



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172474 6

*DM

Digitized by Google

MERCIS

XOM

MERCURE DE FRANCE

DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits , Arrêts ; les Avis particuliers , &c. &c.

SAMEDI 6 OCTOBRE 1781.



PARIS,
Chez PANCKOUCHE, Hôtel de Thou
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E

Du mois de Septembre 1781.

P I È C E S FUGITIVES.

<i>Vers à M. le Docteur Pontart,</i>	3
<i>Immanee,</i>	5
<i>Les Muses, Conte Anacréontique,</i>	8
<i>Vers à l'Assemblée ordinaire des Savans & des Artistes,</i>	49
<i>Le Malheur des Femmes, Conte,</i>	52
<i>Inscript on pour le Portrait de M de ***,</i>	55
<i>Ode aux Souverains,</i>	97
<i>Vers à Mile Thénard,</i>	100
<i>Vers de Consolation d'une Veuve à une Veuve,</i>	145
<i>A Mde la Marquise de Coigny,</i>	148
<i>L'Homme & le Temps, Fable,</i>	193
<i>Les Affiches, Conte,</i>	195
<i>Enigmes & Logogryphes,</i>	13, 56, 101, 150, 206
NOUVELLES LITTÉR.	
<i>Discours prononcés dans l'Académie Française,</i>	14
<i>Traité des Négations de la Langue Française,</i>	34
<i>Annales Poétiques,</i>	58
<i>Suite des Epreuves du Sentiment,</i>	66
<i>Dictionnaire des Merveilles de la Nature,</i>	72
<i>Idées sur la Musique Théâtrale,</i>	77
<i>Supplément à l'Art du Serrurier,</i>	86
<i>Recueil de Pièces Fugitives &</i>	

<i>de Cont s nouveaux,</i>	103
<i>Discours sur la Vie & les Ouvrages de Pascal</i>	114
<i>La Vengeance de Pluton,</i>	119
<i>Histoire de l'Eglise,</i>	135
<i>Éloges de Charles de Sainte-Maure, Duc de Montausier,</i>	152
<i>Catéchisme sur les Morts apparentes, dites Asphyxies,</i>	173
<i>Clémentine & Désormes,</i>	207
<i>Histoire abrégée de la Ville de Saint-Quentin, &c.</i>	221
<i>Dictionnaire Universel des Sciences Morale, &c.</i>	228
<i>Académie Française,</i>	46
S P E C T A C L E S.	
<i>Académie Roy. de Musiq.</i>	87
<i>Comédie Française,</i>	184
<i>Comédie Italienne,</i>	91, 186, 230
V A R I É T É S.	
<i>Lettre sur la Réception de l'Orgue de S. Sulpice,</i>	42
<i>Réponse à la Lettre de Mde de la Haye,</i>	44
<i>Réponse à M. Pierre Zéphiriner,</i>	139
	189, 235
SCIENCES ET ARTS.	
<i>Découverte pour la Cure des Fleurs Blanches,</i>	92
<i>Lettre de M. Jule de la Fosse,</i>	236
<i>Gravures,</i>	45, 93, 142, 190, 239
<i>Musique,</i>	46, 191
<i>Annonces Littéraires,</i>	46, 94, 143, 191, 239

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 6 OCTOBRE 1781.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

LE CURÉ ET LE LOUP, Fable.

UN Curé de Village, indulgent, débonnaire,
Qui comprenoit, ou peu s'en faut,
Le latin de son Bréviaire;
Un Érudit, un Docteur, en un mot,
Ne restoit pas oisif dans son saint Presbytère.
Ce n'est pas pour lui seul qu'il se croyoit Docteur;
Et d'enseigner il avoit la fureur.
La fureur d'enseigner est une maladie,
Comme tousser, être goutteux;
Il employoit les trois quarts de sa vie
A donner des leçons en maître généreux.
Pas un effet dont il ne sût la cause;
La dire étoit son emploi le plus doux;

A ij

Et n'eût-il rien su plus que vous,
 Il vous auroit toujours enseigné quelque chose.
 En un mot, c'étoit-là sa seule passion.
 Mais quand il eût rendu l'avant tout son Village,

Il entreprit une éducation

Fort singulière : il eût l'ambition
 D'instruire un Loup. Il crut par-là le rendre sage,
 En faire un Loup bonhomme. Un pareil Écolier
 Étoit d'un naturel peu facile à plier ;
 Mais patience étoit du maître l'apanage.

Par l'alphabet il fallut commencer.

A , fut le premier son qu'il apprit , non sans peine ;

Il parvint à le prononcer ,

A le hurler au bout d'une semaine.

Au B , vite on le fit passer.

Ce fut bien pis. Cent fois le maître recommence ,

Et perdant tout ensemble espoir & patience ,

A sa besogne est près de renoncer.

L'instituteur enfin , pour mieux se faire entendre ,

Imita le cri du Mouton ;

Il cria bé ! le Loup , après mainte leçon ,

L'apprit si bien , qu'il parvint à le rendre.

Notre nouveau Docteur après cela , sans bruit

Quitte son maître , & va , sans plus attendre ,

De son savoir cueillir le fruit.

Il va criant autour des bergeries :

Bé ! bé ! Moutons d'aller grand train ;

Et les pauvres bêtes soudain

Dans la gueule du Loup se trouvent englouties,

DE FRANCE.

APRÈS cela , gardons d'enseigner les méchans :
Dans leurs mains, qu'on instruit à choisir leur victime,
Les ressorts les plus innocens
Deviennent l'instrument du crime.

Explication de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de l'Énigme est *Silence* ; celui du
Logogryphe est *Papelard*.

É N I G M E.

TU vois un Enfant de neuf Mères,

Pucelles encore à présent.

A ma table on voit tous mes pères ;

J'en ai peut-être un demi-cent.

(*Par M. C....*)

L O G O G R Y P H E.

DANS mon tout je porte l'effroi :

Et le plus hardi je défie

De m'envisager de sang froid

Quand je me présente en furie.

Tranche , Lecteur, mon dernier pié,

Je deviens doux , je suis aimable :

Tu chercheras mon amitié ;

A iij

Mais de l'attraper c'est le diable.

Qui fait donc changement en moi ?

Et qui fait changement en toi ?

C'est qu'avec sept pieds je peux rendre

Ce qu'avec huit j'aurois pu prendre.

(Par M. le Bar.... C. de Bond....)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LE MONDE, *quinzième Nuit d'Young*, traduite en vers François, par M. L** , de Limoges. A Limogès, chez Chapoulaud, Imprimeur-Libraire, place des Bancs.

IL y a dans ce titre un abus des termes qu'il est à propos de relever. *Traduire*, c'est imaginer dans sa langue des mouvemens, des tournures, des expressions qui, substituées aux expressions, aux tournures, aux mouvemens d'une langue étrangère, en rendant d'une manière à la fois exacte & originale, toutes les beautés de pensée, de diction & d'harmonie. Il faut beaucoup de travail & de talent pour surmonter ces difficultés.

Fugit hora : hoc quòd loquor , indè est. . .

Hâtons-nous ; le temps fuit, & nous traîne avec soi.

Le moment où je parle est déjà loin de moi.

Voilà une traduction. La vivacité de l'idée & de la tournure d'Horace est rendue ; & cependant la tournure Françoisse appartient à Despréaux. Mais qu'est-ce que traduire du François en François ? On se trompe grossièrement si, pour avoir mis en rimes un morceau de prose poétique , on pense avoir traduit. On n'a fait précisément que remplir la tâche des Ecoliers de troisième qui, pour apprendre le mécanisme de la Poésie Latine , versifient la matière que leurs Régens leur ont dictée. Et qu'on n'objecte pas l'exemple de Colardeau , que la Nature avoit doué du talent le plus heureux pour les vers François. Il est vrai que son imagination , naturellement paresseuse , se laissa séduire par la facilité de ce genre de versification. Il mit en vers les deux premières Nuits d'Young. Mais on sait que ces deux essais , quoique très-bien versifiés , n'eurent aucun succès. En général , c'est gâter ce qui est bien en prose que de le mettre en vers. Young , avec son style long & diffus , sera nécessairement en vers de la monotonie la plus fastidieuse ; & ses métaphores outrées deviendront tout-à-fait extravagantes. Il résulte qu'une traduction en vers de la traduction des *Nuits* est un mauvais projet , qui ne peut jamais être inspiré que par la facilité de ce travail , ou par la démangeaison de versifier de façon ou d'autre ; de même à peu-près que les Drame en prose ne viennent que de l'impuissance d'écrire en vers. Au surplus , un

travail mal conçu peut être bien exécuté; le vrai talent se montre par tout, quelque chose qu'il fasse; & c'est ce que M. Colardeau a prouvé. Voyons si son imitateur a suivi en tout son exemple, & si en effet sa versification est louable.

M. de la Harpe, qui, dans la décadence affligeante de la Littérature, s'est toujours montré le défenseur sévère du goût & de la raison, a reproché à Young d'exagérer ses propres sensations, & de s'appesantir avec une sorte d'obstination sur un seul objet. « C'est, dit-il, le propre d'un déclamateur, dont les idées sont circonscrites dans un petit espace, & qui se replie sans cesse sur lui-même. L'imagination d'un Poète est plus active. Elle parcourt avec rapidité les objets qui la frappent, & les peint à grands traits. Elle ne dit pas tout ce qu'on peut dire; mais elle dit tout ce qu'il y a de mieux à dire. C'est la différence spécifique du rhéteur & du grand Écrivain. » L'examen de la Pièce qui fait le sujet de cet article, prouvera par occasion combien ces réflexions sont justes & décisives. Elle a pour titre : *le Monde*.

Traduction de M. le Tourneur.

« O toi ! qui laisses pleuvoir sur nous un
 » déluge de maux pour nous forcer à ré-
 » pandre des larmes vertueuses, qu'est-ce
 » que ce monde ? Un amas flottant de
 » nuages & de vapeurs légères qu'un rayon
 » de ta lumière éleva du néant dans l'air ,

» & qu'un moment aura bientôt dissipées.
 » Les jours de la terre sont comptés. Moins
 » passagère que les enfans qu'elle nourrit,
 » elle est mortelle comme eux, & son der-
 » nier jour approche; cependant les hom-
 » mes folâtent sur sa surface, comme si
 » eux & elle étoient solides & éternels. Et
 » toi, Être éternel, tu n'es qu'un rêve pour
 » eux.

Traduction versifiée.

*Dis-nous, toi dont le glaive, en son juste courroux,
 Frappe l'humanité de si terribles coups*

Pour exercer nos yeux à des pleurs salutaires,

Qu'est ce monde? Un amas de cent vapeurs légères,

De nuages flottans & d'éléments divers,

Que du creux de l'abyme éleva dans les airs

Un rayon émané de ta grandeur suprême,

Et que ton souffle un jour dissipera de même.

La terre & ses enfans, à la mort destinés,

Verront finir leurs jours; ils sont déterminés:

*Plus ou moins courts pour eux, un peu plus longs
 pour elle,*

Ils iront tous se perdre en la nuit éternelle.

Les hommes cependant folâtent sur son sein

Sans s'attendre à sa chute, & sans craindre leur fin.

Et toi, toi leur auteur, le dirai-je? ô blasphème!

*Tu n'es pour l'un qu'un rêve, & pour l'autre un pro-
 blème.*

Comment M. L* * n'a-t'il pas vu qu'en
 voulant versifier la prose de M. le Tourneur,

A v

il n'a fait que la défigurer , & prouver l'embarras où il a été de chercher , à quelque prix que ce fût , la rime & la mesure. *Dis-nous* est absolument déplacé. L'Auteur atteste Dieu par une exclamation , mais il ne l'interroge pas. *Le glaive , son courroux , ses coups* , tous ces lambeaux de métaphores usées devoient ils être substitués à la métaphore d'Young, qui est plus heureuse ? *Exercer des yeux à des pleurs salutaires* , n'est-il pas bien ridicule ? La prose dit bien mieux : " Arracher de nos yeux des larmes vertueuses. " L'expression ajoutée d'*éléments divers* offre un véritable contre-sens. La terre est composée en effet d'éléments divers ; mais Young ne la représente ici que comme un amas léger de vapeurs , un globe de savon qu'un rien va dissoudre. Il falloit suivre son idée : cette faute est grossière ; & d'ailleurs , y a-t'il rien de plus traînant , de plus gêné & de plus prosaïque que tout cet assemblage de rimes ? Ce qui suit est plus défectueux encore ; & sans qu'il soit besoin que nous entrions dans de nouveaux détails critiques , la comparaison de la prose de M. le Tourneur fait sentir combien les vers sont lâches , durs & chevilles. Revenons à Young. Il va s'efforcer de renchérir sur la même pensée.

" Qu'est-elle cette terre ? qu'un séjour
 » d'êtres imaginaires & sans réalité , un
 » champ dont les fleurs promettent des fruits
 » sans jamais en produire , ou plutôt un

» désert sauvage où règnent l'horreur &
 » l'incertitude , où les épines pressées en-
 » sanglantent à chaque pas le pied du triste
 » voyageur. »

Ne croyez pas qu'il en reste-là : il revient encore sur le même objet , il s'y appesantit.
 « Qu'est-elle ? qu'un océan orageux, couvert
 » de hardis aventuriers ! tous leurs trésors
 » sont sur les eaux. Si la fortune souffle &
 » que la tempête s'élève, ils n'ont point de
 » seconde espérance. On les voit voguer sur
 » mille vaisseaux, dont les pavillons de cou-
 » leurs différentes flottent dans les airs.
 » Tous sont également agités de craintes &
 » d'espérances sous le ciel le plus calme.
 » Tous cinglent à pleines voiles vers le bon-
 » heur. Très-peu se sont munis de la science
 » pour boussole , & ont pris la vertu pour
 » astre de leur voyage, &c. »

On voit que dans toutes ces citations l'imagination d'Young n'a pas fait un pas. Il redit sans cesse la même idée , & cette idée est un lieu commun. Encore sa dernière allégorie est-elle prolongée pendant quatre grandes pages. Nous nous garderons bien de les transcrire. Nous citerons encore moins la traduction rimée ; & nous finirons cet article par un passage de Voltaire qui a beaucoup de rapport à celui d'Young.

Le bonheur est le port où tendent les humains ;
 Les écueils sont fréquens , les vents sont incertains.
 Le ciel , pour aborder cette rive étrangère ,

A vj

Accorde à tout mortel une barque légère.
 Ainsi que les secours, les dangers sont égaux.
 Qu'importe, quand l'orage a soulevé les flots,
 Que ta poupe soit peinte, & que ton mât déploie
 Une voile de pourpre ou des cables de soie !
 Le vent est sans respect, il renverse à la fois
 Les bateaux des Pêcheurs & les barques des Rois.
 Si quelque heureux Pilote, échappé de l'orage,
 Près du port arrivé, gagne au moins le rivage,
 Son vaisseau, plus heureux, n'étoit pas mieux construit.

Mais le Pilote est sage, & Dieu l'avoit conduit.

Ces vers charmans ne se trouvent plus que dans les Variantes. On est d'abord étonné que Voltaire les ait retranchés. Mais si l'on en cherche la raison, on verra qu'il a mieux aimé les sacrifier que de tomber dans ce défaut, si commun à Young, de vouloir renchérir sur lui-même, & de se répéter. L'Épître *sur l'Égalité des Conditions* commence aujourd'hui par une autre allégorie plus neuve & plus piquante.

Ce monde est un grand bal, où des fous déguisés,
 Sous les risibles noms d'Éminence & d'Altesse,
 Pensent enfler leur être & hausser leur bassesse.
 En vain des vanités l'appareil nous surprend.
 Les mortels sont égaux ; leur masque est différent, &c.

Après avoir comparé le monde à un bal, Voltaire a senti qu'il ne pouvoit plus le com-

parer à une mer, sans tomber dans des longueurs & dans des disparates ; & qu'aux yeux d'un homme de goût, les plus beaux vers ne pouvoient pallier ce défaut.

Oraison Funèbre de l'Impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, par M. de Sauvigny.
A Paris, chez L. Jorry, Imprimeur-Libraire, rue de la Huchette, & chez tous les Libraires qui vendent des Nouveautés, 1781.

M. L'ABBÉ DE SAUVIGNY, qui a déjà donné des preuves de talent, tant en prose qu'en vers, s'est mis au nombre des Panégyristes de l'Impératrice Marie-Thérèse d'Autriche. C'est le plus digne emploi de l'éloquence que de célébrer les talens. & la vertu ; & jamais Souveraine n'offrit peut-être un plus beau sujet de panégyrique. La division de M. l'Abbé de Sauvigny nous a paru aussi simple qu'heureuse. Marie-Thérèse fut l'*Héroïne de son siècle* & la *Mère de ses Sujets*. Quels plus beaux titres à la gloire & à l'amour des hommes !

Quelques citations mettront nos Lecteurs à portée d'apprécier le style de M. l'Abbé de Sauvigny. « Bientôt tout a changé
» de face. Celui dont la volonté seule com-
» mande aux événemens, & dirige en secret
» les causes auxquelles notre ignorance les

» attribue, l'Éternel s'est enfin déclaré pour
 » Marie-Thérèse ; il ordonne à l'Ange de la
 » victoire de marcher devant ses Armées,
 » & il fait luire au fond de son cœur un
 » rayon de la sagesse divine. C'est elle, c'est
 » cette divine sagesse qui parle par sa bou-
 » che, soit lorsqu'elle ranime la foi de ses an-
 » ciens Alliés, que les premiers revers avoient
 » glacés ; soit lorsqu'en passant de rang en
 » rang elle presse, elle exhorte, elle em-
 » brâse tous ses Guerriers du feu de son
 » courage ; soit enfin lorsqu'elle trace à ses
 » Capitaines le plan de leurs opérations &
 » le chemin de la victoire. Ses triomphes
 » sont aussi rapides que le furent ses dis-
 » grâces. Les Puissances maritimes, entraî-
 » nées par ses éloquentes représentations,
 » arment soudain pour elle. Ses vainqueurs,
 » chassés de toutes leurs conquêtes, connois-
 » sent à leur tour l'épouvante & la confu-
 » sion. L'Allemagne & l'Italie sont déli-
 » vrées ; Gènes la superbe est soumise ;
 » l'Alsace & la Provence sont ravagées ;
 » la Bavière est envahie ; tous les Peuples
 » ennemis paient enfin de leur sang & de
 » leurs larmes les pleurs & le sang des Au-
 » trichiens ; & le nom de Marie - Thérèse,
 » qu'ils avoient voulu proscrire, porta par-
 » tout la terreur & l'admiration »

Citons encore un morceau de la seconde
 Partie. L'Orateur s'adresse aux Sujets de
 Marie-Thérèse : « Votre Souveraine, leur

„ dit-il, vous rend une liberté dont vous
„ savez faire un si noble usage ; elle fait
„ plus encore, elle veut désormais que tous
„ ceux dont les services lui sont nécessaires,
„ ne donnent à l'Etat que la moitié de leur
„ temps, & soient tour-à-tour soldats &
„ citoyens.

„ Eh ! quel est en effet ce préjugé bar-
„ bare, inconnu aux siècles les plus éclairés
„ & aux Peuples conquérans, qui fait de
„ nos jours un métier du droit honorable
„ de défendre la Patrie , qui sépare le
„ Militaire du reste de la Nation, & qui
„ en fait jusqu'à l'ennemi de ses conci-
„ toyens lorsqu'il n'a plus d'autres enne-
„ mis à combattre ? Quel autre préjugé
„ bien plus funeste & plus barbare encore,
„ interdit à tant d'hommes généreux les
„ douceurs de l'hymen ? Ne soyez pas sur-
„ pris, Messieurs, si j'ose ici m'élever con-
„ tre cet usage. Suprêmes Administrateurs
„ des Nations , Législateurs des Armées,
„ prêtez à ma foible voix une oreille at-
„ tentive ; c'est au nom de l'humanité que
„ je vous parle : que dis-je ? c'est la Reli-
„ gion même qui réclame en faveur du sol-
„ dat les droits de la Nature pour l'arracher
„ à la débauche. Que si l'intérêt de la po-
„ pulation ne vous touche point assez, celui
„ des mœurs vous est il indifférent ? Pensez-
„ vous que les mœurs du Guerrier ne *font*
„ rien à son courage ? pensez-vous que

» cette multitude souvent oisive dans le
» tumulte des camps, & livrée sans retenue
» à la licence d'un pareil célibat, en
» devienne plus intrépide & plus docile à
» vos loix ? Seront-ils plus attachés à leurs
» drapeaux, plus fidèles à leur patrie, plus
» intéressés à la défendre, ceux pour qui
» vous avez rompu les liens si puissans qui
» rendent aux autres citoyens la patrie
» plus chère & plus sacrée. »

En général, ce Discours a une marche lumineuse, de l'ordre & de la méthode. On a pu s'appercevoir, par nos citations, que le style a de la correction; point d'expressions hasardées, mais une sagesse qui va jusqu'à la timidité. On y voudroit voir une éloquence plus forte, plus d'élan. En général, c'est un de ces Ouvrages qui laissent plus à désirer qu'à reprendre.



VARIÉTÉS.

*EXPOSITION des Ouvrages de Peinture ,
Sculpture & Gravure au Salon du Louvre ,
année 1781.*

L'EXPOSITION des Ouvrages des Membres de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, s'est faite à l'ordinaire dans le Salon du Louvre, qui, suivant l'usage, a été ouvert le 25 Août, Fête de S. Louis. Si le Public a continué d'être privé des productions de quelques Artistes qui se prétendent découragés par l'injustice des Critiques, il en est amplement dédommagé par la supériorité des tableaux d'histoire, le premier & le plus difficile de tous les genres. C'est avec la plus grande satisfaction que les Amateurs ont remarqué la révolution qui se fait dans l'École, la renaissance de ce goût pur de dessin qui caractérise les temps les plus brillans de la Peinture, & toutes les affecteries de l'École des de Troys, des Boucher & des Lemoyne, abandonnées, pour ne suivre que les formes & les couleurs de la Nature.

On va tâcher de rendre un compte détaillé de ces productions avec la plus exacte impartialité, & sans prétendre que le jugement qu'on en portera soit celui du Public, ou doive être adopté par lui.

P O R T R A I T S.

Le Salon offre cette année moins de portraits qu'à l'ordinaire ; mais il en contient encore beaucoup trop. On y voit avec plaisir celui du Roi en émail, par M. *Pasquier* ; celui de Madame Sophie de France, lequel unit à beaucoup de vérité des détails très-intéressans ; celui de M. le Comte de Vergennes, dont

les accessoires laissent cependant beaucoup à désirer ; celui de M. Thomas, que M. *Duplessis* a rendu avec autant d'agrément que de vérité. On y admire les émaux de M. *Weyler*, dont le portrait de Catinat, plein de caractère & de noblesse, fait encore plus fortement sentir le *ridicule* de la tête de la statue de ce grand Homme, destinée à être exécutée en marbre. On y remarque encore différentes miniatures peintes par M. *Hall*.

Il seroit à désirer qu'on ne se permît de placer dans ce Sallon, que les portraits des personnes qui, par leur naissance, leurs emplois ou leurs talens, ont des droits à la considération publique. On ne peut y voir sans dégoût des gens obscurs, qui n'ont pas même le foible avantage d'offrir le spectacle d'une figure agréable, & dont tout le mérite consiste à avoir été en état de payer un Peintre de l'Académie. Encore, si leur libéralité avoit été jusqu'à faire les frais d'un portrait susceptible d'accessoires intéressans, à la faveur desquels ils auroient attiré l'attention ; mais, non, ils se sont bornés au plaisir stérile de perpétuer leur figure, dont ils auroient dû laisser l'image sous les yeux de ceux à qui elle peut n'être pas indifférente.

J'entends murmurer de ma sévérité. Le plaisir d'être exposé au Sallon détermine, dit-on, beaucoup de gens à se faire peindre, & c'est réduire à moitié les revenus des Peintres en portraits, que d'exclure du Sallon ceux des personnes auxquelles le Public ne prend aucun intérêt. J'avoue que cette objection est peu faite pour toucher. Les Peintres en portraits qui se bornent à ce genre, sont beaucoup plus récompensés qu'ils ne le méritent ; & si l'on comparoit le produit de leur cabinet à celui d'un Peintre d'histoire, la supériorité de la recette du Peintre en portrait seroit égale à celle du talent du Peintre d'histoires. Cependant, quelle distance énorme entre ces

deux Artistes ! Dira-t-on que Vandick , Rubens , le Titien , Raphaël même , ont fait des portraits ? J'en conviens ; mais ces Ouvrages étoient , pour ces hommes fameux , des objets de délassément , & non de prétention. Je le répète ; on ne doit introduire dans le temple des Arts que les personnages dignes d'y recevoir des honneurs , & la Nation ne doit rien qu'à ceux qui , ou la gouvernent , ou l'éclairent , ou contribuent à son illustration & à son bonheur.

N^o. 1. Briséis emmenée de la tente d'Achille ,
par M. Vien.

Ce tableau offre des beautés d'Art beaucoup plus réelles que séduisantes. Composition simple , beauté de détails , pinceau fier , dessin correct , il réunit ces différentes qualités. Mais est-ce là l'Achille d'Homère ? Est-ce là ce Héros irascible qui vomissoit des imprécations contre les Dieux ? Sa douleur n'est-elle pas plutôt celle d'un fils à qui l'ordre d'un père respecté enlève une maîtresse chérie que ce fils abandonne avec désespoir ? D'ailleurs ce tableau manque de couleur ; les personnages mêmes , je le dis à regret , sont entièrement dépourvus de noblesse.

2. Préparatifs du Combat de Pâris & de Ménélas ,
par M. de la Grenée , l'aîné.

L'Auteur a pris le moment où Priam & Agamemnon jurent sur l'Autel de Jupiter de remplir les traités qui règlent la suite de ce combat. Ce sujet est mal choisi. Quel intérêt peut-il inspirer ? Il est vrai qu'il pouvoit prêter à une pompe dont l'Auteur n'a pas tiré parti. D'ailleurs , ce tableau n'a ni la suavité ni l'accord des petites compositions du même Maître. Son Agamemnon est un Acteur qui joue un rôle , & il a plutôt l'air de défier le Dieu , que de faire un serment à ses pieds. Quant à Priam , à peine le voit-on. Ce serment des deux Rois feroit un beau motif pour un duo d'Opéra ; mais , encore une fois , ce n'est pas là le sujet d'un tableau.

3. Annibal fait enlever le corps de Marcellus.
4. L'amour des Arts console la Peinture des écrits ridicules & envenimés de ses ennemis.
5. Lais reçoit un billet accompagné d'un présent.
6. Alcibiade aux genoux de sa Maîtresse, en est traité avec mépris.
7. Visitation de la Vierge.
8. Hercule & Omphale.
9. Sainte Famille.
10. Sara présente à Abraham sa servante Agar.

Par le même.

La suavité du pinceau de ces tableaux attire les regards, mais on n'éprouve, en les voyant, ni émotion, ni admiration. Ce sont des tableaux charmans, mais ils n'annoncent point l'homme de génie. Le travail seul peut, avec le temps, en produire de pareils ; & tout Artiste laborieux peut dire : *io anche sono pittore*. On ne parle pas de celui du n°. 4. Cette pauvre Muse de la Peinture a bien de la bonté de s'affecter des écrits ridicules ; elle doit rire de ceux-ci, & mépriser ceux que la haine a dictés ; mais elle ne feroit pas mal de rendre justice aux critiques inspirées par l'amour des Arts, & qui contiennent des discussions faites pour les éclairer. La meilleure réponse aux Critiques, seroit d'exposer au Salon un tableau comme celui de la mort de Léonard de Vinci, ou de la force de celui qui représentoit, à l'exposition faite il y a deux ans, le Président Molé apaisant une sédition.

193. Combat des Romains & des Sabins, interrompu par les femmes Sabines, *par M. Vincent.*

Quand on pense que ce tableau est de l'Auteur de la sédition apaisée par le Président Molé, on ne peut que s'armer de sévérité. Certainement si le combat des Romains & des Sabins eût paru au Salon de 1779, & la sédition apaisée à celui de 1781, on auroit conçu, en voyant le premier, des espéran-

ces réalisées par le second; mais quand on pense qu'il faut renverser l'ordre des dates, on se tait, & l'on se borne à inviter un Artiste destiné par la nature à prendre place au premier rang, à faire des efforts pour regagner ce qu'il a perdu.

II. Combat de l'Amour & de la Chasteté, par M. la Grente.

Ce Tableau allégorique, d'un pinceau suave, d'un coloris séduisant, attire une attention particulière, & mérite d'être distingué parmi le grand nombre d'Ouvrages agréables qu'a exposés le même Artiste. Mais ces compositions allégoriques sont-elles de bon goût? Écoutons l'Abbé Dubos, dans ses *Réflexions critiques sur la Poësie & la Peinture*, Livre qui devrait être entre les mains de tous les Artistes. J'ose avancer, dit-il, que rien n'a plus souvent écarté les bons Peintres du véritable but de leur Art, & ne leur a fait faire plus de choses hors de propos, que le désir de se faire applaudir sur la subtilité de leur imagination, c'est-à-dire, sur leur esprit. Au lieu de s'attacher à l'imitation des passions, ils se sont plu à donner l'essor à une imagination capricieuse, & à forger des chimères dont l'allégorie mystérieuse est une énigme plus obscure que ne le furent jamais celles du Sphinx. Au lieu de nous parler la langue des passions, qui est commune à tous les hommes, ils ont parlé un langage qu'ils avoient inventé eux-mêmes, & dont les expressions proportionnées à la vivacité de leur imagination, ne sont point à la portée du reste des hommes. Ainsi, tous les personnages d'un Tableau allégorique sont souvent muets pour les Spectateurs dont l'imagination n'est point du même étage que celle du Peintre. Ce sens mystérieux est placé si haut, que personne ne sauroit y atteindre. Les Tableaux ne doivent pas être des énigmes, & le but de la Peinture n'est pas d'exercer notre imagination, en lui donnant des sujets em-

brouillés à deviner. Son but est de nous émeuvoir, & par conséquent les sujets de ses ouvrages ne sauroient être trop faciles à entendre.

19. Mars vaincu par Minerve, *par M. Doyen.*

Quand un Artiste qui, en paroissant, a donné les plus grandes espérances, se borne à exposer un seul Tableau au Salon, il est permis de le juger sans ménagement. Celui de M. Doyen a de la couleur & du mouvement ; mais quel sujet l'Artiste a-t-il été choisir ! Ne pourroit-on pas appeler cette composition un amphigouri en Peinture ? C'est une belle chose que l'Iliade ; mais lorsqu'un Peintre n'ouvre cet Ouvrage immortel que pour y trouver à peindre un Héros que Minerve garantit des coups qu'on lui porte, un Dieu qui, en tombant, jette un cri épouvantable, & s'élance vers l'Olympe dans un tourbillon de poussière, il vaudroit autant lire peau-d'âne & le petit poucet.

Un Amateur des Arts, en voyant les Tableaux destinés pour le Muséum, a dit, avec raison, que sans doute on en faisoit faire beaucoup afin de pouvoir choisir.

20. Piété de Fabius Dorso ; son retour au Capitole, *par M. Lépicié.*

Rien n'est plus important en Peinture, comme en Poésie, que le choix des sujets. Je crois qu'il seroit difficile d'en trouver un moins propre à être peint que celui du Tableau de M. Lépicié. Comment rendre dans un Tableau une action qui consiste à aller & revenir, qui, si elle a quelque mérite, n'en a que dans son ensemble, & dans le courage qu'il faut avoir pour traverser deux fois une armée ; d'ailleurs, qu'est-ce qu'un pareil sujet peut présenter en Peinture : Un homme qui porte des ustensiles de sacrifice & des gens de guerre qui le regardent : quel sentiment peut-on espérer de faire passer dans l'ame de ceux aux yeux desquels est exposée une pareille

composition ? D'ailleurs , qu'est-ce que cette action a en elle-même d'intéressant ? On conçoit qu'un instituteur peut s'en servir pour donner à ses Elèves une idée du respect que les Anciens avoient pour le culte de leurs dieux ; mais que peut devenir un pareil sujet dans les mains d'un Peintre ? Une composition froide & insignifiante , dont il est impossible de deviner l'intention , si le Peintre ne trouve quelque moyen étranger à la Peinture de vous mettre dans le secret. On ne peut trop engager les Peintres à choisir des sujets qui n'aient pas été traités ; mais il faut apporter dans ce choix du discernement & du goût , & ne traiter que des actions susceptibles d'intéresser ceux mêmes qui ne les comprennent pas. En voilà assez sur ce Tableau , dont les détails sont peu avantageux. On passe aux autres compositions de M. Lépicié.

22. Départ d'un Braconnier.

23. Un Vieillard lisant.

Ces deux Tableaux, très-agréables, ont de la couleur & du caractère.

24. Le Jeu de la fofsette.

25. Le Jeu de carte.

Ces deux tableaux offrent de la vérité : peut-être à raison de leur petitesse sont ils peu soignés. Lorsque par le choix de ses sujets & la manière de lestraiter, on rappelle l'idée de l'école Hollandoise & Flamande, il faut tâcher d'atteindre les perfections qu'elles réunissent. Sous ce petit point de vue, ces deux tableaux ne sont pas assez finis.

26. Combat des Grecs & des Troyens sur le corps de Patrocle , par M. Brenet.

Voici encore un de ces sujets dont on a peine à concevoir qu'un Artiste ait pu faire choix. Quel spectacle dégoûtant que celui d'un combat sur le corps d'un homme mort ? Quel intérêt peut inspirer un cadavre foulé aux pieds ? Comment le Peintre

peut-il annoncer que ce corps disputé est le motif du combat ? Qu'est-ce ensuite pour la Peinture, qu'un Héros armé du bouclier d'une Déesse, & qui n'a besoin que de sa voix pour mettre en fuite ses ennemis ? Il est bien absurde de vouloir consacrer, par la Peinture, des faits que leur inventeur n'a fait passer à la postérité, qu'à la faveur du charme d'une Poésie, qui dispaçoit entièrement dans la Peinture. Ce tableau est d'ailleurs médiocrement composé ; il n'y a point de plan, point d'intelligence dans la distribution des lumières, & par conséquent point d'effet.

27. Adoption d'Œdipe par la Reine de Corinthe.

28. Remus & Romulus, *par le même.*

Ces deux compositions sont froides & n'inspirent aucun intérêt. Elles ont d'ailleurs peu de mérite relativement au dessin & à la couleur.

32. Martyre de Saint Étienne.

33. Conversion de Saint Paul, *par de la Grenée le jeune.*

Ces deux tableaux sont ceux dans lesquels cet Artiste a développé le plus de talent ; cependant ils ont peu de couleur.

34. Les fils de Tarquin admirant la vertu de Lucrece, *par le même.*

Ce tableau mérite quelque attention ; on sent que l'Auteur a recherché l'antique ; mais son Tarquin n'est qu'un Acteur qui joue un rôle, & non un personnage mis en action.

C'est un reproche qu'on peut faire à plusieurs de nos Peintres. C'est au Spectacle qu'ils étudient leurs modèles ; ils ajoutent aux afféteries du Théâtre les afféteries de la Peinture, & s'éloignant ainsi de la nature, ils n'excitent aucune émotion dans l'âme des Spectateurs.

37. David insultant à Goliath, après l'avoir vaincu, *par le même.*

39. Mercure

39. Mercure représentant le Commerce, répand, sous les auspices de Louis XVI, l'abondance sur le Royaume, *par le même.*

Cette allégorie, destinée pour la Salle d'assemblée du Corps des Drapiers, n'est ni facile à comprendre, ni intéressante, soit qu'on la considère relativement à l'invention ou à l'exécution. Ce genre de composition est d'ailleurs peu propre à décorer une Salle où s'assemblent des Marchands. N'auroit-il pas mieux valu mettre sous leurs yeux des traits qui honorent le Commerce ? Henri IV, par exemple, qui témoigne sa reconnaissance à des Négocians de son Royaume, de qui il avoit reçu des secours ; ce même Corps des Drapiers délibérant dans la guerre dernière, de donner un Vaisseau au Roi. Le principal mérite des Beaux-Arts est d'intéresser & d'émouvoir ; combien ne s'honorent-ils pas lorsqu'ils sont employés à inspirer de la vertu !

A l'égard des petits tableaux du même Auteur, ils ne sont ni assez soignés, ni dessinés avec assez de finesse.

50. Triomphe d'Amphitrite.

51. Diane au bain, surprise par Actéon, *par M. Taraval.*

Ces deux tableaux rappellent la manière & la couleur de Boucher, de Lemoyne, de Detroys & de toute cette école, dont l'impression s'efface heureusement & n'a plus d'action sur nos Artistes, qui semblent vouloir retourner à la nature, leur véritable maître. On ne peut qu'inviter M. Taraval à se frayer une nouvelle route. Raphaël a commencé par suivre la manière du Pérugin, son maître ; mais les tableaux de son premier temps ne sont pas ceux que l'on couvre d'or.

53. Esquisse d'un tableau représentant l'événement.

N^o. 40, 6 Octobre 1781.

B

ment arrivé à Stockholm , le 12 Août 1771 , par le même.

Ce sujet est bien intéressant par lui-même. M. Taraval pense-t-il que la Vigilance , la Prudence , la Clémence , la Force & la Fidélité ajoutent à ce que cet événement a d'attrayant ? Quelqu'un disoit , en regardant ce tableau : Ce sont apparemment des Dames Suédoises. *Non* , répondit un Plaisant , *ce sont les Maîtresses du Roi.*

34. Quatre tableaux de Marine.

35. Plusieurs tableaux sous le même numéro , par M. Vernet.

Ce Salon offre plusieurs tableaux de M. Vernet , tous d'un effet plus ou moins étonnant , & d'un accord qui caractérise ce Peintre , d'une supériorité si décidée. Tous sont peints à pleine couleur ; mais les beautés de cet Artiste sont celles que nous lui connoissons depuis long-temps. C'est toujours le même plaisir : *Toujours des perdrix* , disoit le Confesseur d'un grand Roi.

Un seul tableau attire une attention nouvelle : c'est celui dont le sujet a été donné par son propriétaire. Il représente un homme & une femme , morts de misère , sur un rocher , où ils ont été jetés par une tempête qui n'est pas encore entièrement finie. Leurs mains , restées unies , annoncent quels ont été les derniers sentimens qui ont animé leur existence. On ne peut s'arrêter devant cette composition sans éprouver une douce mélancolie , & il est difficile de n'y pas revenir. Cependant , il n'a rien de supérieur par l'exécution , aux autres tableaux du même Auteur. Par quel charme celui-ci obtient-il donc une préférence si marquée ? Sans doute il le doit à l'intérêt qu'il inspire. Artistes supérieurs , joignez aux charmes de vos talens , celui d'offrir des sujets

propres à émouvoir ; vous multiplierez nos plaisirs, & vous trouverez autant d'admirateurs que de spectateurs sensibles.

57. Joueurs de boule.

58. Plusieurs tableaux sous le même numéro, par M. le Prince.

Quelques petits tableaux, exposés cette année, semblent destinés uniquement à constater l'existence d'un Artiste, aux talens duquel le Public a toujours rendu justice. Il seroit souverainement injuste d'apprécier avec sévérité ces délassemens d'un homme dont la santé est si chancelante.

59 à 71. Différentes vues de Paris, par M. de Machy.

Ces différentes vues attirent l'attention du Public ; la netteté & la correction de l'Architecture sont le principal mérite de ces petites tableaux. On ne peut se dispenser de reprocher à l'Artiste d'avoir souvent placé sur le devant de ses compositions des masses de ruines absolument idéales, qui empêchent de reconnoître les monumens dont il offre l'image. Le tableau qui représente les Écoles de Chirurgie est un exemple de ce qu'on avance ici. Cet édifice, qui est rendu avec la plus grande exactitude, n'est reconnu par personne, parce qu'il est entouré de ruines, qui n'existent que dans l'imagination de l'Auteur. C'est le portrait exact d'une femme que tout le monde connoît, mais dont personne ne retrouve les traits, parce qu'elle a emprunté un costume de coëffure & de vêtement, dans lequel elle n'a été vue par personne. D'ailleurs, le costume des petites figures de ce tableau n'a aucune vérité. Ce défaut est commun à tous les tableaux de M. de Machy. Si ce Peintre place une charette, des tonneaux, enfin des accessoires quelconques, ils n'ont ni la forme, ni la cou-

leur locale propre à chacune de ces choses ; cette vérité est cependant précieuse : on la retrouve avec bien du plaisir dans les tableaux de l'immortel Vernet.

78. *Castor, ou l'Etoile du matin, par M. Renou.*

Ce Tableau, placé comme il est, est jugé très-défavorablement par tout le monde. Castor paroît avoir la jambe & la cuisse cassée. Peut-être, lorsqu'il sera vu perpendiculairement, sera-t-il d'un tout autre effet. C'est dans le lieu de sa destination qu'il faudra le juger en dernier ressort. Au reste, le choix du sujet paroît bien bizarre.

85. *Un Clair de Lune.*

86. *Un Soleil levant, par M. Casanova.*

On parle à regret de ces Tableaux. Ni la fabrique du paysage, ni la couleur locale, ni les personnages, rien ne rappelle la nature ni la réputation de l'Auteur. Ces Tableaux sont d'ailleurs, relativement au matériel de la peinture, traités de manière qu'il est impossible qu'ils se soutiennent. Le vernis dont ils sont surchargés les décomposera sans doute, au point qu'il est vraisemblable qu'ils n'offriront qu'une grande tache noire, sur laquelle se détacheront quelques clairs.

90. *Un Paysage orné de figures & d'animaux.*

Ce Tableau est digne de l'opinion que l'on a des talens de M. Casanova. Il offre de la couleur, de bonnes formes d'animaux, de l'entente & de l'effet. On sent que l'Auteur a pris pour modèle Berghem. Peut-être ce Tableau est-il trop fait de pratique. Il est en général d'une nature factice, ou tout au moins inconnue aux habitans de nos climats.

93. *Plusieurs Tableaux sous le même N°. , par M. Guerin.*

Ces Tableaux rappellent la manière de M. Bou-

cher, & sur-tout sa couleur. Ils ont tout ce qu'on peut exiger d'un Artiste qui suit les pas d'un Maître qui s'étoit fait une nature factice, & qui, dans son dernier tems, avoit une couleur plus convenable à des éventails qu'à des Tableaux.

94. Deux Tableaux représentant, l'un, l'incendie de l'Opéra; & l'autre, l'intérieur de la Salle le lendemain de l'incendie, *par M. Robert.*

Lorsqu'on se rappelle les premiers Tableaux exposés aux Salons précédens par cet Artiste, on ne se détermine pas aisément à juger ceux qu'il met aujourd'hui sous les yeux du Public. Les deux dont il est question ici, sont d'une telle médiocrité, qu'on a peine à concevoir qu'ils soient l'ouvrage de M. Robert. Point de vérité dans la couleur, de l'architecture sans netteté, des figures qui n'ont le costume d'aucun pays, tous les moyens mécaniques propres à produire de l'effet, employés sans succès; enfin, des figures placées pour voir ce qu'elles ne peuvent pas voir: voilà le Tableau du jour. Les détails de celui du lendemain pouvoient-ils occuper un Artiste distingué? L'intérieur d'une carcasse de bâtiment carré sans aucune décoration, des figures mal dessinées qui en occupent quelques parties, & beaucoup de fumée blanche: étoit-ce là de quoi faire un Tableau?

95, 96 & 97. Tableaux & Dessins d'Architecture.

Quatre Tableaux du même Auteur, & sur-tout neuf Dessins, exécutés avec autant d'aisance que de fidélité, permettent d'espérer de revoir de lui des Tableaux dignes de son premier tems.

105. Trois petits Tableaux de fleurs & de fruits.

106. Une Corbeille de raisins.

154. Un vase sculpté en bas-reliefs, rempli de

fleurs & de fruits, se détachant sur un fond d'Architecture.

156. Un Vase de marbre rempli de fleurs, & dans le bas un groupe de fleurs & de fruits.

Les quatre Tableaux, Nos 105 & 106, peints par Mlle. Vallayer, sont d'une exécution très-agréable; mais ceux de M. Van-Spaendonck, Nos 154 & 156, sont si supérieurs, qu'ils forcent l'attention générale. Ces Tableaux conserveront-ils leur fraîcheur & la finesse des touches? C'est la grande question. S'ils ont cet avantage, ils seront aussi recherchés que ceux de Van-Huysum. Mais les huiles grasses employées actuellement par les Artistes, toutes les couleurs métalliques, & sur-tout les terres colorées dont l'usage s'est introduit, sont des agens destructeurs qui menacent les Tableaux de tous les Artistes qui emploient les préparations ordinaires. Ne se trouvera-t-il donc pas de Chymiste assez amateur des Arts, pour rechercher quelles étoient les drogues colorantes employées par Rubens, Jordans, Tenières, Gerard-dow, & tous les Peintres des Ecoles Hollandoise & Flamande? Nos Artistes ne renonceraient-ils pas aux toiles imprimées avec les couleurs ramassées dans les pinuliers, qui, étant toutes d'une nature hétérogène, se tourmentent lorsqu'elles sont unies, & finissent par pénétrer les couleurs dont elles sont couvertes par les Artistes?

118. Un Projet de Chaire à prêcher pour S. Sulpice.

Quelque absolu que soit le silence que nous nous sommes imposé sur les ouvrages plus susceptibles de blâme que d'éloge, il ne nous est pas possible de nous taire sur le projet d'une Chaire destinée à décorer un Edifice qu'embellissent déjà les ouvrages des Bouchardon, des Pigalle & des Slodz. On a peine à concevoir qu'on soumette au jugement du Public une production aussi ridicule, qui ressemble

à la moitié d'un tonneau , dans lequel on arrive par deux escaliers dignes de conduire à la chambre de Rose , & derrière lequel on a étendu des draps de lit. Est-ce là la Tribune dans laquelle on doit annoncer les oracles d'un Dieu devant qui tout tremble ? Pourquoi donc ce projet seroit-il substitué à celui qu'a exposé au Salon, il y a une vingtaine d'années, Michel-Ange Slodz ? Qu'on les mette tous les deux sous les yeux du Public , & qu'il juge.

127 à 133. Vues d'Italie.

Ces différentes Vues exécutées à Gouaché par M. Pérignon, sont très-intéressantes par ce qu'elles représentent, & par la manière dont elles sont rendues.

144. Tableau allégorique sur la liberté accordée aux Arts, par Edit du mois de Mars 1777. (Morceau de réception.)

Ce Tableau a de la couleur. Il est disposé de manière à faire de l'effet. Il est agréablement dessiné & digne d'être un témoignage du véritable talent de son Auteur. Mais si l'on examine le sujet, la manière dont on a dit ce qu'on a voulu dire, on ne pourra pas s'empêcher de crier, avec tous les gens de goût, contre l'emploi de l'allégorie. Qu'est-ce que c'est que l'Etude qui est à demi-couchée ? Qu'est-ce qui caractérise les entraves dont elle a été délivrée ? Comment représente-t-on un Edit ? Un compas que l'Architecture tient dans sa main le caractérise-t-il plus que la Géométrie, l'Astronomie, & toutes les Sciences qui ont pour objet la mesure des grandeurs ? Où est le temple de Mémoire ? La Figure de la Liberté qui est à la porte annonce-t-elle que la liberté en est bannie, & que pour y entrer, il faut absolument se mêler dans les intrigues qui désoient les Arts & la Littérature ? D'ailleurs, comment l'Amour des Arts jonche-t-il de fleurs le chemin qui conduit à l'immortalité ? L'Amour des Arts

B iv

peut arracher les ronces & les épines dont ce chemin est embarrassé ; mais le joncher de fleurs, personne n'y croira , ou il a vu de très-loin les Arts & les Lettres. Que de choses de dites dans un Tableau de sept pieds de haut sur six de large ! Quand on voit tout cela , on est tenté de dire avec M. Jourdain : Oh , la belle Langue que cette Langue Turque !

145. Le feu sacré rallumé à la prière d'Emilie , la plus ancienne des Vestales , *par M. Suvée.*

Ce Tableau , dont le sujet est simple , est présenté d'une manière claire , & il inspireroit un vif intérêt chez un Peuple accoutumé , par ses opinions religieuses , à attacher une grande importance à l'entretien du feu sacré. Mais quelle part peuvent prendre à une pareille scène des François & des Chrétiens ? La Peinture a-t-elle donc renoncé au charme le plus puissant de tous les Arts à émouvoir ? Qu'on représente Coriolan arrêté , à la tête de son armée , par l'empire de la Piété filiale , tous les Spectateurs seront attendris & prendront part à cette action. Il est des sujets de tous les tems & de tous les pays. Tout ce qui appartient aux sentimens naturels , tels que l'amour , la tendresse paternelle , la piété filiale , affectera indubitablement tous les hommes. Mais toutes les fois que , pour prendre part à un sujet , il faut se rappeler les conventions sociales sur lesquelles il est établi , on n'y prendra jamais qu'un intérêt de réflexion , & par conséquent très affoibli. Mais laissons à part le choix du sujet. Le Tableau est bien traité , il a de la couleur , de l'élégance , & l'on regrette de le voir placé à une distance où il perd une partie de ses charmes. Le rouge des manteaux des Vestales nuit infiniment à l'accord de ce Tableau.

146. Visitation de Sainte-Marie.

Ce tableau a de la couleur , de la simplicité dans l'ordonnance. La figure de Sainte-Élisabeth est pleine

de l'enthousiasme qui lui convient; mais la Vierge manque de noblesse; elle est dans ce tableau personnage subalterne.

147. Le Printems.

Voilà encore une allégorie. Au moins les principaux personnages de celle-ci sont-ils connus. Ce tableau est supérieurement fait pour sa destination. Il est d'une couleur exagérée, mais nécessaire pour l'éloignement dans lequel il doit être vu. L'ordonné en est noble. Ce morceau est supérieur à ce qu'on a vu jusqu'à présent de son Auteur. On y trouve un excellent goût de dessin, un beau choix de nature, de la couleur & de l'effet.

151. Léonard de Vincy, mourant dans les bras de François Premier, par M. Menageot.

Ce tableau est, de tous ceux qui sont exposés au Salon, celui qui attire l'attention la plus universelle, & il est difficile de ne pas convenir que cette préférence soit méritée. Il présente une composition simple & noble, ordonnée avec la plus grande intelligence, sans aucune affectation. Tous les personnages sont plus ou moins nécessaires à l'action. L'Artiste a d'ailleurs uni à une couleur forte & vraie, une touche mâle, de la correction, & cette expression noble sans exagération, caractère des Peintres nés avec un véritable talent. Il faut convenir que M. Ménageot, dont les Ouvrages exposés au Salon de 1779 avoient beaucoup promis, a été encore au-delà des engagements qu'il avoit contractés avec le Public. Personne n'étoit plus digne de transmettre à la postérité un trait d'histoire si honorable pour la Peinture.

Au reste, on a reproché à la figure de la femme qui apporte le breuvage d'être un peu grande, & l'on a prétendu que le lit & le ciel du lit n'étoient pas en perspective. Ces reproches, sur-tout le dernier, paroissent bien hasardés. Dans le désordre inséparable

B v

des secours qu'exige un mourant, ce lit n'a-t-il pas pu être un peu dérangé ?

152. L'Étude qui veut arrêter le Temps, *par le même.*

Ce tableau est le morceau de réception de l'Auteur. Voici encore une composition allégorique. Au moins celle-ci est simple ; les personnages , sur-tout le principal , sont connus de tout le monde. Quelle touche mâle & noble ! ce tableau rappelle le Carra- che , ou plutôt , il rappelle la nature choisie par un homme de goût & de génie , qui connoît toutes les ressources de l'Art , & qui lui-même est destiné à devenir un jour un modèle , s'il ne s'écarte pas de la route qu'il s'est frayée.

153. Apollon qui ordonne au Sommeil & à la Mort de transporter en Lycie le corps de Sarpédon , *par M. Berthélemy.*

Ce tableau , qui est le morceau de réception de l'Auteur , annonce du talent. Il est bien composé ; il a de la couleur , & est dessiné avec goût. On sent avec plaisir que l'Apollon du Belvédère a inspiré l'Auteur de ce tableau , à qui peut-être on auroit su gré de se rapprocher encore davantage de son modèle. C'est à M. Berthélemy à tenir tout ce que ce tableau promet.

169. La double récompense du mérite , *par M. Wille , fils.*

Deux têtes d'une expression agréable , je veux dire celles du père & de la mère , & du satin d'une grande vérité , rendent digne d'éloge ce tableau , qui d'ailleurs est peint sec & entièrement dépourvu de perspective. L'Auteur nous a présenté des compositions plus importantes & mieux traitées au précédent Salon.

170 à 192. Tableaux représentant différentes vues & dessins dans le même genre , *par M. Houel.*

Différens morceaux intéressans pour l'Histoire Naturelle , pour celle des Cérémonies Religieuses , &

des Arts, & pour le Costume, sont l'ouvrage de cet Artiste nouvellement agréé. Ils ne se présente pas pour prendre place au premier rang, mais on lui doit la justice d'avoir fait un usage aussi utile qu'agréable du talent qu'il s'est senti. Ne vaut-il pas mieux consulter ses forces & en tirer parti, que de s'exposer au ridicule, en courant une carrière qu'on n'est pas en état de remplir? Toutes les compositions de M. Houel annoncent du goût, de l'intelligence, & de la connoissance de son Art.

198 & 199. Deux Vues de Chantilly.

200. Vue du Château de Bernis, par *M. de Corte*

Ces trois Vues, dont la dernière est prise dans un genre aussi simple que celui des deux premières, est riche, réunissent toutes les qualités qu'on exige dans les Tableaux de ce genre. Fidélité dans la représentation, vérité dans la couleur locale. M. de Corte a ajouté à ces compositions des figures qui les animent très-agréablement; ils sont d'ailleurs très-finis, & on ne peut pas plus soignés. Peut-être apperçoit-on trop qu'ils ont été faits à la chambre noire: quoi qu'il en soit, il est bon qu'il y ait à l'Académie un Peintre de ce genre. Les Tableaux de celui-ci seront toujours vus avec plaisir, & les gens les plus difficiles les regarderont au moins comme d'excellens Portraits.

201. Le Siège de Beauvais, par *M. le Barbier*.

Ce Tableau a de belles parties. On y trouve de la couleur & du mouvement; mais il n'offre aucune entente dans la distribution des lumières, point de plans, point d'effet, & aucune vérité dans le costume.

212. Vue prise dans la forêt de Fontainebleau, par *M. Hue*.

Ce tableau est un superbe paysage. Il rappelle celui de Paul Potter, dont le prix a été porté si haut à deux ventes successives; mais on ne peut reprocher

à l'Auteur d'avoir eu en vûe le faire d'aucun Maître. On sent qu'il a été inspiré par la Nature ; & il est difficile de croire que ce tableau n'ait pas été peint d'après elle. Il est possible de faire mieux , & l'Auteur sans doute le prouvera un jour ; mais il est très-difficile de faire aussi bien. Au reste , les espérances que donne lieu de concevoir M. *Hue* , sont fondées sur l'observation que toutes ses compositions joignent à l'avantage d'offrir une imitation parfaite de la Nature , celui de faire beaucoup d'effet.

215. Vue des environs de Chaillot au clair de la lune.

Cette vue donne encore une idée avantageuse des talens du même Auteur. Entente , accord , dessin , couleur locale , effet , vérité dans le maintien & le costume des personnages mis en action ; ce tableau réunit ces différentes qualités. Si elles ne sont pas portées à leur perfection , elles donnent l'espérance d'y voir arriver l'Artiste , pourvu qu'il continue d'étudier la Nature & de la prendre sur le fait. Mais que deviendra cet Ouvrage avec le temps ? Il est difficile de croire qu'il se soutiendra. Il paroît peint avec effort , & ne l'être point à pleine couleur. Il est d'ailleurs couvert d'un vernis tellement épais , qu'il réfléchit les spectateurs. Je souhaite que ce que j'avance ici soit une méprise. A tout événement , l'Auteur pourra profiter de cette observation , supposé même qu'elle ne soit pas fondée.

On est tenté de croire , en voyant ce tableau , qu'il est digne d'être mis en pendant avec ceux de l'immortel *Vernet* ; mais le tableau voisin , sur lequel les yeux se transportent naturellement , dit au Spectateur qu'il ne faut porter de jugement comparatif qu'en rapprochant les ouvrages de deux Maîtres ; & l'intérêt qu'inspire M. *Hue* invite à faire des vœux pour que cet Artiste réunisse à ce qu'il tient de la Nature , tout ce qu'il y a d'acquit

dans les Ouvrages de M. *Vernet*.

217. Le Gentilhomme Bienfaisant.

218. L'Instruction Villageoise.

219. Le Juge de Village.

220. La Consultation redoutée , par M. de *Bucourt*.

On voit que l'Auteur a recherché, dans ces petites compositions, la manière de l'École Hollandaise. Ces tableaux sont d'une couleur brillante. On y trouve des têtes d'une expression fine & juste. Ils sont agréables ; & ce Peintre peut prétendre une place dans les cabinets de la classe d'Amateurs qui, n'ayant pas les yeux ouverts sur les beautés du grand genre, préfèrent les tableaux de *Ténieres* à ceux de *Raphaël*.

222. Tableau représentant une table garnie d'un tapis de Turquie, sur lequel est placée une tête de marbre, un vase en bronze antique, &c.

223, 224, 225 & 226. Bas-reliefs imitant la terre cuite, le bronze & le marbre blanc.

Ces différens tableaux, de M. *Sauvage*, méritent tous les éloges dûs aux Ouvrages de ce genre, infiniment moins difficiles que tous ceux qui ont pour objet la nature vivante.

311. Bélisaire reconnu par un Soldat qui avoit servi sous lui, au moment qu'une femme lui fait l'aumône, par M. *David*.

Cet Artiste, Agréé depuis l'ouverture du Salon, y a exposé différens morceaux faits pour donner les plus hautes espérances

Le tableau qui représente Bélisaire demandant l'aumône, est une composition noble, simple. Les trois têtes principales, sur-tout celles de Bélisaire & de l'Enfant, sont de la plus noble expression. Le goût de dessin de ce tableau est exquis. Peut-être M. *David* auroit-il pu donner à son Soldat une expression d'étonnement moins triviale. Ce tableau

manque d'ailleurs d'effet & de couleur ; mais ces parties peuvent s'acquérir ; & l'on croit pouvoir assurer que si cet Artiste parvenoit à réunir aux qualités qu'il a reçues de la Nature & de ses efforts, l'entente des effets & le coloris, il tiendrait le premier rang parmi les contemporains, & seroit en état de disputer la palme aux Peintres dont le temps a consacré la mémoire.

312. S. Roch intercédant la Vierge pour la guérison des Pestiférés, *par le même.*

C'est encore un tableau digne de la plus grande attention. Il manque, comme le précédent, d'effet & de couleur ; mais il rassemble des beautés de dessin, d'expression & de disposition particulière de figures, qui assurent à cet Ouvrage une place distinguée parmi les tableaux qui décorent la capitale.

313. Le Portrait de M. le Comte Potocki à cheval, *par le même.*

Un portrait peint par un grand Peintre d'histoire, est bien supérieur aux productions d'un Artiste uniquement dévoué à ce minutieux emploi. Celui-ci respire : le Cavalier & son coursier sont animés. Quelle élégance dans les formes ! quelle correction dans le dessin ! Peintre destiné à l'immortalité, ne vous laissez pas séduire par l'appât du gain ! La gloire vous attend, & les jouissances qu'elle procure sont bien supérieures à celles que l'on obtient avec de l'or. Peut-être reprochera-t-on avec vérité à ce portrait que les linges en sont lourds : c'est la chemise d'un Palfrenier & non celle d'un Prince qu'on a représentée.

314. Les Funérailles de Patrocle, *par le même.*

Cette esquisse, très-avancée, met à portée de juger des talens de l'Auteur pour les grandes compositions. Ce tableau, d'un très-grand détail, est cependant placé si défavorablement qu'il est difficile de le juger.

315. Trois Figures Académiques, dont une représente un S. Jérôme, *par le même.*

Deux Études d'homme, & un S. Jérôme achèvent de donner une idée de la supériorité de M. David, relativement au dessin. Le S. Jérôme a même plus de couleur que les autres tableaux du même Peintre, & est mieux entendu. Mais la partie inférieure de son corps offre de justes sujets de critique.

S C U L P T U R E S .

N°. 227. Blaise Pascal.

Ce morceau, de M. Pajou, est digne de la réputation de l'Auteur. La tête de cette statue est bien celle d'un penseur profond. On est aisément disposé à croire qu'elle ressemble parfaitement. Le caractère en est austère, & il n'est pas difficile de croire à la sévérité des principes de ce Philosophe. Le corps n'est pas aussi heureux ; il paroît manquer de noblesse, ou plutôt de cette élégance de formes qu'un Artiste ne doit jamais perdre de vue, quelque sujet qu'il traite.

239. Vulcain présentant les armes qu'il a forgées.

Ce morceau est d'une composition simple, supérieurement dessiné, & d'une très-belle exécution. Ne pourroit-on pas cependant reprocher à M. Bridan, de n'avoir pas choisi une nature assez forte pour caractériser Vulcain ? Et sa figure n'est-elle pas plutôt celle d'un Faune que d'un Forgeron ? Quoi qu'il en soit, ce morceau est digne d'une grande attention.

240. Le Duc de Montausier, Gouverneur des Enfans de France sous Louis XIV, *par M. de Mouchy.*

La composition en est simple, & le costume bien entendu, mais la tête n'est pas assez noble ; elle manque d'ailleurs de caractère. Ces défauts sont faciles à réparer, en conservant même la ressemblance.

Sans n°. le Silence, figure de grandeur naturelle, *par le même.*

Cette figure est de la plus grande beauté. L'extrême vérité de toutes ses parties a fait croire qu'elle étoit moulée sur nature. Ce reproche est-il fondé? En le supposant même, il y a encore bien du mérite à composer un ensemble tel que celui de cette figure.

242. Le modèle en plâtre du Couronnement de la principale entrée de S. Barthélemy, représentant la Foi & la Charité, *par M. Berruer.*

Cette composition est pleine de chaleur & de toutes les graces dont un pareil sujet est susceptible. La Foi est bien ardente, l'enfant qui joint les mains bien pénétré d'un respect naïf; le caractère de la Charité est noble & tendre.

251. Le Maréchal de Tourville.

M. Houdon a choisi l'instant où son Héros se détermine à combattre à la Hogue, quoique les Anglois eussent 86 Vaisseaux, & que son Armée ne fût que de 50.

Tout annonce l'homme de génie dans ce morceau. La figure du Maréchal est noble, & son maintien est grand sans affectation. L'élément sur lequel est placée la scène se devine au désordre qui règne dans les ajustemens de son Personnage. Les détails en sont soignés, & l'on ne s'apperçoit pas du désavantage du costume que l'Artiste a eu à rendre. Jusqu'à présent cette Collection des grands Hommes de la Nation a été traitée avec beaucoup de succès.

252. Voltaire, *par le même.*

Si l'on trouvoit dans les ruines de la Grèce & de Rome la statue destinée à transmettre à la postérité l'homme qu'on peut comparer à tous les Écrivains, & auquel on n'en peut comparer aucun, Voltaire, on admireroit la correction & l'élégance de

cet Ouvrage , & l'on défieroit les Artistes modernes de produire rien d'aussi parfait. Cette figure est l'ouvrage d'un Sculpteur vivant On lui reproche d'avoir métamorphosé le Poëte François en Sénateur Romain , & l'on a raison ; mais il faut en convenir , il auroit fallu sacrifier de grandes beautés à la satisfaction d'être vrai.

268. Figure d'Érigone , de deux pieds de proportion.

269. Tête de Vestale , de grandeur naturelle.

Ces deux Ouvrages donnent une idée avantageuse des talens de M. Julien.

Les bornes de cet Ouvrage ne nous permettent pas de faire mention de plusieurs morceaux de Sculpture dignes d'éloge.

G R A V U R E S E T D E S S I N S .

On doit des éloges aux différens Graveurs dont les Ouvrages sont exposés cette année.

On distingue les Dessins de M. Cochin ; mais la multitude de ceux de M. Moreau , leur supériorité & l'esprit dont ils sont pleins donnent à cet Artiste une distinction très-méritée. L'arrivée de J. J. Rousseau aux Champs Élysées est sur-tout une composition pleine d'esprit , de vérité & de charmes.



S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LE Vendredi 21 Septembre, on a représenté, pour la première fois, *l'Inconnue Persécutée*, Comédie-Opéra en trois Actes, parodie sur la Musique d'Anfossi.

Il n'est peut-être pas, pour un Homme de Lettres, de travail plus ingrat que celui qui lui fait une loi d'assujétir ses idées à des intentions données d'avance par un Musicien, & de mesurer le rythme de ses vers au plus ou moins d'étendue des phrases musicales qui composent les morceaux qu'il veut parodier. Plusieurs raisons devroient, à notre avis, dégouter absolument de la manie de transporter, d'une langue dans une autre, les œuvres de musique déjà connues, & qui jouissent d'une certaine réputation.

1°. Avec quelque intelligence que l'on achève une imitation de cette nature, il n'en résulte aucun avantage, aucune récompense pour l'amour-propre Littéraire de l'imitateur. 2°. Les sacrifices qu'impose cette espèce de travail, ne sont comptés pour rien aux yeux des Spectateurs; & si le succès de la parodie n'a pas répondu à leur attente, ils jugent l'Ouvrage qu'on leur présente, comme ils jugeroient une production faite

sans aucune entrave, & dans toute la liberté de l'imagination. 3^e. Chaque langue a son génie, sa prosodie & ses finesses. C'est sur ces trois objets que se règle un habile Musicien quand il travaille pour la voix, & l'on doit sentir que, dans ce cas, rien n'est plus difficile que de saisir les nuances propres à un idiôme, & de les reporter dans un autre avec toute leur pureté. Nous proposons ces réflexions à tous les Écrivains qui pourront se sentir entraînés par le desir de faire connoître les compositions des Maîtres Italiens, en faisant passer sur nos Théâtres leurs Opéra bouffons traduits ou imités en tout ou en partie. On a sans doute des exemples de succès obtenus par de telles imitations; mais on a dû remarquer qu'ils n'ont pas été en grand nombre, & que plus les lumières se sont étendues, plus on a connu en France la musique Italienne, & moins il a été facile d'en obtenir. Il faut observer encore que s'il est un Théâtre sur lequel on puisse porter cette sorte d'Ouvrages d'une manière un peu avantageuse, c'est le Théâtre Italien: parce qu'avec une intrigue agréable, & à l'aide d'un Dialogue que l'Auteur est le maître de raccourcir ou d'étendre suivant ses besoins, un air trouve la place qui lui convient, & produit l'effet qu'on en doit attendre. La Scène Lyrique ne présente pas les mêmes facilités; l'accord qui doit exister entre toutes les parties d'un Drame, la distribution bien entendue qu'il faut faire des

différens objets qui le composent, les proportions à établir entre les morceaux de chant, de récitatif & de danse, tout cela multiplie les obstacles, & force les imitateurs ou à devenir obscurs à force de resserter leur marche, ou à devenir ennuyeux à force de l'étendre.

D'après ces observations, on peut croire que nous sommes très-disposés à traiter les Auteurs de l'*Inconnue Persécutée* avec l'indulgence qu'ils ont demandée dans leur Préface & dans des Lettres imprimées. Nous laissons à d'autres le plaisir indécent de multiplier les sarcasmes & les mauvaises plaisanteries sur un Ouvrage uniquement fait pour donner au Public la connoissance d'une des plus agréables compositions d'Anfossi, & nous réserverons notre sévérité pour les occasions où elle sera vraiment nécessaire. Voici la Fable de l'*Inconnue*.

Laurette, épouse de Florival, fils aimé du Baron, s'est introduite dans le château de son beau-père sans se faire connoître, & dans l'unique intention de lui inspirer de l'estime. Devenue la brû du Baron, sans son consentement, elle a causé la disgrâce de son mari; & son intention est de réparer, s'il est possible, le mal qu'elle a fait. Elle est assez malheureuse pour inspirer de l'amour, non-seulement au Baron, mais encore au Chevalier, son beau frère, & à Fabrice, Valet du Chevalier. Laurette fuit auprès de Florival qui, sous le nom de Ger-

mon, demeure dans une chaumière, que le Baron lui a permis d'habiter, à la prière de Laurette. Pour comble d'infortune, son mari la croit infidelle, parce qu'il sait qu'elle a inspiré de l'amour à Fabrice; mais elle parvient à se justifier. A peine a-t-on appris le lieu de sa retraite, qu'elle est poursuivie par tous les gens du château; on va enfoncer la chaumière, la porte s'ouvre, le Baron reconnoît son fils & Laurette; il recule de surprise; les deux époux & leurs enfans se précipitent à ses genoux & obtiennent leur pardon.

La musique de cet Ouvrage est remplie de traits excellens; les motifs annoncent un Maître; mais les intentions du Compositeur n'ont pas toujours été assez habilement saisies par le Poète, & ne produisent pas tout l'effet dont elles sont susceptibles. Le *finale* du second Acte présente beaucoup de variété, d'agrément & d'expression. Pour en bien juger, il faut consulter la partition d'Anfossi; car vu dans l'Ouvrage françois, ce morceau peut être comparé à la gravure foible d'un fort bon tableau.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

RÉFLEXIONS générales sur l'Isle Minorque, sur son climat, sur la manière de vivre de ses habitans, & sur les maladies qui y règnent, par M. Claude-François Passerat de la Chapelle, Conseiller du Roi, Médecin ci-devant de l'Armée de France dans cette Isle, Associé-Correspondant de la Société

Royale des Sciences de Montpellier, 1 Vol. in-12, Prix, 2 liv. 10 sols relié. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, hôtel de Cluny, rue des Mathurins.

Observations Medico-Chimiques sur le Cancer, par M. Martinet, Curé de Soulaïnes, Volume in-8°. A Paris, chez Didot le jeune, Imprimeur de Monsieur.

Richard III, Parodie de Richard III, en Vaudevilles, représentée par les Comédiens Italiens en 1781, in-8°. Prix, 1 livre 4 sols. A Paris, chez Brunet, Libraire, rue Mauconseil.

Le Droit de Main-morte aboli dans les Domaines du Roi, Poëme, par M. de Maison-Neuve, in-8°. A Paris, chez Esprit, Libraire, au Palais Royal.

Les Giboulées de l'Hiver, par M. M., in-8°. Prix, 1 liv. 10 sols. A Paris, chez Guillot, Libraire, rue de la Harpe. — On trouve à la même adresse *les Fruits de l'Automne*, par le même Auteur.

Discours en vers sur l'Abolition de la Servitude dans les Domaines du Roi, par M. Gudin de la Brenellerie, in-8°. A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire, rue Christine.

Les Maris corrigés, Comédie en trois Actes & en prose, représentée par les Comédiens Italiens en 1781, in-8°. Prix, 1 liv. 10 sols. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques.

Volume XIII de l'Histoire Universelle, traitée de l'Anglois, contenant l'Histoire des Indiens, des Chinois, des Espagnols, des Gaulois, & deux Dissertations sur la manière dont l'Amérique a été peuplée, & sur l'indépendance des Arabes, in-8°. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire,

rue des Mathurins. Les Personnes qui n'ont pas encore renouvelé leurs souscriptions pour les Tomes suivans, sont priées de le faire incessamment, afin de recevoir le trente-unième Volume dans le courant de ce mois.

Éléments de Mathématiques à l'usage des Écoles de Philosophie du Collège Royal de Toulouse, par M. l'Abbé Martin, Volume in-8°. A Toulouse, chez Robert, Imprimeur-Libraire; & à Paris, chez Laporte, Libraire, rue des Noyers.

Fables nouvelles, avec un Essai de Traduction en vers françois de quelques Élégies de Tibulle, par M. de Saint-Marcel, Volume in-8°. Prix, 2 liv. broché. A Paris, chez Nyon l'ainé, Libraire, rue du Jardinot. — On trouve à la même adresse, 1°. *les Pommes de terre considérées relativement à la santé & à l'économie*, par M. Parmentier, Volume in-12. Prix, 1 liv. 10 sols; 2°. *Analyse chronologique de l'Histoire Universelle*, par M. Philippe de Pretot, Volume in-12. Prix, 2 liv. 3°. *Essai sur les Langues en général, & sur la Langue Française en particulier*, par M. Sablier, Volume in-8°. Prix, 2 liv.

Récréations Physiques & Chimiques traduites de l'Allemand de Model, avec des Observations & des Additions, 2 Vol. in-8°. — *Expériences & Observations relatives à l'analyse des blés & des farines*, Volume in-8°. — *Dissertations Physiques & Chimiques*, par M. de Machy. — *Exposition raisonnée des différentes méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes, précédée de l'examen des préservatifs*, par M. Horne, Docteur en Médecine, Volume in-8°. Prix, 5 liv. relié. A Paris, chez Nyon l'ainé, Libraire, rue du Jardinot; & Barrois l'ainé, Libraire, quai des Augustins

La Nature considérée sous ses différens aspects, par M. Buc'hoz, Médecin de Monsieur, in-12, Tome III. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, & Saugrain, Libraire, quai des Augustins.

Traité de l'Apoplexie & de la Paralyse, mis à la portée de tout le monde, par M. Ponsart, Docteur en Médecine, Volume in-12. Prix, 2 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue de l'Éperon, à l'hôtel d'Orfort.

Lettres de M. William Coxe à M. W. Metmoth, sur l'état politique, civil & naturel de la Suisse, traduites de l'Anglois, & augmentées des Observations faites dans le même pays par le Traducteur, Volume in-8°, seconde Partie. A Paris, chez Melin, Libraire, rue S. Jacques.

Faute à corriger dans le Mercure du 22 Sept.

Page 191, article de Musique, *Duos par Prot Chamin*, lisez: par Prot, Musicien de la Comédie Françoisse.

T A B L E.

<i>LE Curé & le Loup, Fable,</i>	1	triche,	13
<i>Enigme & Logogryphe,</i>	3	<i>Exposition des Ouvrages de</i>	
<i>Le Monde, quinzisième Nuit</i>	5	<i>Peinture, &c. au Sallon du</i>	
<i>d'Young,</i>	6	<i>Louvre, 1781,</i>	16
<i>Oraison Funèbre de l'Impératrice Marie-Thérèse d'Autriche</i>		<i>Académie Royale de Musiq.</i>	142
		<i>Annonces Littéraires,</i>	45

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 6 Octobre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 5 Octobre. 1781. DE SANCY

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 13 OCTOBRE 1781.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ROMANCE faite à Ermenonville sur le
Tombeau de J. Jacques Rousseau.

AIR : d'Alix & Alexis.

VOIEZ donc le séjour paisible

Où des mortels

Le plus tendre & le plus sensible

A des autels !

C'est ici qu'un Sage repose

Tranquillement ;

Ah ! parons au moins d'une rose

Son monument.

APPROCHEZ, Mères désolées

De ce tombeau ;

N°. 41, 13 Octobre 1781.

C

Pour vous , de tous les mausolées

C'est le plus beau.

J. Jacques vous apprit l'usage

De vos pouvoirs ,

Et vous fit aimer davantage

Tous vos devoirs.

C'EST ici que dans le silence ,

Sa plume en main ,

Il agrandissoit la science

De cœur humain.

Plus loin , voyez-vous ces bocages

Sombres & verts ?

Il s'y déroboit aux hommages

De l'Univers.

AUTOUR de cet asyle sombre ,

En ces momens ,

Ne croit-on pas voir erter l'ombre

De deux amans ?

Noble Saint-Preux , simple Julie ,

Noms adorés ,

Quelle douce mélancolie

Vous m'inspirez !

SUR cette tombe solitaire

Coulez mes pleurs !

Hélas ! il n'est plus sur la terre

L'ami des mortels.

Vous, qui n'aimez que l'imposture,

Fuyez ces lieux ;

Le sentiment & la nature

Furent ses Dieux.

(Par M^{de} la Comtesse de B....)

OBSERVATIONS sur l'Ivoire & les Dents fossiles d'Eléphans, en reponse aux Objections de M. Robert de Paul de Lamanon, inserées au Journal de Physique du mois de Mai 1781, par M. Baudon.

J'AI long-temps étudié l'Histoire des Quadrupèdes, habitans des climats chauds & glacés, & je me prépare à publier leur description ; j'ai examiné d'une manière spéciale les fossiles qu'on a découverts de ces différens animaux. Les éléphans, leur ivoire & leurs dents trouvés dans les quatre parties du Monde, ont sur-tout fixé mon attention.

J'ai cru, comme nos Devanciers en Histoire Naturelle, que cet ivoire & ces dents étoient des restes d'éléphans : j'ai été & je suis persuadé encore que l'ébur fossile des Anciens & des Modernes a appartenu à des éléphans, & j'ai admiré le parti que M. de Buffon a tiré de ces ossemens fossiles, & la place qu'il leur a donnée dans *les Époques de la Nature*.

J'ai pour moi le sentiment des plus célèbres Naturalistes. Cependant M. de Robert de Paul de Lamanon vient, dans le Journal de Physique (Cahier du mois de Mai 1781) de présenter des argumens & un nouveau système sur ces ossemens ; je crois devoir, pour éclaircir cette grande question, répon-

C ij

dire à toutes les remarques qu'il a faites ; je vais le suivre pas à pas , & rapporter les propres objections tirées mot à mot de sa Dissertation , à chacune desquelles je me permettrai une réplique ou des remarques.

OBJECTION. « Je remarquerai, dit M. Robert de Paul de Lamanon, *que si on trouve une infinité de ces dépouilles, (d'éléphans) comme le dit M. Pallas, il est impossible qu'elles aient appartenu à des éléphans, page 399.* »

REMARQUE. Si je critiquois en Grammairien, je répondrois que *si l'on trouve une infinité de dépouilles d'éléphans en Sibérie,* il est impossible qu'elles n'aient pas appartenu à des éléphans. M. Robert de Paul de Lamanon veut dire sans doute qu'il est impossible que les éléphans dont on a cru trouver les dépouilles, aient vécu en Sibérie ; car il dit : « *La population d'un animal est relative à ce qu'il trouve pour sa subsistance ; plus l'individu con-* » *somme, moins l'espèce est abondante ; les éléphans* » *ne peuvent donc qu'être rares dans les pays qu'ils* » *habitent, puisqu'il faut à chacun d'eux plus de* » *cent cinquante livres d'herbe par jour, & qu'ils* » *en détruisent avec leurs pieds plus encore qu'ils* » *n'en mangent. Jamais une aussi grande quan-* » *tité qu'on en suppose n'auroit pu vivre en Sibé-* » *rie, page 399.* » J'accorde volontiers au Critique que tous les éléphans dont on trouve les ossemens n'ont pu vivre ensemble en Sibérie. Tous les François qui ont existé depuis Clovis jusqu'à ce jour, (pardonnez-moi la comparaison) ne pourroient vivre cette année du produit de nos terres ; le Critique n'attaque ici aucun Naturaliste, car personne n'a écrit que tous les éléphans aient vécu ensemble. Si M. Robert de Paul de Lamanon avoit distingué l'espèce entière des individus vivans ensemble, il n'eût pas proposé une telle objection. Il y a une

bien grande différence entre tous les chiens vivants en 1781, & les chiens qui ont vécu depuis que l'espèce existe. Cette objection est si petite, qu'elle ne mérite pas d'attention.

OBJECTION. « Dans le règne animal (dit le Critique) ce ne sont pas les dents ni quelques autres parties du squelette qui peuvent nous faire distinguer les espèces ; car chaque espèce n'a pas une forme de dent qui lui appartienne exclusivement. »

RÉPONSE. L'Auteur, pour parler ainsi, auroit dû attendre la publication d'un nouveau système sur les animaux classifiés par l'instrument dont ils se servent en mangeant. Ce système, plus raisonnable que celui établi sur les griffes, les pattes & les cornes, est fondé sur des observations faites sur plus de mille dents, tant canines que mâchoières, & sur plus de cent mâchoires actuellement ramassées à grands frais ; on verra le règne animal classé selon cette méthode nouvelle ; mais quand même le Public ne recevrait pas encore cet Ouvrage, on connoît les dents crochues des animaux carnassiers, la forme des défenses des sangliers, les dents mobiles de la vipère : ces dents sont tantôt recourbées en arc, triangulaires, plates, oblongues, rondes, à rainures, quadrées, &c. &c. Il est fort singulier & fort extraordinaire que le Critique, voulant attaquer la ressemblance des dents fossiles d'éléphants, nous dise que le chien & le chat ont des dents semblables ; il falloit, pour avoir raison dans son système, présenter un animal qui eût des dents parfaitement semblables à celles fossiles des éléphants. N'est-il pas avéré que, jusqu'à présent, on ne s'est jamais trompé sur cet objet ? Le Tabletier, le Marchand d'ivoire, le Tourneur le plus idiot, disent en voyant une dent fossile d'éléphant ; voilà de l'ivoire : & dans l'usage commun de la vie, on distingue assez aisément l'ivoire

d'éléphant, soit fossile ou non, des autres substances fossiles animales, qu'on distingue l'argent de l'étain. Il faut donc, pour détruire les observations des plus illustres Naturalistes, présenter un animal dont les défenses soient parfaitement analogues à celles des éléphants, & alors même j'aurai autant de raison de dire que ces ossemens fossiles sont d'un éléphant, que le Critique en auroit de dire qu'ils sont d'un autre animal; mais quel animal a des défenses d'ivoire semblables?

OBJECTION. « *Les défenses de Canada n'étoient*
 » *accompagnées* (continue l'Auteur, d'après M. Col-
 » linson) *d'aucune dent molaire ni machelière d'é-*
 » *léphant.... Pourquoi les éléphants auront-ils dé-*
 » *posé leurs défenses à côté des os d'un autre ani-*
 » *mal?* page 400. »

REMARQUE. Pourquoi? Voilà une objection remarquable. De la même manière que le terroir de Paris renferme des ossemens de chevaux, d'ânes & de chiens, &c.

A cette objection je présente une observation avouée par une des Académies les plus célèbres de l'Europe. On a trouvé un squelette éléphantin entier en Thuringe; une partie fut envoyée à la Société Royale de Londres, qui examina ces restes d'éléphants avec soin, & ordonna qu'ils fussent déposés dans un lieu de sûreté. Voyez le Mémoire de l'Académie des Sciences de Paris, 1727:-

OBJECTION « *Ne vaut-il pas mieux croire*
 » *que tous ces os appartenent au même animal,*
 » *QUI AVOIT LES DÉFENSES D'ÉLÉPHANT*
 » *AVEC DES DENTS MOLAIRES D'UN AUTRE*
 » *ANIMAL?* »

RÉPONSE. Il faut être bien hardi de créer un animal afin de répondre à une objection, & de s'essayer à prouver que les dents d'éléphant n'appartiennent point à un éléphant. Que le Critique prouve

donc cette singulière idée, & priez-le de ne pas oublier qu'il avoue ici qu'il existe en Sibérie des défenses semblables à celles des éléphants.

OBJECTION « *Les ossemens qu'on trouve ensevelis dans la terre ne peuvent être attribués à des éléphants... Les défenses trouvées en Sibérie ont une courbure plus considérable, & de plus une double courbure que n'ont pas celles d'éléphant,* » page 402. »

REMARQUE. 1°. Si l'Auteur vouloit avouer qu'il existe au Cabinet du Roi de l'ivoire fossile exactement analogue, il diroit vrai.

2°. Nous ferons répondre au Critique le Critique lui-même ; il avoue, quelques phrases plus haut, que ces défenses sont semblables à celles d'un éléphant. Quand on attaque une vérité, on s'expose à se contredire dans la même page. Voyez les paroles de l'Auteur dans l'objection précédente.

OBJECTION « *L'ivoire fossile des environs de Rome, qui est au Cabinet du Roi, semblable, par la forme & la grosseur, à un tronc d'arbre, ne peut être pris pour une dent d'éléphant ; il n'en a point du tout la courbure.* »

REMARQUE. Personne n'a écrit que ce tronc fût la défense ni la dent d'un éléphant, & l'Auteur attaque, comme ci-dessus, des systèmes qui n'existent pas ; il trouve la différence qu'il y a de ce tronc à une défense d'éléphant, & il passe sous silence l'analogie parfaite qui existe entre ces défenses fossiles & l'ivoire de l'éléphant qui est à côté du tronc ; on y admire l'ivoire fossile coupé à deux battans ; on y voit l'organisation parfaitement semblable. Ici le Critique n'attaque point la science ni en galant homme ni en Critique honnête ; dans un pareil objet il ne faut cacher ni le pour ni le contre ; car on s'expose à trouver des Naturalistes qui pré-

fontent les faits qu'on passe sous silence, parce qu'ils sont embarrassans.

OBJECTION. « Il existe sans doute beaucoup
 » d'animaux que nous ne connoissons pas ; il est
 » même très-probable que les montagnes de la Sibérie
 » & du Canada en contiennent DONT NOUS
 » N'AVONS AUCUNE IDÉE, page 400. Les mon-
 » tagnes qui sont à l'Est de la Sibérie SONT SI
 » PEU CONNUES, qu'elles peuvent bien contenir au
 » milieu de leurs profondes vallées des animaux
 » qui n'ont jamais été décrits ; dans cette hypothèse
 » il ne faudroit pas chercher d'autre origine aux
 » grands ossemens qu'on rencontre en Sibérie, dans
 » les environs des grandes rivières, page 401. »

REMARQUE. Ici l'Auteur observe, 1°. que les montagnes de la Sibérie sont peu connues ; 2°. qu'il existe en Canada & en Sibérie des animaux dont nous n'avons aucune idée ; cependant le Critique raisonne en maître expérimenté sur les animaux & sur les lieux peu connus, dit-il, & dont nous n'avons aucune idée. Le Critique ne connoît ni le système qu'il attaque ni celui qu'il veut édifier. Dans cette objection il donne à ces restes fossiles une origine terrestre, & trois pages après il dit, en terminant son Mémoire, que lorsque les lacs ont formé l'Océan, des espèces d'animaux ont péri, & leurs dépouilles sont, dit-il, à présent dans des marais, fonds d'anciens lacs : de-là les ossemens fossiles de Hongrie, du Canada. L'embarras de l'Auteur se manifeste par ses contradictions & ses incertitudes sur les ossemens, qui sont tantôt des dépôts lacustres, tantôt des habitans dont nous n'avons aucune idée, de profondes vallées inconnues.

OBJECTION. « M. Pallas a trouvé, dit l'Au-
 » teur, en Sibérie un rhinocéros avec sa peau en-
 » tière, ses tendons, ses ligamens, ses cartilages ;
 » mais cet animal a été probablement amené de la

« Chine, où les rhinocéros sont très-communs, ou
 « par les Tartares, ou du temps de Genghiskan,
 « page 406. »

REMARQUE. Lorsqu'on voulut ridiculiser la découverte des coquilles sur les hautes montagnes, on dit que des pèlerins les y avoient portées. M. Robert de Paul de Lamanon sait que les Tartares ont guerroyé du Midi au Nord, & il nous dit qu'ils ont conduit en se battrant ces animaux en Sibérie ; & pourquoi n'en pas dire autant des éléphants ?

Il étoit réservé à l'illustre & immortel Buffon d'assigner la cause de la propagation des rhinocéros & des éléphants dans les climats du Nord. Il a prouvé que tous ces animaux y ont vécu & ont disparu à cause du changement du climat de chaud en glacé, & par l'action du feu central. Ce célèbre Naturaliste a expliqué un fait avéré par les Marfigli, la Condamine, Sloane, les Auteurs de l'Encyclopédie, MM. de la Tourette, Pallas, &c. & par tous les Anciens qui ont connu l'ébur fassile. Le Critique ne cite aucun de leurs Ouvrages, excepté M. Collinson, célèbre Voyageur, mais peu expérimenté en Histoire Naturelle, & il n'en parle que parce qu'il croit y trouver une espèce d'appui de son système.

OBJECTION. « Aucun fait constaté ne nous
 « prouve qu'il y ait des espèces d'animaux terrestres
 « qui se soient perdues. »

RÉPONSE. Aucun fait constaté ne nous prouve que toutes les espèces d'animaux terrestres se soient conservées.

OBJECTION. « Nous avons mille preuves que
 « des espèces aquatiques ont péri. »

RÉPONSE. Donnez-en une. Les espèces, pour avoir changé de climat, ont-elles péri ? Connoissez-vous le fond de la mer ?

OBJECTION. « S'il y a une plus grande quan-

» tité de ces grands ossemens dans le Nord, c'est
 » parce que les grandes espèces de poissons pré-
 » fèrent les climats les plus froids. »

REMARQUE. Il y a en Sibérie, dans les animaux aëriens, des espèces de toute grosseur, principalement des insectes. Voyez les Voyages de l'Abbé Chappe. Il y a aussi des poissons de toute grosseur, depuis la balcine jusqu'au yokou.

OBJECTION. « Les dépouilles des animaux aqua-
 » tiques, la formation des vallées, le creusement
 » des rivières, l'écoulement des lacs primitifs ne
 » sont pas, comme on voit, des hypothèses faites
 » dans le cabinet, mais le résultat d'un grand
 » nombre d'observations, & le fruit de dix-huit
 » cent lieues faites en me promenant. »

OBSERVATIONS Des creusemens de rivières, des lacs primitifs, des origines lacustres : voilà bien réellement de grands mots très-sonores & de grandes vûes, telles que l'animal à la dent d'éléphant dont on n'a aucune idée, & aux mâchelières d'un autre animal inconnu, tantôt habitant les vallées peu connues du Canada ou de la Sibérie, & tantôt d'origine lacustre ; tout cela est le fruit de dix huit cent lieues faites en se promenant.

OBJECTION. « Dans mon hypothèse je n'ai
 » pas besoin de mouvoir le globe, de soulever la
 » mer, de recourir aux comètes »

RÉPONSE. 1°. Le globe se meut ; 2°. aucun Auteur estimé & connu n'a soulevé la mer pour expliquer l'existence des éléphants & des rhinocéros en Sibérie.

OBJECTION. « La plupart des Russes pensent
 » que ces ossemens ont appartenu à un animal qu'ils
 » appellent МАММУТН. »

REMARQUE. Aucun Russe ne le croit ; car on ne doit pas appeler une croyance nationale, en fait de Science, la superstition du petit peuple. Si M.

Robert de Paul de Lamanon connoissoit les observations qu'il attaque & l'histoire des découvertes de l'ivoire fossile, il sauroit que s'il existe des Idolâtres qui croient à un *mammuth*, les Anciens, c'est-à-dire, les Pères de famille civilisés & les Savans, croient que ce sont des restes d'éléphans. Avant le déluge, disent ils, *le pays étoit plus chaud, & les éléphans ayant été noyés par ce déluge, ils se trouvent enterrés dans le limon* Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences, 1727.

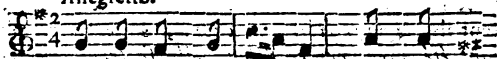
OBJECTION. « Ne se pourroit-il pas cependant » qu'on eût rencontré réellement un animal in- » connu d'une taille énorme, & que cette tradition » GÉNÉRALE en Russie, ne fût pas dépourvue de » fondement ? »

RÉPONSE. Encore des *mammuths*. Je ne répondrai rien à un Critique qui s'élève contre M. Pallas & contre les plus célèbres Naturalistes, pour soutenir une superstition populaire de Russie; qui affecte de dire que la tradition GÉNÉRALE en Sibérie est d'admettre des *mammuths*, ce qui est faux; car une superstition n'est pas toujours une tradition; & encore fût-ce une tradition, elle n'est pas générale.

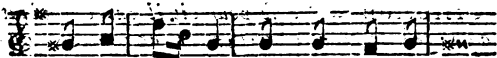
Telle est ma réponse aux objections élevées contre les plus célèbres Naturalistes par M. Robert de Paul de Lamanon. Ce n'est que l'amour de la vérité qui m'a fait défendre les grands Hommes qu'il attaque. Quand on veut s'aviser de leur faire la leçon, il faut au moins avoir fait ses cours de logique & de physique; autrement on se place dans le nombre des personnes qui n'ayant aucune réputation à perdre ni à compromettre en fait de Sciences, s'élèvent contre les grands Écrivains de la Nation pour s'en créer une bien ou mal acquise.

AIR de l'Inconnue Persécutée, chanté par
Mlle AUDINOT.

Allegretto.



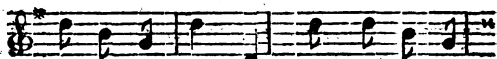
GEN-TIL-LES Fil-let-tes, Crai-gnez



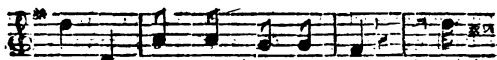
les fleu-ret-tes, Crai-gnez les ar-



deurs Des A-mans trom-peurs. Gen-



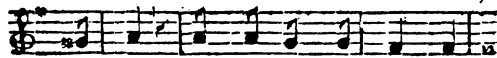
til-les Fil-let-tes, Crai-gnez les fleu-



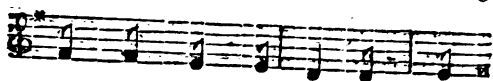
ret-tes, Crai-gnez les ar-deurs Des



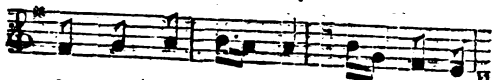
A-mans trom-peurs, des A-mans



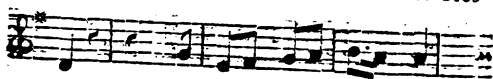
trom-peurs. Ils ont un air ten-dre,



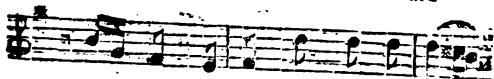
C'est pour vous sur-pren-dre ; Mais



fa-chez dé-fen-dre Vos foi-bles



cœurs. Loin de vous ren-dre



A leurs ar-deurs, fa-chez dé-fen-



dre vos foi-bles cœurs, sachez dé-



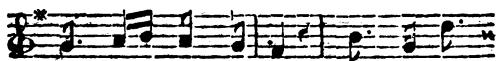
fen-dre vos foi-bles cœurs. Gen-



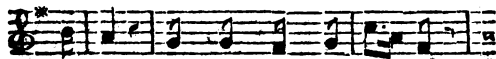
til-les Fil-let-tes, Crai-nez les



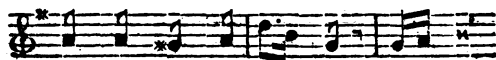
Heu-ret-tes, Craignez les ar-deurs



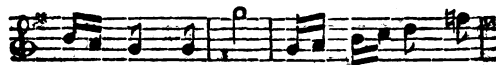
Des A- mans trompeurs, des A-mans



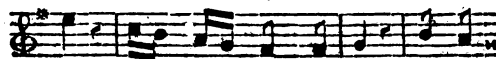
trompeurs, Gen- til - les Fil- let - res ,



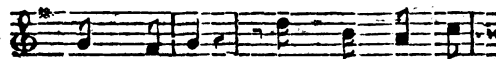
Crai- gnez les fleu - ret - res , Crai-



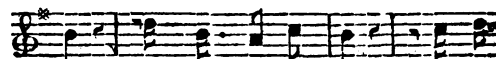
gnez les ar- deurs Des A-mans trom-



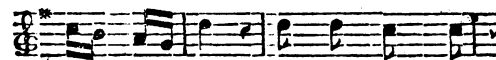
peurs, Crai- gnez les ar- deurs Des A-



mans trompeurs, Crai- gnez les ar-



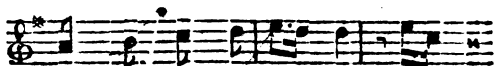
deurs , Crai- gnez les dou - ceurs Des A-



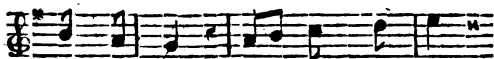
mans trompeurs ; Ils ont un air



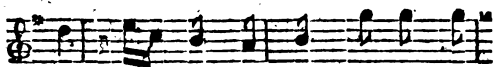
ten- dre , C'est pour vous sur- pren- dre ;



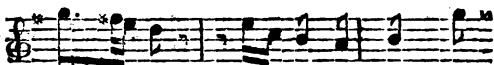
Mais fa - chez dé - fen - dre Vos



foi - bles cœurs ; Loin de vous ren-



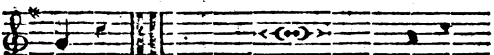
dre A leurs dou- ceurs , Sa-chez dé-



fen - dre Vos foi- bles cœurs ; Sa-



chez dé- fen- dre Vos foi- bles



cœurs.

(Paroles de M. du Rozoy , Musique del
Signor Anfossi.)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Almanach des Muses* ; celui du Logogryphe est *Pistolet* , dans lequel se trouve *Pistole*.

É N I G M E.

LES piés posés sur une table ,
J'ai le corps plat , mais le dos rond ;
Et de mon poste , où je suis stable ,
J'entends souvent grand carrillon ,
Que dessus moi quatre donzelles ,
Que leur amant ne peut lasser ,
Ne font (les drôles de femelles !)
Que lorsqu'il veut les caresser.

(Par M. Lagache fils , à G.)

L O G O G R Y P H E.

JE tiens ma place dans l'Histoire ,
Où souvent on me cite en attestant la gloire ;
Et je fais même encore , en vingt endroits divers ,
Faire éclore par fois de bons & méchans vers ,
Et signaler une victoire.
De doctes cabinets , de riches pavillons
Sont embellis par ma présence.

Tu me verras, Lecteur, annoncer la science

Ou la fastueuse opulence,

Et figurer parmi les papillons,

L'or, les tableaux, le marbre & les paillons;

Quelquefois humblement perdue,

Errer & servir dans la rue

De sauve-garde à des haillons.

J'en ai trop dit; mais ce trop, je suppose,

Ne suffit pas, & je me décompose.

Mes huit pieds combinés s'offriront, sans effort,

Ce dont n'a pas besoin quiconque est assez fort;

Ce qui dans nous brave la mort;

Un hôte des forêts que le Chasseur attaque;

Cette belle avec qui Jupiter engendra

Deux habitans au Zodiaque,

Et deux Héros à l'Opéra;

Un être rare à Paris, en Province,

Chez le Bourgeois & sur-tout chez le Prince;

Un instrument utile au Serrurier;

A qui voyage un nombre familier;

Un mot qui doit à cinq cent le réduire

Si tu le places devant lui;

Deux pronoms personnels; ce qui n'est aujourd'hui

Qu'une Province & qui fut un Empire,

Pays que Nadir usurpa;

Pour la coquette une injure cruelle;

Le mont qui vit donner la pomme à la plus belle,

Où caché, dit on, par Cybèle,

Le fils du vieux Saturne à ses dents échappa;

Un mois de la saison fleurie ;

Celle qu'une supercherie

Mit dans le lit d'un des fils d'Isaac ;

Deux notes de musique ; un meuble de triètrac.

Taisons-nous : je m'oublie , & ton ennui m'accuse ;

Mon défaut cependant n'est pas d'être diffuse.

(Par M. Pat.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

TABLEAU Historique des quatre Grands Hommes exposés au Sallon du Louvre, par M. Tur in fils. A Bouillon , & se trouve à Paris, chez Monory , Libraire , rue de l'ancienne Comédie Française. Vol. in.

DEPUIS une vingtaine d'années , les Lettres & les Arts font en France tout ce que la Constitution d'une Monarchie leur permet pour honorer les grands Hommes. Les hommages que nous leur rendons , il est vrai , ne sont relevés par aucune cérémonie véritablement publique & nationale. Nulle solennité dans la manière dont on écoute leur gloire , nulle inauguration de leurs images ; toutes les grandeurs ne disparaissent pas devant la vertu & le génie ; ils ne règnent pas même dans ce jour de la

reconnoissance & de l'admiration. Cependant, dans cette absence de tout appareil, dans ce silence de la voix publique, dans cette majesté si affoiblie de la gloire, c'est toujours la justice qui couronne le mérite, c'est la postérité qui s'élève & qui déclare ce qui a été utile, ce qui a été beau, ce qui a été grand. L'Académie Française a la gloire d'avoir décerné la première, aux grands Hommes de la Nation, un hommage digne d'eux. Cet exemple n'a pas été stérile. On a bientôt proposé aux Arts les mêmes objets que l'éloquence avoit choisis.

L'institution des statues est bien plus récente encore que celle des éloges Académiques; & par cela même elle n'est pas encore prête d'éprouver ce refroidissement que le Public commence à témoigner pour les éloges; & peut-être même ne l'éprouvera-t-elle jamais: on regardera toujours comme le plus noble & le plus touchant emploi des Arts, de faire revivre la physionomie des grands Hommes, & de consacrer leur mémoire par des monumens qui les rendent présens à la postérité. Il est à croire que l'on ne dira jamais; *encore des statues*, comme l'on dit, *encore un éloge*? D'où vient cette différence? La cause en est peut-être dans une inclination secrète du cœur de l'homme; il n'est ni injuste, ni insensible, il se plaît même à honorer le mérite; mais la louange, qui lui coûte souvent, peut souvent aussi l'importuner. Dans une statue, il ne voit qu'une

récompense qu'il décerne; dans un éloge, on semble le condamner à une longue admiration. Craignons cependant de calomnier le cœur humain. Il est possible que ce refroidissement ne soit qu'une satiété de l'esprit, produite par l'épuisement des beautés propres à ce genre d'éloquence. Il est certain que ce genre, dans le style qu'on lui a prescrit, paroît avoir quelque chose de faux, & par-là de contraire à l'intérêt. L'éloquence est indépendante des formes du discours; elle peut entrer dans tous les sujets comme dans toutes les espèces de talent; mais la marche oratoire ne convient ni à tous les sujets, ni à tous les esprits; elle n'est point sur-tout la marche naturelle des éloges, qui ne peuvent être intéressans sans être vrais; & qui, pour avoir le mérite, & même l'attrait de la vérité, ne doivent pas rejeter une foule de traits familiers, ni en dégrader par une fausse noblesse la naïve beauté. Tout peut réussir au grand talent. Il a su ici mêler le ton de la discussion philosophique à celui de l'histoire, animer son style des mouvemens de la haute éloquence, l'orne même des couleurs de la poésie, & se composer de tous ces genres particuliers un genre nouveau, auquel il a su conserver le mérite essentiel de la raison & du naturel; mais le grand talent même peut ne pas arriver toujours à ce succès, quand il n'en trouve pas les moyens dans la nature de l'Ouvrage dont il s'occupe. D'ailleurs, les

protédés de l'Art, par lesquels le talent est parvenu à cet effet s'épuisent, & ne se renouvellent pas deux fois avec le même intérêt; il est peut être dangereux de faire une loi d'un genre aussi incertain, aussi près des écueils; c'est appeler les talens, qui ne sont pas encore gouvernés par le goût à la déclamation, & retenir les autres dans des formes sans effet, ou les contraindre d'en inventer de bizarres. Plusieurs Gens de Lettres, frappés de tous ces inconvéniens, paroissent désirer que l'Académie adopte un nouveau genre d'Ouvrage pour son concours d'éloquence. Il me semble qu'il faudroit de plus grands intérêts encore pour faire le sacrifice d'un genre national, d'un genre qui est devenu la plus belle institution qui soit parmi nous pour la gloire du génie & de la vertu. Il est d'autres remèdes aux inconvéniens que je viens d'exposer. Ne peut-on pas renoncer à ce genre de style si peu expliqué, si peu fixé encore, demander de l'éloquence, plutôt que des formes oratoires? N'est-ce pas même ce qui a déjà été fait? La marche oratoire convenoit-elle dans les éloges de Molière & de La Fontaine? Et ces éloges, sous la plume élégante & ingénieuse de M. de Chamfort, n'en sont-ils pas moins restés de bons Ouvrages? N'en doit-il pas être de même de l'éloge de Fontenelle? Je ne fais donc ici qu'interpréter une vûe de l'Académie dans le dernier choix qu'elle a fait.

Il est aussi des moyens d'appeler dans ce

genre toutes les beautés dont il peut s'enrichir. Il suffit, pour cela, de choisir toujours, dans chaque classe des grands Hommes, ceux qui ont le plus & le mieux fait, ceux qui ont donné de grandes leçons ou laissé de beaux monumens.

Il seroit possible encore de choisir, d'année en année, pour sujets d'éloges, des hommes d'un mérite différent; ce seroit varier en même-temps dans les discours le genre du talent & du style.

Comme les grands Hommes manqueront plutôt à la louange, que la louange aux grands Hommes, peut-être seroit-il bien aussi d'interrompre quelquefois les éloges pour faire passer un autre genre de Littérature?

Par ces moyens bien simples, on sauveroit, ce me semble, aux Ecrivains les difficultés & les dangers des genres épuisés, & au Public, le dégoût qui suit l'uniformité. Les hommes les plus éclairés sont ceux qui dédaignent le moins des pensées étrangères, & j'ose présenter ces vûes à l'Académie elle-même.

L'Auteur du Livre que nous annonçons, s'est proposé uniquement un Ouvrage adapté à la circonstance. La Sculpture vient de créer quatre statues de grands Hommes. La foule qui va les admirer connoît-elle les Héros qu'elles reproduisent? Il faut les lui faire connoître. Cette idée est juste & heureuse. Il semble même qu'il seroit de la grandeur du Gouvernement, qui érige ces

statues, de rendre en quelque sorte la gloire de ces Héros populaire, en livrant à la foule des Citoyens un Précis de la vie de ces grands Hommes. Ces Précis devroient être très-courts, très-simples, contenir plus de faits que de réflexions, bien faire connoître les grands Hommes par la partie de leur gloire que le peuple peut comprendre. Mais ce n'en seroit pas moins aux premiers Écrivains de la Nation que le Gouvernement devroit confier ces Ouvrages. Les grands Écrivains, par l'excellence de leur esprit & l'heureuse sensibilité de leur ame, sont les plus propres à se rabaisser à la portée du peuple, quand il le faut. Les Vies de Cornelius Nepos pourroient être en plusieurs choses le modèle de ce genre.

M. Turpin fils ne nous paroît pas s'être frappé de ces vûes, ni même s'être bien rendu compte de son but; du moins il a pris un ton de récit & de style tout contraire à celui qui convenoit. Nous nous permettons ce reproche & ces réflexions, parce qu'une première erreur ne conclut rien contre les talens d'un jeune Homme, & parce que M. Turpin pourra peut être en profiter par la suite dans la continuation de son plan; c'est à lui sur-tout que nous soumettons ces réflexions, comme c'est pour lui que nous les faisons. Nous oserons même lui dire que son style ne seroit bon dans aucun genre. Des idées presque toujours communes, habillées des plus vieilles tournures de

la rhétorique, ne peuvent plus réussir dans un temps où les Lecteurs veulent, plus que jamais, apprendre quelque chose, & n'être pas choqués par le mauvais goût. M. Turpin fils annonce du talent, ainsi que M. son père en a souvent prouvé; mais son talent a grand besoin de s'épurer & de se fortifier; dans ce conseil, que nous nous permettons de lui donner, il doit voir bien moins la dureté d'une critique que la preuve d'un intérêt véritable.

On trouve tous les défauts de son style dès les premières lignes de sa Préface, qui devoit cependant avoir une vérité & une simplicité particulière. « Les Athéniens con-
« sacrèrent, par un sacrifice annuel, la mé-
« moire de Silanion & de Panafius, dont
« l'un avoit peint Thésée, & l'autre avoit
« fait sa statue. Ils déférèrent le même hon-
« neur au sage Conidas, qui avoit présidé à
« l'éducation de ce Héros. Ils étoient par-
« tirades qu'on pouvoit être également grand
« par des vertus ou des talens.

« Nous n'égorgeons plus les bœufs & les
« génisses sur la tombe de ceux qui ont
« éclairé & servi la Patrie; nous payons à
« leur cendre un tribut plus noble & plus
« digne d'eux. Le marbre, pour perpétuer
« leurs traits; respire sous le ciseau de nos
« nouveaux Prométhées. Les statues de nos
« grands Hommes, exposées aux regards
« publics dans le palais de nos Rois, feront
« renaitre de leurs cendres de dignes suc-
« cesseurs;

« cesseurs; c'est un germe d'émulation, on aime à ressembler à ceux qu'on admire. »

On ne peut rien de plus emphatique que ce début; & cependant ce n'est pas le fond qui en est mauvais. En parlant de la manière dont nous honorons nos grands Hommes, il étoit naturel de se rappeler les fêtes & les apothéoses des Anciens; mais il falloit faire sortir quelques idées de ce rapprochement; & si l'Auteur vouloit retracer des institutions majestueuses, il devoit le faire avec une pompe de style simple & noble à la fois. Que M. Turpin y réfléchisse; il verra qu'il ne faut ni penser, ni sentir, ni être instruit pour exceller dans ce style, qui est ordinairement la ressource de ceux qui ne peuvent s'en faire un propre; qu'on lise un certain nombre d'Odes médiocres & d'Oraisons Funèbres écrites par des Rhéteurs, qu'on se résigne bien ensuite à écrire longuement sans rien dire jamais, & l'on sera en état de produire des pages de ce style avec une facilité aussi merveilleuse que malheureuse.

La première Vie que l'on trouve dans ce Recueil est celle de Pascal. L'Auteur, dans ce sujet, comme dans plusieurs autres, avoit à lutter contre des Ouvrages distingués. M. le M. de Condorcet en a fait un éloge, & M. l'Abbé Bossu vient de publier un Discours sur la vie & les Ouvrages de cet Écrivain doublement immortel, par ses découvertes en physique & par son éloquence. Il appartenoit à la gloire de Pascal d'être loué par

N^o. 41, 13 Octobre 1781. D

deux hommes qui réunissent, ainsi que lui, le génie des Sciences au talent de bien écrire. En admirant leurs Discours, il m'a semblé que l'on pouvoit regretter qu'ils n'eussent pas approfondi davantage le caractère de l'éloquence de Pascal. S'il m'étoit permis de prendre quelque confiance dans mon jugement, j'oserois assurer que cette omission sera réparée pour le Public, par le Discours Préliminaire d'une traduction en vers du Poëme le plus philosophique de toutes les Littératures, où le jeune Traducteur *, qui a sur-tout annoncé le mérite de la richesse & de l'invention dans le style, a fait un morceau plein d'idées & de verve sur le style de Pascal.

M. Turpin s'est peu attaché à approfondir, ni même à peindre le génie de Pascal; il le loue presque toujours par des choses qui pourroient convenir à tout autre, & c'est encore un défaut dont nous osons l'inviter de se corriger; mais on trouve souvent dans son éloge des traits fort heureux. Il exprime, par exemple, d'une manière aussi noble qu'ingénieuse l'illustre témoignage que le génie de Pascal a rendu à la foi chrétienne, en lui dévouant ses derniers travaux: " Dioclès, en voyant Épicure dans un temple, s'écria : *quel spectacle pour moi de voir Épicure dans cette demeure divine!*"

* M. de Fontanes, qui doit publier cet hiver une Traduction de l'*Essai sur l'Homme* de Pope.

» Tous mes doutes sont dissipés , la piété re-
 » nait dans mon cœur , & Jupiter me paroît
 » véritablement grand , quand je vois Épi-
 » cure prosterné devant lui. Pascal doit ins-
 » pirer le même sentiment aux incrédules. »

La Vie du Maréchal de Catinat nous a paru beaucoup mieux faite que celle de Pascal ; elle a davantage le mérite du genre ; elle est remplie de Lettres du Maréchal & de traits de sa vie privée ; ces traits & ces Lettres font quelquefois préférer dans ce grand Homme le Sage au Héros. Qui peut lire sans la plus profonde vénération , ces lignes d'une de ses Lettres à son frère , au moment où il va servir sous le Maréchal de Villeroy , qu'une intrigue de Cour vient d'envoyer dans son Camp pour y prendre le Commandement supérieur : *J'étouffe le sentiment de la disgrâce où je suis tombé , pour avoir l'esprit plus libre dans l'exécution des ordres de M. de Villeroy : je me mettrai jusqu'au cou pour l'aider ; les méchans seroient outrés , s'ils favoient jusqu'où va mon intérieur sur ce sujet.* La vertu a-t'elle des sentimens plus purs & plus généreux ? Il s'immole à un devoir que l'orgueil trouve humiliant ; ce n'est pas allez de vaincre l'orgueil , il veut encore vaincre sa douleur. Son cœur sera calme , & son front sera serein , afin que tout concourt en lui pour assurer la gloire de son rival , d'un rival qui se croyoit du talent , parce qu'il étoit en faveur à la Cour , & qui osoit prendre avec lui le ton de l'ironie & celui

de l'autorité. Mais que dis-je ? Il ne voit-là ni la gloire de son rival ni la sienne même ; il ne voit que le bien de la Patrie & le salut de l'Armée. La vie de ce vrai sage est pleine de traits pareils. Aussi, de tous les éloges couronnés à l'Académie, aucun n'a laissé un souvenir plus touchant dans tous les cœurs, si ce n'est peut-être celui de Fénelon, dont les vertus ont eu encore quelque chose de plus aimable & de plus utile. Il ne manquoit plus à la gloire de Catinat que de trouver des Panégyristes dignes de lui ; sa gloire est consignée à jamais dans deux Ouvrages faits pour la postérité, dont l'un, plein de grandes idées & de beaux mouvemens, respire par-tout l'enthousiasme de la vertu & la fierté militaire, & dont l'autre peut déjà être compté parmi les chef-d'œuvres de l'éloquence de ce siècle. Il est étrange que M. Turpin attribue ce dernier Ouvrage à M. Thomas : M. Thomas a mérité dans le même genre une réputation qui n'a besoin d'être enrichie de la dépouille de personne.

M. Turpin a l'avantage, dans l'éloge du Maréchal de Tourville, d'être le premier qui ait retracé les exploits de cet illustre Marin. Toute sa vie répond à l'attitude fière & audacieuse où l'Artiste qui a fait sa statue l'a placé. « On l'avertit que son vaisseau est » percé à l'eau, & qu'il n'a que l'alternative de se rendre ou d'être englouti sous » les flots. *N'avons-nous pas*, dit-il, *la*

...
...
... pleine
... éloges
... n'a laissé
... s rous les
... de Fénelon,
... quelque chose
... Il ne man-
... tinar que de
... es de lui ; sa
... dans deux Ou-
... té, dont l'un,
... beaux mouve-
... mousisme de la
... & dont l'autre
... les chef-d'œu-
... le. Il est étrange
... dernier Ouvrage
... s a mérité dans
... on qui n'a be-
... épouille de per-

... dans l'éloge du
... être le premier
... de cet illustre
... à l'attitude fière
... ui a fait sa statue
... son vaisseau est
... a que l'alterna-
... tre englonti sous
... pas, dit-il, la

DE

» ressource de
» Il faut abor-
» abordons.

Le dernier
celui du Di
connoître
faite par M
a été rédigé
idée fort m
la vie de ce
le temps &
ils n'ont ric
rassemble, l
nière bien si
qu'il a laissé
plus beaux ca
& à cette pi
une vie stér
respect & mé
surpris du pe
le tableau his
on remarque
de ses parole
de plus belles

Mes pères
fidèles servit
jamais leurs
dont je fais
une possession
venue à moi
tion de mon h

Il n'avoit e
dictions & de

ment de Normandie. Il apprend que la peste s'y déclare; il annonce qu'il va s'y transporter; sa famille l'en détourne, & il répond: *Pour moi, je crois les Gouverneurs obligés à la résidence, comme les Evêques. Si l'obligation n'est pas si étroite en toutes les circonstances, elle est du moins égale dans les calamités publiques.*

Pendant l'éducation du Dauphin, dans une de leurs conférences, le Prince s'imagina avoir été frappé par son Gouverneur. *Comment, Monsieur, vous me frappez? Qu'on m'apporte mes pistolets. Apportez à Monseigneur ses pistolets,* reprend froidement le Duc; il les lui fait remettre entre les mains: — *Voyez, Monseigneur, ce que vous voulez faire?* Le Prince tombe à ses genoux. — *Voilà, Monseigneur, où conduisent les passions.* Ce fait n'est imprimé nulle part; mais il s'est conservé comme une tradition dans les Familles d'Uzès & de Montausier. Je l'ai appris de M. le Comte de Montausier.

Il conduit un jour le Dauphin dans une chaumière: *Voyez, Monseigneur, c'est sous ce chaume, c'est dans cette misérable retraite que logent le père, la mère, les enfans, qui travaillent sans cesse pour payer l'or dont vos palais sont ornés, & qui meurent de faim pour subvenir aux frais de votre table.*

Au moment où il quitta le Dauphin, en qualité de Gouverneur, il lui dit: *Monseigneur, si vous êtes honnête-homme, vous m'aimerez; si vous ne l'êtes pas, vous me haïrez, & je m'en consolerais.*

Qui ne connoît aussi cette fameuse Lettre sur la prise de Philisbourg : *Monseigneur , je ne vous fais pas de compliment sur la prise de Philisbourg ; vous aviez une bonne Armée , des bombes , du canon , & Vauban. Je ne vous en fais pas non plus sur ce que vous êtes brave , c'est une vertu héréditaire dans votre Maison ; mais je me réjouis avec vous de ce que vous êtes bon , libéral , faisant valoir les services de ceux qui font bien ; c'est sur quoi je vous fais mon compliment.*

Il me semble que les amis de la vertu conservent de telles paroles dans leur mémoire , & les redisent avec eux-mêmes , comme les Amateurs de la poésie répètent les beaux vers dans leur solitude ; c'est du moins ce sentiment qui me les fait transcrire ici avec un nouvel attendrissement , avec une plus grande vénération. Quand on songe que cet homme fut toute sa vie en faveur près d'un Roi , on doit remercier l'Académie d'avoir proposé aux Rois & aux Courtisans un si bel exemple. M. T. s'est empressé de rendre un hommage au talent de M. Garat , qui a remporté le premier Prix de l'Académie pour l'éloge de Montausier ; mais il le loue d'une manière bien vague. Ne pouvoit-il apprécier le mérite de cet Ouvrage ? Ne pouvoit-il pas dire que c'étoit un Discours très-bien composé sur un plan très-imposant ; tout le Discours n'est que le développement d'une seule idée , celle d'offrir dans le tableau des vertus de Montausier , un modèle pour les

Grands qui environnent le Trône, & pour les Instituteurs des fils des Rois; un Discours où le sujet est relevé & fécondé par une foule de choses profondes, ingénieuses, fières & gracieuses, où la plus belle éloquence est réunie à la meilleure philosophie dans plusieurs morceaux, & où le style, toujours digne des pensées, annonce presque toujours un esprit très-juste, très fort, très-étendu, une ame sensible, une imagination riche & facile; qualités qui ne sont pas moins prouvées dans plusieurs autres Écrits de M. Garat. On peut trouver des défauts dans ce dernier Ouvrage, comme dans d'autres du même Écrivain; mais voilà les beautés qu'il faut aussi y reconnoître. Peut-être ne récusera-t'on pas le témoignage de l'amitié, lorsqu'il est rendu en même-temps par la rivalité. J'ai connu ce Discours avant l'Académie, & avant elle je l'avois couronné.

(*Cet Article est de M. de L. C.*)

LES *Après-Soupers de la Société, ou Petit Théâtre Lyrique & Moral sur les Aventures du Jour, avec des Gravures & des Airs notés.* A Sybaris; & à Paris, chez l'Auteur, maison de M. Brunot, Agent de Change, rue des Bons-Enfans, vis-à-vis la Cour des Fontaines.

CE Recueil est un cadre imaginé pour faire connoître & mettre en action les plus jolies Historiettes du jour. Chaque Volume est

composé de quatre cahiers ; & il en paroît un cahier tous les quinze jours. On peut dire que c'est une des plus jolies Éditions qui aient été faites en France. L'Auteur est anonyme ; mais son Ouvrage annonce une plume exercée , un Homme de Lettres qui , aux agrémens de l'esprit , joint tous les charmes d'un style aimable & enjoué. Il a mêlé à ces petits Drames quelques Poésies fugitives. Nous allons en extraire une Fable.

Les Loups , les Renards & le Chien , Fable.

DANS les États du Roi Lion ,
Les Renards & les Loups , amis de la décence ,
Se glissent dans la Robe , entrent dans la Finance ,
Et sont même à la Cour sur un assez bon ton.
Vous ne leur voyez plus l'air farouche & sauvage
Qui les distinguoit autrefois
Du peuple Chien ; ils ont même air , même langage ,
Et vivent sous les mêmes lois.

Ce n'est pas que la Poule échappe
Aux Renards polis & friands ;
Qu'un Loup civilisé ne croque à belles dents
L'innocent Agneau qu'il attrape :
Mais l'un & l'autre au moins fait donner aux noirceurs
Un but philosophique & des dehors aimables ;
Tant l'éducation , par des traits respectables ,
Embellit la Nature , & fait polir les mœurs.
Un jour un Orateur à la dent meurtrière ,
(C'étoit un Loup , je m'en souviens ,)

D V

Louoit fort le bon sens de la gent moutonnière,
 Qui se félicitoit sous la garde d'un Chien,
 Habile, mais vivant comme un homme de bien.

Je le connois, dit-il; il est franc & sensible;
 C'est mon ami, j'en fais grand cas;
 Cependant ne trouvez-vous pas
 Qu'il est d'un naturel un peu fier, susceptible?

Au moindre bruit, à tous propos,
 Vous le voyez dressant une oreille attentive;
 Le jour, la nuit, il rode autour de votre enclos:
 Dès que nous l'abordons, il est sur le qui vive.

Que je le plains, le pauvre malheureux!
 Et que craint-il de nous, amis comme nous sommes?
 Quand la paix est jurée, être encore soupçonneux,
 Comme si cette paix eût été faite entre hommes!
 Savez-vous qu'autrefois il a montré les dents
 A des Renards en place, à des Loups importants?
 Savez-vous qu'en croyant bien faire
 Il peut vous susciter quelque fâcheuse affaire?
 Amis, pensez-y bien, Moutons sont bonnes gens:

Pour toute espèce un peu craintive,
 L'éloquence des Loups est très-persuasive.

Tout l'Anditoire étoit séduit;
 Et puis Loups & Renards concluant que sans bruit
 Leur cher ami Mouphlar devoit être éconduit,
 Il le fut en effet, tant l'alarme étoit vive.

MOUPHLAR en soupirant, dit aux Chiens du Canton:
 Ah! Messieurs, je n'étois ni flatteur ni fripon,

Et vous voyez ce qui m'arrive !

Mon exemple vous offre une triste leçon.

Soyez sûrs que le Chien qui suit son caractère ,

A tous les Loups du monde est bien sûr de déplaire ,

Et que rien n'est plus sot que le peuple Mouton.

Il paroît déjà quatre cahiers de ce Recueil , c'est-à-dire , un Volume entier , qui fait désirer ceux qui doivent les suivre.

RÉPERTOIRE Universel de Jurisprudence Civile, Criminelle, Canonique & Bénéficiale ; Ouvrage de plusieurs Jurisconsultes , mis en ordre & publié par M. Guyot, Écuyer, ancien Magistrat, Tom. XLI, XLII, XLIII & XLIV. A Paris , chez Panckoucke, hôtel de Thou, rue des Poitevins ; & chez Dupuis, Libraire, rue de la Harpe, près de la rue Serpente, & se trouve chez les principaux Libraires de France.

Les principaux articles de ces nouveaux Volumes sont les mots *Secondes Noces*, *Nullités*, *Parlement*, *Occupation* ; & parmi ceux-ci nous en avons remarqué deux qui méritent une attention particulière de la part des Jurisconsultes. L'un est le mot *Secondes Noces* ; il est rempli de toutes les connoissances de la matière , rédigé avec beaucoup de méthode , de critique , & écrit d'un style précis & énergique , mais quelquefois incorrect. Il est de M. Henry ,

Dvj

jeune Avocat, à qui ce Dictionnaire devra plusieurs de ses meilleurs articles.

L'autre article, que nous avons lu avec d'autant plus d'intérêt qu'il est rédigé par un Jurisconsulte dont le nom n'avoit pas encore paru dans ce Dictionnaire, est le mot *Occupation*. Ce mot tient essentiellement à la métaphysique de la Jurisprudence. Comme tous les objets de ce genre, avec quelque clarté & quelque précision qu'il soit traité, il n'est susceptible ni d'une analyse ni de citations dans un Journal tel que celui ci. Nous nous bornerons à rendre compte de l'impression que nous en avons reçue, & ici c'est aux Jurisconsultes que nous nous adressons, & nous ne craignons pas de leur annoncer un des meilleurs morceaux que l'on ait écrit depuis longtemps sur la Jurisprudence. Nous osons penser que ceux d'entre-eux qui ont le plus de connoissances & de réflexions sur les grands objets de Droit Civil seront ceux qui en seront le plus frappés. Le mérite principal de cet article est de rechercher les premières notions, les premières modifications de la propriété dans l'immense variété des institutions particulières, & par-là de remonter aux principes fondamentaux de celles-ci, & d'expliquer leur relation avec le Droit Naturel. Il falloit une grande force de tête, une grande sagacité d'esprit & une vaste méditation pour saisir, rassembler & développer tous ces rapports des

idées qui composent le mot *Occupation* avec les différentes parties du Droit Civil. L'esprit philosophique dans ce morceau est toujours appuyé sur l'étude des détails, & par-là il renforce, il étend ses vues, en même temps qu'il affermit sa marche.

L'ordre & la méthode des idées ne distinguent pas moins ce morceau que les idées mêmes. Il me semble cependant que l'on y désireroit quelquefois des liaisons plus développées, & quelque chose de plus fondu dans toutes les nombreuses divisions dans lesquelles il falloit classer tous les objets & les différentes parties des objets. Il y a un talent des liaisons sans lequel le procédé des divisions a quelque chose de sec & de contraint qui peut embarrasser l'esprit en le fatiguant trop, & qui nuit trop au moins au mérite de l'intérêt, mérite auquel chaque sujet peut aspirer, & qu'il ne faut jamais lui ôter.

On remarque depuis quelque tems, dans les Ecrits des Jurisconsultes, un bon emploi de cet esprit de critique & de discussion qui a fait de plus grands progrès de nos jours; il est seulement à craindre que les Jurisconsultes ne prennent aussi de leur siècle l'habitude si commode de moins étudier leur science même & le goût de ce style faux qui dégrade ou dénature tout par d'insipides & de frivoles ornemens. L'Auteur de cet excellent article est gardé contre ces deux écueils par la solidité de son esprit & l'étendue de ses con-

noissances; son style est par-tout clair, simple, & d'une précision souvent noble & énergique. Cet article est de M. de *Polvel*, ancien Avocat-du Parlement de Bordeaux, aujourd'hui attaché à celui de Paris.

S P E C T A C L E S.

COMEDIE FRANÇOISE.

Nos Lecteurs se souviennent sans doute des éloges que Lekain fut obtenir dans le rôle de *Nicomède*. Ils se rappelleront encore que, dans ce personnage, il rendoit avec une énergie vraiment admirable tous les momens de noblesse & de fierté qui font, du caractère de ce jeune Héros, le principal caractère de la Tragédie de P. Corneille; mais ils doivent se rappeler aussi que l'ironie dont l'Auteur a fait un fréquent usage dans ce rôle, prenoit dans la bouche de Lekain une couleur de persiflage, un ton de mystification qui portoient souvent au rire, à ce rire que la Comédie seule doit faire éclore, & qui nous paroît incompatible avec le genre héroïque. Il suffit qu'un Artiste ait acquis beaucoup de réputation pour que sa manière soit jugée excellente dans son ensemble & dans ses détails; pour que l'on

adopte généralement toutes ses idées : en conséquence, Lekain faisoit rire aux éclats dans la plus grande partie du rôle de Nicomède, & tout le monde crut qu'il étoit entré dans les vûes du grand-Corneille, de faire rire à la représentation d'une Tragédie. Lorsqu'au mois de Juin 1777, l'Auteur de cet Article proposa, dans un Journal justement oublié à beaucoup d'égards, quelques observations relatives aux nuances de noblesse dont l'ironie de Nicomède est susceptible, on s'éleva contre elles avec fureur, & l'Écrivain fut très-vivement invectivé : moyen de répondre très-victorieux, comme chacun fait, mais sur-tout aussi commode que familier à la sottise & à la haine. La remise de Nicomède, & le succès qu'y a mérité M. Molé, ont réchauffé les enthousiastes, & le Journal de Paris s'est vu exposé à leur colère pour avoir dit la vérité. Tel est ordinairement le prix du courage & du desir d'être utile. Nous n'en attendons point d'autre; & malgré les cris des admirateurs sur parole, malgré les réclamations de ces prétendus connoisseurs qui défendent avec une ardeur fanatique les opinions qu'on leur a fait adopter, nous prendrons la liberté de répéter ici, que M. Molé a su donner à l'ironie de Nicomède un caractère de noblesse & de fierté d'autant plus digne d'éloges, qu'il rentre dans les convenances Tragiques, qu'il est parfaitement analogue au genre admiratif, & qu'il remplit le but de Corneille.

« Ce Héros *de ma façon* , dit ce grand
 » Homme , dans la Préface de Nicomède ,
 » sort un peu des règles de la Tragédie , en
 » ce qu'il ne cherche point à faire pitié par
 » l'excès de ses malheurs ; mais *le succès*
 » a montré que la fermeté des grands
 » cœurs , qui n'excite *que de l'admiration*
 » dans l'âme du Spectateur , est quelquefois
 » aussi agréable que la compassion. » L'ironie de Nicomède ne doit donc être , comme l'a très-bien dit le Journal de Paris , que *la juste indignation d'un cœur fier , sensible & persécuté* , & non pas une suite de sarcasmes faite tout au plus pour annoncer un persifflueur spirituel & méchant. Nous avons assez souvent parlé de l'estime profonde que les talens de Lekain nous ont inspirée , pour avoir le droit de dire que M. Molé a mieux conçu & mieux saisi que lui *une partie* du rôle de Nicomède ; & cet aveu ne sauroit nuire à sa gloire. Ce n'est pas pour avoir été sans défauts qu'on a regardé Lekain comme un Comédien sublime : c'est pour en avoir eu moins qu'un autre , pour avoir cherché à vaincre , pour avoir surmonté un très-grand nombre de ceux qu'il reconnoissoit en lui. Mais quel est l'homme toujours juste avec son amour-propre ? Quel siècle a vu un Artiste parfait ?

On peut nous objecter qu'il est impossible d'entendre , sans rire , certaines phrases du rôle de Nicomède , & que toute l'intelligence de l'Acteur le plus consommé ne sauroit imaginer

des nuances capables de dissimuler ce défaut aux yeux des Spectateurs. Oui, nous en conviendrons ; mais on doit observer aussi que Nicomède fut représenté en 1652, c'est-à-dire, dans un temps où la langue commençoit à se former, où le goût n'avoit pas encore appris à distinguer dans le style ces finesses qui séparent les genres & qui mettent chaque mot à sa place. Il faut ajouter à cette réflexion, que la partie du goût n'étoit pas la partie la plus brillante du talent du grand Corneille. C'est donc beaucoup plus par les expressions que Corneille excite de temps en temps le rire, même dans ses Drame les plus tragiques, que par ses intentions, qui annoncent toutes la noblesse, la force, la raison & la logique la plus sûre. Un défaut attaché à presque tous les hommes de génie, est de négliger quelquefois les formes, & c'étoit souvent celui de Corneille.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Mardi 25 Septembre, on a donné la première représentation des *Amours d'Été*, Divertissement en un Acte & en Vaudevilles, par MM. de Piis & Barré.

Le père Froment, Meunier, ne veut point marier son fils Guillot à Thérèse, fille du père la Ligne, pêcheur. Le Seigneur du Village a fait publier qu'il donneroit une somme de six cent livres à celui de ses habitans qui mériteroit le prix d'une joute extraordinaire.

sur l'eau. Guillot est le vainqueur ; mais il n'accepte point les six cent francs, & fait Thérèse son héritière, parce que sa peine va, dit-il, le faire mourir. Le père Froment se laisse toucher, & consent au bonheur des jeunes amans.

Ce petit Ouvrage, qui complète la Collection des Saisons de MM. de Pils & Barré, est rempli de tableaux charmans. Les Scènes accessoires aux amours de Guillot & de Thérèse, présentent des situations agréables & neuves au Théâtre. Les Auteurs ont adroitement profité de deux idées connues. L'une est prise d'un Conte de M. Giraud, qui a pour titre : *la Statue de Cupidon* ; l'autre est une imitation de cette épigramme de l'Anthologie, traduite par Voltaire :

Léandre, conduit par l'Amour,
En nageant disoit aux orages :
Laissez-moi gagner les rivages,
Ne me noyez qu'à mon retour.

Le parti qu'ils ont tiré de la première a fait le plus grand plaisir. Nous en allons citer quelque chose. Le moulin du Père Froment est d'un côté de la rivière; de l'autre est la maison du Père la Ligne. Thérèse, excédée de fatigue & de chaleur, s'est assise à l'ombre sur un banc de gazon, pour y prendre quelque repos; Guillot, après s'être débarrassé de son père, passe l'eau pour aller voir son amante qu'il a apperçue sous le feuillage.

AIR: *Vous me grondez d'un ton sévère.*

CE cher objet sommeille encore !

Approchons pour voir de plus près.

Quel charme ajoute à ses attraits

Le feu dont son teint se colore ! *bis.*

A l'admirer bornons nos vœux ,

Amour, Amour, c'est tout ce que je veux.

(*Il descend sur le rivage.*)

Ah ! si j'osois dans mon ivresse,

Sans l'empêcher de reposer ,

Sur sa main cueillir un baiser !

Quel beau moment pour ma tendresse !

A ce larcin bornons nos vœux ,

Amour, Amour, c'est tout ce que je veux.

(*Il lui baise la main.*)

Sans l'éveiller, si je l'embrasse ,

Pour cette fois je fais serment

De porter chez elle à l'instant

Ce panier * dont son bras se lasse.

A ce larcin, &c.

(*Il l'embrasse.*)

Quel doux transport ! tout me prospère ;

Mais fuyons vite, & pour raison ;

Car, aussi près de la maison ,

Peut-être ai-je été vu du père.

* Un panier de linge que Thérèse vient de blanchir à la rivière.

(*Guillot s'en va tout doucement : Thérèse , qui pendant toute cette Scène a feint de dormir , tourne la tête , en disant :*)

Et mon panier qui reste-là ,

Guillot ! Guillot ! qui me le portera ?

Nous pourrions citer d'autres Scènes tout aussi agréables que celle-ci , mais les bornes de cet Article s'y opposent. Nous avons remarqué de temps en temps des couplets qui nous ont paru beaucoup moins piquans que ceux qui sortent ordinairement de la plume de MM. de Piis & Barré. Nous croyons même qu'on en pourroit supprimer ou refondre quelques-uns qui font longueur. Le Divertissement de la fin n'est point assez gai ; l'air n'en est pas heureusement choisi : en un mot , il termine assez froidement la suite des jolis tableaux que contient l'Ouvrage. C'est un service à rendre aux Auteurs , que de leur conseiller de le refaire , & c'est de leur part un service à rendre au Public que de suivre ce conseil.

SCIENCES ET ARTS.

LETTRE au Rédacteur du Mercure.

M O N S I E U R ,

J'AI appris que quelques personnes éclairées , qui ont entendu lire un de mes Mémoires , n'en ont pas bien pris le sens ; j'ose vous prier d'en insérer le précis dans votre Journal , afin que la vérité

ne souffre pas d'une méprise, & par ma faute.

L'air qui constitue le vent d'Est, presque perpétuel sous l'Équateur, est obligé de s'élever depuis le moment où il entre dans l'Amérique Équinoxiale, jusqu'à ce qu'il ait franchi la chaîne des Cordillères, & en montant à une si grande hauteur se raréfie, se refroidit, & perd à mesure la faculté de soutenir les vapeurs dont il s'est saturé en passant sur la mer Atlantique; elles tombent en forme de pluie sur le berceau du Maragnon, pour faire de ce fleuve une mer d'eau douce.

Puis cet air, après s'être purgé de la sorte, descend du haut des Cordillères sur le Pérou, reprend à mesure sa chaleur & sa densité, & devient aspirant: il est donc perpétuellement sec & serain au Pérou.

Ce même vent d'Est est donc toujours & en même temps pluvieux sur le berceau de l'Amazonie, & desséchant au Pérou.

En voici un autre exemple. La mousson d'Est est pluvieuse au Coromandel, desséchante au Malabar; en s'élevant sur le Coromandel pour passer sur les montagnes de Gates dirigées du Nord au Sud, l'air se raréfie, se refroidit; il dépose par conséquent ses vapeurs sur le Coromandel, & l'inonde; puis cet air, en descendant du haut de ces montagnes sur le Malabar, s'échauffe, se condense, & reprend sa force aspirante: c'est une éponge desséchée.

Au contraire la mousson d'Ouest s'élève, se refroidit, & dépose en s'élevant sur le Malabar pour passer ces montagnes, & redescend ensuite toute criblée sur le Coromandel, où cherchant à recouvrer ce qu'elle a perdu elle devient absorbante.

La mousson est donc pluvieuse dans les deux cas en s'élevant sur cette chaîne, & desséchante en descendant.

Après avoir montré le même phénomène dans

les Isles de France & de Ceylan, au Cap de Bonne-Espérance, en Languedoc, en Abyssinie, dans le Paraguai, en Pologne, & même à Paris, j'établissois en général que tout air qui s'élève beaucoup est humide, & qu'au contraire celui qui descend beaucoup est sec, ce qui est conforme à la théorie réputée la plus sûre, & aux relations les plus répandues.

Ceci souffre quelques exceptions accidentelles, périodiques ou locales qu'on connoît ou qu'on découvrira. On trouvera cette solution appuyée sur de grands détails dans mes Cahiers de Cosmogonie; elle m'a paru assez importante pour me faire prendre tous les moyens possibles de la répandre. En lui accordant une place dans votre Journal, vous ajouterez un nouveau motif de reconnaissance à la parfaite considération avec laquelle je suis,

Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,
DUCARLA.

GRAVURES.

Vue du Prieuré des deux Amans, près de Rouen, dessinée par Lantarà d'après nature, gravure de 7 ponces de haut, sur 10 de large, par Piquenot. A Paris, rue de l'Observance, vis-à-vis la porte du Cloître des Cordeliers. Prix, 1 livre 10 sols.

Cette Vue ne doit point être confondue avec une foule de paysages qui sont toute autre chose que ce que leur titre annonce Ici tout est dans la plus exacte vérité, soit pour l'objet principal, soit pour les accessoires. La montagne escarpée sur laquelle est situé le Prieuré des deux Amans, depuis le

treizième siècle au moins, pouvoit être dessinée sous un autre point de vue, mais il étoit impossible d'en saisir un plus favorable aux détails du Prieuré même. Église, Maison, Terrasse, &c. tout est rendu avec une scrupuleuse fidélité, & forme un ensemble fort pittoresque. Le pendant paroîtra dans le courant du mois : c'est la Vue du Château de Couci, & de la Tour dans laquelle Gabrielle de Vergi est morte.

Collection colorée des plus belles variétés de Tulipes qu'on cultive dans les jardins des Fleuristes, Cahier second, in-folio, grand papier d'Hollande. A Paris, chez M. Buc'hoz, Médecin, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue de Richelieu - Sorbonne. Prix, 18 liv. Ce Cahier renferme dix Tulipes, auxquelles on a donné les noms de différens Curieux & Amateurs; il est très-intéressant par le choix & la beauté des fleurs qu'il contient, & ne le cède en rien au premier Cahier.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

ON vient de mettre en vente à l'hôtel de Thou, rue des Poitevins, à Paris, les *Tomes XV & XVI des Oiseaux*, in-12. Prix, 6 livres en blanc ou brochés, 7 liv. 4 sols reliés,

On trouve les Livres suivans chez Méricot le jeune, Libraire, quai des Augustins : 1°. *l'Histoire Naturelle & Civile de l'Isle de Minorque, avec une Carte de cette Isle & de ses dépendances, tels que le Port Mahon & le Fort Saint-Philippe*, traduite de l'Anglois, de la seconde Édition de J Armstrong, Volume in-12. Prix, 2 liv. broché : 2°. *Histoire d'Élise Warwick*, traduite de l'Anglois, 2 Vol. in-12. Prix, 3 liv. brochés : 3°. *Journal du Voyage de*

Michel de Montaigne en Italie par la Suisse & l'Allemagne, en 1581, avec des Notes, par M. de Querlon, 3 Vol. in-12 petit papier, 6 liv. reliés, 2 Vol. grand in-12, 6 liv. reliés, in-4°. grand papier, 18 liv. relié, le même in-4°. grand papier d'Hollande, en feuilles, 36 livres. Le portrait de Montaigne, supérieurement gravé par M. de Saint-Aubin, est à la tête de chacune de ces Éditions. La partie typographique est exécutée avec tout le soin que mérite le nom de Montaigne.

Recueil de Secrets à l'usage des Artistes, Volume in-12. Prix, 1 livre 16 sols. A Paris, chez Laporte, Libraire, rue des Noyers.

Traduction de Salluste, avec le Texte & des Notes critiques, quatrième Édition, revue & corrigée par J. H. Dotteville, de l'Oratoire, Volume in-12. Prix, 2 liv. 10 sols relié. A Paris, chez Onfroy, Libraire, rue du Huteboix.

T A B L E

R OMANCE,	49	ciété,	80
Observations sur l'Ivoire & les		Répertoire Universel de Juris-	
Dents fossiles d'Eléphants,	51	prudence Civile, &c.	83
Air de l'Inconnue Persé-		Comédie Françoisse,	86
tée,	60	Comédie Italienne,	89
Enigme & Logogryphe,	64	Lettre au Rédacteur du Mer-	
Tableau Historique des quatre		cure,	92
Grands Hommes exposés au		Gravures,	94
Sallon du Louvre,	66	Annonces Littéraires,	95
Les Après-Soupers de la So-			

A P P R O B A T I O N.

J'A I lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 13 Octobre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 12 Octobre 1781. **DE SANCY.**

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 20 OCTOBRE 1781.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

V E R S

*Aux jeunes Personnes qui ont joué à Nanci ;
le 27 Août , chez Mlle P*** , plusieurs
Comédies de Mde la Comtesse de Genlis.*

O JEUNES Beautés de Nanci ,
Dont la grâce modeste & les aimables charmes
Font verser de si douces larmes
Au spectacle touchant des mœurs de Salenci !
Par votre jeu naïf une Muse attendrie
Vous consacre aujourd'hui les plus justes tributs ;
J'ai vu dans vos succès l'alliance chérie
Des Talens avec les Vertus ;
J'en félicite ma Patrie.
Genlis a réuni , par des liens de fleurs ,
N°. 42 , 20 Octobre 1781. E

La Morale & les Jeux , le Théâtre & les Mœurs.

Qu'on aime à vous voir sur ses traces !
 Que son génie heureux s'embellit de vos grâces !
 Qu'hier , avec plaisir , nous répandions des pleurs !
 C'est à vous qu'il sied bien de peindre la décence ;
 De ce Portrait divin vous avez les couleurs ;

Et le tableau de l'innocence

N'est que l'image de vos cœurs.

(Par M. François de Neufchâteau , Lieutenant-
 Général du Présidial de Mirecourt.)

*A M. DE LANDINE , de plusieurs
 Académies , qui vient de prononcer son
 Discours de Réception à l'Académie de
 Lyon , au moment où sa Femme lui donnoit
 un Fils.*

QUE ce jour est heureux pour toi !

Le Temple des Arts te réclame ,
 Aimable Landine , & ta femme
 Te donne un gage de sa foi.

BÉNIS cent fois ce jour prospère
 Qui , t'accordant ce double bien ,
 Te voit Académicien
 Au moment où tu deviens père.
 Courage , jeune Citoyen ,
 Peuple ta Patrie & l'éclaire ;

Qui n'est pas utile n'est rien.

Le prix t'attend, tu peux m'en croire.

Oui, toujours la Beauté, la Gloire

Assembleront sur tes cheveux

Le laurier, le myrte amoureux,

Et prendront soin de ta mémoire.

Si leur accord est très-heureux,

Que d'autres que moi s'en étonnent;

Il faut bien qu'elles te couronnent;

Tu les courifies toutes deux.

(Par M. de Viran.)

L'AMOUR OISEAU,

*Ode Anacréontique à mettre en musique,
imitée de l'Italien.*

L'AMOUR est un oiseau charmant,
Qui, voltigeant sous la coudrette,
Est venu, je ne sais comment,
Se nicher dans ma colerette.

Je sens qu'il picote mon cœur;
Mais son langage m'intéresse:
S'il a toujours ce ton flatteur,
Je le caresserai sans cesse.

Sitôt que je n'entendrai plus
Les doux sons de sa voix perlée;

E ij

Mes baisers seront suspendus,
Je lui donnerai la volée.

MAIS, hélas ! qu'est-ce que je voi ?
Il s'élève d'une aile sûre ;
Il est loin , il se rit de moi
Et de ma cruelle blessure !

LAS ! à peine avoit-il chanté,
Que le volage m'abandonne.
Pourquoi cette légèreté ?
Reviens , reviens , je te pardonne.

Tu fuis sans vouloir m'écouter :
Que deviennent donc tes promesses ?
Belles , s'il veut vous en compter,
Mêchez-vous de ses caresses.

S'IL use de tout pour domter
Le cœur d'une jeune Bergère,
Il ne songe qu'à la quitter
Aussi-tôt qu'il a su lui plaire.

(Par M. Mayeur.)



*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Chevalet de Violon* ;
celui du Logogryphe est *Médaille*, où se
trouvent *aide*, *âme*, *daim*, *Léda*, (mère de
Castor & Pollux) *ami*, *lime*, *mille*, *demi*,
il, & *elle*, *Médie*, *laide*, *Ida*, *Mai*, *Lia*,
mi, *la*, & *dame*.

É N I G M E.

CH E Z presque tous les animaux
J'occupe un poste des plus hauts ;
Il en est sur qui je domine
Si fort, que chacun en badine.
Humains, ne vous en moquez point ;
Oui, vous avez tous, sur ce point,
Quelque rapport avec la bête.
Chez vous, c'est un air plus mignon ;
C'est une forme plus honnête,
Mais c'est la même fonction.
Quand les Dames vont en conquête
Aux promenades de Paris,
Vous me voyez double à leur tête,
Étalant des bijoux de prix.
Souvent, chez elles, je me prête
Aux douceurs, aux tendres aveux,

Aux sons légers & gracieux ;

Enfin à tout ce qui les flatte.

Mais nargue des mauvais plaisans,

Qui disent que je me dilate

▲ l'entretien des médifans.

(Par M. *** , de V. C.)

L O G O G R Y P H . E .

A MA naissance on voit chez les humains
S'élever très-souvent la discorde & la guerre ;

Je n'expose jamais de desirs incertains ,

Et ma volonté ferme annonce une âme altière :

Par cette résistance aussi des plus grands maux

J'arrête avec succès le principe funeste :

Tel aujourd'hui qui me déteste ,

Demain me doit son bonheur, son repos.

Un seul rival par tout me contrarie ;

Je m'oppose à mon tour à ses plus doux projets ;

Notre existence naît de notre antipathie ,

Et le monde toujours en craignit les effets.

D'un nœud qui fait le charme ou les maux de la vie

Mon rival est l'auteur, moi l'ennemi juré.

Mais il faut à la fin contenter ton envie ,

Ami Lecteur ; décompose à ton gré ,

Assemble ou désunis mes trois pieds & leur forme ;

Deux sœurs, de qui jamais je ne suis séparé ,

Sont mon cortège unique ; entre elles deux je forme

Une ligne semblable au cercle d'un tonneau ;
 On trouve aussi chez moi, sans effort de cerveau,
 Un terme dont Restant parle dans sa Grammaire.
 J'en ai bien assez dit, Lecteur, il faut me taire ;
 Je t'entends demander quel peut être mon nom ;
 Tu me vois cependant sans que tu le devines.

Mais, quoi, & déjà tu te chagrines :

Te le dirai-je ? ma foi non.

(Par M. de Cormenin.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LA SERVITUDE abolie, Discours en vers, lu en partie à la Séance publique de l'Académie Française, le jour de S. Louis, 25 Août 1781, par M. le Chevalier de Langleac. Le bien qu'on fait au monde ajoute à mon partage. SAINT-LAMBERT.
 A Paris, chez Monory, Libraire de S. A. S. Mgr le Prince de Condé, rue de l'ancienne Comédie Française.

L'ACADÉMIE Française n'a point adjugé de Prix de Poésie cette année : c'est la seconde fois qu'elle remet le même Prix. On a voulu en conclure que les talens deviennent plus rares ; peut-être faut-il se contenter de conclure que le sujet fixé par l'Académie étoit plus difficile que ceux que les jeunes Poètes

choisissent communément. Des déclama-
tions contre l'esclavage & en faveur de la
liberté, sont faciles à faire en vers & en
prose, & cela même étoit un écueil du
sujet. Mais tracer avec précision, & sous
des images poétiques, le caractère & les
maux de cette espèce de Servitude qui enlève
à l'homme sa liberté, sans le réduire pour-
tant à l'esclavage; qui asservit la terre beau-
coup plus encore que celui qui la cultive;
qui est établi enfin sur une multitude de lois
subtiles & barbares dont il n'est pas aisé de
comprendre les dispositions, dont il seroit
difficile de parler avec clarté, même en
prose; les plus grands talens auroient pu
l'entreprendre sans obtenir tous les suffrages
d'une Académie. On ne peut guère faire un
bel Ouvrage que sur un sujet très-heureux;
& lorsqu'on rencontre des beautés d'un
ordre distingué dans un sujet très difficile à
traiter, le Critique qui veut être juste, con-
clud que l'Auteur a du talent; & cette jus-
tice est bien une espèce de couronne pour
ceux qui la méritent, & l'obtiennent de
l'Académie & du Public; car rien n'est si
rare que le talent, dans les temps mêmes où
l'esprit & les connoissances deviennent des
richesses communes & populaires. L'Aca-
démie Française a distingué trois Ouvrages
dans le concours des Poètes; celui que nous
annonçons dans ce moment est de M. le
Chevalier de Langeac, qui, presque au sortir
de l'enfance, a remporté un Prix à Paris,

& qu'on a couronné cette année à Marseille, au moment même où il disputoit le Prix de l'Académie Française.

La critique peut trouver & reprendre facilement quelques incorrections, quelques défauts de style dans son Ouvrage, & M. le Chevalier de Langeac mérite bien qu'on l'en avertisse. Le vrai talent a toujours en lui-même de quoi se corriger; & plus on l'aime, plus on desire de le voir pur & sans tache.

Après avoir rappelé dans les premiers vers de son Discours la gloire de notre jeune Monarque, qui défend la liberté des mers contre un peuple accoutumé à s'en croire le dominateur, M. le Chevalier de Langeac ajoute :

Il est une autre gloire, & ces exploits vantés,
Hélas ! de trop de pleurs sont toujours achetés ;
Mais de simples vertus ennoblir sa couronne ;
Mais alors que des Cours la pompe l'environne,
Deviner le malheur, franchir l'immensité
Qu'entre l'homme & le trône a mis la royauté ;
Mais sur l'humble atelier, le chaume solitaire,
Sur les sillons du pauvre, attacher l'œil d'un père ;
Y voir avec respect ses Flottes, ses Soldats,
Le Peuple enfin, l'appui, la grandeur des États ;
Les voilà les vertus qui commandent l'hommage,
Les vertus dont Louis embellit son jeune âge !

Ces idées sont à la fois justes & sensibles ;

elles sont écrites avec cette facilité qu'on a toujours lorsqu'on est ému soi même des sentimens que l'on exprime. Cette expression *deviner le malheur*, sera sans doute critiquée; elle nous paroît belle. Mais rien n'est si commun que de voir les mêmes choses remarquées par les uns comme des défauts, par les autres comme des beautés; cela arrive sur-tout aux choses qui ne sont pas communes, à celles qui sont *trouvées*, comme disoit Boileau. Le mérite qui distingue particulièrement cet Ouvrage de M. le Chevalier de Langeac, c'est de parler souvent à l'ame, & de rendre des sentimens vrais avec une simplicité touchante. Dans la condition de l'homme attaché à la glèbe, le plus grand malheur lui paroît celui de transmettre son sort à ses enfans :

Il vit pour ses tyrans; &, plus infortuné,
C'est pour eux qu'il est père, & que son fils est né.

L'Auteur n'en dit pas davantage. Un Déclamateur auroit fait là-dessus bien plus de vers.

O honte ! quoi , d'un Dieu les Ministres sacrés
Soutiennent commē un droit ces crimes *révérés* !
C'est dans un siècle humain que leurs vastes domaines
S'engraissent des sueurs du Chrétien dans les chaînes !
Malheur au Citoyen , malheur à l'étranger
Que retient dans ces lieux un séjour passager !
S'il expire , ses biens , *dénombrés* avec joie ,

D'un Cloître impatient vont devenir la proie.
 Et le fils, dépouillé par ces hommes pieux ,
 Souffre la pauvreté que promettent leurs vœux ;
 Il implore un pain noir près du toit de ses pères !

Ces crimes révévés, est une expression que M. le Chevalier de Langeac ne devoit pas se permettre. On n'a jamais révévé ces crimes. On a été long temps à découvrir qu'aucune loi, aucune autorité ne peut légitimer la Servitude ; on la souffroit peut être sans murmure, mais on ne la révéroit point. Elle a même excité des révoltes dans les tems où on ne se doutoit point encore qu'elle fût un crime. La révolte des *Jacquets* est très-célèbre dans l'Histoire de France. Ces vers d'ailleurs ont le mérite de rendre, avec énergie & avec intérêt, plusieurs circonstances de la Servitude des main-mortables.

Tu tremblois, jeune Roi ;
 Marc Aurèle adopté s'effraya comme toi.
 Ah ! bénis ton jeune âge ; il te rend plus sensible.
 Dans la guerre, à tes soins *le bien même est possible*.
 Tes Édits éclairés, honorant tes sujets,
 Dispensent un bonheur ignoré de la paix.
 Vrais triomphes d'un Roi ! la corvée abolie
 Aux champs du Laboureur va redonner la vie.
 Je te vois réparer, sagement bienfaiteur,
 Ces lieux qui près du crime enfermoient le malheur.
 Juges trop empressés de trouver un coupable,
 On peut donc l'oublier cet usage exécration,

Qui , prêtant aux forfaits l'audace des sermens ,
 Fait mentir l'innocence au milieu des tourmens !
 Aux malheureux enfin les lois seront propices , &c.

Fait mentir l'innocence au milieu de s tourmens , est un vers sublime ; & il paroît que l'Académie a jugé qu'il n'y en avoit point d'aussi beau dans toutes les Pièces du Cours.

Poursuis , jeune Héros , défends l'humanité ;
 Et lorsqu'à tes Sujets tu rends la liberté ,
 D'un noble orgueil pour elle enflamme leur courage.

.

Mais quand ta volonté , chère au peuple rustique ,
 Terrasse des abus , restes d'un âge antique ,

Ah ! pourquoi notre amour ne peut-il à tes yeux

Ranimer les transports de nos premiers aïeux ?

Alors on étoit Roi par un libre suffrage ;

Des États assemblés on recevoit l'hommage ;

Le Peuple , aux champs de Mars , & sur un bouclier ,

Élevoit en triomphe un Monarque guerrier.

Pour toi , nous rendre heureux est un droit de naissance ,

Tu l'obtiendrais encore de la reconnoissance ;

Et ton Peuple attendri , toujours sûr de t'aimer ,

Te nommeroit encor s'il pouvoit te nommer.

Nous ne dissimulerons point que nous
 n'avons pas pû bien comprendre ce vers ,

Ranimer les transports de nos premiers aïeux.

Mais tout ce morceau , écrit avec une noblesse naturelle , est à la fois d'une ame libre & d'un sujet fidèle. C'est ainsi que les talens doivent parler aux Princes devant la Nation qui les écoute.

Ce Discours nous paroît devoir ajouter beaucoup à l'idée qu'on avoit déjà du talent de M. le Chevalier de Langeac. Il a saisi les grandes idées du sujet , & les a rendues avec sensibilité ; & , dans tous les genres , en vers & en prose , c'est la réunion de la pensée & du sentiment qui fait les Écrivains distingués.

(*Cet Article est de M. Garat.*)

RECUEIL de Pièces Intéressantes , pour servir à l'Histoire des Règnes de Louis XIII de Louis XIV. A Paris , chez Esprit , au Palais Royal , & Lamy , quai des Augustins. Prix , 3 liv. broché.

Ces Pièces sont celles du Procès du Comte de Chalais , décapité en 1626. Quel étoit son crime ? On n'en savoit rien avant d'avoir vû ces pièces , & on le fait fort mal après les avoir vûes. L'Arrêt le déclare vaguement atteint & convaincu du crime de Lèze-Majesté , sans spécifier autrement ce crime. Dans le procès il n'est guères question que d'intrigues au sujet du mariage de Monsieur , Frère du Roi , avec Mademoiselle de Montpensier ; mariage que le Roi & la Reine-Mère desiroient , mais que la Reine Anne

d'Autriche & Mde de Chevreuse, sa Confidente, vouloient empêcher. Le Comte de Chalais, Maître de la Garderobe du Roi, étoit amoureux de Mde de Chevreuse; il paroît qu'elle le mêla dans ces intrigues, qu'il y prit part, ou au moins qu'il en eut connoissance. Si c'étoit-là être coupable de lèze-majesté, la moitié de la Cour l'étoit. Le Comte de Chalais prétendoit même avoir, par ses conseils, empêché des résolutions violentes que Monsieur vouloit prendre.

Mais les Historiens parlent d'un complot d'assassiner le Cardinal de Richelieu dans sa maison, ou de Fleury ou de Limours; Chalais s'en étoit chargé; il en avoit fait la confidence au Commandeur de Valançai, son ami, qui, après l'en avoir fait rougir, avoit révélé tout au Cardinal, *comme si Chalais l'en eût chargé, afin d'obtenir sa grâce.*

Si Chalais l'en avoit chargé, il n'étoit pas coupable, & Richelieu lui avoit obligation de la vie. Si Valançai avoit pris sur lui d'agir au nom de Chalais pour sauver son ami malgré lui-même, c'étoit la même chose par rapport au Cardinal, & Chalais étoit innocent à ses yeux.

Aussi dans le procès de Chalais, n'est-il nullement question de ce complot réel ou chimérique, contre la vie du Cardinal; & Valançai, qui paroît dans ce procès comme envoyé par le Roi ou par le Cardinal avec le Sur-Intendant d'Effiat, pour entendre les choses que le Comte de Chalais disoit avoir

à leur dire, ne parle en aucune manière de ce complot, mais seulement des intrigues concernant le mariage de Monsieur.

Mais voici une accusation encore plus grave. Ce n'est plus à la vie du Ministre que le Comte de Chalais est accusé d'avoir attenté, c'est à celle du Roi lui-même. Maître de la Garderobe, il devoit tuer le Roi dans son lit ; & Monsieur, qui entroit dans ce complot, devoit se tenir à portée de lui prêter main-forte. Qui est-ce qui accusoit Chalais de ce crime ? C'étoit le Comte de Louvigny, son rival, amoureux comme lui (& comme presque toute la Cour) de M^{de} de Chevreuse. Mais Louvigny n'avoit ni reçu la confidence, ni surpris le secret du Comte de Chalais ; d'où tenoit-il donc ce qu'il disoit ? Le voici. Louvigny étant un jour à la chasse du Roi, s'étoit écarté pour ôter ses bottes, & tirer des épines qui lui étoient entrées dans la jambe ; pendant qu'il étoit occupé à cette opération, il avoit entendu distinctement trois ou quatre personnes qui parloient de ce complot, dont ils avoient été instruits par le Comte de Chalais lui-même ; Louvigny étoit séparé d'eux par une haie, & ne pouvoit les voir, il n'avoit pas non plus reconnu leurs voix, ils avoient disparu sans qu'il eût pu les suivre, & toutes les autres personnes qui déposent au procès de Chalais d'avoir entendu parler de ce complot, n'en avoient entendu parler qu'à Louvigny.

D'après une pareille histoire, on sent que Louvigny étoit le véritable inventeur de la calomnie; & Mde de Mottéville, instruite sur ce point par le Marquis de Béringham, Confident du Roi & de la Reine, le dit *expressément*. D'ailleurs, le récit de Louvigny inculpe Monsieur. Or, sans vouloir ménager le moins du monde la mémoire de ce Prince foible, toujours tremblant & irrésolu, on peut assurer qu'il étoit incapable, à tous égards, d'un tel complot; & si cette accusation avoit paru avoir le moindre fondement, comment n'auroit-on pas entendu Monsieur lui-même, judiciairement ou extrajudiciairement, comme dans l'affaire de M. de Cinq-Mars, qui étoit beaucoup moins grave?

Il paroît, par la nature même du supplice auquel M. de Chalais fut condamné, qu'on ne tint aucun compte de cette accusation de régicide; & tout ce qu'on peut induire, & des actes du procès & du récit un peu confus de l'Éditeur & de l'épithète d'*incorrigible* qu'il donne au Comte de Chalais, c'est que ce jeune homme, entraîné par son amour pour Mde de Chevreuse, avoit d'abord poussé le zèle jusqu'à vouloir tuer le Cardinal, qu'il s'en étoit repenti, qu'il avoit fait avertir ce Ministre par le Commandeur de Valançai; que le Cardinal à son tour avoit averti le Comte de Chalais de se retirer de toutes ces intrigues de la Cour de Monsieur, & qu'au mépris de ces avis, le Comte de Chalais se laissa de nou-

veau entraîner par Mde de Chevreuse dans les intrigues tramées pour empêcher le mariage de Monsieur : il prétendoit n'y être entré que pour épier la conduite de Monsieur, & en rendre compte au Roi & au Cardinal, genre de défense qui n'étoit pas noble, & qu'on ne peut guères croire sincère. On pouvoit lui dire : tu te feins criminel pour te justifier. Mais enfin, en supposant la rechûte de Chalais dans des intrigues qui devoient déplaire au Roi, y avoit-il là de quoi envoyer à l'échafaud un homme de vingt ans, à qui l'amour servoit d'excuse, & qui n'étoit coupable que d'une faute & non d'un crime ?

Un exemple étoit, dit-on, nécessaire dans ces temps de trouble & d'intrigues. L'exemple de l'injustice n'est jamais ni nécessaire ni utile, & nous ne voyons pas quel autre fruit tira le Cardinal de tous ces actes de rigueur si fréquens sous son règne, si ce n'est la haine publique qui alloit toujours en croissant. Nous la voyons se porter successivement des intrigues aux complots, des complots aux soulèvemens, puis à la guerre civile ouverte; & un an encore avant la mort du Cardinal, le Comte de Soissons gagnoit contre lui la bataille de la Marfed.

L'Éditeur veut excuser le Cardinal d'avoir été dans la prison recevoir les dépositions du Comte de Chalais, en montrant que le Comte l'en prie lui-même dans ses lettres. Il l'en prie, parce qu'il croit que la présence

du Cardinal , comme celle du Roi , portoit avec elle sa grâce.

- L'Éditeur croit encore laver le Cardinal du soupçon que fait naître la mort trop prompte du Maréchal d'Ornano à Vincennes , en rapportant une lettre de Bourhillier au Cardinal , qui contient la relation de cette mort ; cette lettre ne prouve rien.

Des Auteurs ont dit que le Cardinal étoit amoureux de Mde de Chevreuse , & ils ont insinué que c'étoit un rival qu'il avoit voulu perdre dans le Comte de Chalais. L'Éditeur oppose à cette tradition , des lettres de Mde de Chevreuse , conservées parmi les manuscrits de M. le Maréchal de Richelieu , & qui prouvent , dit-il , qu'elle cherchoit à lui plaire sans qu'on voie qu'elle y ait réussi. Ces inductions sont foibles ; & à travers tous les voiles dont la politique , la haine & la vengeance couvroient alors tant d'affreux mystères , il ne faut pas croire aisément avoir fait une découverte , ni démentir la tradition sur une légère apparence.

Les lettres du Comte de Chalais , tant au Roi qu'au Cardinal , sont curieuses , quoique plusieurs soient inintelligibles ; mais elles ne donnent pas une opinion favorable de cet infortuné ; elles annoncent un homme sans caractère , sans élévation , sans dignité. On n'en peut rien inférer non plus ni pour ni contre son innocence. Il exagère tour-à-tour , & toujours assez basement , son amour pour le Roi , son admiration pour

le Cardinal, & l'expression de ses remords & les protestations de son innocence. Mais la lettre de M^{de} de Chalais au Roi, pour lui demander la grâce de son fils, est noble, tendre, & n'est pas sans adresse. " Quand
 " Dieu, dit-elle, promet pardon à ceux
 " qui le demandent avec une digne repen-
 " tance, il enseigne aux Rois comment ils
 " en doivent user.... La justice est un moins-
 " dre effet de la puissance des Rois que la
 " miséricorde. Le punir est moins louable
 " que le pardonner.... Les meilleurs exem-
 " ples pour les bons sont de la pitié: les
 " méchans deviennent plus fins & non pas
 " meilleurs pour les supplices d'autrui. Sire,
 " je vous demande les genoux en terre la
 " vie de mon fils, & de ne permettre point
 " que celui que j'ai nourri pour votre ser-
 " vice meure pour celui d'autrui; que cet
 " enfant, que j'ai élevé si chèrement, soit
 " la désolation de ce peu de jours qui me
 " restent; & enfin, que celui que j'ai mis
 " au monde me mette au tombeau. Hélas!
 " Sire, que ne mourut-il.... du coup qu'il
 " reçut à Saint-Jean (d'Angely apparem-
 " ment.) ou en quelque autre des périls où il
 " s'est trouvé pour votre Service, tant à
 " Montauban, Montpellier qu'à autres lieux!
 " ou de la main même de celui qui nous a
 " causé tant de déplaisirs! (ceci paroît dé-
 " signer Monsieur, & n'être pas sans adresse.)
 " Ayez pitié de lui, Sire..... Je vous l'ai
 " donné à huit ans; il est petit-fils du Ma-

» réchal de Montluc & du Président Jean-
» nin, &c. »

Après cela, on ne peut voir qu'avec indignation, & regarder que comme une dérision barbare la lettre par laquelle le Roi, *inclinant à la très humble prière de la Dame de Chalais, & ayant égard à sa vertu & piété,* lui remet le corps de son fils, & accorde que la Famille ne sera pas déchue de la Noblesse, comme s'il dépendoit des Rois & des Juges de flétrir les races illustres.

Il y a dans ce procès un M. de Lamont, Exempt des Gardes-du Corps qui, chargé seulement en apparence de garder Chalais dans sa prison, se charge de plus de l'espionner & de redire jusqu'au moindre mot qui échappe à ce malheureux étourdi & indiscret. Tout, dans ces tristes temps, respire l'esclavage & sert la tyrannie.

A la suite de ce procès, on trouve une histoire prétendue de la fameuse Marion de Lorme, écrite par elle-même, sous la forme d'une Lettre aux Auteurs du Journal de Paris, datée des Champs Élysées, ou, selon les propres termes du texte, *de l'autre monde*. * Si cette histoire est vraie, pourquoi cette fiction? Si elle est fautive, en quoi peut-elle servir à l'Histoire du Règne de Louis XIV?

* On peut voir les Numéros 105, 114, 119, 131, 145 du Journal de Paris 1780; mais les époques alléguées dans ces Numéros ne se rapportent pas exactement à celles de l'Extrait-mortuaire qu'on va voir.

Il paroît que cette Histoire de Marion n'est qu'un Roman, bâti sur cet extrait-mortuaire singulier, levé à Saint-Paul,

« L'an 1741, le 5 Janvier, est décédée au
 » Paon blanc, rue de la Mortellerie, Marie-
 » Anne Oudette Grappin, âgée de cent
 » trente-quatre ans & dix mois, comme il
 » nous a apparu par l'extrait-baptistaire,
 » délivré le 18 Septembre 1707, signé &
 » extrait par M. Thomas, Curé de Balheram,
 » proche Gez, en Franche-Comté, laquelle
 » est née le 5 Mars 1606; veuve en qua-
 » trièmes noces de François le Brun, Pro-
 » cureur-Fiscal de M. de Rhumant, quai des
 » Théatins; a été inhumée le 6 dans le
 » cimetière de S. Paul, sa Paroisse, Signé,
 » *Moncheray*, Prêtre, Collationné à l'ori-
 » ginal, & délivré par nous, Prêtre, Bache-
 » lier en Théologie, Vicaire de la susdite
 » Paroisse de S. Paul. A Paris, le 20 Avril
 » 1780. Signé, *Poitavin*. En marge est la
 » copie de l'extrait-baptistaire, »

On veut que cette *Marie-Anne Oudette Grappin* ait été la fameuse Marion de Lorme, dont on prétend que ce premier nom étoit le véritable, & qui mourut, dit-on, dans la misère à cent trente-quatre ans. On remplit ses quatre mariages & les autres événemens de sa vie, ou par les mémoires du temps ou par des fictions à peu-près comme on remplit des bouts-rimés, ou, si l'on veut des comparaisons plus nobles, comme M. le Président de Brosse a rempli les lacunes de Salluste, ou le P. Brothier celles de Tacite,

LA CHUTE DE RUFIN, *Ministre de Théodose, & de ses Fils Arcadius & Honorius*, Poème en deux Chants, traduit de Claudien. A Bouillon, & se trouve à Paris, chez les Marchands de Nouveautés.

CE fut dans la décadence la plus honteuse des Lettres & de l'Empire, que parut Claudien, génie heureux, qui brille de beautés d'autant plus remarquables, que pour les produire, il lui a fallu s'élever au-dessus de la foiblesse & de la turpitude de son siècle. Pour parler de lui dans son style, on peut le comparer à un soleil d'hiver, qui se lève dans l'obscurité des brouillards, & qui dissipe de temps en temps les nuages qui l'environnent. Ses vers, toujours nobles, toujours élégans, toujours pleins d'une harmonie majestueuse, charmeroient toujours si cette majesté de sons n'étoit pas trop uniforme. Sa manière rappelle un peu trop ce vers connu,

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Cette monotonie lasse d'autant plus à la longue, qu'il ignore absolument l'art d'allier le grand avec le tempéré; & que cherchant toujours à s'étendre, à s'élever, à s'enfler, il fatigue son Lecteur, & se fatigue lui-même. Tous ces défauts n'empêchent pas qu'il n'ait de véritables beautés, comme je le disois tout-à-l'heure, des beautés caractérisées par un certain ton de force & de grandeur dans les idées, soutenu par la no-

blesse & l'harmonie des expressions. Tel est l'exorde de son invective contre Rufin.

*Sape miki dubiam traxit sententia mentem
Curarent Superi terras , an nullus inesset
Rector , & incerto fluerent mortalia casu ;
Nam cum dispositi quassissem fadera mundi ,
Prescriptosque maris fines , annique meatus ,
Et lucis noctisque vices : tunc omnia rebar
Consilio firmata Dei , qui lege moveri
Sidera , qui fruges diverso tempore nasci ,
Qui variam Phœbem alieno jusserit igne
Compleri , solemque suo : porrexerit undis
Littora : tellurem medio libraverit axe.
Sed cum res hominum tantâ caligine volvi
Adspicerem , letosque diù florere nocentes
Vexarique pios ; rursus labefacta cadebat
Religio ; causaque viam non sponte sequebar
Alterius ; vacuo qua currere sidera mota
Affirmat , magnumque novas per inanis figuras
Fortunâ , non arte regi : qua numina sensu
Ambiguo vel nulla putat , vel nescia nostri.
Abstulit hunc tandem Rufini pana tumultum ,
Absolvitque Deos ; jam non ad cu'mina rerum
Injustos crevisse queror. Tolluntur in altum
Ut lapsu graviore ruant.*

Le Traducteur paroît avoir été un peu soutenu par la grandeur de ce début , qui réunir la satire la plus forte à la morale la plus profonde.

Souvent, je l'avouerais, mon esprit téméraire
 A douté si les Dieux prenoient soin de la terre,
 Ou si, foible jouet d'un pouvoir incertain,
 L'homme n'avoit pour Dieux qu'un aveugle destin.
 Quand j'admirois l'accord qui règne entre les mondes,
 La barrière imposée à la fureur des ondes,
 La marche des saisons, & la nuit & le jour,
 Dont le soleil prescrit l'absence & le retour,
 Tout m'annonçoit alors un Dieu dont le génie
 Créa de l'Univers la constante harmonie,
 Fertilisa la terre, & plaça sous le ciel
 Tous ces mondes roulans dans un ordre éternel;
 Un Dieu, qui du soleil *allumant la matière*,
 Ordonna que Phébé *nous rendît sa lumière*,
 Éleva de sa main le rivage des mers,
 Et suspendit ce globe *au vaste sein* des airs.

Mais quand je comparois au bonheur de l'impie,
 Tous les maux qui du sage empoisonnent la vie,
 Ma raison se troubloit à cet affreux tableau;
 De la religion j'éteignois le flambeau;
 J'embrassois à regret ce désolant système,
 Que tout naît *sans la loi d'un Monarque suprême*,
 Que dans l'immensité, distribués sans art,
 Ces globes enflammés ne marchent qu'au hasard
 L'existence des Dieux me sembloit incertaine.

« Il n'en est point, disois-je, ou sur la race humaine.
 » Jamais ces Dieux oisifs n'ont abaissé les yeux.
Ruin tombe, sa mort abolit enfin les Dieux.

Que

Que l'impie un moment triomphe dans le monde,
Qu'il s'élève, sa chute en sera plus profonde.

Quoique ces vers du Traducteur surpassent tellement tout le reste de sa version, qu'ils ne semblent pas de la même main, ils sont néanmoins trop foibles pour mériter que nous entrions dans beaucoup de détails critiques; nous nous contenterons d'observer qu'ils ne sont ni assez énergiques ni assez fidèles; & que les plus beaux traits de l'original sont tellement défigurés, qu'on les cherche en vain dans le françois. Par exemple :

*Qui variam Phæbem alieno jufferit igne
Compleri, Solemque suo.*

C'est-à-dire, en prose littérale, " un Dieu
" qui ordonna à l'inégale Phœbé de briller
" d'une lumière empruntée, & au Soleil
" de la sienne propre. " Cette idée est juste
& précise; mais on ne fait pas ce que le
Traducteur a voulu dire :

Un Dieu, qui du Soleil allumant la matière,
Ordonna que Phœbé nous rendît sa lumière.

Et ce vers d'une harmonie si heureuse & si
frappante :

*Tolluntur in altum
Ut lapsu graviore ruant.*

Est il rendu par cette ligne de prose?

Qu'il s'élève, sa chute en sera plus profonde.

Il vaut mieux revenir à Claudien, qu'il
est à propos d'apprécier dans cet Article,
N^o. 42, 20 Octobre 1781. F

plutôt que son Traducteur, foible & pro-
 saïque. On doit remarquer qu'il ne soutient
 pas long temps ce ton de philosophie élevée
 qu'il avoit pris dans son exorde. Après ce
 début, imposant & sublime, il a recours à une
 allégorie commune & exagérée. Le Lecteur est
 tenté de demander à peu près comme celui
 à qui on avoit montré une maison mesquine
 dont le portail étoit grand & magnifique: *Où
 est la maison de cette porte?* Claudien suppose
 qu'Alecton, ennuyée de laisser le monde paissi-
 ble, assemble les furies, & leur propose ou
 de couvrir la terre de la nuit de l'Erèbe,
 ou d'infecter les airs de la peste, ou de sou-
 lever les flots de l'Océan, ou de confondre
 l'Olympe & les Enfers. Mégère, la plus
 cruelle de toutes ses compagnes, trouve ces
 désastres trop légers, & propose un fléau
 plus terrible encore, c'est Rufin. On sent
 combien cette hyperbole est outrée & gigan-
 tesque, & que l'Auteur manque son effet
 pour passer la mesure. Ce n'est pas qu'il ne
 rencontre souvent de beaux traits, tels que
 celui-ci du Discours d'Alecton :

Quas Cœlo Jupiter arcet,

Theodosius terris.

Contre nos vains efforts, pour défendre la cause,
 Le Ciel a Jupiter, le Monde a Théodose.

Cette pensée, grande & précise, est mé-
 connoissable dans le Traducteur.

Théodose & le Roi des Puissances célestes,

De la Terre & des Cieux nous ont fermé l'accès.

Souvent aussi Claudien offre des vers dignes de Virgile pour l'harmonie & la beauté des images ; par exemple , quand il compare le murmure confus de l'assemblée des furies, à l'agitation de la mer après un orage.

*Ceu murmurat alti :
Impacata quies pelagi , tum flamine fracto
Durat adhuc , sevitque tumor , dubiumque per aestum
Lassa recedentis fluitant vestigia venti.*

Cette description est si poétiquement exprimée, qu'elle est belle encore dans le Traducteur, quoiqu'il n'ait pas rendu les expressions de génie, telles que *impacata quies*, *lassa recedentis venti vestigia*, &c.

Un bruit confus s'entend : tel après un orage ,
Quand de ses flots mourans la mer bat le rivage ,
Roule encor sur l'abîme un sourd mugissement.

L'Auteur de la Henriade semble avoir eu en vue cette comparaison de Claudien dans celle que l'on va lire , qui n'est pas moins bien exprimée.

Il élève sa voix ; on murmure , on s'empresse ,
On l'entoure , on l'écoute , & le tumulte cesse ;
Ainsi dans un vaisseau qu'ont agité les flots ,
Quand l'air n'est plus frappé des cris des matelots ,
On n'entend que le bruit de la proue écumante ,
Qui fend d'un cours heureux la vague obéissante.
Tel paroïssoit Potier dictant ses justes loix ,
Et la confusion se taisoit à sa voix.

F ij

OPUSCULES Chimiques & Physiques de M. T. Bergman, Chevalier de l'Ordre de Vasa, Professeur de Chimie à Upsal, &c. recueillis, revus & augmentés par lui-même, traduits par *M. de Morveau*, avec des Notes, Tome premier, in-8°, 1780. A Dijon, chez L. N. Frantin, Imprimeur du Roi.

IL n'y a pas d'exemple qu'aucune Science ait jamais fait des progrès aussi considérables & aussi rapides que ceux que nous avons vu faire à la Chimie depuis trente ou quarante ans; ils sont si étonnans, qu'un excellent Chimiste qui, depuis ce temps, n'auroit eu aucune connoissance des découvertes modernes, pourroit à peine reconnoître cette Science, & n'entendrait presque plus rien à sa tournure, ni au langage nouveau qu'elle a été obligée de se former pour exposer une multitude de faits nouveaux & d'idées nouvelles.

Cette belle Science, qui tient à toute la Nature & à tous les Arts, mais qui avoit été prise à contre-sens jusqu'au temps du renouvellement des Sciences, ne demandoit en effet qu'à être cultivée par des Physiciens judicieux, pour passer presque subitement de l'état de l'enfance à celui d'un colosse. L'illustre Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons, est sans contredit un de ceux de nos Contemporains auxquels

nous avons l'obligation d'une si heureuse révolution. Homme de génie, travail leur infatigable, ce Savant n'a point cherché à présenter un de ces corps complets de la Science, un de ces systèmes liés qui satisfont par leur ensemble, & qui peuvent avoir leur utilité, mais qui, il faut en convenir, paroissent encore prématurés. Si l'on excepte le *Traité & la Table des Attraction électives*, les travaux de M. Bergman ne se sont dirigés jusqu'à présent que sur des objets particuliers, mais ils sont si nombreux, qu'il n'y a presque plus de parties de la Chimie qu'il n'ait enrichies de quelque découverte brillante.

Ces Dissertations isolées, qui avoient paru en différens temps, sous différentes formes & en différentes langues, méritoient d'être recueillies, réimprimées, & réunies en un même corps d'ouvrage; c'est à quoi s'occupe présentement leur illustre Auteur. Nous en avons déjà les deux premiers Volumes, & sans doute que les autres satisferont bientôt l'empressement des Chimistes.

L'Édition d'Upsal est en latin; & comme elle ne suffiroit probablement pas à nos besoins, un ami, un digne émule de M. Bergman, M. de Morveau, dont le nom, les travaux, les découvertes en Chimie & le zèle pour l'avancement de cette Science sont si connus, a cru avec raison ne pouvoir y contribuer d'une manière plus efficace qu'en nous donnant une Édition Fran-

çoise de cet excellent Ouvrage, en y joignant des Notes bien propres à figurer avec le texte.

Nous n'avons encore que le premier Volume; il commence par un très-bon Discours sur la recherche de la Vérité, & renferme onze Dissertations sur l'acide aérien, sur l'analyse des eaux en général, sur celles d'*Upsal*, sur la fontaine acidule de la Paroisse de Danemarck, sur l'eau de la mer, sur les eaux médicinales froides artificielles, sur les eaux médicinales chaudes, sur l'acide du sucre, sur la préparation de l'alun, sur le tartre antimonie ou émétique, & enfin sur la magnésie du sel d'*epsom*.

Nous n'entreprendrons point de donner ici une idée des découvertes que renferment ces Dissertations; il faudroit entrer dans des détails très-longs pour en faire sentir le mérite même aux personnes les plus versées dans la Chimie; il nous suffit de dire en général qu'il n'y a aucun de ces Mémoires où l'on ne trouve des expériences neuves, dirigées avec sagacité vers un but important; des Analyses où l'Auteur a porté une exactitude & une précision presque mathématiques & inconnues jusqu'à ces derniers temps dans la physique; un grand nombre de combinaisons faites avec intelligence, & pour compléter la démonstration de vérités indiquées par des Analyses antérieures, ou pour nous faire connoître des êtres nouveaux; & enfin de ces vues d'un

homme de génie, qui deviennent souvent le germe des plus importantes découvertes.

Ceux qui voudront avoir une idée sommaire, mais très-exacte, de celles dont la Chimie est jusqu'à présent redevable à M. Bergman, la trouveront dans l'Avertissement que son savant Traducteur a mis à la tête de ce premier Volume de l'Édition françoise de ses Opuscules.

S P E C T A C L E S .

Second Dialogue entre un Spectateur & un Critique.

Le S. JE vous retrouve, Monsieur, & je vous arrête. Je prends à vous un intérêt qui m'engage à vous communiquer de nouvelles réflexions. *Le C.* L'intérêt que j'aurai le bonheur d'inspirer aux gens honnêtes, sera toujours, M., la plus précieuse récompense de mes travaux. Je vous écouterai avec attention, & je vous répondrai avec franchise. *Le S.* Depuis notre dernière conversation, j'ai continué de vous lire très-exactement, & j'ai trouvé dans vos Articles des choses qui peuvent vous être très-nuisibles. *Le C.* Que dites vous-là ? *Le S.* La vérité. Je vois votre peine, mais vous savez nos conventions. *Le C.* De grâce, expliquez-vous promptement, vous m'inquiétez beau-

coup. *Le S.* Laissez-moi donc parler. D'où vient, s'il vous plaît, que dans certaines circonstances vous vous armez de la sévérité la plus rigoureuse, & que dans d'autres vous êtes d'une indulgence extrême? Une telle conduite implique contradiction, & n'annonce pas une manière aussi impartiale que celle dont vous vous targuez. *Le C.* Quoi! voilà le sujet.... *Le S.* Un moment. Quand j'aurai tout dit, vous répondrez à tout. On est surpris de voir tour à tour la même personne exposée à vos critiques & à vos éloges. On se plaint de ce que tantôt vous élevez la voix pour lui faire des reproches, tantôt pour la caresser. On va même jusqu'à se plaindre de votre silence; on lui suppose des motifs, & d'après cette supposition on ne balance point à vous blâmer. *Le C.* Est-ce tout? *Le S.* Non. On ajoute que vous avez pris dans la Littérature un ton qui annonce un orgueil condamnable, & que cet orgueil est prouvé par l'affectation avec laquelle vous évitez de flatter aucun parti. Trop faible pour n'avoir pas besoin de secours, vous êtes, dit on, trop vain pour chercher un appui. Aussi devez-vous vous attendre à voir distribuer à d'autres, & sous vos yeux, les récompenses auxquelles vous croirez devoir prétendre, aussi bien qu'à ne parvenir jamais aux honneurs Littéraires. *Le C.* En vérité, vous m'avez causé d'abord un effroi dont je ris à présent. Voilà donc les grandes raisons qui doivent

me faire trembler ! & c'est vous, Monsieur, vous qui prêtez l'oreille à de pareils discours, & qui vous chargez de me les rendre.

Le S. Écoutez. Tout me paroît de conséquence dans un Écrivain Polémique, & sur-tout dans un Journaliste. C'est une mission si délicate, qu'on ne sauroit trop mettre sa conduite à découvert. Répondez à toutes ces inculpations ; si vous me persuadez, vous devez croire que je saurai vous défendre.

Le C. Eh bien, Monsieur, voici mes réponses. 1°. Le ton d'un Observateur ne doit pas être toujours le même. Malheur à celui qui ne fait pas distinguer les objets qui exigent ou la sévérité ou l'indulgence, il ne sera jamais utile. L'Ouvrage qui, par l'audace ou par le nom de son Auteur, peut nuire au goût & à la morale, le Comédien qui, après des études suffisantes pour lui avoir donné des lumières, dénature les rôles qu'il représente, & travestit les caractères tracés par nos Maîtres, doivent certainement être jugés avec sévérité ; c'est être coupable que d'être foible dans ce cas. Mais le Débutant qui entre en tremblant dans une carrière, qui réclame les bontés de ses Juges ; mais l'Ouvrage qui sort le premier de la plume d'un Auteur doivent-ils être jugés de même ? Je l'ai déjà dit ailleurs, c'est de l'indulgence qu'il faut dans une telle circonstance, & n'en point avoir, est le fait d'un cœur malhonnête. Consultez là-dessus votre raison & votre délicatesse. 2°. Il existe dans

l'Art Dramatique plus d'un sujet digne tour-à-tour d'éloges & de critiques. Celui ci, né avec une disposition reconnue & marquée pour tel genre dans lequel il a tous les suffrages, force le mien quand il s'y présente, & je le lui donne publiquement. Tout-à coup il quitte la place où son talent brilloit, pour en prendre une où il dispaçoit, je ne lui dois que mes avis, & je les lui donne aussi. Il s'obstine par amour-propre, je tiens ferme par amour de l'Art; de-là naît une suite d'observations critiques plus vigoureuses. N'est-ce pas là mon devoir? Une telle conduite implique-t-elle contradiction? je vous en fais juge. Il est des circonstances où je me tais, j'en conviens; mais je ne me tais pas toujours par choix, la force y fait souvent beaucoup. J'obéis alors à la nécessité. Qui osera me juger sur mon silence sans en connoître les motifs? Ah! Monsieur, vous avez bien raison de regarder la fonction d'un Critique comme une fonction délicate; mais vous en penseriez bien autrement encore, si vous saviez quels ressorts on emploie quelquefois pour leur fermer la bouche, & de quelles chaînes pesantes leurs mains sont souvent chargées. Quant au reproche de partialité, il ne m'effraie pas. C'est la ressource des médiocres & des fots. Laissons à ces pauvres enfans le hochet qui les amuse. La plume à la main, je n'ai d'amis que le talent, d'ennemis que la médiocrité, de haine que pour le charlatanisme. Voilà ma profession de foi. Je la renouvellerois sous les

yeux du Public aussi facilement que sous les vôtres, parce que je suis vrai. Si je me trompe, c'est malgré moi. 3^e. J'ai peut-être mérité d'être taxé d'orgueil; mais est ce un orgueil si condamnable que celui qui engage à mériter les encouragemens des vrais Philosophes & des honnêtes gens? Je ne tiens à aucune secte; je ne caresse aucun parti: non; mais je ne persécute personne. Je ne cherche point l'appui de ceux qui font aujourd'hui les réputations & les fortunes, parce que le droit de dire la vérité pour & contre tous, est trop précieux pour que je l'abandonne jamais. Je n'aime point les bienfaits dont il faut être l'esclave; & en matière de goût, je me ferois gloire de mon ingratitude. Vous me parlez des honneurs littéraires, ai-je le droit d'y prétendre? C'est un extrême mérite qui devrait seul y conduire. Je connois mon insuffisance, & j'aurai sur tant d'autres, qui ne valent peut-être pas mieux que moi, la pudeur au moins de ne pas demander ce qui ne sauroit m'être dû. D'ailleurs, la carrière que j'ai embrassée n'est pas le chemin qui conduit aux honneurs dont vous me parlez; je ne les dédaigne pas, je n'ai pas ce sot orgueil, mais je m'en dédommage en cherchant à me rendre digne de l'estime publique: voilà mon honneur à moi, il vaut bien tous les autres.

Le S. Vous m'avez convaincu, & j'en suis ravi; mais je vous ai rapporté ces discours publics, & je voudrois que notre conversa-

tion prêt de la publicité. *Le C.* Eh bien, Monsieur, elle en aura, & ce sera mon dernier mot sur ce qui me regarde particulièrement. Quand je réponds à des reproches qu'on répand avec un soin aussi perfide qu'industriel, on ne manqueroit pas de réitérer ceux de vanité, d'égoïsme, &c. & je dois éviter des inculpations que je n'ai pas méritées. Oh ! que si j'avois connu plus tôt tout ce qu'on éprouve dans la mission dont je suis chargé !.... *Le S.* Eh bien !.... *Le C.* Eloignons ces idées chagrinantes ; elles me dégoûteroient d'un Art que j'aime. Adieu, Monsieur, je vais me consoler en m'occupant à de nouvelles études.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE *Quiproquo*, Comédie en un Acte, que l'on vient de représenter à ce Spectacle, est un de ces Ouvrages qu'on ne peut analyser ou juger qu'après qu'ils sont imprimés ; nous ne parlerons de celui-ci que quand il le fera. On y trouve de l'esprit, une peinture de nos mœurs qui n'est pas très-morale, & un style souvent assez incorrect pour annoncer un Ecrivain qui n'est pas fort exercé. Ce petit Drame a plu à un certain nombre d'esprits, & déplu à un plus grand nombre.



VARIÉTÉS.

*MOYEN d'augmenter le Bonheur d'une partie
de la Nation , sans nuire à personne.*

LE Bonheur , comme l'on fait , est , de tous les objets de la vie humaine , le plus simple & le plus compliqué : c'est en général un état de jouissances agréables qui nous fait aimer la vie & chérir notre existence. Dans l'état sauvage, la Nature en fait presque tous les frais. Dans la vie sociale, le Bonheur se vend , s'achette , se donne , se transmet. On le possède aujourd'hui, demain on en est dépouillé. Il n'y a , dit-on , qu'un petit nombre d'individus qu'on appelle sages ou philosophes, qui ont le secret de le trouver en eux-mêmes sans le faire dépendre des autres. En attendant que cette recette devienne générale , indiquons un moyen qui , en augmentant nos jouissances , pourra servir à étendre celles de la plupart de nos Concitoyens. Ce moyen nous paroît fort simple : c'est de changer l'heure des Spectacles , & de les mettre tous , sans exception , à huit heures du soir pendant neuf mois de l'année , & à neuf heures depuis le 1^{er} Juin jusqu'au 1^{er} Septembre. Le premier effet de ce changement seroit d'en produire un dans nos mœurs , relativement à l'heure du dîner , qui nous paroît fort incommode dans l'état actuel des choses.

Autrefois le dîner , qui est aujourd'hui le repas le plus considérable des François , étoit très-léger ; il n'y avoit point alors d'inconvénient à travailler après dîner ; ce repas avoit lieu vers les 10 heures du matin. C'étoit véritablement le déjeuner d'aujourd'hui. Plus d'un siècle après , on a dîné à onze

heures. C'est encore actuellement l'heure des Collèges, des Couvens, des Artisans & de la très-petite Bourgeoisie, sur-tout dans les Provinces. Au seizième siècle & au commencement du dix-septième, les bons Bourgeois de Paris, & la bonne Société, dînoient encore à midi. C'étoit l'heure de Louis XIV; les Courtisans, qui alloient lui faire la cour à cette heure, étoient obligés de dîner plus tard *. Dans les Provinces, à Lyon, Bordeaux, Lille, &c. la bonne Compagnie dîne encore à une heure, & le petit Bourgeois à midi. Il n'y a pas trente ans que les Gens de la Cour étoient les seuls qui dînaient à deux heures; aujourd'hui tout le monde veut les imiter; le très-grand monde dîne même à trois heures. Le souper a suivi les mêmes progressions; on a soupé à 5, 6, 7, 8 & 9 heures; dans les grandes Maisons, & dans la bonne Bourgeoisie on soupe même à dix heures; car les Bourgeois riches veulent en tout imiter les Grands, & ce n'est pas un mal quand les fortunes le permettent; c'est tendre à faire disparaître sans effort la trop grande inégalité des conditions.

Les Spectacles étant établis aux heures que nous venons d'indiquer, il s'ensuivroit donc naturellement un changement dans l'heure du dîner, qu'on établiroit à cinq heures (car les heures du dîner ont toujours été en rapport avec celles des Spectacles **). Voyons comment il résulteroit de ce

* Voyez, sur ces changemens d'heures de dîner & de souper, un excellent Recueil intitulé : *Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque*.

** Les Historiens du Théâtre ne parlent point de l'heure exacte de la représentation des Spectacles; mais voici ce que l'on peut assurer à cet égard.

Les Confrères de la Passion eurent un si grand succès, qu'on fut obligé, dans plusieurs Eglises, d'avancer le temps

changement plus de plaisirs & d'avantages pour une partie de la Nation.

1°. Toutes les affaires se feroient sans interruption depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir. On ne prendroit qu'une demie-heure dans la journée pour un déjeûner un peu plus solide , * vers les dix à onze heures.

des Vêpres , afin que le Peuple pût assister à ces amusemens.

Le Curé de S. Eustache fit ordonner aux Confrères de la Passion de ne commencer leurs Spectacles qu'après Vêpres , ce qui attira de leur part des représentations , & ils se soumirent à n'ouvrir leurs Jeux qu'à trois heures sonnées.

Il y a un Arrêt qui ordonne aux Comédiens d'ouvrir leur Spectacle de bonne heure , en sorte qu'on puisse sortir avant la chute du jour , à cause de la mauvaise saison & du danger de se retirer dans Paris la nuit. Il n'y avoit point alors de Guet , & la Capitale n'étoit ni pavée ni éclairée. Avant Louis XIV , il y avoit peu de Spectacles , & on les donnoit à deux & trois heures ; mais depuis Molière , les Spectacles , quant aux heures , ont été à peu-près permanens. Ils ont commencé à cinq heures , puis à cinq heures & demie , & aujourd'hui ils ne commencent guères qu'à six heures.

* On lit dans le Livre que nous venons de citer , une Anecdote sur les Petits Pâtés , qui peut trouver ici sa place.

Sous le Ministère du Chancelier de l'Hôpital , les petits pâtés se crioient dans toutes les rues de Paris ; il s'en faisoit une énorme consommation. Le sévère Chancelier de l'Hôpital les regarda avec raison dans ce temps , comme un luxe nécessaire à réprimer. Les petits pâtés ne furent pas défendus , mais par une Ordonnance , on défendit de les crier. Comme le luxe est considérablement aug-

2°. Les femmes gagneroient beaucoup à cet arrangement. En général elles détestent le dîner, que les hommes préfèrent. Elles auroient plus de temps pour régler l'intérieur de leurs Maisons, pour veiller à l'éducation de leurs enfans, &c. Dans l'état actuel, il faut convenir qu'avec le besoin que les femmes ont de dormir plus que les hommes, quoiqu'elles travaillent beaucoup moins, il ne leur reste pas assez de temps pour leurs occupations intérieures; car le luxe étant très-augmenté, on exige d'elles aujourd'hui plus de parure, plus de recherche & d'attention sur elles-mêmes. La toilette, qui pour elles est un objet de si grande importance, & que nous devons si facilement leur pardonner, puisqu'elle n'a pour objet que de nous plaire, les occupe beaucoup plus qu'autrefois, & comme l'heure du dîner termine la journée d'une femme pour sa famille, puisqu'elle se doit alors toute entière à la Société, il faut convenir qu'il y auroit de l'avantage à la retarder.

3°. Elles y gagneroient de toutes manières; car la plupart des hommes qui se font une habitude d'aller manger chez les autres, prétextent aujourd'hui leurs affaires pour s'en aller immédiatement après le dîner, ces parasites seroient obligés de rester à jouer, ou à causer, ils accompagneroient les Dames aux Spectacles ou aux promenades, puisque toutes les affaires seroient finies à cinq heures;

menté, il seroit très-convenable, dans l'arrangement que nous proposons, qu'on laissât crier les petits pâtés dans les rues pour le déjeuner des bons Bourgeois de Paris, de dix à onze heures. A Londres, où l'on ne dîne qu'à cinq heures, les Commerçans, avant ou à la sortie de la Bourse, déjeûnent avec des petits pâtés tout chauds, soit de viande, soit de fruits.

& une Maîtresse de maison n'auroit plus le désagrément, après avoir reçu dix Maîtres chez elle, de se voir presque abandonnée, & de n'avoir pas souvent assez d'hommes pour faire sa partie.

4°. Cet arrangement conserveroit même plus de mœurs dans l'intérieur d'un grand nombre de ménages. Chez des gens d'un certain état, qui ont des occupations, les maris dînent & les femmes soupent; beaucoup d'hommes n'assistent pas aux soupers de leurs femmes *. Cette singulière distribution des repas donne lieu à bien des désordres. Si le dîner étoit à cinq heures, il seroit commun à toute la famille. Cette heure seroit véritablement celle du plaisir; le travail seroit fini, & on ne penseroit plus qu'à jouir & à faire jouir les autres.

5°. Des classes entières de Citoyens trouveroient leurs avantages dans cet arrangement. Toute la Magistrature, la Finance, le Commerce ne tarderoient pas à s'y assujétir. On fermeroit tous les Magasins à cinq heures, comme cela se pratique à Londres, où l'on dîne & l'on ne soupe pas. Les Commis de toutes espèces, les Employés des Fermes, de la Finance, les Clercs, Sous-Clercs de Notaire, de Procureur, &c. condamnés à travailler toute la journée, comme des forçats, auroient quelques momens de relâche, & pourroient en profiter pour perfectionner leur éducation, ou pour aller aux Spectacles. Il n'y a personne qui ne consentît, même avec plaisir, à travailler quelques heures de plus dans la matinée, pour avoir une entière liberté à cinq heures du soir.

* Tout ce qu'il y a de plus considérable dans la Magistrature dîne & ne soupe pas; les femmes font tout le contraire. Si le changement dont nous parlons avoit lieu, l'ouverture du Palais ne seroit plus à cinq heures du matin.

6°. Le dîner à deux heures coupe désagréablement tout le travail de la journée ; il empêche qu'on ne se livre de suite à sa besogne & qu'on ne la reprenne, s'il a été un peu considérable, ce qui n'arrive que trop souvent. C'est la correspondance irrégulière & vicieuse des heures de la journée, soit par rapport au dîner ou au souper, soit relativement aux Spectacles & aux affaires, qui est la cause de cet empressement qu'ont tant de personnes aujourd'hui pour quitter leur état. Les Notaires, les Procureurs, les Commerçans, &c. sont particulièrement dans ce cas ; leur travail les ennuie, parce qu'ils n'ont aucun moment de repos, aucun instant de relâche ; ils se hâtent de faire leur fortune, & souvent la manquent pour vouloir trop se presser. Si leurs travaux finissoient à cinq heures, & qu'ils eussent cinq à six heures absolument libres pour le plaisir ou le repos (car c'est une manière de jouissance après le travail), leur état leur seroit plus supportable, & ils s'empresseroient moins de le quitter.

7°. Ce changement conviendrait aux Gens de Lettres ; ils sont aujourd'hui beaucoup plus réparés qu'autrefois ; ils ont pris l'habitude dangereuse des soupers. On se plaint que le talent diminue, & en faut-il chercher d'autre cause ? Croit-on que le talent se forme en dormant ou en jouissant ? Le dîner à cinq heures & les Spectacles à huit heures seroient sûrement agréables à toutes les Académies. L'heure de leurs Séances n'est plus en rapport avec celles du dîner & des Spectacles ; toutes commencent à trois heures & demie pour finir à cinq. Cette heure convenable autrefois, parce qu'on dînoit à midi, & que les Spectacles étoient à cinq heures, est fort incommode aujourd'hui, & c'est par l'impossibilité de concilier le dîner à deux heures avec la Séance de l'Académie à trois, que plusieurs Gens de Lettres ont

préféré le souper au dîner; & comme ceux des Académies donnent le ton à toute la Littérature, ils n'ont eu que trop d'imitateurs.

8°. Les avantages en seroient sur-tout sensibles dans les chaleurs de l'été, soit à la ville, soit à la campagne : n'est-il pas absurde que dans cette saison ce soit aux heures les plus brûlantes de la journée que le dîner ait lieu ! C'est dans le moment où il faudroit que toute la machine se reposât, où les animaux, bien plus sages que nous dans cette circonstance, dorment & digèrent, que nous agissons & que nous faisons notre repas le plus considérable ; nous fatiguons notre estomach dans l'instant où il seroit convenable qu'il se reposât. En été la grande chaleur empêche aussi bien des personnes d'aller aux Spectacles ; s'ils avoient lieu à neuf heures dans cette saison, elle ne seroit plus un obstacle.

9°. Nous avons dit qu'il falloit que les Spectacles fussent à huit heures pendant trois saisons de l'année, & à neuf heures dans l'autre saison : en effet il n'en résulteroit pas un assez grand avantage à ne les retarder que d'une heure. Pendant l'automne, l'hiver & le printemps, on ne peut se promener que de midi à trois heures ; en été au contraire l'heure de la promenade est de sept à neuf, quand la grande chaleur est passée ; c'est pourquoi dans cette saison il faut mettre les Spectacles à neuf heures. Par cet arrangement on ne perdrait rien de la promenade des Tuileries & de celle du Palais Royal. Cette dernière seroit bien plus belle, plus décente de sept à neuf que de cette dernière heure à celle de minuit, comme cela avoit lieu précédemment.

10°. On a agité la question d'une seconde Salle de Comédie Française. Bien des gens pensent qu'elle

ne serviroit qu'à affoiblir la première, & que nous n'aurions que deux mauvais Spectacles au lieu d'un bon, parce que la concurrence seule ne suffit pas pour former un grand Comédien ; mais si ce projet pouvoit avoir lieu, les personnes qui en ont donné l'idée n'ont pas fait attention que le changement d'heure dans les Spectacles seroit ce qui le favoriseroit le plus. Donnez des Spectacles à une heure commode & quand tous les Citoyens auront fini leurs travaux, faites asseoir le Parterre *, & les Salles seront toujours remplies. De grandes recettes permettront aux Comédiens de faire toutes les dépenses qui pourront rendre les Spectacles plus intéressans. Le seul moyen des succès continus en ce genre, c'est que les recettes soient bonnes.

11°. C'est encore une question agitée par les Moralistes modernes, si les petits Spectacles qui sont beaucoup moins déçens que les grands & plus multipliés, ne sont pas plus nuisibles qu'utiles. Quant à la corruption des mœurs, la question nous paroît résolue, tant pour les uns que pour les autres ; un des inconvéniens des petits Spectacles, c'est l'heure à laquelle on les donne, parce que cette heure est encore celle du travail pour la partie du Public, en faveur de laquelle ces Spectacles ont été établis : si on les fixoit à huit heures, comme la journée du débitant, de l'artisan est finie, si ces Spectacles entraînoient encore des inconvéniens, ils seroient infiniment moindres pour cette portion du Public.

12°. Ce changement de l'heure des Spectacles en augmenteroit considérablement les recettes ; dans l'ar-

* Voyez sur le Parterre debout & assis, un petit Écrit inséré dans le Mercure, 1780.

rangement actuel , une grande partie du Public qui aime les Spectacles ne peut point en jouir ; si toutes les affaires cessoient à cinq heures , si les heures des Spectacles & du dîner étoient arrangées comme nous l'avons dit , toutes les personnes qui ne s'en privent qu'à regret , parce qu'elles sont obligées de continuer leurs affaires après le dîner , les fréquenteroient avec empressement , car il n'y a point de plaisirs moins chers & de délassement plus convenable après le travail , soit de l'esprit , soit du corps.

13°. Le Public gagneroit beaucoup à cet arrangement , car toutes les heures ajoutées aux travaux de la journée tournent au profit de la Société , & les Spectacles étant établis à huit heures au lieu de cinq , il en résulteroit une somme énorme de temps employé à son avantage. La bonne compagnie & les gens riches auroient aussi quelques momens de plus à donner à leurs plaisirs.

14°. Les familles qui aujourd'hui dînent & soupent y trouveroient l'économie d'un repas , parce que le dîner étant établi à cinq heures , tiendrait lieu du souper ; & en effet , si l'on vouloit y faire attention , on verroit qu'à mesure que le luxe s'accroît dans une Nation , on ne devoit faire qu'un repas au lieu de deux , parce que notre estomac ne peut pas s'étendre en proportion de nos goûts & du nombre de mets dont nous couvrons nos tables. La nature ne se prête pas impunément à tous nos desirs. Le dîner étant aujourd'hui plus considérable qu'autrefois , il seroit prudent de s'y borner. Les personnes seules qui travaillent beaucoup , ou qui se lèvent de bonne heure , feroient un déjeuner plus ou moins solide vers dix à onze heures.

15°. Considérons un moment ce qui regarde la santé , c'est ce qui nous intéresse le plus. Ce n'est pas parce qu'on dîne à deux & à trois heures , que le

dîner est dangereux ; c'est parce que beaucoup de gens ont la très-mauvaise habitude de travailler après le dîner , que cette heure du repas , le plus considérable des François , est très-dangereuse. Il faut convenir que les gens occupés , travaillent aujourd'hui beaucoup plus qu'autrefois ; les idées sont plus étendues ; l'ambition , la vanité , toutes les passions qui donnent de l'activité à l'esprit ont plus de fermentation , les occupations du Palais sont peut-être aujourd'hui décuples de ce qu'elles étoient il y a cent ans : la chicane s'est étendue avec les progrès du commerce , de l'industrie & du luxe. C'est un malheur , sans doute , mais c'est un malheur inévitable. C'est dans les sociétés qui ont atteint le plus grand degré de civilisation , que la vertu & le vice ont le plus de charmes & d'attraits : la bonne chère n'a jamais été plus générale & plus délicate. On mange par cette raison beaucoup plus qu'autrefois ; la tête travaille davantage & on fait moins d'exercice. Il s'ensuit donc que le dîner à deux & trois heures est fort dangereux , & que s'il étoit établi à cinq heures , & que tous les travaux cessassent à cette même heure , on en seroit beaucoup plus heureux , & on s'en porteroit mieux. On se plaint que la Nation perd sa gaieté , le luxe en est en partie la cause. L'ardeur du gain qui marche à sa suite rend triste , pensif. Une loi barbare aux Maldives mettoit au nombre des crimes d'Etat de paroître triste Sans imiter cette tyrannie , le changement indiqué rendroit la gaieté à la partie de la Nation qui l'a perdue.

16°. La circonstance est peut-être favorable pour ordonner un changement dans l'heure des Spectacles , c'est un événement remarquable , sans doute , puisqu'il n'a jamais eu lieu , de voir trois nouvelles salles de grands Spectacles prêtes à s'ouvrir en même temps dans la Capitale. Pour opérer cette révolution dans nos mœurs , il ne faut ni Édit , ni Ordonnances ,

ni Arrêt du Conseil. Un simple ordre aux Comédiens de changer l'heure des Spectacles, suffit, & le lendemain deux mille familles dîneront à cinq heures du soir. Ce moyen de Bonheur est facile : il présente des avantages publics & particuliers, sans entraîner aucun inconvénient, sous quelques points de vue qu'on l'envisage.

(Par M. Panckoucke.)

ANNONCES LITTÉRAIRES.

D ICTIONNAIRE de Jurisprudence & des Arrêts, ou nouvelle Édition du Dictionnaire de Brillon, connu sous le titre de Dictionnaire des Arrêts & Jurisprudence universelle des Parlemens de France & autres Tribunaux, augmentée des matières de Police, d'Agriculture, de Commerce, de Manufactures, de Finance, de Marine, de Guerre, dans le rapport qu'elles ont avec l'administration de la Justice; par M. Prost de Royer, ancien Lieutenant-Général de Police de Lyon, premier Volume in-4°. A Lyon, de l'Imprimerie d'Aimé de la Roche, Imprimeur du Gouvernement & de la Ville. Il se trouve chez les principaux Libraires.

L'Épicurien, Comédie en cinq Actes & en prose, in-8°. A Paris, chez la Veuve Duchesne & Esprit, au Palais Royal.

Le Fau raisonnable, ou l'Anglois, Comédie, représentée en 1781 au Théâtre des Variétés amusantes, in-8°. A Paris, chez Bastien, Libraire, rue du petit Lion.

Henriette & Luile, ou les deux Amies, par M. D. in-12. Prix, 12 sols. A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins.

144. MERCURE

Traité théorique & pratique de la Végétation, contenant plusieurs Expériences nouvelles & démonstratives sur l'économie végétale & sur la culture, par M. Mustel, 2 Vol. in-8°. Prix, 9 liv. brochés. A Paris, chez Nyon, Libraire, rue du Jardinets; Didot, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins; la Veuve Lachapelle, Libraire, au Palais; & à Rouen, chez Boucher.

La France illustre, ou le Plutarque François, numéros 8 & 9, contenant les Vies du Maréchal de Maillebois & de Henri II, Duc de Montmorenci. A Paris, chez Deslauriers, Marchand de Papier, rue S. Honoré.

T A B L E.

V ERS aux jeunes Personnes	<i>La Châte de Rufin,</i>	118
qui ont joué à Nançy plu-	<i>Opuscules Chimiques & Phy-</i>	
sieurs Comédies de Mde de	<i>siques de M. T. Bergman,</i>	
Genlis,		124
A M. de Lan tire,	<i>98 Second Dialogue entre un</i>	
L'Amour Oiseau, Ode Ana-	<i>Spectateur & un Critique,</i>	
créonrique,		127
Enigme & Logogryphe,	<i>101 Comédie Françoisse,</i>	132
La Servitude abolie, Discours	<i>Moyen d'augmenter le Bon-</i>	
en vers,	<i>heur d'une partie de la Na-</i>	
Recueil de Pièces intéressantes,	<i>tion,</i>	133
	<i>109 Annonces Littéraires,</i>	143

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur* de France, pour le Samedi 20 Octobre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 19 Octobre. 1781. DE SANCY.

MERCURE DE FRANCE.

VERS sur la Naissance du DAUPHIN.

QUE de vœux différens au Ciel faisoit la terre?
Un seul bonheur semble les combler tous.

On diroit, quand d'un Fils la Reine devient Mère,

Que chaque Père, parmi nous,

Retrouve un Fils privé de la lumière ;

La Veuve fidelle, un Époux ;

Et tous les Orphelins, un Père.

*A. M. CÉSAR FAUCHER, Officier de
Dragons, qui s'applaudissoit d'avoir
essayé le Casque & l'Armure du Maréchal
de Lowendat.*

LE Casque du grand Lowendat

Sans doute, ami, sied sur ta tête ;

J'aime à te voir l'air de conquête

De cet illustre Général.

Mais ce Héros dont tu portas les armes

Ne servit Mars qu'après l'Amour.

Assez tôt il luira ce jour

Où ton nom aux Anglois doit causer des alarmes ;

N^o. 43, 27 Octobre 1781. G

César ! la Gloire aura son tour.

Le printemps fuit, profite de ses charmes :

D'une Belle assiège le cœur,

Fais répandre de douces larmes ;

De tes Rivaux heureux Vainqueur ,

Du plaisir étends le domaine :

Avant que d'être Hector , sois le Berger Pâris ;

Permits qu'on t'aime, enlève une autre Héléne ,

Et parmi nos Beautés donne & reçois un prix.

Des Boudoirs de Vénus vole aux Camps de Bellone ;

Du myrthe & du laurier le mélange est heureux ;

On t'en promet une double couronne ;

Mais pour être un Héros , il faut être amoureux.

Sur les remparts fumans de Bergen-op-loom en cendre .

Aisément pour un Dieu Lowendal eût passé ;

Mais à d'autres exploits s'il n'eût pas su prétendre ,

D'une estime stérile on l'eût récompensé.

L'Amour , enfant de la paix , du silence ,

Quand ils sont désarmés approche les Héros ;

Et la jeune Bergère ici comme à Bizance

A préféré toujours le mouchoir aux drapeaux.

Plus Philosophes qu'on ne pense ,

Savantes dans l'art de jouir ,

Les femmes ont toujours préféré (par prudence)

A des siècles de gloire un moment de plaisir.

(Par M. Sylvain , M***.)



CHANSON

*A M. le Comte DE S***.*

UN magnifique ameublement
N'embellit point ce domicile ;
Mais des mœurs & de l'enjouement
Notre Comte en a fait l'asyle.

SANS faste & sans frivolité ,
S*** dans ces lieux champêtres
A conservé la loyauté ,
Non les portraits de ses ancêtres.

DANS sa jeunesse on vit pour lui
Soupirer toutes nos Lucrèces ;
Il a plus d'amis aujourd'hui
Qu'il n'avoit alors de maîtresses

A tous ses desirs je le voi
Préférer sans cesse les nôtres :
De nos jours chacun vit pour soi ;
Mais il ne vit que pour les autres.

POUR les malheureux qu'il connoît ,
Grand Dieu, quelle bonne aventure !
Si la fortune le traitoit
Comme l'a traité la Nature.

(Par M. l'Abbé Laferre.)

G. ij

LE PHILOSOPHE AMOUREUX.

TOUT ici-bas cède à l'Amour :
Nul être qui ne soit sensible ;
Le mortel le plus inflexible
Lui deviendra soumis un jour.
Heureux ceux qui portent ses chaînes !
Lui seul peut remplir nos desirs ;
Et si par fois il a ses peines ,
Plus souvent il a ses plaisirs.
Au sein de la Philosophie ,
Joignant les vertus aux talens ,
Damon passoit depuis long-temps
Les plus beaux instans de sa vie.
L'homme seul occupoit ses vœux :
Il s'épuisoit à le connoître ;
Et par un destin rigoureux ,
Parlant sans cesse du bien-être ,
Ne se voyoit jamais heureux.
Hélas , comment pouvoit-il l'être !
Son cœur étoit indifférent ;
L'Amour , ce tendre sentiment ,
Lui paraissoit une chimère ,
Un vain & froid amusement. . . .
Que son erreur étoit grossière !
Le temps lui dessilla les yeux ;
Il eut le plaisir précieux

De sentir, d'aimer & de plaîre.
Sophie étoit dans l'âge heureux
Où l'on flatte, où l'on intéresse;
Mais c'étoit peu que la jeunesse,
Tout chez elle étoit accompli.
Elle unissoit à son jeune âge,
Et ce que Minerve a de sage,
Et ce qu'Amour a de joli.
Damon la vit : soudain son ame
Éprouva cet ardent desir,
Cette vive & flatteuse flamme,
Autant agréable à sentir
Que difficile à définir.
Lors quittant la Philosophie,
Et tout le fatras du savoir,
Il ne vit plus d'heureux espoir
Que dans un retour de Sophie.
Ainsi fut triompher l'Amour
De ce cœur trop long-temps sévère,
Trop aimable enfant de Cythère,
Tu pouvois bien prendre ton tour !
C'étoit l'instant de la vengeance;
Il falloit à l'objet aimé
Donner pour l'objet enflammé
Une cruelle indifférence.
Mais l'Amour est toujours trop bon :
Sophie éprouvoit pour Damon
Tout ce qu'il éprouvoit pour elle.

L'aveu s'en fit avec plaisir ;
 Et bénissant leur destinée ,
 Un beau jour le Dieu d'Hyménée
 Cómbla leur amoureux desir.
 La sombre & noire Jalousie ,
 Triste cortège des Amours ,
 N'interrompt jamais le cours
 De cette union si chérie.
 Sans cesse de leurs tendres feux
 Ils se donnoient des témoignages ;
 Et se disoient souvent tous deux :
 La raison peut faire les sages ;
 Mais l'Amour seul fait les heureux.

(Par M. Berton de Chambelle.)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
 du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *l'Oreille* ; celui
 du Logogryphe est *Non*.



É N I G M E.

A N N A * me porte élégamment ;

Le Militaire fièrement ;

Le Petit-Maitre lestement ;

L'Homme de Robe gravement ;

Le Quaker très-affidument ;

Monsieur l'Abbé négligemment ;

Le Financier insolemment ;

Le Bourgeois indifféremment ;

Le Villageois utilement.

*(Par une Société de Vendangeuses , réunies
dans un joli Château sur le bord de la Loire.)*

L O G O G R Y P H E.

PHILOSOPHE éclairé , Géomètre profond ,
Au bonheur des humains je consacrai mes veilles.
Pour leur faire écouter la voix de la raison ,
D'un système étonnant j'étais les merveilles.
Je voulois dans leurs cœurs graver l'humanité ,
La sage tempérance & la frugalité ,
Leur faire en tout mortel envisager un frère ,
Et bannir à jamais le démon de la guerre.
D'abord je réussis ; un Souverain fameux
Goûta de mes leçons la sublime morale ,

* Non d'une des Vendangeuses.

Et rendit de ses loix ses peuples amoureux.
Mais des hommes bientôt l'ignorance fatale
Me fit perdre le fruit de mes nobles travaux.
Ils m'osèrent prêter la coupable pensée
De croire l'homme égal aux plus vils animaux,
Et ma secte bientôt passa pour insensée.
En dire plus, Lecteur, ce seroit me nommer,
Cherche; & si tu ne peux encor me deviner,
Dérange les neuf pieds qui forment ma structure :
Tu trouveras le nom d'un célèbre Vaisseau ;
Un petit animal assez laid de figure ;
Un métal précieux ; un terrible fléau ;
Ce qu'a soin de cacher toute femme coquette ;
La ville qui des Grecs fut jadis la conquête ;
Une autre dans l'Écosse ; un Dieu chez les Germains ;
Un peuple belliqueux , ennemi des Romains ;
Un Tribunal à Rome ; un ton de la musique ;
Ce que le sage en tout évite avec raison ;
Le juste châtiment d'une action inique ;
Ce qui détruit souvent les fruits de la moisson ;
D'un célèbre nageur l'amante malheureuse ;
Ce qui durant la nuit guide un Navigateur ;
Le point où se termine enfin sa course heureuse ;
Un cri qui dans la foule aux Fantassins fait peur.
Mais c'est t'en dire assez , exerce ta mémoire ,
Si de trouver mon nom tu veux avoir la gloire.

(Par le Sieur Lardon , Garçon Rôtisseur.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE DE FRANCE, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au Règne de Louis XIV, par M. Garnier, Historiographe du Roi, & de MONSIEUR, pour le Maine & l'Anjou, Inspecteur & ancien Professeur du Collège Royal, de l'Académie des Belles-Lettres. Tomes XXVII & XXVIII^e. in-12. Prix, 3 liv. rel. A Paris, chez la Veuve Desaint, rue du Foin S. Jacques, & Nyon l'aîné, rue du Jardinier, quartier S. André-des-Arcs.

L'ABBÉ VILLY s'étoit proposé principalement de nous faire connoître l'esprit & les mœurs de la Nation. Il a un pinceau vif & brillant; mais il est souvent partial & superficiel. On pourroit même l'accuser de plagiat; il a pris la plupart des faits du Règne de Saint Louis, partie la plus étendue & la plus soignée de son Ouvrage, dans l'histoire de ce Prince par la Chaise, dont il a emprunté souvent jusqu'au style. Son premier continuateur, Villaret, est plein de feu; avant d'écrire, il s'allumoit l'imagination par la lecture des Poètes; de-là vient qu'il déclame souvent avec chaleur, & qu'il s'écarte de la grave simplicité du

Gv

genre. Son travail commence au VIII^e volume , par le règne de Philippe de Valois , & finit à la page 348 du XVII^e. C'est ici que M. Garnier entre dans la carrière. Ses neuf volumes , déjà appréciés par le public , prouvent qu'il la parcourt avec succès ; & les deux autres , publiés depuis peu , ne feront qu'ajouter à la réputation de l'Auteur. Le 27^e renferme ce qui s'est passé depuis 1555 jusqu'à la mort de Henri II , arrivée le 10 de Juillet 1559. D'abord M. Garnier décrit la situation du Royaume. Il fait voir la France guérie du long effroi que lui avoit causé la puissance de Charles-Quint , étonnant à son tour l'Europe par la promptitude & l'immensité de ses armemens , comptant l'Isle de Corse au nombre de ses Provinces , affermie en Italie par la possession du Piémont , couverte du côté de l'Allemagne , par la conquête récente des trois Evêchés & d'une partie du Luxembourg. Mais les efforts qu'il falloit faire pour soutenir cette supériorité apparente , l'aliénation d'une grande partie des Domaines de la Couronne , les Offices de Finance & de Justice doublés & même triplés par des ventes successives , les désordres de la Magistrature & du Clergé , les progrès de la réforme dans tous les Ordres de l'État ; enfin , l'épuisement du crédit & des ressources , faisoit desirer ardemment ou la paix ou une trêve. Il se tint des conférences à ce sujet au Bourg de Marcq , dans la Terre d'Oye ; mais elles furent infruc-

trêves ; les hostilités continuèrent en Italie , & du côté des Pays-Bas. L'ambition des Caraffe, encore plus que la politique des Ministres de Henri , fit conclure un Traité de ligue entre la France , le Pape Paul IV , & le Duc de Ferrare. Charles-Quint , effrayé d'un orage que ses infirmités ne lui permettoient pas de soutenir , s'empressa d'abdiquer, en faveur de Philippe son fils , les Pays-Bas, les Couronnes d'Espagne , le Nouveau-Monde , les Scèptres de Sicile , de Sardaigne, de Majorque & de Minorque. Mais avant de renoncer à l'Empire , il conclut , le 5 de Février 1556, une trêve qui donna lieu à des anecdotes curieuses.

Tandis que le Comte de Lalain se rendit en France pour être témoin du serment par lequel Henri II. devoit s'engager à observer cette trêve, Coligny fut honoré de la même commission auprès du Roi Philippe & de l'Empereur Charles-Quint. « Le cortège de l'Amiral ,
» dit M. Garnier, fut brillant & nombreux,
» parce que toute la jeunesse de la Cour
» étoit avide de contempler un homme
» dont le nom avoit tant de fois retenti à
» ses oreilles , & qui , au moment de dispa-
» roître , imprimoit encore le respect. Il
» n'y eut pas jusqu'à Brusquet, l'un des fous
» du Roi, qui voulut être de la partie , &
» jouer un rôle. L'Ambassadeur & sa suite ,
» furent conduits, en arrivant , à l'audience
» de Philippe , qui devenu Souverain des
» Pays-Bas, occupoit le Palais de Bruxelles ,

ils le trouvèrent magnifiquement décoré ; mais un objet qu'ils ne s'attendoient pas d'y rencontrer , les remplit de surprise & d'indignation. Soit inadvertance , soit mépris , la salle d'audience étoit meublée d'une riche tapisserie qui représentoit les malheurs de François I , sa prise sous les murs de Pavie , son embarquement pour l'Espagne , sa prison à Madrid , sa délivrance par l'échange de ses enfans. Forcés à dévorer cet affront , ils ne savoient comment en marquer leur ressentiment , lorsque le fou qu'ils avoient amené avec eux , les tira d'embarras , & rabattit l'insolent orgueil des Flamands , en dévoilant leur fardive avarice. Il avoit apporté de Paris deux sacs de jetons , qu'on nommoit *écus du Palais* ; le lendemain matin , lorsque Philippe , après avoir entendu la Messe , prononçoit la formule du serment sur le Livre des Evangiles , Brusquet & son valet , qui s'étoient mêlés dans la foule , tirant de leurs sacs des poignées de faux écus , crièrent : *largesse de la part du Très-Puissant Roi d'Angleterre* , & les firent voler au milieu de l'assemblée. A ce cri , & à la vue des écus , tout le peuple qui remplissoit l'Eglise , se précipita en foule du côté où ils tombaient. Les Gardes même abandonnèrent leur poste pour en attraper leur part , ou les arracher des mains de ceux qui s'en étoient saisis les premiers ; Philippe , &

» les deux Reines ses tantes , effrayés du
 » tumulte , & des cris de cette troupe de
 » forcenés , & n'en pouvant deviner la
 » cause , parce qu'ils étoient trop éloignés
 » du lieu de la scène , craignirent que ce
 » ne fût une conspiration formée contre
 » leurs jours , & allèrent se cacher derrière
 » l'Autel. Lorsque Philippe connut enfin qu'il
 » n'y avoit rien à craindre , il trouva la plai-
 » santerie mauvaise , & ne fut trop s'il devoit
 » en rire comme les autres , ou s'en offenser. »

L'Amiral & sa suite visitèrent ensuite
 l'Empereur qui , pour s'habituer au nou-
 veau genre de vie qu'il alloit embrasser ,
 s'étoit retiré dans un petit Hermitage situé
 à l'une des extrémités du parc. Tout son
 appartement consistoit en deux pièces d'une
 médiocre grandeur. Vêtu comme un simple
 Citadin , assis dans un mauvais fauteuil où
 la goutte le tenoit cloué , il ne conservoit
 du faste de la Royauté qu'une garde choisie ,
 qui se retira pour faire place aux François.
 Coligny présenta la Lettre du Roi à l'Em-
 pereur. La politesse & la gaîté que Charles-
 Quint montra dans cette occasion , feront
 plaisir à nos lecteurs. Charles s'efforçoit
 d'ouvrir la Lettre de Henri ; mais comme
 elle étoit enlacée avec des fils de soie , ses
 doigts , couverts de nodus , & presque per-
 clus , ne pouvoient les rompre. « Granvelle ,
 » qui se tenoit debout derrière son fau-
 » teuil , voulut venir à son secours : com-
 » ment donc , Monsieur d'Arras , lui dit-il ,

» voudriez-vous que je commisſe une impoli-
» teſſe envers le Roi mon Frère ; à Dieu ne
» plaiſe qu'un autre que moi ouvre ſa Lettre ,
» & après un nouvel effort , il l'ouvrit en
» effet. Puis regardant Coligny : « Eh bien .
» Monsieur l'Amiral , lui dit-il , ne ſuis je
» pas un brave Chevalier , & n'aurois-je
» pas bonne grâce à rompre une lance
» dans un Tournois ? » S'étant fait lire la
Lettre , il entra en converſation avec
» l'Amiral : « Comment ſe porte le Roi
» mon Frère ? Sire , répondit l'Ambaſſa-
» deur , je l'ai laſſé en parfaite ſanté. — Que
» vous me faites de plaiſir de me l'appren-
» dre , car rien de ce qui le touche ne m'eſt
» indifférent ; nous ſommes aſſez proches
» parens , puis-que j'ai l'avantage de deſcen-
» dre , par mon ayeule , du ſang illuſtre des
» Valois , qui a donné à la France une ſuite
» ſi nombreuſe de grands Rois. On m'a
» pourtant dit qu'il commençoit à grifon-
» ner. — Oh ! Sire , ce n'eſt rien , cinq ou ſix
» cheveux qui commencent à lui blanchir
» ſur leſtempes ; d'autres plus jeunes encore
» que lui , en ont beaucoup davantage ; &
» ne s'en portent pas moins bien. Je vais à
» ce propos , dit l'Empereur , vous conter
» ce qui m'eſt arrivé. J'avois à-peu-près ſon
» âge , lors-que revenant de mon expédi-
» tion de Tunis , je m'arrêtai quelques jours
» à Naples. M. l'Amiral , je ne ſais ſi vous
» connoiſſez tous les charmes de cette Ville
» enchanterelle. Un ciel pur & toujours

„ ferein , d'un côté un immense bassin , de
 „ l'autre des montagnes couvertes de ver-
 „ dure ; une jeunesse folâtre , des femmes
 „ vives , spirituelles , pleines d'attraits &
 „ de grâces : que vous dirai je enfin ? je
 „ suis homme , & je voulus , comme les
 „ autres , essayer de leur plaire. J'appelai
 „ mon Barbier , & je lui ordonnai d'arran-
 „ ger mes cheveux & de me parfumer.
 „ Lorsqu'il eut fini , je me regardai dans un
 „ miroir. Oh ! oh ! m'écriai-je , qu'est-ce
 „ que j'apperçois-là ? Ce n'est rien , dit le
 „ Barbier , trois ou quatre cheveux qui
 „ commencent à blanchir sur les tempes de
 „ votre Majesté : il y en avoit plus de douze :
 „ ça , dépêchons , qu'on les arrache bien
 „ vite. Savez-vous ce que j'y gagnai ? A la
 „ place d'un qu'on m'avoit attaché , il en
 „ blanchit subitement cinq ou six autres ; &
 „ si j'avois continué de me les faire arracher ,
 „ je me serois bientôt trouvé blanc comme
 „ un cygne. « Promenant ensuite ses regards
 „ sur l'assemblée : je pense , dit il , que
 „ Brusquet doit être ici ; je ne l'ai jamais vu ;
 „ essayons si je parviendrai à le distinguer ;
 „ ou je me trompe fort , ou c'est celui-là :
 „ Oui , Sire , répondit l'Amiral , c'est lui-
 „ même. Vraiment, Brusquet, tu es un magni-
 „ fique Seigneur , tu nous a joliment régales
 „ avec tes écus du Palais. Dis-moi , mon
 „ ami , te souvient-il , d'une certaine jour-
 „ née des Éperons , où tu fus si bien érrillé
 „ par le Maréchal de Strozzi ? Brusquet , à

» qui ce souvenir étoit fâcheux , répondit
 » sans se déconcerter : oui , Sire , il m'en
 » souvient parfaitement ; c'étoit justement
 » dans le tems que vous achetiez si cher à
 » Paris ces belles émeraudes & ces gros
 » rubis dont vos doigts sont couverts. Il
 » s'éleva un grand éclat de rire dans l'assem-
 » blée ; l'Empereur rit comme les autres ,
 » & dit : me voilà bien payé de ma ques-
 » tion ; cela m'apprendra à ne plus m'atta-
 » quer à des niais de la sorte. Tu ne l'es
 » point du tout , je te jure. »

Les faillies que nous venons de rapporter
 sont à la vérité très-plaisantes ; mais ne se-
 roient-elles pas plus dignes d'un conteur d'a-
 necdotes que d'un Historien ? Nous ne juge-
 rons pas si rigoureusement M. Garnier ; nous
 croyons même que ses Lecteurs doivent lui sa-
 voir gré de ce qu'il veut bien les délasser de
 tems en tems de la longueur de ses détails mili-
 taires & politiques. C'est vraisemblablement
 le motif qui l'a déterminé à rapporter l'aven-
 ture qui suit , « Le Duc de Nemours avoit
 » séduit par les charmes de sa figure , &
 » abusé par de fausses promesses Françoise
 » de Rohan , fille d'honneur de la Reine. La
 » sachant enceinte , il avoit saisi l'occasion
 » du voyage d'Italie pour rompre entière-
 » ment avec elle , & l'abandonner à son
 » malheureux sort ; ni les larmes d'une
 » amante , ni les regards dus à une Maison
 » illustre , alliée au sang Royal , n'avoient
 » pu le rappeler à ses premiers engage-

» mens : il poussa même la mauvaise foi
 » jusqu'à nier absolument un commerce qui
 » n'étoit ignoré de personne. Deshonorée à
 » la Cour de France, & retirée à celle du Roi
 » de Navarre, son proche parent, François
 » de Rohan intenta un procès au parjure,
 » & produisit contre lui un grand nombre
 » de personnes de toute qualité, qui articu-
 » lèrent, comme témoins oculaires, des faits
 » & des circonstances qui donnent une
 » étrange idée de la dépravation de la Cour
 » de Henri II. » Ce que raconte M. Garnier
 des circonstances de la mort de Charles-
 Quint, excite un intérêt d'un autre genre.
 Ce Prince, après avoir tenté inutilement
 d'engager son frère, déjà Roi des Romains,
 à se délistier de ses droits à l'Empire, pour
 les transmettre au Roi Philippe son fils, se
 décida enfin à envoyer aux Electeurs l'acte
 de son abdication, & se retira dans le Mo-
 nastère de S. Just, sur les confins de l'Es-
 pagne & du Portugal. Là, se livrant aux pra-
 tiques d'une sombre dévotion, il se fit en-
 fermer dans une bière, & y resta pendant
 qu'on chantoit sur lui l'Office des Morts : il
 sortit de cette lugubre Comédie avec une
 fièvre qui l'enleva dans la 59^e année de son
 âge, trois ans après son abdication. « Quoi-
 » qu'il eût montré pendant toute la durée
 » de son règne, une aversion décidée contre
 » les Luthériens, il ne put échapper au
 » soupçon d'avoir, sur la fin de sa vie,
 » adopté leurs opinions. Constantin Ponce

» son Confesseur , & le compagnon infé-
 » parable de sa retraite, tomba bientôt entre
 » les mains des Inquisiteurs, qui le condam-
 » nèrent comme hérétique , & le livrèrent
 » aux flammes. L'Archevêque de Tolède ,
 » qui le visitoit souvent dans sa retraite , &
 » qui lui avoit administré les derniers Sacre-
 » mens, fut traîné dans les prisons du Saint-
 » Office , & n'évita un sort pareil à celui
 » de Ponce, qu'en interjetant appel à Rome,
 » où il eut le bonheur de trouver des amis,
 » Enfin, ce farouche Tribunal instruisit une
 » procédure criminelle contre la mémoire
 » de l'Empereur , à l'effet de l'arracher du
 » lieu Saint où il reposoit ; pour le faire ser-
 » vir de pâture aux chiens & cette atro-
 » cité auroit été consommée , si Philippe ,
 » tout superstitieux qu'il étoit , n'eût enfin
 » ouvert les yeux sur une entreprise qui
 » commettoit les droits sacrés de la Royauté ,
 » & qui alloit le couvrir lui-même d'infamie. » On ne sait ce qui doit étonner le
 plus dans ce récit , ou la fin bizarre du
 trop célèbre disciple de Machiavel , ou les
 fureurs d'un Tribunal sanguinaire , que la
 superstition s'efforça d'ajouter aux calamités
 de la France.

Dès que la trêve eut été conclue, les Plé-
 nipotentiaires de Philippe nièrent qu'ils eus-
 sent pris aucun engagement à cet égard. Le
 Cardinal Caraffe , qui vint en France en qua-
 lité de Légat , déterminâ le Roi à la rompre,
 & à envoyer deux armées , l'une en Italie,

commandée par le Duc de Guise , l'autre en Flandres , commandée par le Connétable de Montmorency. Le premier , mal secondé par le Pape , & ayant en tête le Duc d'Albe , n'eut point de succès en Italie. Le second s'avança vers la Ville de S. Quentin , assiégée par le Duc de Savoie , pour y faire entrer du secours ; quelques troupes s'y glissèrent ; mais le Connétable , attaqué dans sa retraite , fut vaincu & fait prisonnier avec le Maréchal de S. André ; le Comte d'Enghien , frère du Prince de Condé , y perdit la vie , & le Comte de Montpensier la liberté , ainsi que l'Amiral de Coligny , qui , chargé de défendre la place , fut forcé de la rendre. Cette bataille , nommée la bataille de Saint-Quentin , répandit la consternation dans la France. Le Duc de Guise , rappelé sur le champ d'Italie , obtint à son retour le titre de Lieutenant - Général du Royaume ; il y rétablit la confiance par la prise importante de la Ville de Calais , qui étoit entre les mains des Anglois depuis 1347 , qu'Edouard III l'avoit prise sur Philippe-de-Valois. Marie , Reine d'Angleterre , s'étoit attiré cette disgrâce , pour être entrée dans la querelle de Philippe son époux. Le Duc de Guise se rendit aussi maître de Guines , puis de Thionville. Ce grand homme vit bientôt diminuer sa faveur , parce qu'il avoit déplu à la Duchesse de Valentinois. Le crédit qu'il s'étoit acquis par ses services , & par le mariage de Marie Stuart , Reine d'Ecosse ,

la nièce , avec le Dauphin , ne put balancer le crédit de la Favorite. Le Connétable , chargé de la négociation de la paix , engagea le Duc de Savoie à y travailler par l'espérance de la restitution de ses États. Cette paix si désirée fut enfin conclue au Cateau-Cambresis ; le Cardinal de Lorraine & le Duc son frère en désapprouvèrent les conditions ; elle étoit l'ouvrage du Connétable leur ennemi. Calais ne devoit appartenir à la France que pendant huit ans , aux termes de ce traité ; tout fut rendu de part & d'autre , soit en Italie , soit en France , excepté Metz , Toul & Verdun , qui nous restèrent. On arrêta en même - temps les mariages d'Elisabeth fille du Roi , avec Philippe II , & de Marguerite , sœur du premier de ces Monarques , avec le Duc de Savoie. Ce fut au milieu des fêtes que donna Henri II , à l'occasion du second mariage , que ce malheureux Prince trouva la mort ; comme tout le monde sait.

Tels sont les principaux événemens que M. Garnier raconte fort au long dans le 27^e Vol. de l'Histoire de France. On voit que l'Auteur a médité profondément toutes les parties de son sujet ; administration intérieure , situation politique , mœurs , coutumes , lois , rien ne lui a échappé. En général son style a la simplicité qui convient au genre historique ; il se distingue encore par la sagesse de sa critique , par l'exactitude de ses recherches , par une impartialité qui l'éloigne de tout

fanatisme, & par la netteré de ses récits ; mais il nous paroît qu'il manque quelquefois de précision, que ses tournures sont uniformes, qu'il s'appesantit sur de fastidieux détails des différentes conférences, & des traités, qu'il néglige trop les portraits : il voit toujours bien, mais il ne peint pas assez : une marche plus rapide, un coloris plus vif, un pinceau plus vigoureux, ajouteroient beaucoup à l'intérêt de son Ouvrage. Excepté quelques mots, comme la conjonction d'*autant que*, qui ne se dit guères qu'en style de pratique, & pour laquelle l'Auteur paroît avoir de la prédilection, *se présenter en bon équipage, faire toucher au doigt & à l'œil la témérité d'une entreprise*, nous n'avons pas remarqué dans ce volume d'expressions dignes de critique.

Le 28^e Tome ne renferme que le règne de François II, ce règne de si courte durée, mais si déplorable, puisqu'il fit éclore tous les maux qui depuis désolèrent la France. « François, frêle & plaintif enfant, dit
 « M. Garnier, triste & débile adolescent ;
 « sans desirs, sans vices comme sans vertus,
 « majeur par la loi, condamné par la nature
 « à une éternelle minorité, alloit devenir
 « un instrument aveugle dans la main du
 « premier qui s'en feroit. » Le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine, oncles du Roi par sa femme, s'emparèrent des rênes du Gouvernement. Le Connétable perdit la charge de Grand-Maître, dans

laquelle il fut remplacé par le Duc ; il n'obtint d'autre dédommagement que le bâton de Maréchal de France *surnuméraire* pour son fils aîné. Le Cardinal Bertrand , créature de la Duchesse de Valentinois , rendit les Sceaux au Chancelier Olivier , & l'administration prit une face nouvelle. Antoine de Bourbon , Roi de Navarre , favorisa par sa lenteur à se rendre à la Cour , l'ambition des Guises , qu'il trouva les Maîtres en arrivant. Foible & indécis par caractère , protecteur mal-à-droit de la prétendue Réforme , il ne remporta que des humiliations & du mépris. Le Prince de Condé son frère , se substitua à ce Chef pusillanime ; il cachoit sous les dehors de la dissipation une ame profonde , ardente & fière. La préférence que le Maréchal de Brissac avoit obtenue pour le Gouvernement de Picardie , excita Condé au ressentiment & à la vengeance ; quoique peu disposé à embrasser une secte chagrine , austère & gênante , il se mit à la tête des Réformés , & son ambition mécontente lui tint lieu de zèle pour la nouvelle Eglise. Vainement les Ministres Favoris s'efforcèrent-ils de justifier la confiance du jeune Monarque par des Édits sages , ils augmentèrent le nombre de leurs ennemis en faisant révoquer les aliénations du Domaine. Le supplice d'Anne du Bourg fournit un nouvel aliment à la fureur du parti ; les assemblées nocturnes , & les manœuvres des mécontents se multiplièrent. La Renaudie , Agent

de la Secte, parcourut & embrâsa toutes nos Provinces ; il acheva à Nantes , par son éloquence , l'ouvrage que les intrigues avoient commencé : ce fut dans cette Ville que des conjurés fanatiques , sous le nom d'*États Généraux de France* , résolurent d'aller trouver le Roi les armes à la main , sous prétexte de lui présenter Requête. Altérés du sang des Guises , impatiens de dicter la loi à un Prince incapable de gouverner par lui-même , ils devoient assurer pour toujours à leur parti la liberté de conscience. La conspiration éclata au mois de Mars 1560 ; la Cour en avoit été avertie ; elle se retira de Blois à Amboise. La plupart des Conjurés furent arrêtés & exécutés. Le Chancelier Olivier mourut de douleur ; Michel de l'Hôpital signala ses commencemens par l'Édit de Romorantin & par celui des secondes Noces. Le Prince de Condé, accusé d'avoir eu part à la Conjuraton , s'efforça de se justifier ; il fut mandé avec le Roi de Navarre aux États d'Orléans ; arrêté en arrivant dans cette Ville , sous prétexte d'une nouvelle conspiration , il fut condamné par des Commissaires à perdre la tête ; mais la mort du Roi , arrivée le 5 Décembre , empêcha l'exécution de l'Arrêt , que M. de Thou prétend avoir été dressé & non signé. Telle est la substance des faits racontés trop au long par M. Garnier dans le 28^e Tome.

Les Règnes qui suivent celui de François II, sont encore plus féconds en événemens. Si

l'estimable Continuateur de notre Histoire ne se tient point en garde contre sa prolixité, il lui reste une tâche immense à remplir dans l'espace des 33 ans qu'il a à parcourir. En supposant que chacun des volumes qui doivent suivre, renferme 18 mois seulement, il en portera le nombre à 55 avant d'arriver jusqu'au Règne de Louis XIV. Dans ce calcul, qu'il n'a pas fait, & qui sûrement l'eût effrayé, nous lui accordons un mois de grâce par volume, le Règne de François II n'ayant été que 17 mois. Nous croyons avoir trouvé la principale cause des longueurs de M. Garnier; par exemple, en rendant compte de la conférence tenue près le Bourg de Marcq, il n'omet pas un seul mot de la discussion des Ministres. Les Mediateurs Anglois dirent que... que... que... que... que... &c. Les Plénipotentiaires François répondirent que... que... que... que... &c. Les Plénipotentiaires de l'Empereur dirent que... que... que... que... &c. Tous ces *que* s'étendent depuis la page 23 du 27^e Tome jusqu'à la page 310. Nous pourrions citer plus de trente autres endroits qui contiennent les mêmes détails, & le même nombre de *que*; il paroît que c'est la tournure favorite de M. Garnier; il ne sauroit se montrer trop attentif à l'éviter désormais. A l'inconvénient d'une longueur fastidieuse, elle joint celui de retarder la marche de l'Historien, qui doit bien se garder de n'être qu'un Compilateur. M. Garnier a aussi le défaut de

rapporter

rapporter des Harangues entières ; par exemple, celle du Président Séguier au Roi Henri II, celle de la Renaudie aux Conjurés assemblés à Nantes ; les Harangues de Montluc , Evêque de Valence , & de Marillac , Archevêque de Vienne , à l'assemblée de Fontainebleau , remplissent 55 pages &c. A la vérité on y trouve de la hardiesse & de l'éloquence ; mais en les resserrant , on eût pu les rendre bien plus agréables aux Lecteurs. Un Critique sévère reprendroit dans le 28^e Tome quelques autres fautes , même de style , comme *y songer à deux fois* , *y regarder à deux fois* , expressions trop familières ; *se ressentir du mépris* , au lieu d'en conserver du ressentiment ; *sous le manteau d'un échange* , au lieu de , sous le prétexte d'un échange : on dit bien , sous le manteau de la Religion , & de toute autre chose qu'on peut personnifier ; mais on ne sauroit personnifier un échange. *Les Parlemens ne pouvoient digérer qu'on songeât à leur enlever la Justice criminelle* ; on dit en bon François digérer son diner , mais non pas digérer qu'on songe. Il y a apparence que l'Auteur n'a point fait le voyage de Blois , ni celui de Tours , ou du moins qu'il n'en a pas assez remarqué la situation. Quoique la position de Blois soit très-riante , & domine sur une plaine embellie par le cours de la Loire , cette Ville n'est pas pour cela *située dans une plaine riante*. L'Auteur suppose que l'Abbaye de Marmoutier , éloignée de Tours d'un

quart de lieue environ, est aujourd'hui dans l'enceinte des murailles de la Ville, en disant: l'abbaye de Mazanovier, qui n'étoit point encore dans l'enceinte des murailles; il faut convenir que c'est une fautive topographique. On pourroit aussi reprocher à M. Garnier de s'être approprié un peu légèrement dans le 27^e Tome, sur le compte du Chancelier de l'Hôpital, à d'avoir opposé quelques-uns de simples et faiblesemblances à des faits avérés; d'avoir cité à la marge quelques autorités suspectes, comme celle de la Popelinière, & Gentilhomme Calviniste, qui s'ouvent dans son Histoire de France, & se réveille tant de la vérité que dans son Histoire des Histoires. Malgré toutes ces taches, le travail de M. Garnier est vraiment estimable. Qu'il renferme les Récits & les Harangues dans de justes bornes, qu'il laisse aux Compilateurs le détail des dissensions, & la sturture trop répétée des lieux, qu'il anime plus souvent son style par des images & des portraits; enfin, qu'il joigne à l'élégance du style, plus de précision & de force, il aura les droits les mieux fondés à tous les suffrages.

MÉMOIRES sur les Fièvres & sur la
 Contagion, par la Société de Médecine
 de la Philosophie d'Edimbourg, par M.
 Jacques Lind, Médecin de l'Hôpital du
 Roi à Hildesheim, près de Hanovre,
 Membre du Collège des Médecins d'Edim-
 bourg, &c. Ouvrage traduit de l'Anglois,
 & augmenté de plusieurs Notes par M.
 Henri Fouquet, D. M. M. Conseiller-
 Médecin du Roi, &c. de l'Hôpital Royal
 & Militaire, Membre de la Société
 Royale des Sciences, &c. de l'Académie
 de Padoue, Inspecteur Général des Eaux
 Minérales du Languedoc. Vol. in-8. A
 Montpellier, de l'Imprimerie de J. F.
 Picot, seul Imprimeur du Roi, place de
 l'Intendance.

Le nom de l'Auteur, très-avantageu-
 sement connu depuis long-temps dans la Mé-
 decine, & celui du Traducteur, non moins
 connu, suffiront pour exciter l'attention
 de tous ceux qui s'intéressent à l'Art de gué-
 rir. Ils trouveront en effet, dans les Mé-
 moires de l'un & dans les Notes de l'autre,
 cet esprit d'observation & cette sagacité qui
 caractérisent les premiers du premier or-
 dre; des vues nouvelles sur la nature de la
 contagion, sur les moyens de la prévenir
 ou de la dissiper, & sur le traitement des
 maladies contagieuses, y sont le résultat
 d'une suite d'observations réfléchies. M.

Lind y a répandu de nouvelles lumières sur la Fièvre jaune de l'Amérique ; & les détails qu'il donne sur cette espèce de Fièvre, sont très-instructifs, comme le dit très-bien M. Fouquet dans la Préface qu'il a mise à la tête de la Traduction, même après que M. Linnæus a publié sur cette Fièvre dans ses premières Volumes des Transactions Philosophiques.

Cet Ouvrage contient deux Mémoires, où l'Auteur, sans s'attacher à la forme didactique des Chapitres & des Paragraphes, expose de la manière la plus nette & la plus précise, ce qu'une pratique de plusieurs années lui a fait observer sur la manière dont la contagion se propage, sur ses symptômes, sur ses effets, sur les moyens les plus efficaces pour prévenir les objets qui la communiquent, & sur la méthode curative la plus appropriée aux fièvres contagieuses.

Il résulte des observations de Milion, 1°. que l'air de la mer est en général très-salutaire, pourvu qu'on y soit bien fourni de vivres de bonne qualité. 2°. Que les Fièvres connues sous différentes dénominations, peuvent être contagieuses, sans être malignes ni mortelles. 3°. Que les vêtements d'un malade, infecté d'une Fièvre contagieuse, sont plus capables de communiquer la contagion que le corps même du malade. 4°. Que non-seulement la laine, les cocons, le linge communiquent la contagion, mais

que plusieurs autres substances dans les chambres & autres lieux habités par les malades peuvent la communiquer, tels que les poutres, les chaises, les bois de lit & les divers ustensiles qui servent à l'usage des malades. 5^o Que la malignité, l'intensité & le danger des maladies contagieuses dépendent de la nature spécifique des miasmes ou du venin contagieux qui les produit. 6^o. Que, quel que soit l'endroit où le venin se cache, & quelle que soit la substance à laquelle il adhère, l'air le plus pur & les ventilations le mieux exécutées, sont des moyens insuffisans pour chasser ce venin ou pour en affoiblir l'activité. 7^o La meilleure méthode de purifier les vaisseaux, les maisons & tous les objets qui peuvent avoir été infectés est, selon M. Lind, la fumée bien ménagée, & on va pour cela, 1^o dit-il, 1^o à introduire dans l'endroit où l'on veut purifier, un feu de charbon, sur lequel on placera quelques bâtons de phosphore; & après avoir ainsi disposé les choses, & les vapeurs commençant à se lever, on aura soin de fermer bien exactement les portes & les fenêtres, & de les tenir ainsi bien fermées pendant dix ou douze heures. Il paroît que la pratique moderne d'allumer de grands feux en plein air, est fondée sur des principes très-précis, & peut avoir des inconvénients qu'il conjecture provenir d'une altération de l'air produite par l'action du feu.

La fumée qu'il estime le plus, après celle du bois, pour purifier un air infecté, c'est celle de la poudre à canon; & il en fait un usage ordinaire, parce qu'elle ne blesse point les poudrons. La méthode d'étaler les hardes hors de la maison, pour les faire sécher ou aérer, sans les avoir préalablement fumigées, peut avoir des suites funestes, parce qu'un air humide renforce la contagion, & qu'un vent sec est capable d'en repandre les malignes influences.

M. Lind a étendu beaucoup plus loin qu'on ne l'avoit fait jusqu'à présent, les effets de la contagion; il prétend que les Fièvres les plus ordinaires & les moins dangereuses, sont souvent contagieuses, & qu'on ne peut pas plus nier qu'elles le soient, parce que tous ceux qui y sont exposés n'en sont point atteints, qu'on ne peut nier que le quinquina & le mercure soient d'une nature spécifique contre les Fièvres intermittentes & contre les maladies vénériennes, parce que ces remèdes ne guérissent pas tous ceux qui sont atteints de ces maladies.

« Dans les maladies aiguës, *selon cet*
 « *Auteur*, les selles, principalement si elles
 « sont très-fétides, sont ce qu'il y a de plus
 « capable de communiquer l'infection. Vient
 « ensuite le souffle de la respiration,
 « & enfin les émanations du corps des malades
 « atteints de Fièvres. » Les effets de
 « ces moyens de contagion sont plus ou

moins prompts, plus ou moins sensibles, selon le tempérament des personnes qui en sont atteintes. Quelques-unes en comparent l'impression à celle d'une odeur âcre & pénétrante, qui descendroit dans l'estomach; chez quelques-unes, ils se bornent à de simples frissons qui n'ont pas de suites, chez d'autres enfin, le venin contagieux ne se développe que lorsque des causes étrangères, telles qu'un froid subit, un air humide ou un excès dans le boire & dans le manger viennent le mettre en mouvement.

M. Lind est persuadé que dans ces sortes de Fièvres, la médecine doit s'écarter de la marche ordinaire, & que le plus court délai peut donner lieu à des accidens, que tout le pouvoir de l'Art de guérir n'est plus ensuite capable d'éloigner. En conséquence on doit donner sur le champ un léger émetique dans le temps même de ces frissons, par lesquels la maladie s'annonce, avant que la Fièvre soit bien établie, & que la plénitude & la dureté du pouls ne puissent rendre l'opération de ce remède dangereuse. Rien n'est plus intéressant que la Note par laquelle M. Fouquet appuie le point de doctrine de M. Lind.

Ce dernier Médecin assure que le remède qui lui a le plus constamment réussi après l'émetique, c'est les vésicatoires. Après avoir laissé passer vingt quatre ou trente-six heures, à compter du moment de l'opération des vésicatoires, il évacue modérément une

seconde fois les premières voies avec la rhubarbe, mêlée à une petite quantité de tartre vitriolé. Les fomentations d'eau chaude, mêlée avec un peu de vinaigre, faites sur les jambes, sont très-propres, selon lui, à calmer l'insomnie, le délire & les convulsions. Les autres remèdes que Mr. Lind emploie sont, selon les circonstances, les antimoniaux, le camphre, le nitre, la racine de serpentaire de Virginie, &c.

Cet Ouvrage, tant par les faits qui y sont présentés, que par les inductions théoriques & pratiques que l'Auteur en tire, & auxquelles les Notes de M. Fouquet donnent un nouveau poids, a tous les avantages qui peuvent le rendre précieux aux gens de l'Art & utile au Public, en contribuant à la perfection d'une des plus intéressantes parties de la Médecine, qui est l'*Histoire des Maladies Épidémiques*.

SERMONS de M. l'Abbé Cambacères, Prédicateur du Roi, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise de Montpellier, 3 Vols. in-12. A Paris, chez Mérigot le Jeune, Libraire, quai des Augustins.

RASSEMBLER les Citoyens dans des Temples, aux pieds des Autels, leur enseigner la sagesse d'une manière touchante & solide, & toujours leur fournir de nouvelles raisons pour aimer leurs devoirs, leur Prince, la Patrie & des Loix : quelle institu-

- **D E F I B A N G I E N** 177
 sion plus noble & plus utile. Il avoit donc
 maison l'Abbé de Saint Pierre, d'ailleurs que
 si la Prédication n'étoit point établie, il
 - seroit de la bonne Polémique & d'un bon
 - Gouvernement de l'Église aux dépens de
 - l'État, ne fût-ce que pour empêcher la
 prescription de la vertu. Cicéron & Dé-
 mosthène, qui, du haut de la Tribune,
 lançoient les foudres de l'éloquence, ne
 s'occupoient que des fortunes & Empires ;
 - un vrai Ministre de l'Église s'occupe du
 bonheur des hommes, & puisque son em-
 ploi est de faire du monde entier un peup-
 ple de frères. Mais de tous les Orateurs
 Chrétiens, quel est celui qui ait jamais mieux
 rempli les devoirs de l'Église & de l'État ? Ne
 seroit-ce pas ce Capucin dont parle la
 Bruyère, que les courtisans même furent
 forcés d'admirer, ce Père Séraphin, qui fit
 - des sermons à la Chapelle de Versailles, & à qui
 - Louis le Grand rendit si noblement justice,
 lorsqu'il étoit interrogé par Louis XIV. sur ce qu'il
 pensoit de ce Millionnaire, il répondit avec
 la franchise d'un grand homme & sire, on
 rend à ses Sermons les bouffes qu'on a cou-
 - pées aux autres. **D E F I B A N G I E N**
 - Mais dans la carrière des Massillon faut-
 - il proscrire les fleurs de l'éloquence ? Sera-
 - t-il défendu à un Apôtre de montrer
 la vérité sous des images sublimes, pa-
 - thétiques & terribles ? & d'employer au
 service de la Religion cet art de plaire,
 d'instruire & de toucher, comme si un glaye

seroit moins tranchant pour être plus poli & orné de pierreries, ou qu'une armée, pour être plus brillante & bien rangée en bataille, en fût moins propre à combattre & à vaincre. C'est une pensée de M. l'Abbe Cambacérès, qui paroît persuadé que l'Evangile a besoin de parure, sur-tout dans ce siècle, où, comme la remarque le Peintre des mœurs, l'habitude des mets les plus exquis a produit le degout & la satiété; mais s'il sent la nécessité d'intéresser, de remuer un Auditoire par des discours pompeux & vehemens, il ne craint pas moins cet esprit qui tue le genie & le sentiment, & il semble penser comme le Prince des Chrétiens, qui disoit : J'aime bien que souvent on s'écrie : Cela est bon, cela est bien; mais je n'aime pas entendre trop souvent, cela est beau.

C'est à ces principes de gout que M. Cambacérès doit la reputation dont il a joui, mais sur-tout au zele avec lequel il a combattu la Philosophie, qu'il appelle le vice favori de son siècle. Il respectoit sans doute ces Sages qui ont acquis par leurs talens & leurs vertus le droit d'instruire les hommes, qui répandent dans leurs écrits ces vérités éternelles sur lesquelles reposent l'intérêt des Nations, la sûreté des Rois, la liberté, la justice; mais il cherchoit à terrasser ces ennemis du Ciel qui ont passé de l'extrême imbecillité qui croit tout, à l'extrême audace qui ne croit rien; & c'est alors qu'il leur

rappelle ce siècle où un Turenne se faisoit instruire de la Religion comme un simple Cathécumène; où le grand Corneille, Traducteur de l'Imitation, humilloit son génie devant le livre le plus simple; où Racine alloit avec son livre de prières, tenant sa femme sous son bras & son fils par la main, écouter son Pasteur. Il les préfère à tous les Sages du Lycee & du Portique, qui, selon lui, n'avoient que des vertus orgueilleuses, des vertus intéressées, des vertus politiques, des vertus de goût & de tempérament; & il imagine un exemple pour preuve. « Un riche passe dans les rues de Constantinople; un pauvre lui demande l'aumône; il s'arrête, il regarde, & n'appercevant qu'un malheureux, dont l'extérieur n'avoit rien que de rebutant, il poursuit sa marche sans daigner ni l'écouter ni le secourir. Le pauvre élève sa voix, & lui crie: Eh! donnez l'aumône à Belisaire. A ce mot de Belisaire, de cet ancien favori de l'Empereur, du plus grand Seigneur de la Cour, du Général des Armées, du Vainqueur des Nations, d'un Capitaine si justement célèbre, réduit par sa disgrâce à l'indigence & à la misère, le riche s'étonne, admire, s'attendrit, verse des larmes sur le sort de ce grand homme, & lui prodigue ses dons: étoit-ce vertu? étoit-ce charité? Non: il l'avoit refusée à l'homme, & ne l'avoit accordée qu'au Héros. » C'est le droit d'un Ministre de Dieu de descendre dans le cœur de l'homme,

d'approfondir ses vices & ses morifs : pour nous, obligés de croire aux vertus humaines, de les admirer même, puisqu'elles sont au bien pour la société, puissions-nous du moins voir tout l'Univers persuadé

Qu'un Mortel bienfaisant s'approche de Dieu même.

M. l'Abbé Cambacérés l'a bien senti dans son Sermon sur l'aumône. « Le Fils est un Ange de paix & de consolation placé entre Dieu & les hommes pour achever la distribution des biens de la terre; c'est l'Ambassadeur du Ciel & comme l'Apôtre de la Providence, obligé de la faire connoître à ceux qui l'ignorent, de la disculper auprès de ceux qui l'accusent; & tel que l'astre du jour, dont la marche éclatante parle à tous les yeux de la gloire de son Auteur, le riche par les bienfaits parle au cœur de tous les hommes de la Sagesse & de la Bonté Divine; & selon qu'il est avare ou généreux, sensible ou inexorable, il devient pour les peuples un objet ou de terreur ou de consolation; un Dieu, s'il est bienfaisant; un monstre, s'il est barbare. » Et il en est de ces monstres, si la peinture que fait M. Cambacérés du pauvre est aussi vraie qu'elle est touchante. « Qu'est-ce qu'un pauvre? C'est un être isolé, proscrit, triste rebut de la Nature entière, qui semble comme échappé à la Providence, qui rampe avec dédain sur la surface de la terre, à qui la misère a comme imprimé sur le front un caractère de honte

de d'ignominie : errant, fugitif & comme
 étranger du reste des humains ; semblable
 à ces dieux que la foudre a frappés, & dont
 on s'approche qu'en tremblant ; on ne le
 rencontre qu'avec peine, on ne l'approche
 qu'avec horreur ; c'est, ce semble, lui faire
 honneur que de le regarder, lui faire grace
 que de lui parler : l'humanité en lui n'a plus
 de droits ; le malheur plus de dignité ; on ne
 le plaint même, on ne le secourt qu'avec
 dégoût ; & réduit à rougir de son existence,
 il semble qu'en devenant malheureux il a
 cessé d'être homme. Nous aimons à croire
 que ce tableau est un peu chargé ; car si les
 riches oublient quelquefois qu'ils sont les
 dépositaires plutôt que les maîtres de leurs
 biens ; & que la Providence, qui s'est ré-
 posée sur les pères, de l'éducation des fa-
 milles, sur les Législateurs, du gouverne-
 ment de la société, sur les Rois, de la
 conduite des Empires, se repose sur eux
 du soin des pauvres.

Nous n'entreprendrons point de justifier
 par des citations le jugement que nous
 croyons devoir porter sur les Sermons de
 M. l'Abbé Cambacères. En général, tous ses
 plans, assez importants pour mériter d'être
 remplis, nous ont toujours paru aussi sim-
 ples que vrais ; ses preuves lumineuses &
 distinctes ; mais ils n'ont pas cette progres-
 sion marquée qui gradue l'intérêt des faits,
 la force du raisonnement & la chaleur des
 mouvements oratoires. On peut encore lui

reproches, l'amplification, le retour, des
 mêmes idées, des apostrophes & des excla-
 mations inutiles, & tout cela exclut cette
 éloquence douce & coulante qui s'insinue
 sans effort dans l'ame & y réveille les plus
 tendres affections. Mais si nous l'avons jugé
 sur cette maxime de Fénelon, qu'un bon
 discours est celui où l'on ne peut rien re-
 trancher sans couper dans le vif, empres-
 sons-nous de convenir qu'il n'exagère ja-
 mais les devoirs du Christianisme, que sa
 morale peut toujours être réduite en prati-
 que, puisqu'il ne change point en préceptes
 les simples conseils, & que souvent il plaide
 la cause de la Religion avec le langage du
 cœur. Mais sur tout, rendons justice à l'art
 heureux avec lequel il fait profiter d'un trait
 d'histoire. Veut-il nous démontrer qu'à ce
 moment qui va séparer le temps & l'éter-
 nité, le monde, les Royaumes, les grandeurs
 & les biens ne nous paroissent plus qu'un
 édifice de terre qu'un souffle va renverser,
 il nous rappelle ce Conquerant, ce Hé-
 ros si célèbre, qui, après avoir porté ses
 armées victorieuses dans les trois parties du
 Monde connues, après avoir renversé les
 Trônes & les Empires, enchaîné à son char
 les peuples & les Rois, se traîsa enfin lui-
 même par la mort au milieu de son camp
 appelé auprès de lui des principaux Chefs
 de son armée, lui se fait apporter à sa pré-
 sence l'écrandard qui l'avoit tant de fois con-
 duit ses soldats & dardables au combat, & à

la victoire, il veut qu'on y attache le drapeau lugubre qui doit bientôt l'envelopper dans le cercueil, & ordonne à un de ses premiers Officiers de ranger son armée en bataille, de promener de rang en rang le drapeau funèbre, en criant à haute voix : Voilà ce qui reste au grand Saladin de toute sa gloire, & ce qu'il emporte de la conquête du Monde.

Enfin, d'après la lecture des Sermons de M. l'Abbé Cambacères, nous serions fâchés qu'il eût suivi les conseils de M. de Monodif, qui conseille aux Prédicateurs de ne jamais passer la demi-heure. Nous convenons cependant avec lui que trop souvent un auditoire n'est composé que de vieillards qui n'entendent point, de distraits qui n'écourent pas, de financiers qui s'assoupissent, de femmes qui babillent, de petits maîtres qui rient, &c. &c.

DISCOURS en Vers sur l'Abolition de la Servitude dans les Domaines du Roi, par M. Gudin de la Brenellerie. in-8°. A Paris, chez Demonville, Imprimeur de l'Académie Française, rue Christine.

De tous les Peuples qui ont cultivé les Lettres avec succès, le François est sans doute celui qui a eu le plus de méthode, c'est notre mérite particulier, c'est notre caractère national ; & tous les étrangers en conviennent ; cette méthode fait le charme de

nos meilleurs Ouvrages; pourquoi donc les Pièces de poésie que l'on envoie depuis quel-
 que temps au concours de l'Académie Fran-
 coise, en sont-elles presque toutes dépour-
 vues? Si l'on fait un Poème ou une Epître,
 pourquoi oublie-t-on qu'une Epître a ses
 divisions, & qu'un Poème doit avoir une
 fable? Ce n'est point pour M. Gudin que
 nous avons écrit ces lignes, il devient une
 exception à la règle générale; quand on écrit
 sur la Liberté, il faut écrire librement; tout
 sied alors jusqu'aux fines croisées, c'est le
 rythme qu'il a choisi, & c'est un mérite qu'il
 a de plus; il a d'ailleurs approfondi son
 sujet, & c'est un autre mérite qu'il a tout
 seul. Nous allons mettre le Public à portée
 d'en juger. Après avoir annoncé qu'il va
 chanter les avantages de la Liberté, il ajoute:
 Il est peu de mortels dignes de les chanter;
 Je crois l'être, du moins je ne fais point flatter,
 Je n'ai point de Grands, & de hauts personnages,
 Décoré de leurs noms le faite de mes pages.
 Si j'écrivis un mot, c'est toi qui l'as dicté,
 J'ai vécu pour toi seule & pour la vérité.

Quoiqu'on ait reproché à M. Gudin de
 manquer d'ordre dans son Discours, de
 toutes les Pièces qu'on a faites sur ce sujet,
 c'est pourtant celle qui a le plan le plus suivi.
 Il parcourt d'abord les fastes de nos aïeux,
 & fait, avec beaucoup de clarté, une pein-
 ture très-animée du Gouvernement féodal.

Cette peinture est d'une heureuse précision dans les trois vers suivans :

- Dans la confusion sur d'Europe étendue
 - Les liras étoient tout, l'honneur seul n'étoit rien ;
 - Esclaves ou tyrans, nul n'étoit Citoyen.
- Suger le premier tira la France de cet état d'anarchie, l'État guérit à son courage, & d'insalubrique, sortit de sa langueur mortelle.

L'homme morne, opprimé connus une Patrie ;
On vit naître l'honneur & germer l'industrie.

Richelieu acheva l'ouvrage de Suger ; en affermissant le Trône il rendit la liberté aux Sujets ; ceux-ci en furent plus heureux, & le Souverain mieux obéi. Tel est le plan de M. Guérin ; on voit qu'il est sage & régulier. Citons encore un vers, c'est le plus beau de toute la Pièce, & l'un des plus philosophiques qu'on ait faits.

Le Roi d'un Peuple libre est seul un Roi puissant.

Qu'on ait reproché à M. Guérin de s'être dans son Discours, de s'être les Pièces qu'on a faites sur ce sujet, c'est à tort. On ne peut pas lui reprocher les fautes de nos auteurs, avec beaucoup de justice, une peine-
labouramment travaillé.

S P E C T A C L E S

COMÉDIE DE FRANÇOISE.

L Le Samedi vingt Octobre, on a remis
Olympie, Tragedie de Voltaire.

Cet Ouvrage, mis au Théâtre le 17 Mars
 1764, avoit été imprimé un an avant d'être
 joué; & l'impression n'avoit point parlé en
 sa faveur; aussi la première représentation
 fut elle froide; & la seconde eut plus de
 succès; néanmoins on continua de regarder
 cette Tragedie comme une des plus mé-
 diocres productions de Voltaire. Quant aux
 Ecrits Périodiques, ils s'expliquèrent très
 diversement sur elle. Voltaire vivoit alors;
 il écrivoit sur toutes les manières, tantôt
 avec le courage d'un Philosophe qui veut
 éclairer les hommes, tantôt avec l'usage
 d'un Escrivain accoutumé à froquer ou ver-
 rement les préjugés & les opinions; & de
 double part il se faisoit un monde de mis-
 mis; de l'autre il avoit une cabale puissante;
 en conséquence, on se livra des deux côtés à
 tous les excès auxquels la prévention en-
 traîne. Seize années écoulées & la mort du
 Héros ont un peu atténué l'énergie des en-
 thousiasmes; & la haine des détracteurs. Il
 existe pourtant encore des arsenaux où les
 uns forgent des pétards qu'ils lancent de

temps en temps sur le tombeau du grand Homme, & où les autres preparent des foudres qu'ils destinent à punir les profanes, dont l'admiration n'est pas assez exagérée pour croire à l'infailibilité de Voltaire. Rire de toutes ces fictions farcées est le parti qu'il faut prendre : de présenter la vérité telle qu'on la voit, voilà ce qu'on doit aux gens d'intérêt ; & c'est le parti auquel nous nous fixons.

Olympie n'est point un bel Ouvrage ; mais on y trouve de très grandes beautés. Le caractère de Cassandre a de la fierté, de la noblesse, de l'énergie & de la sensibilité ; il contraste heureusement avec celui d'Antigone, qui pourroit néanmoins être marquée à des traits plus grands. Celui d'Olympie est faible ; ainsi que celui de Statira. L'action est intéressante pendant les trois premiers Actes ; elle cesse d'être dans les deux autres. Du moment où Olympie découvre sa mère, où elle a su que Cassandre a empoisonné son père, qu'il a porté le poignard dans le sein de Statira : on sent que cette malheureuse Princesse doit étouffer l'amour que Cassandre lui a inspiré ; mais on sent aussi qu'elle ne peut épouser Antigone ; dès lors toute incertitude cesse, plus d'espérance, plus d'intérêt. Les personnages d'ailleurs ne font que répéter dans les deux derniers Actes ce qu'ils ont dit plus d'une fois dans les précédens ; & malgré la mort de Statira, malgré le bûcher qu'on lui élève, & dans lequel se précipite Olym-

pie, malgré la fin tragique de Cassandre,
le dénouement n'a rien de touchant; & n'est
aux yeux des gens de goût qu'un
Entraînement d'horribles aventures. *

Dans les Ouvrages médiocres des grands
Hommes, on rencontre toujours des traits
qui les caractérisent. Ceux de Voltaire por-
tent particulièrement le caractère d'un
ami de l'humanité; on retrouve ce carac-
tère dans Olympie. Avec quel plaisir on
entend ces vers dans la bouche de l'Hier-
phantre!

Hélas! tous les humains ont besoin de réconfort.

Si Dieu n'auroit ses bras qu'à la seule lanouée,

Qui viendrait dans ce temple entre les Autels?

Nous ne dirions la vérité des mortels.

Tel est l'ordre éternel à qui je m'abandonne.

Que la terre est coupable, & que le ciel pardonne.

Voilà le langage d'un Ministre des Autels;

c'est à ce langage que l'on reconnoît l'Oracle

d'un Dieu de paix, & que l'âme se sent pé-
ntrée de respect, & d'amour pour la Réli-
gion. On pourroit citer un grand nombre de

titres aussi belles & plus longues que celle-
ci, quoique moins attachantes par leur objet;

mais il faut se borner à l'espace qui nous reste,

& appliquer à Voltaire ces deux vers que dit

Cassandre à Antigone en parlant d'Alexandre:

—

* Vers d'Olympie, Scène Modérée, Acte

& qu'on croiroit pris de la Harfale du Brébeuf.

—

D E F R A N C E . 189
 Je bue les défauts ; mais, quoi qu'il en puisse être,
 Il étoit un grand Homme, & c'étoit notre Maître.

Avant d'achever cet article, nous observerons que nous avons vu avec quelque surprise les Prêtresses qui accompagnent l'Hierophante, porter pour ornement de cotons le Temple d'Ephèse, ce qu'on appella aujourd'hui des Croix à la Jeannette. Nous observerons encore que pendant le récit que Statira fait de ses malheurs, les mêmes Prêtresses qui doivent écouter ce récit avec autant d'attention que d'attendrissement, causoient deux à deux, & rioient probablement des petits événements domestiques qu'elles se racontaient. Il ne faut pas s'étonner après cela si l'on néglige l'illusion théâtrale dans les objets principaux, puisqu'on n'a pas même l'attention de veiller aux accessoires les plus simples. Quel divin devient les talents dans un Théâtre où l'on n'a plus de respect pour l'Art & pour le Public.

Mlle la Rive a joué la plus grande partie du rôle de Callandre avec beaucoup d'intelligence & de force. Nous devons des éloges à Mlle Racour, dont le talent a pris dans le Drame de Statira, un essor qui donne les plus heureuses espérances ; elle y a montré de l'assandon, de la vérité, de la raison, & l'on peut croire que du travail & du courage la rendront propre à bien remplir l'emploi des Reines, dont elle est chargée.

GRAVURES.

UN MÉDAILLON d'un plâtre très fin, représentant *M. le Comte de Maurepas*, & son revers de Médaille. Prix de chacune sous glace, 1 livre 10 sols, & en rouge d'un mastic composé de soufre, & ne changeant jamais de couleur, 12 sols. A Paris, chez L'auraire, de l'ancienne Académie de S. Luc, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois.

Description Générale de la France, Gouvernement de l'Isle de France. Dixième Livraison. Elle commence au N°. 21, & finit au N°. 28.

Le N°. 21 est la seconde Vue du Palais de *Trianon*, prise du côté de l'entrée. Cette Vue fait pendant de celle qu'on a donnée dans la précédente Livraison.

Le N°. 22 est la quatrième Vue de *Versailles*, prise de la grille qui sépare la cour du Château d'avec celle des Ministres. On y a représenté le moment où les Gardes Françaises & les Gardes Suisses sont sous les armes en attendant le Roi.

Le N°. 23 est une cinquième Vue de la ville & du Château de *Versailles*, prise de la hauteur du bois de *Satory*.

Le N°. 24, Vue de la ville de *Pontoise*, prise de la plaine de *Montbuisson*.

Le N°. 25 représente la Vue du Château de *Montmorenci-Luxembourg* à Enghuën, ci-devant *Montmorenci*, prise du village de *Deuil*.

Le N°. 26 est la Vue de l'Isle *Adam*, prise du bas des terrasses du parc, en face du Château.

Le N°. 27 est la première Vue de l'acqueduc d'*Arcueil*, prise dans l'enclos du vieux Château.

Le N°. 28 offre deux petites Vues d'*Arcueil*, sur la même feuille. Ces Estampes se trouvent à Paris,

chez Née & Masquelier, Graveurs, rue des Francs-Bourgeois.

Étude pour les Lois où il est fait mention du mélange & de l'emploi des couleurs dans les plans de fortifications & les Cartes Topographiques, par le sieur Panfaron, ancien Professeur de Dessin à l'Ecole Royale Militaire, ci-devant Inspecteur des Bâtimens de S. A. S. Monseigneur le Prince de Conti, & Professeur. Cet Ouvrage utile aux Architectes, Ingénieurs & Arpenteurs, se vend 6 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue des Maçons, près la Sorbonne, maison de M. Devancier, Graveur.

Deux pour deux Violons, dédiés à M. le Marquis de Warceumont, par A. Chapelle, Œuvre II. A Paris, chez Baillon, rue François, Prix, 7 livres 4 sols. *Nombres 3 & 4 du Journal d'Airs choisis, avec accompagnement de Harpe*, par Harripan, A Paris, chez Prille, rue Pavée, Saint-André-des-Arcs, maison du Menuisier, chaque Cahier 2 livres, 8 sols: l'abonnement est de 15 liv. pour Paris, & 18 livres pour la Province.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

Traité complet d'Arithmétique à l'usage de l'Ecole Militaire, de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, des Pages de la Chambre de Sa Majesté, de ceux de la Reine, de Monsieur & de ceux de Mgr le Comte & de Madame la Comtesse d'Artois, par M. Trincano, Ingénieur

extraordinaire de S. M. pour les Princes étrangers, &c. &c. &c. 1 Volume in-8°. de 536 pages. Prix, 5 liv. broché. A Paris, chez L. Cellot, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine; Musier, Libraire, quai des Augustins; & à Versailles, chez Blaizot.

Brunet, Libraire, rue Mauconseil, à côté de la Comédie Italienne, vient d'acquérir les *Ouvres Dramatiques de M. Mercier*, 2 Vol. in-8°. avec six figures. Prix, 4 liv. *Idem*, 2 Vol. in-12 sans figures. Prix, 1 livre 16 sols.

Géographie en vers artificiels, exposée dans les différentes méthodes qui peuvent abréger l'étude de cette Science & en faciliter l'usage, par le P. Buffier, onzième Édition, revue, corrigée & augmentée, par M. Pingré, Chanoine Régulier & Bibliothécaire de Sainte Geneviève, de l'Académie Royale des Sciences, Astronome général de la Marine, 1 Vol. in-1° de 452 pages, auquel on a joint un *Traité de la Sphère & des Cartes* A Paris, chez Barrois l'aîné, Libraire, quai des Augustins, près le Pont Saint Michel.

T A B L E.

<i>Vers</i> de M. César Faucher, Sermons de M. l'Abbé Cam-	
Officier de Dragons, 145	bacérés, 176
Chanson à M. le Comte de Discours en vers sur l'Aboli-	
S***, 147	tion de la Servitude dans les
Le Philosophe Amoureux, 148	Domaines du Roi, 183
Enigme & Logogryphe, 151	Comédie Française, 186
Histoire de France, 153	Gravures, 190
Mémoires sur les Fièvres & sur Musique, 191	
la Contagion, 171	Annonces Littéraires, <i>ibid.</i>

A P P R O B A T I O N.

J'A I lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 27 Octobre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 26 Octobre 1781. DE SANCY.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 28 Août.

LE Comte de Panin est attendu ici vers le 15 du mois prochain ; le séjour qu'il a fait sur ses terres a , dit-on , parfaitement rétabli sa santé , que le travail avoit altérée ; le repos étoit le véritable remède dont il avoit besoin.

Le magasin de chanvre qui avoit été si fort endommagé par l'incendie de l'année dernière est non-seulement tout-à-fait réparé , mais il en a été encore bâti un autre aussi grand , sur un terrain fort éloigné du premier , afin que s'il arrivoit un désastre pareil à celui que l'on a essuyé , la perte des Marchands ne soit pas aussi considérable. La quantité de nouveaux edifices , tant publics que particuliers , qui se construisent dans cette Capitale , est inconcevable ; dans presque toutes les rues , & là où

6 Octobre 1781.

2

il n'y avoit autrefois que des cabanes , on voit s'élever des palais magnifiques.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 12 Septembre.

NOTRE Compagnie des Indes orientales a perdu un de ses vaisseaux , auquel le feu a pris , & qui a totalement brûlé dans la rade de Canton , en Chine. Les Directeurs de cette Compagnie & ceux qui ont part à sa direction & à ses bénéfices , se sont réunis pour présenter une requête au Roi ; ils supplient S. M. de vouloir bien leur accorder un autre vaisseau à la place de celui qu'ils ont perdu , & que l'état des finances de la Compagnie ne permet pas de remplacer aussi promptement qu'il seroit nécessaire pour son commerce.

30 navires Anglois , dont la plupart sortent du port de Pétersbourg , sont arrivés dernièrement à Elseneur , avec d'immenses cargaisons de munitions navales , & sur-tout de bois & de chanvre. Les Anglois ne se contentent pas de venir eux-mêmes dans la Baltique charger ces munitions , ainsi que du lin , du goudron & du fer ; ils emploient aussi des navires neutres , & en particulier ceux de Dantzick. Les François & les Espagnols ont aussi fait de grandes provisions de ce genre cet Eté dans la Baltique ; les Anglois n'ont eu garde d'inquiéter les navires neutres dont ces Puissances se sont

fervis ; ils n'ont pas cru devoir avoir partout les mêmes procédés qu'ils ont eu avec les Hollandois.

S U È D E.

De S T O C K H O L M , le 12 Septembre.

ON s'occupe beaucoup ici du projet formé pendant la dernière Diète , pour une assurance générale des édifices incendiés , & d'un règlement à observer lorsque le feu se manifeste quelque part. Le Roi avoit fait remettre ces deux projets aux chefs des divers départemens pour savoir leur sentiment sur ces objets ; comme ils se sont trouvés très-oppoſés , S. M. a confié l'examen de cette affaire au Baron Charles de Sparre , à M. Samuel Sandels , M. de Stokenstrocin , au Bourg-mestre Eckerman , & à l'Assesseur Lagerhielm.

Le Collège de la Chambre Royale a publié une Ordonnance qui suspend , à compter du 1 de ce mois jusqu'au 1 Mai de l'année prochaine , tous les impôts & droits sur les bleds importés de l'Etranger ; cette suspension va jusqu'au 1 Juin pour ceux qui viendront d'Archangel. Tous les navires étrangers , sans exception , jouiront de la liberté dont jouissent ceux de la Nation , d'apporter des bleds ici.

Les derniers avis que la Cour a reçus du Chevalier Grubbe , qui commande l'escadre du Roi , portent que cette escadre

après avoir resté quelques jours à Fleckero , en Norwege , en avoit remis à la voile , & que les navires & les équipages étoient en bon état.

A L L E M A G N E.

De Vienne , le 14 Septembre.

L'EMPEREUR arriva ici le 7 de ce mois ; le 9 il assista à la procession solennelle qui se fait annuellement à pareil jour , en actions de grâces de la levée du siège de cette Capitale par les Turcs en 1683 ; la nuit du même jour il partit pour aller voir le camp de Moravie , d'où il passera en Bohême. On croit qu'il pourra bien faire un voyage à Trieste , Fiume & Zeng , pour visiter ces trois ports de mer , que son intention est , dit-on , de voir encore cette année. Il peut en avoir le tems jusqu'à l'arrivée du Grand-Duc de Russie , qui n'est plus attendu que vers la mi-Novembre , parce que le départ de ce Prince & de son épouse ne doit avoir lieu que lorsqu'on sera sûr du succès de la petite vérole que l'on vient d'inoculer aux deux jeunes Grands-Ducs. Le couronnement de S. M. I. est , à ce qu'on assure , renvoyé à l'année prochaine.

On apprend de Bade qu'il est défendu d'exporter hors du Royaume de Hongrie des espèces en argent , depuis que l'on s'est aperçu que les Grecs qui en font ordinaire-

ment le commerce , en transportoient une très-grande quantité en Turquie.

On dit qu'à l'avenir il y aura dans cette Capitale 10,000 hommes en garnison. Il sera aisé de les loger , nos casernes sont très-vastes & très-belles.

Les dernières lettres de Constantinople portent , que le 8 du mois dernier une des Sultanes du Grand-Seigneur est accouchée heureusement d'une fille.

De HAMBOURG, le 16 Septembre.

LA croisière de l'escadre Suédoise pour la protection du commerce & de la navigation des neutres , devoit finir le 8 de ce mois ; des ordres envoyés à l'Amiral Grube qui la commande , la feront prolonger encore quelque tems ; on prétend même qu'elle durera tant qu'on attendra des vaisseaux Hollandois dans ces parages. La Confédération neutre considère naturellement cette Nation sous un autre point de vue que les autres Nations en guerre ; elle doit être à ses yeux à la fois neutre & belligérante , en vertu de leur traité avec elle & de la déclaration de la Grande-Bretagne ; on ne voit peut-être pas quel avantage il en résulte pour les Hollandois ; on ne les empêchera pas de se battre , & ils doivent sentir que c'est à eux à se mettre en état de n'être point battus , à n'attendre dans le Nord que des médiations , & à se tourner ailleurs pour avoir du secours.

Selon les lettres de Londres les Ministres de Pétersbourg & de Berlin ont donné connoissance à la Cour Britannique de l'accession du Roi de Prusse à la neutralité armée , & cette notification a été froidement accueillie. On connoît les mouvemens que cette Cour s'est donnés pour mettre des entraves au commerce des bois de construction que faisoient les Hollandois en vertu du traité de 1674 ; on demande ce qu'elle fera pour empêcher les Prussiens de s'emparer de ce commerce ? L'article 2 de l'Ordonnance de Sa Majesté Prussienne, du 30 Avril, montre assez qu'elle ne souffrira pas qu'on apporte aucun obstacle à ses sujets.

« Les Navigateurs Prussiens, est-il dit dans cet article, peuvent, sur des navires Prussiens, apporter toutes les marchandises qui ne sont ni prohibées, ni des munitions de guerre proprement dites, aux Puissances belligérantes, aussi-bien qu'aux neutres ; & S. M. attend de l'équité & de l'amitié des Puissances en guerre, qu'elles ne permettront pas que les navires Prussiens, chargés de *mâts*, de *bois*, de *chanvre*, de *goudron* ou d'autres effets semblables qui ne sont pas des *munitions de guerre proprement dites*, mais qui par la suite peuvent le devenir, soient, par leurs vaisseaux armés, molestés, enlevés, & par-là le commerce Prussien ruiné. S. M. Prussienne promettant de s'intéresser vivement pour la cause de ses sujets dans tous les cas de cette nature ».

Selon les mêmes lettres de Londres, le Ministère Britannique n'a pas reçu avec moins de froideur la proposition qui lui a été faite par les Cours du Nord, relati-

vement à une suspension d'armes entre la République des Provinces-Unies & la Grande-Bretagne.

S'il en faut croire des lettres de Pologne, les Russes au nombre de 8000 hommes sont entrés en Podolie; & à Choczim la garnison Turque a été augmentée jusqu'à 10,000 hommes; on se proposoit de la renforcer encore.

« Le passage des Sauterelles, écrit-on de Lemberg, a fait beaucoup de mal dans cette province, dont plusieurs endroits ont été ravagés, & sur-tout Snyatin, où l'on en vit fondre quelques essaims le 5 Août; ils ne formoient que l'avant-garde des troupes plus nombreuses qui passèrent le 12, dirigeant leur route sur Horodenka, & plus loin. Lorsqu'on les vit partir, on fut fort surpris de les voir voler 6 heures de suite sans se reposer, & formant un nuage épais. Leur nombre doit être bien plus grand en Podolie; un de nos Négocians, que ses affaires y avoient appelé, dit que chemin faisant, il avoit vu une étendue de 7 milles de Pologne, qui en étoit toute couverte, & en bien des endroits un pied de haut les unes sur les autres. Cela présage, pour l'année prochaine, une famine inévitable, sur-tout depuis que la sécheresse & les chaleurs ont laissé à peine aux gens de la campagne de quoi subsister. — On a dû observer depuis plusieurs années, ajoutent les mêmes lettres, que l'on pouvoit employer avec avantage les écus de convention, tant de l'Autriche que de la Saxe & autres pays dans les places de l'Empire Ottoman; il n'y avoit presque pas de Turcs qui ne cherchassent de tous côtés à s'en procurer; mais on remarque actuellement qu'au lieu de chercher à en ramasser; ils les donnent eux-mêmes en paiement ».

On apprend de Dresde que le Prince Char-

les Maximilien, frère de l'Electeur de Saxe ; y est mort le 8 de ce mois, à la suite d'une maladie de langueur, âgé d'environ 29 ans.

ITALIE.

De LIVOURNE, le 6 Septembre.

LES deux familles du Gouverneur de Mahon & du Capitaine du Port, ainsi que les autres Angloises arrivées ici de Minorque sur un bâtiment Vénitien, ayant fini leur quarantaine, ont été admises à pratique ; on a su par ces passagers que c'est la nuit du 19 au 20 du mois dernier, que le Duc de Crillon a débarqué, & qu'il étoit maître de toute l'Isle, à l'exception du fort St-Philippe.

Le Grand-Duc a fait présent à l'Archevêché de Florence de la maison & de l'Eglise Abbatiale de Fiesole, ci-devant occupée par les Chanoines de Latran, avec tous les revenus qui y sont annexés. On croit que l'Archevêque en fera un Séminaire.

S. A. R. a fait défendre à tous les Religieux de quelque institution qu'ils soient, de se mêler à l'avenir de la direction spirituelle des Couvens de Religieuses ; il leur est encore enjoint de remettre à ces Couvents les livres qui pourroient leur appartenir.

Selon les lettres de Naples, on a appris

que deux galiotes du Roi se sont emparées près de la Sicile d'un chebec barbaresque ayant à bord 50 hommes , & qui conduisoit en amarre 2 petits bateaux qu'il avoit pris un peu auparavant sans les équipages , qui avoient eu le bonheur de se sauver à terre. Ce convoi a été conduit à Trapani.

ESPAGNE.

De MADRID , le 12 Septembre.

LE second Officier que M. le Duc de Crillon a envoyé pour rendre compte au Roi de la situation de son armée , est venu presser en même-tems l'embarquement des renforts qui lui sont destinés , & sur-tout celui de la grosse artillerie qui lui est nécessaire aujourd'hui qu'on voit beaucoup de facilité à réduire le fort St-Philippe. La légère contusion que le Général a reçue ne peut avoir aucune suite fâcheuse ; elle ne l'a pas empêché de sortir tous les jours & de faire toutes les dispositions nécessaires pour resserrer de plus en plus les forts ennemis. Le Commandant de la Marine de son côté a ôté au Général Murray tout espoir de recevoir aucun secours par mer. Ses vaisseaux & les petits bâtimens de guerre bloquoient le port & toutes les anses voisines. Les matelots enhardis par les premiers succès , sont rentrés dans le port , & parvenus jusques sous les glacis de la place , ils ont enlevé trois gros navires qu'ils n'a-

voient pu emmener la première fois qu'ils abordèrent les trois frégates de guerre dont ils s'emparèrent. On imprime les dépêches de nos Généraux relatives à cette expédition, ainsi que l'inventaire des effets & des denrées dont ils se sont rendus maîtres, & qu'on dit être immenses.

» Une goëlette de la Martinique, écrit-on de Cadix, arrivée dans ce port le 6 en 40 jours de traversée, nous apprend que le 29 Juillet, jour de son départ de Fort-Royal, le convoi de Marseille qui s'étoit arrêté ici pendant quelque-tems, & qui en étoit sorti sous l'escorte de 3 frégates le 28 Juin dernier, avoit heureusement mouillé à Fort-Royal. Il auroit couru les plus grands risques, s'il fût arrivé deux jours plutôt aux attéragés de la Martinique, l'Amiral Rodney ne s'en étant éloigné que le 27, deux jours avant l'apparition de ce convoi.

Le Journal d'Algésiras du 24 au 29 du mois dernier, contient les détails suivans.

Il est entré dans la place deux belandres, mais on ne s'est pas aperçu qu'elles aient apporté des munitions. Ces navires ne portent ordinairement que les dépêches de la Cour de Londres. — Le feu de la place a été très-moderé pendant les 7 à 8 derniers jours, & nous avons réglé le nôtre sur celui des ennemis. Ils travaillent toujours avec beaucoup d'empressement à augmenter les parapets & les fortifications, plaçant derrière elles quelques batteries, dans l'intention, sans doute, d'incommoder davantage nos barques lorsqu'elles s'approchent. La nuit du 27, ces barques, commandées comme ci-devant par D. Géronimo de Bueras, sortirent & prirent la position la plus avantageuse pour battre les lignes de la place; elles firent un feu très-vif, & causèrent dans ces lignes un incendie qui augmenta pendant

assez long-tems ; mais cette circonstance qui , d'un côté , nous servoit à mieux diriger notre feu , nous devint nuisible de l'autre ; en ce que la grande flamme qui s'éleva en l'air , & qui éclaira toute cette partie de l'horison , rendit plus visible la position & la distance respective de nos barques canonnières & bombardes. En effet les ennemis firent jouer sur elles toutes leurs batteries , à boulets & à mitrailles , desorte que nous eûmes deux artilleurs blessés ; cependant elles continuèrent leur feu jusqu'à ce que le vent & la mer les forcèrent de se retirer , ce qu'elles exécutèrent dans le meilleur ordre. — Une tartane marchande a disparu de la baie la nuit du 28 , & l'on croit qu'elle a été dans la Méditerranée. Deux grenadiers du 73^e régiment ayant descendu la mur furent apperçus ; on tira sur eux du canon à mitrailles ; l'un fut tué , l'autre qui a eu le bonheur de se sauver , n'a rien déposé.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 22 Septembre.

Le retour de l'Amiral Rodney , dans un moment où la nation le croyoit occupé à justifier la promesse qu'il avoit faite à l'Amirauté de prendre sa revanche sur M. de Grasse du combat malheureux de l'Amiral Hood , & de la perte de Tabago , a causé un mécontentement général ; les alarmes qu'on avoit au sujet de New-Yorck , & que l'on cherchoit vainement à se déguiser , paroissent augmenter ; on s'attend à recevoir bientôt de ce côté les plus fâcheuses nouvelles. On assure , & cela est vraisemblable , que le Général Clinton a demandé à dissi-

rentes reprises au Lord Germaine, un renfort de troupes, sans lequel il déclare qu'il ne peut répondre même des opérations défensives, parce qu'il sera obligé d'avoir moins de postes, & d'affoiblir infiniment par là sa consistance dans le pays. D'un autre côté on dit que le Lord Cornwallis a fait la même demande d'un renfort au Ministère, & par la même raison, parce qu'il lui est impossible de rien opérer de décisif sans un corps suffisant & sur-tout de cavalerie dans un pays très-ouvert. Mais le Gouvernement n'a point répondu aux vœux de ces deux Généraux qu'il laisse dans l'embarras, & dont nous apprendrons peut-être des désastres qu'on auroit pu prévenir.

On est très-inquiet sur l'issue du siège de New-Yorck que M. de Grasse doit aller favoriser par mer & auquel on fait que l'Amiral Hood ne peut opposer que des forces inférieures, qui se trouvent encore diminuées par le *Gibraltar* de 80 canons que l'Amiral Rodney a jugé à propos de ramener, & par le vaisseau de 60 qui escorte la flotte de la Jamaïque. Les partisans de cet Amiral avoient tant fait de bruit de ses talens que la Nation y avoit la plus grande confiance; elle a commencé par regarder son retour comme nuisible aux opérations militaires qui demandent un homme hardi, entreprenant & actif; mais on est revenu de l'opinion qui attribuoit toutes ces qualités à l'Amiral Rodney. Qu'a-t-il fait en effet

dans la longue campagne? Il s'est emparé de Saint-Eustache Isle sans défense, & qui devoit se rendre à la première sommation; il a été forcé de renoncer à son entreprise sur Saint-Vincent; il a même échoué à la tentative qu'il a faite sur la petite Isle de la Desirade; & il a laissé prendre Tabago. Toutes ces observations portent la Nation à croire que nos forces navales seront mieux sous les ordres de l'Amiral Hood que sous les siens; on regrette seulement qu'elles ne soient pas plus considérables. Le Gouvernement songe bien à les renforcer du *Prothée* & de l'*Agamemnon* de 64 canons; mais il faut que ces vaisseaux arrivent en Amérique; iront-ils aux Isles chercher l'Amiral Hood, ou iront-ils, tout droit à New-Yorck, où il paroît qu'il doit avoir suivi les François? Ils n'ont que l'une de ces deux routes à prendre; mais jusqu'à ce qu'ils soient parvenus au terme de leur voyage, il se fera passé bien des choses qui peuvent rendre leur arrivée inutile; d'ailleurs ce renfort est-il proportionné aux besoins?

Cette situation des choses, donne lieu aux réflexions les plus fâcheuses contre l'Amiral Rodney. Ses amis, ses ennemis & les personnes impartiales, s'étonnent qu'il ait osé revenir; les uns & les autres ne voient dans cette démarche que l'effet de l'envie qu'il avoit de mettre à l'abri de tout accident le fruit de ses déprédations & de ses brigandages; tout le monde tranche à présent le

mot), à St-Eustache. Pour le sauver plus sûrement, il a quitté la flotte des Isles qu'il devoit escorter jusques dans nos ports, mais il a senti qu'il lui étoit plus facile d'éviter les ennemis en marchant seul qu'avec un gros convoi. Son Adjoint, le Général Vaughan, revient aussi; mais on n'a pas appris sans quelque surprise que l'Amiral au lieu de le prendre sur son vaisseau, l'aît laissé s'embarquer à bord d'une mauvaise frégate; on en conclut qu'il s'est élevé quelque démêlé entre l'Amiral & le Général. Ils se sont parfaitement accordés lorsqu'il a été question de piller St-Eustache; on présume qu'ils ne l'ont pas été lorsqu'il a fallu en venir au partage. C'est ce qui arrive ordinairement.

» Où sera le trouble, s'il n'est pas en enfer, dit à cette occasion un de nos papiers? On s'attend que les deux Généraux donneront à la Nation quelque scène scandaleuse; on ne doute pas que le Colonel Fergusson, ci-devant Gouverneur de Tabago, & qui est arrivé depuis quelque tems, ne demande à Rodney ce qu'il entendoit par cette expression au sujet de la prise de Tabago, dont il étoit si étonné, qu'il falloit qu'il fût arrivé quelque chose de bien extraordinaire. Déjà quelques-uns de ces paragraphes, avant-coureurs des grandes querelles, tels que ceux qui parurent après le combat d'Ouessant, se glissent dans nos feuilles publiques; quelques amis de l'Amiral ont répondu & ont récriminé, c'est de cette manière que s'embarqua la fameuse affaire de l'Amiral Keppel & de Palliser, qui finit par priver la Nation du service utile de deux Officiers qui avoient l'un & l'autre des talens & de l'expérience. A

cette occasion on ne sauroit trop applaudir à la réflexion d'une de nos gazettes , qui , après avoir parlé d'un démêlé survenu entre un Amiral François & un Officier sous ses ordres , ajoute : — Nos ennemis ont comme nous leurs Keppels & leurs Palliser ; mais tel est l'avantage des Gouvernemens , où la bonne & mauvaise conduite de ses sujets s'examine dans le silence du cabinet , que l'Univers ne sera point scandalisé de l'éclat que produisent parmi nous ces sortes de discussions ; & la publicité des délits qui trouvent une punition dans le silence même , auquel on les condamne , n'ira pas de bord en bord allumer dans la flotte ennemie l'esprit de parti & de faction .

Nos nouvelles des isles portent qu'on n'est pas sans inquiétude à la Jamaïque. Aussitôt qu'on a su que M. de Grasse étoit arrivé au Cap , on a craint qu'au lieu d'aller à Rhode-Island , il ne se réunît à D. Joseph Solano , & qu'il ne fît une entreprise sur cette isle. Nos lettres qui sont du 31 Juillet , portent que tant que les François resteront dans cette station , les habitans , en vertu de la proclamation de la loi martiale , se mettront sous les armes. On ne croit pas en général ici que ce soit l'intention de nos ennemis de descendre dans cette isle , ils s'occupent sans doute au Cap à embarquer des troupes pour les conduire à Rhode-Island ; mais dans l'incertitude où ils laissent les isles sur leurs projets , l'Amiral Hood doit rester aussi dans ces parages ; & si M. de Grasse se rend ensuite à Rhode-Island , il force par-là l'Amiral Hood à ne partir qu'en même-tems .

pour New-Yorck , où cependant il seroit intéressant qu'il le prévint.

Un courrier arrivé le 19 au soir de Plymouth a rapporté que l'escadre de l'Amiral Darby consistant en 26 vaisseaux de ligne & 7 frégates , étoit le 17 à la hauteur de Start , & que 2 autres vaisseaux se disposoient à appareiller pour l'aller joindre. A présent qu'on fait la flotte combinée rentrée , il a moins besoin de forces supérieures. Si nous nous félicitons de ce qu'elle n'a rien fait , nous ne pouvons nous dissimuler que son apparition sur nos côtes nous a réduit à l'inaction ; que pendant ce tems aucun renfort n'est parti pour les différentes parties du monde où il étoit nécessaire d'en envoyer.

Nous avons donné dernièrement le précis des nouvelles de l'Inde , nous y joindrons ici les détails que la Compagnie en a publié le 18 de ce mois.

La Compagnie a reçu par la voie de terre des Lettres de Bombay , en date des 31 Mars & 30 Avril 1781 , par lesquelles elle est informée que les Marattes ont refusé les propositions de paix qui leur ont été offertes. — Toutes les acquisitions que le Gouvernement de Bombay s'étoit proposé de faire dans le cours de la guerre ayant été faites , il a pris , de concert avec le Général Goddard , la résolution de borner ses opérations militaires à un plan de pure défense ; de veiller à la sûreté & à la conservation de ces acquisitions & des autres possessions de la Compagnie , à la sûreté de Bombay , à la réduction des dépenses extraordinaires militaires , & à protéger , autant qu'il seroit possible ,

la Présidence du Fort-Saint-George. On fit, en conséquence, les préparatifs nécessaires pour envoyer à cette Présidence toutes les troupes de son District : opération qui a dû renforcer considérablement l'armée aux ordres du Général Coote. — D'après ce plan, le Général Goddard évacua Bhoregant, où il s'étoit proposé d'établir un poste fortifié, & il fit marcher vers Panwell, pour y déposer ses munitions, ses bagages, & agir conformément au système de défense qui avoit été concerté. — L'arrière-garde fut considérablement harcelée dans sa marche par les corps nombreux de Cavalerie & d'Infanterie, qui chargèrent les troupes de la Compagnie avec un degré d'audace qu'on ne peut attribuer qu'à la joie extravagante que produisoit en eux l'apparence d'une retraite. Les troupes de la Compagnie se comportèrent en cette occasion avec leur courage ordinaire, & rendirent inutiles tous les efforts que fit l'Ennemi, soit pour rompre la ligne, soit pour enlever les bagages. Mais comme le pays, par sa position, favorisoit la manière dont les Indiens dispoisoient leurs attaques, les troupes de la Compagnie, pendant deux jours de marche, eurent 3 Officiers & 55 Soldats tués ; 15 Officiers & 193 Soldats blessés. On n'a trouvé que peu d'Européens parmi les tués & blessés ; mais le Colonel Parker, qui commandoit l'arrière-garde, a reçu une blessure mortelle. — La Lettre du 31 Mars porte, que le Général Coote avoit repris Carangoly, & que l'Ennemi avoit retiré les troupes avec lesquelles, pendant plusieurs semaines, il avoit assiégé Veloure, Permacoil & Wandiwash ; qu'Hyder-Aly étoit occupé à enlever d'Arcot sa grosse artillerie & ses munitions ; mais c'étoit une opinion générale qu'il ne retireroit pas son armée sans hasarder une bataille.

Malgré ces bonnes nouvelles, les actions de la Compagnie sont tombées le 19 de 2

ordres de bataille. L'armée de l'ennemi a été vaincue.

pour cent. On a été fort étonné de cette baisse extraordinaire ; le motif en a d'abord échappé à tout le monde ; il paroît qu'aujourd'hui l'on commence à le soupçonner. Les avantages que l'on fait sonner si haut , ne sont peut-être pas aussi brillans qu'on nous les présente ; il est si aisé de fabriquer des nouvelles qui viennent de contrées aussi éloignées ; avant qu'elles puissent être démenties , elles ont déjà produit leur effet. Le tems où le Parlement doit se rassembler approche ; & il faut bien que le discours que le Roi doit prononcer contienne quelque chose ; l'Amérique & les Isles ne présentent rien de bien satisfaisant à dire à la nation ; on s'est retourné du côté de l'Inde ; & cette raison étoit suffisante pour exagérer au moins nos avantages. Ce qui nous fait rabattre beaucoup de leur éclat , c'est que la Compagnie a demandé au Gouvernement 4 vaisseaux de ligne pour escorter la flotte qui sera prête à appareiller vers la fin du mois prochain. Cette escorte ne se bornera pas à assurer leur voyage ; elle servira à renforcer nos escadres dans l'Inde. Pour nous tranquilliser , on assure que l'on a fait depuis peu de nouveaux ouvrages à Bombay , de manière que cette place n'a plus rien à craindre.

Le bruit court aussi qu'un vaisseau de guerre de 50 canons & 7 vaisseaux de la Compagnie venant de l'Isle Ste. Hélène ,

sont arrivés heureusement à Lisbonne , où ils se proposent d'attendre un fort convoi.

Les grandes nouvelles qu'on débite du Commodore Johnstone ne prennent pas autant qu'on le désireroit ; on a beau annoncer des lettres d'un Officier du *Renown* de 50 canons , qui a été à San Salvador , sur la rivière de la Plata , vis-à-vis de Buenos-Ayres , où il avoit précédé le Commodore pour en annoncer l'arrivée aux naturels du pays ; on ne doute plus ici que c'est l'impossibilité de se rendre dans l'Inde & la nécessité de se réparer des dommages qu'il a reçus dans sa rencontre avec le Commandeur de Suffren , qui l'ont conduit dans ces parages. On n'ajoute guère de foi à ses grands projets sur la côte du Chili , où il ira favoriser la rébellion , en passant par le détroit de Magellan dans la mer du Sud. C'est dans l'Inde qu'il rendroit de véritables services à la nation , & c'est-là qu'il se portera sans doute aussi-tôt qu'il sera réparé.

D'après les difficultés que le sloop l'*Hébé* a éprouvées pour entrer dans Gibraltar , il est naturel de conclure que les autres cutters que nous équipons à grands frais pour porter des secours à cette place , ne pourront échapper à la vigilance des Espagnols , sur-tout lorsque l'escadre de D. Louis de Cordova sera rentrée à Cadix. Quoique dise le Gouvernement de l'espoir que le Commandant a de tenir bon , nous ne pou-

vons nous flatter de conserver cette place. Mahon , qui l'approvisionnoit de tems en tems , ne peut plus lui rendre de service ; & nous ne croyons pas que le Fort Saint-Philippe puisse résister à l'armée formidable qui l'a investi. Quoiqu'on ait tout lieu de présumer que le Général Murray & le Chevalier William Dapper le défendront jusqu'à la dernière extrémité ; la situation actuelle de nos affaires nous mettant dans l'impossibilité absolue de leur envoyer aucun secours , tout ce que nous avons à faire , est de nous résigner de notre mieux à cette perte , & de l'imputer aux événemens de la guerre.

On assure , dit un autre de nos papiers publics , que le Fort Saint-Philippe , avec quelque habileté qu'il soit défendu , ne peut soutenir un siège de plus de deux mois , à moins qu'il ne reçoive des secours d'Angleterre , que la Garnison ne soit augmentée , & qu'on ne lui envoie en outre des munitions de toute espèce , attendu que par les derniers Etats des Revues , il paroît que le Général Murray n'a pas assez de troupes , relativement aux ouvrages qu'elles ont à garnir , & à un service aussi pénible qui exigeroit qu'elles fussent relevées plus souvent qu'elles ne peuvent l'être. — Le Gouverneur Murray est un Officier qui joint à une longue expérience , une bravoure décidée , mais qui malheureusement l'emporte quelquefois par-delà les bornes de la prudence. Il a été le premier Gouverneur de Québec après la conquête de cette Place dans la dernière guerre. Lorsque les François voulurent la reprendre , au lieu de se tenir dans la Ville , & de profiter de l'avantage des fortifications pour se défendre contre l'Ennemi , il sortit de la Place pour aller lui présenter le combat , où il fut battu complète-

ment, & si complètement même que si les François eussent pu profiter de leur victoire, nous aurions perdu Québec & toute la Province, & par conséquent le fruit de trois brillantes campagnes. Mais il est vraisemblable que l'âge & l'expérience, en mûrissant sa tête, auront amorti cette extrême vivacité. Ce Général est frère du Lord Elibank & du célèbre Alexandre Murray, & oncle du Commodore Johnstone dont le caractère offre un contraste si frappant avec celui de son père & de son frère Pulteney Johnstone, qui sont *froids & glacés*, tandis qu'il a hérité de toute la chaleur de son oncle le Général Murray que l'on fait être très-absolu dans son autorité & audaceux jusqu'à la témérité.

Il est singulier, dit à cette occasion un de nos papiers, qu'une opération, qui avoit pour objet l'avantage d'un Etat, tourne souvent à son préjudice. Lorsque nous primes possession, pour la première fois, de l'Île de Minorque, les chemins de Citadella & du Port Fornello à la Ville de Mahon étoient impraticables pour toute espèce de voitures. Il n'y avoit que des ânes & des gens de pied qui pussent y passer; encore n'étoit-ce qu'avec beaucoup de peine. Lorsque le Général Kane fut nommé au Gouvernement de l'Île, il rendit ces routes si belles & si larges que deux voitures pourroient y passer de front. Mais ces travaux qui avoient pour objet l'intérêt des habitants, nous ont fait perdre l'Île dans la dernière guerre. Comme le débarquement au Port Mahon sous le feu même des batteries du Fort Saint-Philippe, étoit une entreprise trop périlleuse, ce fut à Citadella même & à Porto-Fornello, que les François effectuèrent leur descente. Au moyen des routes que nous avons faites, ils se rendirent de là à Mahon avec la plus grande commodité, au lieu que si les chemins fussent restés dans l'état où ils étoient auparavant, il

n'auroit fallu qu'une poignée de Soldats pour les arrêter & peut-être sauver l'Isle.

On a fait l'état suivant des troupes de terre levées sur l'établissement de la Grande-Bretagne depuis le 29 Septembre 1774, jusqu'au 29 Septembre 1781, sans y comprendre les milices & les *fencibles*.

Du 29 Sept. 1774 au 29 Sept. 1775 . . . 35,755 hom.

1775 — 1776 . . . 11,063.

1776 — 1777 . . . 6,882.

1777 — 1778 . . . 23,978.

1778 — 1779 . . . 16,134.

1779 — 1780 . . . 15,233.

1780 — 1781 . . . 10,000.

Total. 119,965.

Comme l'année 1781 n'est pas finie, on a pris un terme moyen, & on a porté à 10,000 le nombre d'hommes levés cette année.

L'état de nos finances devient tous les jours plus déplorable. La Banque se propose de faire une opération qui prouve combien son crédit est précaire; les détails suivans, que nous fournit un de nos papiers, donnent une juste idée de l'opération, de son motif, & des circonstances alarmantes qui la déterminent.

» La Banque d'Angleterre, regardée comme un Corps inébranlable, suivant toujours sans altération les mêmes principes, & très-éloignée d'adopter des variations, qui dans tout établissement de Finances indiquent la disette de fonds ou l'épuisement de moyens : comme tout le reste du Corps de la Nation, se ressent d'une guerre funeste, qui ne s'est soutenue jusqu'ici que par la méthode ruineuse d'anticiper sur nos ressources futures, & de consumer

d'avance les moyens des générations suivantes , les Directeurs ont résolu d'en porter le dividende de 5 & demi à 6 pour cent. La résolution n'en a pas encore été finalement arrêtée ; mais , soumise comme la Banque l'est aujourd'hui à toutes les volontés du Ministère, l'on ne doute point , qu'elle ne passe par voie de ballottage. On est extrêmement surpris de cette détermination , puisque la Banque a consenti récemment à faire au Gouvernement , un prêt de 2 millions à 3 pour cent , sous condition du renouvellement de sa Charte , & qu'ainsi , pour remplir cet engagement , elle a besoin de ses espèces. L'on fait qu'il s'en faut de beaucoup depuis quelque tems , que la Caisse abonde en argent comptant , vu l'exportation continuelle qu'on est dans la nécessité d'en faire pour solder la balance désavantageuse de la Nation en général & de la Banque en particulier avec ses Créanciers étrangers. Mais l'étonnement cesse , en apprenant qu'en revanche du demi pour cent d'augmentation , que les Actionnaires alloient recevoir , les Directeurs avoient résolu de faire un appel général , & d'exiger , de la part des Actionnaires , une augmentation de 8 pour cent de leur capital ; de sorte que chaque Propriétaire de 1000 l. st. dans les fonds de la Banque sera obligé d'y fournir encore 80 l. st. , pour porter ainsi son action à 1080 liv. st. Le simple calcul arithmétique prouve déjà le taux ruineux de cette levée d'argent , puisqu'en donnant un demi pour cent par an pour une augmentation de Capital de 8 pour 100 , la banque emprunte sur le pied de 6 trois quarts pour 100. Et quelle est aujourd'hui en Europe la Nation , réduite à cette extrémité. Mais l'opération est encore plus alarmante pour le crédit de la G. B. , lorsqu'on en considère la cause originelle. C'est l'influence que le Ministère a su gagner sur la Direction , comme sur tous les autres Corps publics , si l'on en excepte peut-être les Propriétaires de la Compagnie des Indes. Le Gouvernement , pressé chaque année par

le besoin d'argent, a eu recours à la Banque ; & celle-ci n'a jamais cru devoir se refuser à ses desirs : pour remplir les emprunts annuels, elle a mis chaque fois en circulation de nouveaux billets pour le montant des sommes, dont on avoit besoin ; mais, en abusant ainsi de son crédit au gré de l'Administration, ou en l'étendant du moins au-delà des bornes que la prudence auroit dû lui prescrire, elle a multiplié son papier au point qu'il passe aujourd'hui d'une façon énorme la proportion du fonds réel, dont il n'est que le signe représentatif. La caisse s'épuisant en même-tems par les remises en espèces qu'on est obligé d'envoyer sans cesse à l'Etranger, les Directeurs ont craint, qu'ils ne se vissent enfin hors d'état de faire face aux payemens des billets qu'on viendrait tous les jours leur présenter en plus grand nombre, pour les convertir en argent comptant. Et c'est ainsi que par degrés ils se sont vu réduits à l'opération dangereuse de se procurer environ 9 millions, argent de Hollande, à raison de six & trois quarts pour cent d'intérêt, pour en former un accroissement additionnel au fonds primitif.—C'est donc-là qu'aboutit l'entreprise téméraire d'une guerre quadruple, entreprise que les Ecrivains salariés par nos Ministres ont souvent tenté de justifier d'après l'idée aussi chimérique qu'absurde du crédit inépuisable de l'Angleterre «.

On peut se faire une idée de l'opinion que se forme l'Europe de l'état de crise où nous nous trouvons, par cette lettre écrite d'Amsterdam, & qui présente un tableau malheureusement trop vrai.

« L'Angleterre commence à ressentir de plus en plus les effets funestes de la guerre, qu'elle a si légèrement déclarée aux Provinces-Unies ; & malheureusement trop tard pour elle, elle éprouve
que,

que, tandis qu'elle se plaignoit des Hollandois, comme fournissant à ses ennemis les moyens de lui faire la guerre, il n'y a pas eu de Nation en Europe, qui l'ait plus aidée que la Hollande, à soutenir les efforts de ses adversaires réunis. C'est une vérité, dont les Politiques n'ont jamais douté, que l'expérience a prouvée après la prise de St-Eustache; & que l'opération, à laquelle la Banque d'Angleterre vient d'être forcée, achève de vérifier. Les frais immenses de la guerre obligeant l'Administration à des emprunts qui, depuis 1755, se sont accrus chaque année dans une progression étonnante, elle a créé, pour y suffire, une masse énorme de papiers. Cette méthode étoit ruineuse, il est vrai; mais les effets ne s'en seroient fait sentir qu'à la fin de la guerre, lorsque le Gouvernement auroit cessé de faire des emprunts, parce que les Hollandois employoient les intérêts mêmes de leurs fonds en placemens nouveaux, & qu'ainsi les espèces restant dans le Royaume, la valeur représentée par le papier étoit sous la main; le résultat de la création trop multipliée n'étoit qu'éloigné; & l'on étoit pour le moment en état de continuer la guerre la plus dispendieuse que l'Angleterre ait faite depuis son existence. Cette abondance de circulation contribuoit à faire entrer l'argent dans les coffres du Ministère, parce que les étrangers, ne fixant leur attention que sur la facilité qu'ils avoient pour le présent de convertir leur papier en argent comptant, ne s'embarrassoient pas de l'avenir & ne faisoient pas même difficulté d'envoyer leurs espèces en Angleterre. La guerre déclarée à la Hollande, a mis un terme à l'illusion. Cette Nation, la seule parmi celles de l'Europe qui ait une influence marquée sur les fonds Anglois, a cessé de s'y intéresser. La balance en argent a commencé dès-lors à être au désavantage de l'Angleterre; & pour solde de compte, l'on a dû

6 Octobre 1781.

b

exporter des espèces sonnantes, tandis que le papier seul est resté. La Banque sent actuellement à quelle masse énorme celui-ci s'est accru, & combien peu la proportion a été gardée entre l'or & l'argent effectif dans la circulation & le papier, qui n'en est que le représentatif. Craignant donc que, son crédit factice s'ébranlant à mesure que la disette des métaux augmente, elle ne fût bien-tôt accablée par la multitude de billets, qui se présenteroient pour le remboursement, elle a pris le parti extrême de faire un appel de tous ses Actionnaires, pour augmenter leur capital originel de 8 pour cent. Par ce moyen, elle se procure une somme de 862,400 liv. sterling, mais à quelles conditions? Il n'est guères possible de s'en figurer de plus onéreuses. D'abord elle paiera de ce capital un intérêt de 6 & trois quarts pour cent. Ensuite, elle ne reçoit la somme additionnelle que sur le pied de la valeur originelle de cent pour cent, tandis que la valeur actuelle de ses actions, sur la Place, est de 116 pour cent. Ces deux circonstances ne prouvent-elles pas évidemment que la Banque se défie de son crédit, & qu'elle est dans un besoin si pressant d'espèces, qu'elle est indifférente sur les moyens de les trouver, même à un taux d'intérêt usuraire? Encore est-il douteux que les Actionnaires se laissent séduire par un appas qui n'offre rien de permanent. L'on sait que le dividende ne se fixe que par semestre, & qu'au semestre prochain, il peut être remis à cinq & demi pour cent. Quelle sûreté les Intéressés ont-ils donc de retirer de leur nouveau fournissement le même avantage pour l'avenir? Afin de les rassurer, on leur présente un bilan, suivant lequel le Gouvernement doit à la Banque un capital de 11,686,800 liv. sterling à 3 pour cent d'intérêt, tandis que la Banque ne doit à ses Actionnaires qu'un capital de 10,780,000 liv. sterling; de sorte qu'en déduisant même le nouveau fournissement de 8 pour

ent, il reste en sa faveur un surplus de 44,400 liv. sterling. Mais il en est de ce calcul comme des autres assertions Ministérielles, fondées ordinairement sur des déguisemens & des réticences. En l'offrant au Public, l'on oublie de remarquer en même-tems qu'on y évalue la créance de la Banque à la charge du Gouvernement sur le pied du capital originel, tandis qu'en effet on ne doit l'estimer qu'à sa valeur réelle selon le prix actuel des Annuités consolidées à 3 pour cent, qui, en y comprenant même les intérêts échus depuis le 5 Juillet, n'est que de 56 & demi pour cent; de façon qu'au lieu de 11,686,800 liv. sterling, le fonds de la Banque en créance sur le Gouvernement est dans la réalité seulement de 6,603,043 l. sterl.—Qu'on juge, d'après cet exposé simple & véridique, à quel degré d'impuissance l'Angleterre se trouve réduite par l'effet d'une guerre qu'elle a entreprise uniquement sur le faux espoir que ses adhérens lui ont donné relativement à la disposition générale des esprits dans les Provinces-Unies, & qu'on juge en même-tems combien les Hollandois, en sacrifiant un gain momentané & précaire à des avantages plus solides & plus patriotiques, sont les maîtres de forcer la G. B. à demander la paix à des conditions justes & honorables ».

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 2 Octobre.

S. M. a nommé la Comtesse de Villefort, Sous-Gouvernante des Enfans de France, en survivance de la Comtesse d'Aumale.

L'Abbé Pezzana eut l'honneur de présenter à la Reine le 22 du mois dernier, les Tomes VII, VIII & IX de la nouvelle édition des Œuvres complètes de Métasta-

se (1). Cette édition est une des plus belles peut-être qui aient été faites ; on peut assurer avec vérité qu'elle est digne du grand Poète dont on a recueilli les ouvrages. Les estampes de cette livraison qui est la cinquième, forment une suite également rare & précieuse qu'on n'a vue depuis longtemps. Il y a deux dessins de M. Cipriani de Londres, deux de M. Cochin, quatre de M. Moreau, & un de M. Martini. Les deux de M. Cipriani sont gravées par M. Bartolozzi, le premier Graveur de l'Europe ; celles de M. Cochin, par le célèbre Carmona à Madrid, & par M. de St-Aubin ; celles de M. Moreau, par M. Porporati à Turin, & MM. le Mire, Prevost & Simonet à Paris. On ne sauroit exprimer l'émulation & le zèle que tous ces habiles Graveurs ont apporté dans leur ouvrage, & les talens qu'ils ont mis dans l'exécution. Comme les Souscripteurs en Italie & en Allemagne se sont réunis pour demander qu'on joignît aussi des estampes aux petites pièces, M. l'Abbé Pezzana s'empresse de les satisfaire. Cela en formera 35 à 36 de plus, qui seront exécutées avec le même soin.

Le Roi a nommé à la charge de Mestre-de-Camp-Lieutenant-Inspecteur des Carabiniers, vacante par la mort du Marquis de Payanne, le Comte de Chabrilan, Maréchal-de-Camp & Capitaine des Gardes-du Corps de Monsieur. Il a eu, le 23, de ce

(1) Cette belle & magnifique Edition se vend chez Molini, Libraire, rue du Jardinets.

mois , l'honneur d'être présenté , en cette qualité , à LL. MM. par Monsieur.

La Cour prendra le deuil le premier Octobre , pour quinze jours , à l'occasion de la mort du Prince Charles-Maximilien de Saxe , frère de l'Electeur.

De P A R I S , le 2 Octobre.

UN Courier extraordinaire de Cadix nous a annoncé l'arrivée du convoi de Marseille , parti du Cap le 29 Juillet. Les lettres que ce courier a apportées sont du 10 Sept. , & contiennent les détails suivans :

» Hier , nous vîmes arriver dans cette baie , 12 bâtimens venant du Cap Saint - Domingue , d'où ils étoient partis le 29 Juillet , au nombre de 15. Ce convoi appartient tout entier à Marseille , excepté 5 navires qui sont du Ponent. Les nouvelles qu'il nous donne de ces parages , sont les suivantes. Le Comte de Grasse , parti le 5 Juillet de la Martinique , mouilla au Cap le 16 du même mois avec toute sa flotte & environ 150 voiles ; il a eu le malheur de perdre , dans sa traversée , la frégate *l'Inconstante* , qui a brûlé à la vue du Cap Tiburon , & dont on n'a pu sauver que 90 hommes de l'équipage. On étoit occupé à embarquer au Cap, les bataillons d'Agénois, de Gâtinois & de Touraine , avec lesquels M. de Grasse & toute sa flotte doivent faire voile le 5 Août pour l'Amérique Septentrionale. — M. de Monteil étoit au Cap en même-tems que la grande flotte ; un de ses vaisseaux , *l'Intrepide* , de 74 canons , a eu le même sort que *l'Inconstante* ; il a brûlé entièrement , par accident , dans la rade du Cap «.

C'est pendant la route de la Martinique au Cap que *l'Inconstante* a brûlé ; quant à

l'Intrépide , il étoit dans la rade ; on faisoit une distribution de rafia aux Matelots ; le feu prit à une barrique & se communiqua avec tant de rapidité , que tout secours devint inutile ; heureusement personne n'a péri. Les troupes que M. de Grasse embarque au Cap montent à 3000 hommes ; il emmènera le plus de vaisseaux qu'il pourra. Le Général François ne trouvera point l'Amiral Rodney à New-Yorck. Cet Amiral qui promettoit après la défaite de l'Amiral Hood , & la prise de Tabago , de rendre la fin de la campagne funeste aux François , est revenu en Angleterre où il est arrivé le 16 du mois dernier , avec le Gibraltar & une frégate. Il aura été fort étonné en mettant pied à terre d'apprendre que le Gouvernement a mis en sequestre les 2,000,000 liv. sterl. que lui doivent les Assureurs de la flotte de St-Eustache. Cette précaution a été prise d'après les différentes réclamations des Négocians étrangers intéressés au commerce de St-Eustache ; cette restitution doit servir à les dédommager de ce qu'ils ont perdu , & à prouver du moins que le Gouvernement n'étoit point complice de tous les brigandages commis par ses délégués. Quoi qu'il en soit , c'est à l'Amiral Hood que M. de Grasse aura maintenant affaire ; on est fort impatient d'apprendre son arrivée à New-Yorck , & les détails de la campagne qui doit avoir été ouverte dans ces parages. On l'attendoit

pour commencer le siège de New-Yorck, & les nouvelles que nous devons bientôt recevoir de ces contrées ne sauroient être plus importantes.

Les papiers Anglois en ont publié beaucoup sur la position du Général Clinton à New-Yorck, & sur celle des François & des Américains qui menacent cette place, sur la prétendue mésintelligence entre les derniers, & la prétendue défaite du Marquis de la Fayette dans la Virginie, &c. &c. On sera bien aise de leur opposer les détails suivans écrits par un Officier de l'armée combinée au camp de Philippsbourg, le 20 Juillet.

» Le corps François, aux ordres de M. le Comte de Rochambeau, partit de New-Yorck le 10 Juin, & campa à la Providence jusqu'au 19; ce même jour, il se mit en marche jusqu'à Waterman's-tavern; le 20 à Plain-Field; le 21 à Windham; le 22 à Bolton; le 23 à Strafford, où il séjourna; le 24 & le 25; le 26 à Bréack-Neck; le 29 à New-Town. On devoit séjourner dans ce dernier endroit pendant deux jours; mais un courrier, que M. de Rochambeau reçut dans la nuit du 30 au premier Juillet, fit battre la générale à 2 heures du matin, & sur-le-champ, l'armée se mit en marche, & vint camper à Ridge-Bury; le 2 à Berford; le 3 à Nort-Castle, où elle séjourna en attendant les ordres du Général Washington, qui la fit partir le 6 Juillet, pour venir occuper le camp de Philippsbourg, dans une position très-avantageuse. L'armée Américaine a reçu les François très-cordialement, & le grand homme qui la commande, paroît flatté d'être à la tête d'un corps de troupes Françaises. — La marche de l'armée par des chemins difficiles, traînant à sa

suite une nombreuse artillerie , & un convoi de vivres , a été pénible. Elle a été de plus de 200 milles par des chaleurs excessives dont on n'a pas d'idée en Europe. Les troupes en ont été un peu abattues ; mais leur courage & leur volonté ne l'ont point été. Leur ardeur est toujours la même , & il leur tarde d'en faire l'essai. On ne doit pas être inquiet en France de la réputation qu'elles acquerront dans le Nouveau-Monde ; & si elles n'ajoutent pas un nouveau lustre à la gloire des armes Françaises , elles n'y porteront certainement aucune atteinte.

— L'armée combinée , dans la position qu'elle occupe , n'est qu'à dix milles de New-York , mais elle n'est pas assez forte pour attaquer cette place. Les Américains ne sont qu'au nombre de 5 à 6000 hommes de troupes Continentales ; les Français ne passent pas ce nombre ; mais le Général Washington attend 6000 hommes des braves milices du Nord , & encore 5 à 6000 hommes de troupes Continentales. Lorsque tout sera réuni , il sera possible de faire quelque tentative ; mais pour frapper de grands coups ; il faut une supériorité navale , & l'arrivée de M. de Grasse dans nos mers , peut seule la donner.

— Le 3 de ce mois , il y a eu une petite affaire entre un détachement de l'armée Américaine & un corps Anglois sorti de New-York. Quatre à 500 Anglois s'étoient avancés jusqu'à West-Chester. Le Général Washington fit aussitôt embarquer sur la rivière d'Hudson , le Général Lincoln , avec 600 hommes , pour tourner les Anglois , pendant qu'il s'avançoit avec 2000 hommes pour soutenir Lincoln , & que la légion de Lauzun , à laquelle on avoit fait forcer plusieurs marches , devoit attaquer en tête ; mais au lieu de 4 à 500 hommes , on en trouva 3000. Il n'y avoit pas d'autre parti à prendre que celui de se retirer , le Général Lincoln étoit trop avancé pour n'être pas atteint dans sa retraite. Il fut joint par les ennemis , se battit avec la plus grande vigueur ,

eut 60 hommes tués ou blessés, & se retira dans le meilleur ordre à la faveur de l'audace avec laquelle le Général Washington, quoique inférieur, se porta en avant pour le soutenir. La légion de Lauzun, trop éloignée, n'a eu aucune part à cette petite action.

— On peut dire, avec vérité, que l'armée, sur-tout celle des Américains, n'est pas celle de Darius. Les circonstances ont banni le luxe. On ne calcule plus sur les tables le nombre d'entrées & d'entremets; mais le nombre des convives & des livres de viande dont on peut disposer; on ne sert point de vin au commencement des repas, il est réservé pour la fin, & les santés se trouvent très-bien de ce régime.

— M. le Marquis de la Fayette vient encore de se distinguer & de justifier la bonne opinion que les François & les Américains ont de lui; il a entièrement défait l'arrière-garde du Lord Cornwallis. Ce succès est la suite de la conduite parfaite qu'il a tenue, & de la justesse des manœuvres qu'il a exécutées depuis qu'il commande en Virginie. Il a forcé successivement le Général Anglois à l'évacuation de cette Province; & déjà les ennemis se sont retirés jusqu'à Williamsbourg. C'est un grand avantage pour les opérations futures en ce pays.

» Le *Dauphin Royal*, écrit-on de Brest, ayant besoin d'un radeau, est entré dans le port. Le *Prosecteur* & le *Guerrier* de 74, y sont entrés le 29, pour être armés en flûtes, ainsi que l'*Alexandre* & le *Hardi* de 64, qu'on est occupé à déarmer. On prépare de même toutes les flûtes du Roi, auxquelles on joindra plusieurs gros navires marchands que M. de Macnemara doit amener de Bordeaux pour le transport de 10,000 hommes qui doivent s'embarquer dans le courant du mois d'Octobre. — Le *Terrible*, que commande M. de la Mothe Piquet, ayant touché en rentrant sur la roche du Menguan, passera cette semaine dans le bassin. La *Bretagne*, doublée en cuivre l'hiver dernier, rentrera dans le bas-

fin la semaine prochaine ; il a plus de 60 feuilles de cuivre traînantes. — La *Couronne* est sortie du bassin de Recouvrance, le 18, la marée étant assez forte pour ne pas laisser de doute sur le succès de cette opération qu'on avoit jugé à propos de retarder, pour ne pas exposer ce vaisseau. — Le *Pégase* sera plutôt prêt qu'on ne le pensoit ; il pourra être lancé à l'eau le 15 Octobre. — On doit construire pour le printemps 2 frégates portant 18, dont l'une sera probablement commandée par M. le Chevalier de Macnemara qui en a fait la demande, préférant avec raison de commander une de ces frégates à un vaisseau, en ce qu'il est impossible que l'on trouve des bâtimens de cette classe plus fort que soi, & qu'il est moralement sûr qu'on en trouvera de plus faibles. — On a reçu ordre d'expédier en aviso, avec la plus grande célérité, la frégate l'*Emeraude* commandée par M. de Susannet, la corvette la *Cérès* & le cutter l'*Espion*. Ces trois bâtimens doivent partir incessamment, les uns disent pour l'Espagne, les autres pour la Nouvelle-Angleterre. La quantité de vivres qu'on leur fait prendre donne lieu de penser que leur voyage sera de long cours.

Les lettres de Brest du 24 annoncent l'arrivée d'un convoi de St-Malo de 63 voiles, & celle du navire la *Catherine* du port de 200 tonneaux, chargé de bois de construction pour l'Angleterre, prise faite par le cutter la *Mothe-Piquet* de Brest.

» On vient de recevoir, écrit-on de Marseille en date du 14, l'ordre de fréter des bâtimens jusqu'à concurrence de 8000 tonneaux, pour transporter à Mahon l'armée auxiliaire ; les navires Espagnols qu'on croyoit pouvoir se charger de ce soin, seront assez occupés à Barcelone, où ils vont prendre la grosse artillerie & un nouveau corps de troupes, pour qu'on ait été obligé de préparer ici d'autres bâtimens

de transport. L'embarquement se fera à Toulon , où est déjà le régiment de Lyonnais ; Royal Suédois & Bouillon sont à Aix ; Bretagne est en marche ; en sorte que cette division pourra mettre à la voile avant la fin du mois. — Le convoi du Languedoc & de la côte , d'environ 40 voiles , est heureusement entré ces jours derniers dans ce port , sous l'escorte de la corvette du Roi la *Sardine* ; depuis le 27 Août jusqu'au 11 Septembre , il est arrivé ici 47 bâtimens ; il y en a plusieurs qui viennent d'Alicante , de Barcelone , de Carthagène , & même un venant de Séville , ce qui prouve que depuis l'expédition contre Minorque , les Espagnols fréquentent plus librement notre port.

Les relations que la Cour d'Espagne a reçues de l'expédition de Mahon , ne parlent point de la désertion des 400 hommes , annoncée par des lettres de Toulon ; cette nouvelle paroît en conséquence suspecte , & on ne sauroit trop se défier de celles qui viennent des ports.

» Le Duc de Crillon , écrit-on de Mahon , n'attend pour commencer le siège du fort St-Philippe , que le renfort de troupes , & la grosse artillerie que ses vaisseaux ont été chercher à Barcelone. — Ce sont des François , qui volontaires sur l'escadre Espagnole , ont relevé , l'épée à la main , 6 navires réfugiés sous le glacis du fort , & dont 3 étoient richement chargés. M. Eyries , Capitaine de port & Chevalier de St Louis , commandoit les Chaloupes à cette hardie expédition , M. Vatage , Provençal comme Eyries , s'est fort distingué dans cette occasion. Le Général Murray avoit été averti par un bâtiment expédié de Gênes , du dessein des Espagnols trois jours avant leur débarquement ; il avoit méprisé cet avis , & le 19 vers les 11 heures de la matinée , lorsqu'on découvrit les vaisseaux , il n'eut que

le tems de faire embarquer sa femme & quelques autres personnes , & d'enlever à la hâte des provisions de bouche ; il entra dans le fort à 5 heures du soir ; & la première division des Espagnols mit pied à terre dans l'isle une heure après. M. de Crillon a trouvé dans le port cent navires tant gros que petits , parmi lesquels il y avoit 14 corsaires qui étoient en armement. Mais la plupart de ces bâtimens deviennent inutiles aujourd'hui , que le Général Murray a fermé le port en coulant bas 16 gros navires à son entrée , de manière que les bâtimens pourront bien toujours approcher du fort St-Philippe , mais non le dépasser pour s'enfoncer dans le port. La quantité de munitions de guerre & de provisions de bouche qu'on a trouvées à Mahon , n'a rien d'étonnant quand on réfléchit que cette isle étoit chargée de ravitailler Gibraltar la plus grande partie de l'année ; on n'est pas plus surpris des richesses en marchandises de tous genres qui y étoient également. C'étoit le dépôt des prises de tous les corsaires dans la Méditerranée , & de toutes les denrées que fournissoit le commerce du Levant. — Plusieurs prisonniers François renvoyés par le Général Murray & plusieurs dames Angloises sont arrivés à Marseille à bord d'un Parlementaire. Le lendemain on y vit arriver 500 Juifs , auxquels M. de Crillon avoit permis d'emporter leurs effets. M. Eyries qui commandoit le bâtiment Parlementaire , a été à Aix demander au Commandant de la Province la permission de débarquer tous ces Hébreux ; il devoit dela passer à Avignon pour obtenir du Vice-Légar , que la Synagogue de cette ville reçût dans son sein ses frères exilés. — Les prisonniers François qui sortent du fort St-Philippe , disent qu'il est assez bien approvisionné en viande salée , mais qu'il manque de farine , de bois & d'autres objets de première nécessité.

Une description du fort St-Philippe ne peut qu'intéresser dans la circonstance pré-

fente ; nous offrirons celle-ci à nos Lecteurs.

» Les approches de ce Fort sont défendues par un rocher, qui oblige les assiégeants à transporter beaucoup de terres pour se couvrir & élever leurs batteries. Le glacis & le chemin couvert sont également taillés dans le roc, palissadés, minés, contreminés & garnis de batteries de canon qui en défendent les approches ; des lunettes & de petits forts de distance en distance aussi munis d'artillerie défendent le glacis & les chemins couverts. Chacun de ces ouvrages est entouré d'un fossé de 20 pieds de profondeur, taillé dans le roc vif, avec une galerie couverte à crénaux pour se mettre à l'abri. Tous les ouvrages extérieurs ont des communications souterraines entr'eux & le corps de la Place avec une infinité de retraites pour les troupes ; toutes ces communications taillées dans le roc, dispensent de relever les gardes, parce que les troupes employées à la défense de ces ouvrages y sont en sûreté & à l'abri. Les lunettes ont de plus des communications à rez du terrain ou des chemins couverts, palissadés & garnis de distance en distance de batteries de canon & de mortiers. Dans les souterrains où les communications forment un labyrinthe, sont creusés des puits à Bascules pour y arrêter l'ennemi, s'il pouvoit parvenir à s'en emparer, & des traverses qui roulent sur un pivot & garnies de fusils que l'on peut faire partir au même moment. Le corps de la place, environné d'un chemin couvert contreminé, est défendu par des contregardes & demi-lunes ; les murs hauts de 60 pieds, défendus par un fossé de 36, sont taillés dans le roc, & dans le fossé une galerie à merlettes communique à des logemens pour les troupes qui servent à la défense. La Tour enfin, est un carré flanqué de 4 petits bastions dont les murs

ont environ 80 pieds de hauteur & le fûcé 40 de profondeur, également taillé dans le roc, avec une galerie & des logemens comme aux autres ouvrages. L'intérieur de la Tour forme une place d'armes de 18 perches environ en quarré; trois corps de casernes & magasins taillés dans le roc & à l'épreuve de la bombe regnent autour, au-dessus s'élève le mur qui domine tous les ouvrages extérieurs & la campagne. Depuis 1756 jusqu'à ce jour, la Cour de Londres a encore ajouté aux dépenses faites pour ces fortifications & pour d'autres dans l'isle, une somme d'environ un million & demi de liv. st. «.

Une lettre de Morlaix porte qu'il en est parti le 17 pour Brest, 12 pièces de canon du parc d'artillerie, établi en cette ville, & qu'on y attendoit dans le courant du mois prochain 1700 hommes en détachemens de différens corps.

Selon une lettre de St-Malo on arme à Nantes un vaisseau de 54 canons, un de 42, & un de 36, qui seront commandés par MM. de la Vieuville de St-Malo.

On affrette à Bordeaux pour le compte du Roi 28 navires de 400 tonneaux, 20 autres de moindre port, & on a pris les noms de 20 encore pour être employés au moment qu'on le croira nécessaire.

« Le samedi, 18 Août dernier, nous écrit-on, vers les 5 heures du soir, une grêle, dont les grains gros comme un œuf & quelques uns plus, poussée par un vent impétueux, est tombée pendant 20 à 25 minutes sur les Villages du Petit-Noire, Hotelans & Longvy; les chanvres, les millets, les maïs ont été abîmés; les toits en tuile brisés, les jardins & vergers ravagés, plusieurs personnes blessées; heureusement aucune n'a péri. On a trouvé dans des

morceaux de cette grêle jusqu'à du gravier. — Depuis ce jour les arbres & la vigne dépouillés de leurs feuilles & de leurs fruits ; ont repoussé comme au printemps. On voit actuellement des feuilles & des fleurs nouvelles sur les pommiers & pruniers ; de nouveaux raisins sur les treilles ; les jardins reverdissent , & on mange des asperges comme au printemps. C'est aux Physiciens & aux Naturalistes à faire leurs observations là-dessus ».

M. Guimberteau , Curé de Borelles , Guisangeard , Montaudron & ses Annexes , vient de nous faire part des deux faits suivans , qui méritent d'être rapportés.

» La nommée Marie Rousseau , femme de Pierre Laval , Mâçon , du Bourg de Guisangeard , Annexe de Borelles , Diocèse de Saintes , Election de Barbezieux , accoucha fort heureusement ces jours derniers de deux enfans mâles qui n'avoient qu'un seul corps ; ils étoient face à face , se tenoient depuis un peu au-dessous du col jusqu'au dessous du nombril , leurs têtes étoient biens conformées , absolument ressemblans de figure ; ils avoient chacun leur échine , chacun deux bras , chacun leurs fesses , cuisses , jambes & pieds , tout proportionné ; mais ils n'avoient qu'une seule poitrine , vraisemblablement un seul estomach & un seul ventre , puisqu'il n'y avoit qu'un seul cordon ombilical qui pendoit entre leurs quatres cuisses , ce cordon étoit plus gros que d'ordinaire , ils n'ont point été portés à l'Eglise , parce qu'ils n'ont vécu que demi-heure après leur naissance ; mais ils ont reçu le Baptême à la maison. La mere releva trois jours après & reprit les travaux ordinaires ; il ne paroît pas qu'elle ait rien perdu de ses forces ni de son embonpoint malgré un accouchement aussi laborieux , & si récent. Sa grand-mere qui mourut l'année dernière , avoit fait sa première Communion en 1709. — Voici l'autre fait : la fem-

me du nommé Ansonneau , dit Gazeau , Tailleur d'habits , du Bourg & Paroisse d'Iviers , près Châlais , même Diocèse & même Election , Paroisse limitrophe de la mienne , accoucha il y a un an de trois enfans qui tous furent baptisés à l'Eglise ; tout-à-l'heure elle vient d'accoucher fort heureusement de deux enfans , de sorte qu'en l'espace de moins d'un an , elle a eu cinq enfans ; les trois premiers enfans sont morts , mais les deux derniers se portent parfaitement bien.

Le Bailliage de Saint - Quentin a rendu , le 17 du mois dernier , une Sentence au sujet d'une inhumation faite dans une Eglise ; en voici le prononcé.

Nous condamnons le Chapitre de l'Eglise Royale de Saint-Quentin en 25 livres d'amende , pour avoir , au mépris de la Déclaration du Roi du 10 Mars 1778 , inhumé le sieur Broyard , Curé de la Paroisse de Saint-Eloi , dans l'Eglise de ladite Paroisse , sans caveau , le 27 Août dernier : Faisons défenses auxdits Sieurs du Chapitre de récidiver sous plus grande peine , & saisie de leur temporel ; faisant droit sur les conclusions des Gens du Roi , ordonnons à tous Fossoyeurs de creuser les fossés pour les enterremens , au moins à six pieds de profondeur , & d'une longueur & largeur convenables , sous peine de prison.

On vient de nous adresser un remède contre la galle ; cette maladie est malheureusement trop commune , & sur-tout dans les vaisseaux , où l'échauffement est très-considérable. La recette est très-simple ; on nous garantit son efficacité , qui est en effet prouvée par nombre d'expériences. La voici.

Au moment qu'on sent une demangeaison , on

Se fait ordinairement saigner , & le lendemain on prend une pinte d'huile d'olive qu'on fait bouillir pendant vingt-quatre heures , dans laquelle on mettra une poignée de feuilles de laurier-rose , qu'on laissera infuser pendant cet intervalle , & le tout bien consommé , on se frotte dans les jointures seulement pendant trois nuits de suite.

François Jeanneret , Procureur fiscal du village & paroisse de Mont-Gueux , près de Troies en Champagne , vient d'être remarié , le 30 Août , au bout de 50 années & demie de mariage : lui & sa femme sont âgés de 74 ans chacun ; il s'est trouvé à cette cérémonie deux fils , trois filles & cinq petits-enfans , presque tous en âge d'être mariés eux-mêmes.

Marie - Louise - Henriette - Jeanne de la Tour-d'Auvergne , Princesse de Bouillon , épouse de A. Jules-Hercule de Rohan , Prince de Rohan & de Guéménée , Duc de Montbason , Pair de France , Lieutenant-Général des Armées du Roi , est morte en cette ville.

Jeanne-Angelique la Bourré , veuve de M. Jean Baptiste Pothénor , Ecuyer , Gentilhomme ordinaire du Roi , Capitaine de Cavalerie à St-Domingue , Seigneur de Chartres , des Boullêts , Jorrie & autres lieux , en Brie , est morte en son Château des Boullêts le 11 du mois dernier , âgée de 72 ans.

Michel Martin , Prêtre du Diocèse de Paris , né le 2 Juillet 1688 , nommé en 1706 Chanoine de la Collégiale de Sainte-

Marie-Magdeleine de Verdun , & en 1713 Chanoine de la Cathédrale de ladite ville , ayant toujours conservé une entière & parfaite connoissance , est mort le 9 du mois dernier dans la 93^e année de son âge.

Sebastien François Bigot , Vicomte de Morogues , Lieutenant-Général des armées navales , ancien Inspecteur-Général de l'Artillerie de la Marine , est mort en son Château de Ville-Fayer en Sologne , le 26 Août , dans la 86^e année de son âge.

Jacques de Sonzeilles , Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem , ancien Commandeur de l'Hémeril , Commandeur de Montferrand , Grand-Prieur d'Auvergne , est mort le 6 de ce mois dans la 75^e année.

Les Numéros sortis au tirage de la Loterie Royale de France , du premier de ce mois , sont : 20 , 23 , 42 , 67 & 68.

BRUXELLES , le 2 Octobre.

SELON des lettres du Texel , le Contre-Amiral Van Braam , qui avoit mis à la voile le 11 de ce mois , y est rentré le 16 avec son escadre , les vaisseaux de la Compagnie & le convoi pour la Baltique , à l'exception des frégates le *Phénix* , le *Zéphyr* , la *Thétis* , la *Bellone* & l'*Expédition* , qui étoient restées à l'ouvert du Port. Elles ajoutent que le *Prince Guillaume* , de 74 , après

avoir long-tems mouillé dans la Meuse ; n'en est sorti que pour aller échouer, deux jours après, sur le Zuiderhauz, près du Texel, par la faute du Pilote-Côtier. On dit qu'il fait déjà de l'eau, quoiqu'on en ait retiré les canons, les appareils, &c. & on craint qu'il ne soit perdu sans ressource.

On ne fait pas encore si cette escadre est ressortie ; on sait que les vaisseaux Anglois, sous les ordres du Capitaine Dickson, croisoient sur les côtes, à la hauteur du Texel, & plusieurs vaisseaux, arrivés dans ce Port, ont rapporté qu'ils avoient passé près des côtes au sud-sud-est du Vlie, à travers une flotte Angloise composée de 18 vaisseaux de guerre.

» Le fameux corsaire le *Chasseur*, ci-devant le *Niet Vervagt*, écrit-on de la Haye, à présent commandé par le Capitaine Tureg, rencontra pendant sa croisière un convoi Anglois ; il se glissa au milieu à la faveur de la nuit, & s'empara d'un vaisseau qu'il rançonna. Il rentra une seconde fois dans le convoi, & se rendit maître de trois navires qu'il rançonna de même ; ayant été aperçu & se voyant chassé par deux des meilleurs voiliers du convoi, il jeta tout son canon à la mer pour faciliter sa fuite. Les Anglois continuèrent leur poursuite, ce qui n'empêcha pas le corsaire, lorsqu'il se vit à une certaine distance, & à portée d'un bâtiment marchand, de prendre la résolution subite de l'attaquer ; comme il n'avoit plus de canons, il se servit de ses petites armes à feu, le força de se rendre & le rançonna presque en présence de l'ennemi. Malheureusement le vent tomba, lorsqu'il fut à la hauteur de s'Gravesand ;

le calme arrêta aussi les ennemis ; mais ils mirent leurs barques en mer avec quelques canons légers & des gens hardis & bien armés. Les barques environnèrent alors l'Armateur, qui n'avoit d'autre ressource que de se faire échouer ; son équipage sauta dans l'esquif avec une précipitation qui fit périr cinq hommes. Deux des barques ennemies s'approchèrent alors de la rive pour piller le vaisseau ; mais ils furent obligés de s'éloigner ; par le feu vigoureux des troupes qui se trouvoient sur le rivage , sous le commandement du Colonel Daniel. Tout l'équipage & tout ce qu'on put sauver du vaisseau se trouvent à présent à Scheveningue. L'équipage, loin d'être rebuté, seroit monté à l'instant sur un autre corsaire s'il s'en étoit trouvé un à Scheveningue. Un d'entr'eux qui avoit failli à périr, s'est écrié avec le plus grand sang froid : *Il arrive des accidens bien étonnans dans la vie ; je travaillois il n'y a guères que 13 jours comme Maçon à Middlebourg ; & maintenant je fais naufrage à s'Gravesand* ».

Le Quartier de Westergo, dont nous avons déjà rapporté une première proposition, vient d'en faire une seconde qui a passé dans son assemblée tenue à Leuwarden le 3 du mois dernier ; elle a toujours pour objet la fameuse affaire de la ville d'Amsterdam avec le Duc de Brunswick.

» Le Quartier persistant dans son avis sur le 24^e point dans la dernière assemblée Provinciale extraordinaire formé à l'assemblée des Etats, est d'opinion que pour le développer d'une manière plus détaillée & principalement en vertu de la résolution de L. H. P. du 2 Juillet 1781, son devoir est de déclarer que la surprise est sans égale de voir, par le contenu de

cette résolution , que L. H. P. se soient arrogé la connoissance & la décision provisionnelle d'une cause qui , suivant la constitution originelle & fondamentale de cette République , ne peut ni ne doit être soumise à la décision des Etats respectifs des Provinces particulières , ni à celle de l'illustre assemblée de L. H. P. , puisque toutes les questions judiciaires (au nombre desquelles doit sans doute être placé le cas du Seigneur Duc , comme se trouvant lésé par de prétendues inculpations injurieuses de la part de la ville d'Amsterdam) selon la résolution légale prise par les Etats souverains de ces pays , ne peuvent être soumises qu'au for des cours de Justice & y être poursuivies , au cas que la personne se prétendant lésée voulût en instituer une action ; & comme le Quartier considère encore que toutes les résolutions de cette nature formées avec autant de précipitation (que la susmentionnée du 2 Juillet) & opposées à la constitution fondamentale du gouvernement louable de la République étant portées à la conclusion , militent directement contre toute loi & contre le bon ordre , l'observation desquels chaque province au sein de laquelle réside uniquement la souveraineté , a le pouvoir incontestable d'exiger réellement de ses Comités à la généralité : prévoyant en outre les suites les plus désagréables & les plus à craindre pour la chère Patrie en général , & pour les Membres souverains de l'Etat en particulier qui pourroient résulter de la formation de pareilles résolutions illégales , le Quartier propose aux trois autres de déclarer par la voie de missive à L. H. P. , que les Etats de Frise désavouent totalement & sans réserve la conduite de MM. leurs Comités , tenue à l'assemblée de L. H. P. relativement à la résolution susmentionnée , & que les Etats , mus par les raisons alléguées précédemment , regardent ladite résolution comme illégale & de nulle valeur.

Une lettre de Mahon en date du 8 Septembre contient les détails suivans.

» Le Général Murray s'étant aperçu que chaque nuit, des troupes de la marine Espagnole, mêlées avec des volontaires François, alloient enlever, sous le canon de la place, des frégates & autres bâtimens qui s'y étoient réfugiés, a pris le parti de faire couler bas 13 bâtimens qui couroient le même danger, & a formé ainsi une espèce de chaîne qui barre le port de notre côté, mais qui le met lui-même hors d'état de recevoir aucune espèce de secours; à moins que le vent ne fût singulièrement favorable aux bâtimens qui se présenteroient pour entrer; & lorsque notre Général aura reçu la grosse artillerie qu'il attend, une seule batterie dont il a assigné l'emplacement, fermera absolument tout passage aux bâtimens qui tenteroient de ravitailler la place.

— Dans les différentes surprises de nuit pour enlever les bâtimens ancrés sous le Fort St-Philippe, les Officiers & les Matelots se sont conduits avec autant de valeur que de prudence; & quoique l'ennemi fit sur eux un feu continuel de mousqueterie, nous n'avons qu'un matelot blessé qui a eu les quatre doigts de la main emportés par une balle. Le Général a rendu compte de l'intrépidité de ces guerriers à la Cour d'Espagne, en demandant pour eux des récompenses. — On évalue à un million de livres les différentes prises faites depuis l'invasion de l'Isle: elles consistent en 150 bâtimens, parmi lesquels on compte 12 corsaires. Quant aux magasins remplis d'effets appartenans au Roi d'Angleterre, & saisis par nos troupes, il y en a 53 tant grands que petits. — Le Général Murray a écrit à M. le Duc de Crillon une lettre dans laquelle il remercie Son Excellence, des attentions qu'elle a eues pour les Dames Angloises qui ont présenté requête à notre Général dans la vue d'obtenir la permission

de sortir de l'isle. Le Général Murray lui propose en même-tems de faire conduire en France 22 Espagnols & 17 François qui sont prisonniers dans le Fort St-Philippe, & de nommer un Commissaire pour traiter de leur conduite & de leur échange : enfin ce Gouverneur témoigne au Duc de Crillon son regret de ce que l'artillerie a été dirigée contre lui le jour qu'il reçut la blessure dont nous avons parlé ; & il l'assure que s'il l'avoit reconnu, il l'auroit fait saluer par 21 coups de canons à poudre. Avec cette lettre, notre Général a reçu du Gouverneur Murray une jolie jument de race Africaine.

— Dans la réponse, le Duc de Crillon acquiesce aux arrangemens proposés par Sir Murray au sujet des Dames Angloises & des prisonniers Espagnols & François. » Il est juste, dit-il, que nous les délivrions, en vous délivrant vous-même de cet embarras..... Je serois bien fâché que V. Exc. fût mauvais gré aux Officiers de son artillerie, qui m'ont couvert deux fois de pierres, dont l'une m'a fait une légère contusion à la tête. Ces Messieurs n'ont fait que leur devoir : j'usurai avec reconnaissance de la jument que vous m'envoyez, en attendant que je demande au Roi mon Maître la permission de recevoir de vous ce présent. Je n'ai pas la même reconnaissance de l'attention de tirer sur moi ; je serai fort aise, Monsieur, que nous nous traitions en ami, lorsque la paix nous le permettra ; mais je vous déclare que je vous estime trop pour ne pas vous traiter en ennemi, tant que la guerre durera. J'espère que vous me ferez le même honneur ; je vous en prie avec la plus vive instance, &c. »

On apprend par des lettres de l'isle de Gorée en Afrique, que le bâtiment Anglois le *Joseph* & la *Marie*, Capitaine Anderson, y a été brûlé par les Insulaires pendant la

nuît & tandis que l'équipage reposoit. Tout a péri excepté le Capitaine, le Contre-Maitre & deux hommes, qui ayant échappé à l'incendie, ont été assassinés avant qu'ils aient pu gagner le fort.

Selon des lettres d'Angleterre, on y a reçu un état des forces Britanniques à New-Yorck & dans ses environs; on compte 4800 Anglois, 6000 Allemands, 3600 Américains loyaux & 3000 hommes de milices, de soldats de ville & autres, ce qui fait 17,400 hommes, desquels après avoir tiré ce qu'il faut pour la défense des lignes & des trois isles Staten, Yorck & Long-Island, il reste 9000 hommes prêts à sortir contre le Général Washington au cas qu'il fasse quelque mouvement pour attaquer la place. Ce détail seroit bien fait pour tranquilliser les Anglois, si on ne lisoit pas dans plusieurs de nos papiers que le Général Clinton nous demande 12,000 hommes, ce qui est fait pour jeter quelque doute sur l'état ci-dessus.

D'après une lettre de Carlscroon, du 6 de ce mois, & divers autres témoignages, on est fondé jusqu'à présent à croire que le vaisseau Anglois la *Princesse-Amélie*, de 90 canons, n'est point rentré au Nore quinze jours après la célèbre action de Doggers-Bank, comme l'ont dit les papiers de Londres; mais qu'il a coulé à fond sur les côtes de Norwège.



JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 11 Août.

LA réponse de la Porte aux représentations de l'Internonce de la Cour de Vienne, relativement à la prise faite par les Algériens de 5 navires portant pavillon Impérial, a été qu'elle étoit très-disposée à employer les moyens qui dépendroient d'elle pour porter la Régence d'Alger à les restituer ou à indemniser les Propriétaires; mais qu'elle ne croyoit pas pouvoir user d'un ton d'autorité & de rigueur, parce que les tems étoient trop changés, pour qu'elle pût s'en promettre l'effet désiré. Elle a dépêché un Capigi Bachi sur une caravelle à Alger, où il va réclamer ces 5 navires au nom du Grand-Seigneur; le Capitan Bacha a ordre d'écrire au Dey pour appuyer cette réclamation. Mais il ne paroît pas que la Porte se croie obligée d'indemniser elle-même les Autri-

13 Octobre 1781.

chiens , si Alger ne veut point relâcher cette prise.

La persécution qu'éprouvent les Grecs unis n'a point encore pris fin ; les Ulemas ou Gens de loi qui forment ici le Clergé Ottoman , ont cependant décidé que l'oppression dont use le Patriarche Arménien envers ceux de sa Nation qui ont embrassé le rit latin , est contraire à la loi Mahométane , qui défend d'inquiéter pour leur religion ceux qui payent la capitation au Souverain. Le Muphti muni de cette décision , a sollicité lui-même S. H. en faveur de la partie de ses Sujets vexés par le Métropolitain Grec. Il paroît que sa démarche n'a pas été vue de bon œil. Pendant que le Chef de la religion conseille la tolérance , la politique la croit dangereuse. Le Gouvernement suppose que quelques Puissances étrangères ont encouragé les Arméniens à s'unir aux Latins , dans l'espoir de les déterminer à quitter l'Empire Ottoman. Si l'on croit empêcher les émigrations par la persécution , on se trompe ; son effet infaillible doit être de les favoriser.

D A N E M A R C K.

De C O P E N H A G U E , le 18 Septembre.

LE convoi Anglois parti du Sund à la fin du mois dernier , a été vu le 5 de celui-ci sur le banc de Jutland ; & si les vents lui ont été favorables , il doit être maintenant arrivé en Angleterre.

Depuis le 11 , 24 navires Anglois sont sortis du Sund pour entrer dans la mer du Nord , & il en est arrivé 18 qui viennent d'Hull pour prendre des chargemens dans la Baltique. Ces jours derniers il est arrivé une frégate de 36 canons , de la même Nation ; elle doit être suivie de quelques autres bâtimens de guerre , qui escorteront les vaisseaux qui se trouveront prêts à retourner en Angleterre.

Le navire de guerre la *Sophie-Madeleine* , qui a croisé sur les côtes de Norwege pendant l'Été dernier , revient dans ce port ; on croit que le Roi le vend à la Compagnie Asiatique , pour remplacer celui qu'elle a perdu dans la rade de Canton.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 18 Septembre.

LES lettres de Prague nous apprennent que tous les régimens qui doivent former un camp près de cette ville y sont arrivés , & font toutes leurs dispositions pour entrer dans le camp le 20 de ce mois. On se flatte d'y voir l'Empereur à son retour de Thérésianople , dont il a été visiter les fortifications en partant d'ici.

Le 12 de ce mois nous avons eu ici une très-vive alarme ; le feu avoit pris le matin au Maître-Autel de l'Eglise de la Madeleine , voisine de la Métropole de S. Etienne. L'Archiduc Maximilien fut des premiers à voler

au secours. Le Clergé , les Troupes & la Police tournèrent toute leur attention sur les moyens de couper le cours des flammes ; elles se concentrèrent dans l'Eglise , dont l'intérieur , les orgues , la charpente , furent réduits en cendres. Heureusement le tems étoit calme , & l'incendie ne s'est pas étendu plus loin.

Selon des lettres de Milan , le Prince , fils aîné de S. A. R. l'Archiduc Ferdinand , Gouverneur de Milan , est attaqué d'une maladie de langueur. Madame l'Archiduchesse , sa mère , ne le quitte ni jour ni nuit , & lui prodigue ces soins tendres , que l'enfant du pauvre trouve dans celle à qui il doit le jour , & que rien ne peut remplacer.

De HAMBOURG , le 20 Septembre.

ON parle de nouveau de paix ; & cette espérance flatteuse ne laisse pas de séduire , quoiqu'on ne voit point encore sur quoi elle peut être fondée , les opérations militaires sur toutes les parties du Globe où s'étend le théâtre de la guerre actuelle , ne paroissent pas avoir préparé tout-à-fait cet événement les négociations qui se font dans le silence du cabinet , & dont la marche & les effets échappent à la curiosité publique , peuvent avoir eu plus d'activité & plus d'influence ; quoiqu'il en soit , on revient à la nouvelle répandue tant de fois d'un Congrès qui s'assemblera à Vienne.

« M. J. Adams , dit à cette occasion un de nos papiers , est depuis long-tems en Hollande , & n'attend que le moment de déployer le caractère de Ministre Plénipotentiaire des Etats-Unis. auprès de cette assemblée. On ne doute pas que les Puissances neutres , c'est-à-dire celles qui composent la neutralité armée , n'y interviennent comme médiatrices. On est toujours persuadé que l'indépendance de l'Amérique Septentrionale sera toujours la base des négociations , & que quant au reste , les choses seront mises à-peu-près sur le pied où elles étoient avant la guerre. Que cet évènement soit rapproché ou retardé , on regarde l'accession du Roi de Prusse à la neutralité armée , comme un moyen puissant d'adhésion & de cohérence entre les parties qui la composent ; les Puissances belligérantes n'ont pu que voir cette accession avec plaisir ; elle les assure du moins qu'aucune des Puissances maritimes qui composent cette union , ne pourra s'en détacher pour se joindre à l'une d'elles ; elle offre en même-tems à l'Europe un motif de sécurité , & l'empêche de craindre que le feu de la guerre ne s'étende plus loin , ce qui auroit pu arriver , si la confédération étoit venue à se dissoudre , & que chaque parrie eût pu prendre parti dans la guerre selon ses intérêts ou ses affections ».

On apprend du Duché de Wurtemberg que nombre de familles s'en expatrient ; la plupart des mâles qui craignent d'être forcés de passer en Amérique , entraînent avec eux leurs parens , & vont chercher de nouveaux asyles où leur liberté personnelle sera assurée. On en a vu arriver un grand nombre à Berlin ; & on les a envoyés aussi-tôt partie dans la Silésie , partie dans la Prusse occidentale , munis d'argent & de lettres de

protection pour les Gouverneurs des Villes où ils doivent passer & de celles où ils s'arrêteront.

» Un nouvel événement, écrit-on de Vienne, sert encore à démontrer la nécessité de la résolution qu'a pris l'Empereur de resserrer à jamais dans des bornes étroites tout ce qui tient à l'Ordre Ecclésiastique. Différentes lettres écrites par les Ordres Religieux de l'Autriche à leurs Généraux à Rome, ont été, dit-on, interceptées. On n'a pas été étonné ni blessé des plaintes assez naturelles qu'ils faisoient de leur situation, parce que ces plaintes sont les derniers soupirs d'une autorité mourante. Mais on y parloit des moyens à prendre pour envoyer à Rome des sommes d'argent; on assure que l'on prend toutes les précautions pour arrêter cette correspondance, & que l'Empereur a dit sur ce sujet, qu'il auroit recours aux moyens les plus rigoureux pour empêcher une pareille contrebande.

Selon d'autres lettres, le projet de réformer la Garde-noble Hongroise pour le service de S. M. I. doit être bientôt exécuté. Elle sera composée de 2 Capitaines de Cavalerie & de 60 Cavaliers.

La Hongrie a fourni cette année une quantité incroyable de cuivre; il en a été transporté 38,000 quintaux de Trieste en Espagne pour doubler les vaisseaux & les frégates de la marine de ce Royaume. Le commerce de Russie tire aussi de la Bohême & de l'Autriche, beaucoup de cuivre & de fer; & l'on voit continuellement des barques chargées de ces objets

sur le Danube pour se rendre à la mer Noire , & de-là dans les ports de Russie qui sont sur cette mer.

On mande de Dantzick que la récolte des grains a été excellente en Pologne ; mais faute de navires on ne peut les transporter à l'étranger. Le fret y est très-haut depuis que les Provinces-Unies sont en guerre ; mais il baissera bientôt , car on construit tant de navires pour profiter de ce haut prix , qu'il y en aura bientôt plus qu'il n'en faut.

» La direction du Cercle de Franconie , a prononcé le 21 Août dernier un jugement remarquable. Voici le fait qui y a donné lieu. Les Comtes de Wertheim ayoient élevé le jour de la Fête-Dieu , une barrière à un certain endroit de leur territoire , pour empêcher que la procession des sujets du Prince Evêque Catholique de Wurtzbourg ne passât sur leurs terres , ainsi que cela s'étoit toujours pratiqué. Le porte-croix qui osa franchir la barrière , fut terrassé & laissé pour mort sous la croix ; le Prêtre qui portoit le S. Sacrement fut ensuite renversé d'un coup de botte dans l'estomac , tandis que les sujets des deux Communions se battoient réciproquement. Sur les plaintes des Catholiques , la direction du Cercle a tenu une Session , dans laquelle il a été arrêté que de pareils attentats étant contre le bon ordre & la tranquillité publique , contraires aux constitutions & au spécial mandement Impérial , il seroit fait aux Comtes de Wertheim une sévère admonition , avec injonction de ne plus se porter à l'avenir à de pareils excès , qu'autrement le Cercle se trouveroit forcé de les punir comme ils l'auroient mérité ».



ITALIE.

De LIVOURNE, le 12 Septembre.

ON mande de Rome que le Pape tiendra un consistoire le 17 de ce mois ; l'examen des Evêques qui doivent y être proposés est fixé au 14 ; on croit que S. S. nommera deux Cardinaux.

» L'harmonie, déjà si précaire entre le St-Siège & la Cour de Naples, ajoutent ces lettres, vient encore d'être troublée par une querelle d'étiquette. La Secrétairerie d'état de Rome a refusé au Prince de Cimitelle le titre d'Excellence, parce qu'il n'appartient qu'aux seuls Ambassadeurs, & que ce Prince n'est revêtu que du caractère de Ministre Plénipotentiaire de S. M. Sicilienne. Le Prince de Cimitelle croit y avoir d'autres droits. On dit que l'Auditeur de la Nonciature Pontificale à Naples s'étant rendu chez le Marquis Della Sambucca, premier Ministre du Roi, pour lui exposer les raisons du St-Siège, en refusant le titre d'Excellence au Prince, ne reçut point d'autre réponse, sinon que S. M. regardoit ce refus comme un nouveau déplaisir que lui faisoit la Cour de Rome. On craint de voir partir au premier jour le Prince de Cimitelle, sans prendre congé «.

Les lettres de Mogador portent que l'Ambassadeur de Suède a présenté à l'Empereur de Maroc, les munitions de guerre que son Souverain l'avoit chargé de lui remettre, & qu'il a déclaré en même-tems qu'il ne devoit pas s'attendre à en recevoir jamais d'autres de S. M. Suédoise. Cela n'a

pas empêché le Prince Maure de donner des marques de son estime pour la Nation Suédoise. Dans le même-tems la Reine de Portugal a fait remettre à ce Prince une pendule ornée de pierreries , & lui a fait dire que les 200,000 piastras en or qu'il desiroit étoient prêtes , & qu'il n'avoit qu'à indiquer le port où il desiroit qu'elles fussent transportées.

De TURIN , le 14 Septembre.

Le Roi se rendra , le 22 de ce mois , à Moutelieri pour y donner audience au Comte de Marcolin , Ambassadeur extraordinaire de l'Electeur de Saxe ; c'est dans cette audience que se fera la demande de la Princesse Caroline-Antoinette de Savoie , fille de S. M. pour le Prince Antoine de Saxe. Le soir , il y aura illumination & feu d'artifice au Château , le 29 le mariage se fera par procuration , & le 30 la Princesse partira pour Dresde.

On écrit de Gênes que le toit de l'Hopital des femmes incurables étant tombé par vétusté , il a écrasé 14 malades & 2 Religieuses. La frayeur a rendu les autres plus malades qu'elles ne l'étoient.

ESPAGNE.

De MADRID , le 15 Septembre.

Nous apprenons de Cadix qu'il y est

arrivé une frégate de la Havane , qui y a débarqué les 3 Officiers Généraux , D. Bonnet , D. Navarro & D. Navia.

On imprime la liste des effets que nos troupes ont saisis à Minorque. Il y a entr'autres : 1°. un Arsenal très-vaste , rempli de bois de construction , de matériaux , de voiles , de cordages propres à des vaisseaux du premier rang , & en assez grande quantité , pour équiper une forte escadre ; 2°. 160 canons tant de bronze que de fer , depuis 4 jusqu'à 12 livres de balles ; 3°. 25000 piastras fortes en argent ; 4°. un plan fait par un Ingénieur , pour des mines & autres objets de défense ; 5°. 2 grands magasins remplis de bled , un de faïotes , un d'autres grains , avec toutes sortes de provisions de bouche , un cinquieme contenant des effets pris par des corsaires Mahonois , & vendus par eux au Roi d'Angleterre ; 6°. six frégates corsaires & quatre chébecs prêts à mettre à la voile & armés en course ; 7°. vingt bâtimens de transports chargés de comestibles. On continue l'inventaire de tous ces effets , dont la valeur est très-considérable ; on voit par ces détails combien cette invasion est importante , relativement à la sûreté de notre commerce dans la Méditerranée.

Les Anglois ont fait beaucoup de bruit des troubles survenus au Pérou , & continuent d'en reparler encore , ils les ont présentés sous un point de vue si faux , que la Cour a pris le parti d'en donner une relation exacte & authentique , dont nous donnerons ici la substance.

» D. Antonio Arriaga , Corréjidor d'un district de la province de Tinta , informé de la vie scandaleuse d'un Curé , le menaça d'un châtimement sévère , s'il ne se corrigeoit pas. Celui-ci n'en

commit que plus d'excès, & Arriaga le fit arrêter. L'Evêque de Cusco excommunia le Corrégidor, & il en résulta deux partis dans le peuple; mais le Métropolitain de Lima, mieux instruit des faits, leva l'excommunication, & cette affaire paroissoit assoupie. Cependant Arriaga eut ordre de faire un rôle des habitans de son district, & se préparoit à l'exécuter. Le premier Cacique Tupac-Aymaru ayant invité le Corrégidor à dîner, le fit saisir au moment où il alloit se mettre à table & conduire en prison. Ce Cacique a pris le nom de D. Joseph-Casimir-Boniface Tupamara; il n'a que 38 ans, & descend de la Famille Royale des Incas, privée du Trône en 1541 par la mort d'Atahualpa. Il refusa au prisonnier la permission d'écrire, fit instruire son procès à la hâte, le força de signer des lettres circulaires pour ordonner aux principaux Caciques de se rendre sans délai à Tinta, afin d'y assister à une exécution que le Roi avoit expressement commandé de faire le jour de Saint-Charles. Ce jour fatal arriva, & dès la veille, Tupac fit lire à Arriaga sa sentence de mort. Celui-ci innocent, mais sans défense, se résigna humblement à son sort, & demanda instamment les secours de la religion, qui lui furent accordés. Le 4 Novembre 1780, vers midi, l'infortuné Corrégidor fut conduit sous une forte escorte d'Indiens, au milieu d'un concours immense de peuple, au lieu de son supplice. Le Cacique Tupac marchoit à la tête sur un cheval blanc, suivi de tous les autres Caciques montés sur des chevaux noirs. Le patient fut revêtu d'un habit de capucin; on lut sa sentence à haute voix, & l'on eut soin d'appuyer sur ces mots : *Par ordre très-exprès du Roi*. Il n'y avoit point de bourreau; & Tupac condamna un mulâtre, esclave d'Arriaga, à pendre son maître. Ce pauvre mulâtre pria, pressa, conjura, pour être dispensé d'une fonction si révoltante; mais il fallut obéir;

& comme il s'en acquitta mal ; la corde se brisa , & il tomba de la potence avec le Corrégidor. Alors les religieux , témoins de cette sanglante tragédie , se jetèrent aux pieds du Cacique , & lui dirent qu'en pareil cas la justice Espagnole fait grace aux coupables. Tupac inexorable persista , & après avoir laissé 3 jours entiers le cadavre exposé , il lui fit faire des funérailles honorables. Cependant , craignant les suites d'un pareil attentat , Tupac rassembla 200 hommes de milice , & 5000 Indiens : instruit de ces démarches , le Corrégidor de Cusco envoya promptement 300 hommes de milice de son district , & ordonna à l'Officier d'arrêter ce Cacique turbulent. Ce petit corps ayant trouvé dans sa route une colonie d'Indiens qui lui parut déserte , eut l'imprudence d'entrer dans les maisons & de s'y endormir ; mais bientôt une troupe d'Indiens fondit brusquement sur ces 300 hommes , & en passa plus de 160 au fil de l'épée. Le reste se réfugia dans une église , à laquelle Tupac fit mettre le feu. Il n'en échappa que 7 qui apportèrent cette fâcheuse nouvelle à Cusco. Enflé de ce succès , Tupac écrivit aux Caciques de diverses provinces de se saisir des Corrégidors , & de faire des levées pour résister aux troupes qui seroient envoyées contre lui. Il se vantoit d'être lui-même à la tête d'une armée de 25,000 hommes bien disciplinés & bien armés. Il avoit envoyé son propre cousin à Azangaro ; mais ce Cacique , fidèle au Roi , communiqua sa lettre au Corrégidor. L'express qui l'avoit apportée fut pendu. Plein de ressentiment , Tupac accourt dans la province d'Azangaro , la met toute à feu & à sang. Cependant les Corrégidors de Cusco , Gampa , Montevideo , avoient rassemblé 28,000 hommes , y compris 2 compagnies du régiment de Savoie. L'Evêque de Cusco , de son côté , avoit fait prendre les armes à tous ses parens & aux ecclésiastiques de son Diocèse. On

avoit affaire à un Cacique puissant. Tupac-Aymaru, déjà riche par lui-même, avoit trouvé 50 mille piastres fortes dans la maison du Corréjidor pendu par ses ordres, & 40 mille dans celle d'un Alguazil qui lui avoit échappé. Il a beaucoup de courage, de grands talens : il a été bien élevé dans le Collège de Cusco, & outre qu'il étoit pourvu de quelques petits canons, il avoit arboré l'étendard des Incas, qui pouvoit lui attirer bien du monde. D'ailleurs, l'établissement d'une Douane à Arequipa y avoit causé des mécontentemens; les mutins avoient pris les armes, ils avoient démoli & pillé la maison du Douanier. Toutes ces circonstances alarmantes firent prendre le parti de la négociation. On a fait des concessions à ce Cacique redoutable, & tous les troubles ont été pacifiés «.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 29 Septembre.

Nous sommes encore dans l'attente des nouvelles de l'Amérique Septentrionale; nos inquiétudes sur New-Yorck vont toujours en augmentant; tout ce qu'on débite de cette place est très-vague & très-contradictoire; les 2988 Allemands qui y ont été conduits de Brême sous l'escorte de l'*Amphion*, sont arrivés, dit-on, après 93 jours de traversée. On publioit que le soin avec lequel nous faisons le blocus de la Delaware avoit plongé les rebelles dans la consternation, parce que leur commerce avec la Havane étoit intercepté; ces belles nouvelles ne pouvoient durer qu'un tems. On prévoyoit que l'arrivée de M. de Grasse

suffiroit pour balayer la Delaware, si dans sa route il prenoit le parti de visiter les côtes du Sud ; s'il a marché droit à Rhode-Island avec des forces supérieures comme il le pouvoit, puisque l'on assure qu'il est parti du Cap avec 31 à 32 vaisseaux de ligne, il est maître de la mer, & le siège de New-Yorck peut être poussé avec activité. Le bruit court déjà que le Gouvernement a reçu des avis récents par lesquels il est informé que l'escadre Françoisse est arrivée dans l'Amérique septentrionale, qu'elle y a débarqué un corps considérable de troupes, qui ont joint aussi-tôt l'armée de Washington, qui immédiatement après cette jonction a marché vers la place. Au moment du départ de ces lettres elle en étoit déjà à 20 milles. On craignoit malgré le soin avec lequel on a exagéré le nombre & l'ardeur de la garnison qu'elle ne soit trop foible pour résister. Le Général Clinton à diverses reprises a été obligé d'envoyer beaucoup de renforts au Lord Cornwallis, ce qui a diminué considérablement les forces qu'il pouvoit opposer à l'ennemi. Malgré ces envois en Virginie, il paroît que nos affaires n'y avancent guère ; le Marquis de la Fayette, les Généraux Wayne, Morgan, Campbel y ont de si grandes forces, qu'il a été impossible au Lord Cornwallis d'y remporter aucun avantage décisif.

» La campagne, disent les lettres de cette Province, est à-peu-près finie. Le pays produit une

grande quantité de goudron , de térébenthine , de Bois de construction , & généralement tous les articles de la première nécessité pour notre marine ; ainsi nous tirerions les plus grands avantages de cette conquête. Mais il reste à savoir si brûler quelques magasins de tabac , épars çà & là à diverses distances le long de la côte , est le vrai moyen de subjuguier une province où il n'y a point de villes , puisque les petites qui s'y voyoient , ont déjà été réduites en cendres. En Europe , quand on s'est emparé des Villes , on s'est rendu maître des campagnes ; mais en Amérique , c'est tout le contraire ; c'est ce qui rend cette vaste contrée impossible à conquérir. — Ce sont sur-tout les Espagnols qui nous ont trompés dans notre attente. Au moment de notre rupture avec cette couronne , toute la Nation , le Ministère même , croyoit avoir trouvé une occasion unique de s'indemniser des frais de la guerre. En un mot c'étoit les Espagnols qui devoient payer. A la prise de leur flotte par Rodney , ces espérances augmentèrent encore ; mais nous avons payé bien cher cette espérance d'un moment , les prises qu'ils ont faites sur nous sont immenses. L'expédition du fort St-Juan & celle d'Omoa nous ont épuisés dans les Antilles. La perte de toute la Floride , celle de Minorque & bientôt celle de Gibraltar , nous montrent l'imprudence que nous avons eue de ne pas prévenir une rupture dont les suites sont si terribles pour nous.

Selon des lettres de la Caroline , le Lord Rawdon a donné des ordres le 17 Juin pour évacuer & démolir le poste de Ninety-Six , & il s'est retiré à Orangeburgh , à 80 milles de Charles-Town , pour loger l'Armée.

Le Général Green a quitté sa dernière position sur la Salceda , & s'est retiré sur l'Ennorée. Il a passé cette dernière rivière

au gué d'Hendrick avec une précipitation extraordinaire, étant poursuivi de près par le Lord Rawdon, qui n'étoit qu'à deux heures de marche de lui.

Nous ne devons pas tarder à recevoir des nouvelles de ces contrées; nous attendons actuellement d'un moment à l'autre les paquebots de la Virginie & de New-Yorck qui doivent les apporter. Nous ne devons pas non plus tarder à en recevoir de la Jamaïque; celles qui nous sont arrivées précédemment nous donnent des inquiétudes pour le convoi qui en avoit appareillé en Juillet, & qui, sur l'avis de l'approche de M. de Grasse, étoit rentré le 21 à Port-Royal. On a été enchanté d'apprendre que cette riche flotte consistant en 186 voiles, portant 42,509 tonneaux, 3733 hommes, & 1969 canons, avoit évité de tomber entre les mains de l'ennemi. Mais on ajoute que l'Amiral Hood ne devoit faire voile qu'avec 11 vaisseaux pour la Nouvelle-Angleterre, ce qui y rendroit sa présence absolument nulle, sur-tout si les François y en conduisent 28, comme on le prétend.

La plupart de nos papiers annoncent que le 21 de ce mois on a débarqué du vaisseau le *Gibraltar*, de 80 canons, que l'Amiral Rodney a ramené d'Amérique, une caisse qu'on dit contenir la correspondance illécite des Anglo-Américains; cette nouvelle, si elle étoit fondée, pourroit servir à faire diversion aux bruits fâcheux qu'on ne cesse

de répandre sur cet Amiral ; de pareils écrits pourroient occuper nos Gazettes autant que le Gouvernement , & mettre fin aux réflexions que les premiers contiennent sur cet Officier , d'abord déifié & maintenant blâmé par toute la Nation.

On annonçoit une guerre prête à s'élever entre le Colonel Ferguson & l'Amiral Rodney ; les premières hostilités viennent de commencer à l'occasion de la publication faite dans la Gazette de la Cour des articles de la capitulation de Tabago. Le Gouverneur de cette isle a vu avec surprise que cet acte a été inféré d'une manière isolée dans la Gazette , sans qu'on y ait joint aucune partie des dépêches qui l'accompagnent. Piqué sur-tout de quelques expressions de la lettre de l'Amiral Rodney du 29 Juin , qui sembloit insinuer que l'Isle s'étoit rendue sans défense , il a cru devoir publier des détails.

Il résulte de la relation du Colonel Ferguson , que ce fut le 25 Mai qu'il fut informé de l'approche de l'escadre ennemie , que sur le champ il expédia un exprès à l'Amiral Rodney , & que cet exprès délivra le 26 Mai sa dépêche à bord du *Sandwich* ; que l'ennemi débarqua le 24 à la grande Baie de Courlande avec très-peu de perte ; qu'après avoir sommé vainement le Gouverneur de rendre l'Isle , il expédia la nuit du 24 au 25 un exprès à la Martinique pour demander du secours ; qu'il poursuivit ses attaques jusqu'au 30 , qu'on apprit en même-tems l'approche de l'Amiral Drake & l'arrivée de la flotte entière du Comte de Grasse ; que les hommes que le Colo-

nel Ferguson avoit sous les armes ; consistoient en 427, non compris 40 Nègres, savoir 4 Canonniers du Corps Royal d'Artillerie, 207 Fusiliers du 86e. régiment, 15 soldats appartenant à l'Artillerie de l'Isle, 181 Fusiliers de milices, & 20 Soldats. Sir George, observe le Colonel, non content de grossir le nombre des défenseurs de l'Isle, diminue celui des François qui l'attaquoient ; il ajoute qu'il faut qu'il soit arrivé quelque chose d'extraordinaire pour avoir déterminé le Gouverneur Ferguson à capituler. Mais je crois que tout le monde trouvera bien plus extraordinaire qu'un Amiral Anglois ayant 21 vaisseaux de ligne à ses ordres, ait souffert qu'une escadre ennemie de quatre vaisseaux ou frégates, & quelques sloops, assiégât pendant dix jours consécutifs une colonie Angloise où il pouvoit se rendre en 24 heures, sans donner de secours à cette Isle, sans tâcher de détruire l'escadre assiégeante. Cela paroît, dis-je, plus extraordinaire qu'il ne l'est, qu'une ville sans fortifications quelconques, défendue par 427 hommes seulement, sans avoir même de couvert pour les défendre de l'inclémence de l'air, n'ait pu tenir que dix jours contre une armée de Vétérans, dont le nombre excédoit cinq fois celui des assiégés. Peut-être aussi paroîtroit-il également extraordinaire que la flotte Françoisse entière fût arrivée avec des troupes de la Martinique à Tabago, avant que l'escadre Angloise y soit arrivée de la Barbade, quoique l'exprès que j'avois expédié à Sir George Rodney, fût parti 36 heures avant que le Général de Blanchelande eût expédié un cutter pour demander du renfort ; car tout le monde sait que la traversée de Tabago à la Martinique, soit en allant, soit en venant, est plus que le double de celle de Tabago à la Barbade, pour aller & pour revenir.

Cette récrimination très-vive mérite sans doute une réplique ; l'Amiral Rod-

ney n'a pas cru que sa dignité lui permit de la faire en son nom ; mais il en a paru une qui n'a sûrement pas satisfait les Lecteurs. Il ne justifie point comment ayant été averti le premier , & devant arriver avant les François , il n'est venu qu'après eux. Cette affaire aura sans doute des suites qui entraîneront des discussions d'où jailliront quelques lumières. M. Ferguson demande , dit-on , que sa conduite soit examinée par une Cour d'enquêtes composée d'un certain nombre d'Officiers-Généraux ; mais on doute que l'enquête soit admise ; comme il dit que c'est le Major Stanhope qui commandoit les troupes réglées lors de la reddition de l'Isle , qui a signé la capitulation , le bruit court que le Major sera jugé par un conseil de guerre. Quoique sa conduite puisse être blâmable en cette occasion , tous nos Militaires conviennent qu'il ne pouvoit obtenir des conditions plus douces & plus honorables.

» On ne peut , dit un de nos papiers à l'occasion de ces débats & de la prise de Tabago , donner trop d'éloges à la générosité des François , lorsqu'ils se sont rendus maîtres de cette Isle. Après la reddition de cette place , le Marquis de Bouillé ne s'est point emparé de la propriété des habitans ; il n'a point fait vendre leurs biens à l'enchère ; il n'en a point mis le produit dans sa poche ; mais il s'est comporté envers eux comme un vainqueur qui connoît toute l'humanité qu'on doit aux vaincus. — Ce n'est pas ainsi que s'est conduit Mylord Eustache. Aussi la Cour désapprou.

ve-t-elle sa conduite. Lorsqu'il a paru le 26 au lever du Roi, il a été reçu très-froidement. Il y a déjà 80 actions intentées contre lui au sujet de l'affaire de St-Eustache.

L'humeur a pu dicter ce paragraphe; d'autres papiers qui peut-être voyent d'un autre œil les actions du Chevalier Rodney, disent qu'il retournera à son commandement dans les Isles vers le mois de Décembre prochain, & qu'il n'est venu en Angleterre avec la permission de son Souverain, que pour rétablir sa santé qui va de mieux en mieux, & soigner ses affaires qui ne vont pas moins bien; la plus importante étoit sans doute de transporter en Europe les richesses qu'il a acquises par les moyens que tout le monde fait & qu'on assure être considérables.

Pendant qu'on annonce que Rodney retournera en Amérique, on revient à ce qu'on a dit si souvent du retour du Chevalier Clinton en Europe; on parle aussi du départ prochain du Lord Dunmore pour la Virginie, où il va rentrer en possession de son Gouvernement; mais on demande comment il gouvernera une Province qui n'est pas encore à l'Angleterre, & où il ne trouvera personne disposé à recevoir ses ordres que dans les lieux où séjournera notre armée.

La plupart des nouvelles apportées par le paquebot le *Carteret*, arrivé dernièrement de Charles-Town, dit un de nos papiers, ont été communiquées au public. En voici une cependant que l'on ne con-

noissoit point encore. Il y avoit quelque-tems que les Américains formoient le projet de s'emparer de cette ville. Ils s'assembloient en grand nombre dans ses environs , & ils ont même eu souvent la hardiesse de s'approcher à trois milles des lignes. Dans une de ces excursions , un de leurs détachemens , composé d'environ cent hommes avec un Officier à leur tête , tomba dans une embuscade , & tous les Rebelles qui composoient ce corps furent faits prisonniers. Leur Commandant , nommé *Gaines* , obtint du Gouverneur de Charles-Town la permission de retourner chez lui , à condition qu'il ne porteroit plus les armes contre S. M. Britannique. Mais *Gaines* ayant été repris peu de tems après à la tête d'un détachement de Rebelles , il fut jugé par un Conseil de guerre qui le condamna à être pendu. Cette Sentence devoit être exécutée le 13 Août , qui étoit le lendemain du jour que le paquebot a mis à la voile.

Le 27 il est arrivé à l'Amirauté un Exprès du Général *Vaughan* ; il nous a appris l'arrivée heureuse de la flotte des Isles du Vent dans la rade de Corke ; ce Général est venu sur le *Boreas* en qualité de passager , & a débarqué à Corke dans l'intention de profiter du premier convoi pour l'Angleterre.

Le *Kitty* , de Liverpool , est arrivé de la Jamaïque à Kinsale avec une riche prise Française qui alloit du Cap François à Marseille. Ce bâtiment a rapporté que le Comte de Grasse étoit arrivé au Cap dans le mois de Juillet avec 27 vaisseaux de ligne , 4500 hommes , & les vaisseaux marchands de la Martinique. Il a pris au Cap 4 vaisseaux avec environ 4000 hommes , & il comptoit en partir le 3 Août pour Rhodes - Island , dans l'intention d'y joindre l'escadre de M. de Barras , & d'attaquer New-Yorck. La flotte marchande de St-Domingue devoit attendre son retour d'Amérique.

On dit qu'un Courier de Kinsale a apporté au Lord Germaine la nouvelle de l'arrivée de 6 vaisseaux de la Compagnie des Indes sous l'escorte de 2 vaisseaux de guerre. On attend ici de jour en jour l'Amiral Hughes qui est revenu avec ces vaisseaux, & déjà l'on dit que le Commodore Johnstone lui succédera dans le Commandement de l'escadre en station dans l'Inde ; ce bruit qui paroît prendre, montre assez ce que l'on pense de sa relâche à Buénos-Ayres, & fait tomber tous les grands projets qu'on lui supposoit dans ce moment ; en effet, il seroit bien singulier que nous employâssions dans le midi de l'Amérique, des forces dont nous avons un si pressant besoin aux Indes ; nos affaires n'y sont pas dans une aussi belle position qu'on a prétendu le faire croire. Toutes les belles relations dont on a fait tant de bruit, n'ont pas empêché les Actions de baisser ; nos succès se bornent à avoir arrêté Hyder-Ali dans ses succès, & à avoir prévenu les mauvais effets que sa victoire, sur le Général Munro, devoit entraîner. Ceux qui prétendent être dans le secret, disent ici tout bas qu'Hyder-Ali a rassemblé de grandes forces, & qu'il menace la Compagnie autant qu'il l'a fait précédemment ; ce qui ne laisse pas d'alarmer infiniment les Actionnaires.

» Nous avons ici, lit-on dans une lettre de Tranquebar, une grande quantité de munitions pour les Anglois. Hyder Aly en ayant eu connoissance, pria le Gouverneur Danois de les lui re-

mettre, ou du moins de ne point les livrer aux Anglois. Mais pendant cet intervalle, six vaisseaux de cette Nation sont arrivés & ont emporté ces munitions. Hyder Aly n'en a pas plutôt été informé, qu'il a protesté que s'il reprenoit l'avantage sur les Anglois, il viendrait nous rendre à Tranquebar une visite qui ne nous seroit pas infiniment agréable : aussi faisons-nous les préparatifs les plus vigoureux pour notre défense.

Dans l'arrêté des comptes des débiteurs & des créanciers de la Compagnie des Indes du premier Mars au premier Septembre 1781, il y a eu en faveur de la Compagnie une balance de plus de 700,000 liv. sterl. & à peu-près une somme aussi considérable en caisse. Cette somme a été laissée à la Compagnie avec l'approbation du Gouvernement, pour fournir aux dépenses extraordinaires.

On a frété pour envoyer dans ces contrées le *Bute*, l'*Ankerwithe*, le *Shrewsbury*, le *Talbot*, le *Gatton*, le *British-King*, l'*Europa*, le *Godfrey* & le *Royal-George*. Ces vaisseaux sont pour le service de l'année prochaine, avec quelques autres qui en portent le nombre à 27 ; chacun prendra à bord pour son service 260 hommes de troupes de terre ; le total des troupes ainsi embarquées sera de 7020 hommes. Ils rempliront si complètement les vaisseaux, qu'il a été ordonné de ne prendre aucunes femmes passagères. On a aussi limité les privilèges des Capitaines des vaisseaux dans ce qui regarde leur propriété

privée. Le volume qu'il leur étoit permis de charger pour leur compte étoit de 55 tonneaux , on l'a réduit à 18 , afin de ménager de la place pour le transport des troupes , mais pour les dédommager de cette diminution qu'ils éprouvent , on leur a permis de charger du cuivre qui étoit autrefois prohibé ; & cet article est , dit-on , de si bonne défaite dans l'Inde , qu'on prétend que les 18 tonneaux leur rapporteront l'équivalent de 50 de toute autre espèce de marchandises.

Le 27 de ce mois il est arrivé un exprès de l'Amiral Darby , qui est venu sur un cutter à Portsmouth ; tout ce qu'il a rapporté c'est que cet Amiral avoit quitté les Sorlingues dans la matinée du 23 , avec 26 vaisseaux de ligne. Selon les uns il doit rester en mer avec son escadre jusqu'à la fin du mois prochain , à moins que quelque circonstance particulière ne rendît sa croisière inutile. Selon d'autres son escadre n'est sortie que pour aller au secours de Gibraltar & de Minorque ; mais en général on croit peu à cette destination ; il ne suffiroit pas de passer le Détroit & d'entrer dans la Méditerranée , il faudroit en sortir ensuite , & cela pourroit souffrir de grandes difficultés. On croit que l'on se bornera à expédier le plus de bâtimens qu'on pourra pour la première de ces places, où quelques-uns pourront du moins arriver , si tous n'y réussissent pas. Il y a dans les Dunes 3 cutters prêts , dit-on , à mettre

mettre à la voile , avec des provisions pour cette destination.

Quelques reproches que l'on puisse faire au Lord Sandwich , il est cependant vrai de dire qu'il est celui de tous les Lords de l'Amirauté qui a veillé *avec le plus de soin* à la conservation de la marine Britannique. Si nous avions eu à la tête de ce département un Hawke ou un Anson dans le tems où l'armée navale combinée de France & d'Espagne est entrée dans la Manche , notre escadre , d'après leurs ordres , auroit peut-être eu la *témérité* de risquer le combat contre des forces aussi supérieures. Qu'en seroit-il résulté ? la moitié de nos vaisseaux auroit été détruite , & l'autre très-maltraitée. Le Lord Sandwich a sagement prévenu un tel désastre. L'Amiral Darby qui avoit reçu à plusieurs reprises l'ordre positif de *veiller de près sur les mouvemens des ennemis* , est rentré en toute diligence à Torbay aux premières nouvelles de leur approche ; aussi , grace à Dieu & à la prévoyance du Lord Sandwich , *nos vaisseaux sont sains & saufs*.

Le Commodore Stewart remplace l'Amiral Parker dans son commandement ; on dit qu'avant de le nommer , on a prié l'Amiral de faire encore une croisière sur les côtes de Hollande ; mais il s'y est refusé absolument.

La Grande-Bretagne avoit au 24 Juin dernier 142,000 hommes à sa solde ; si la guerre continue il en faudra 18,000 de plus l'année prochaine. Les fonds nécessaires seront aussi très-considérables ; on parle déjà de 17 millions sterlings ; & vraisemblablement ils ne suffiront pas.

Au milieu de ces embarras on parle toujours
13 Octobre 1781. d

jours de paix ; elle est sans doute nécessaire ; on prétend qu'il en est question , que les Cours de Vienne & de Pétersbourg ont fait des ouvertures. On ne doute pas que la Hollande ne se prête facilement à celles qu'on lui fera ; mais il n'en est pas de même de la France & de l'Espagne ; la première ne se départira pas de la condition préliminaire de l'indépendance de l'Amérique ; la seconde , quoiqu'elle n'ait fait aucune alliance avec les Etats-Unis , ni reconnu leur indépendance , a aussi des difficultés à élever ; l'Angleterre ne voudra pas céder sur tous les points ; & ce grand ouvrage ne nous paroît pas encore près de son exécution. On prétend que si l'accommodement n'a pas lieu , il y aura une alliance offensive & défensive entre la France , l'Espagne & les Provinces-Unies ; ces trois Puissances alors pourront unir toutes leurs forces pour établir l'indépendance Américaine que nous ne voyons pas que nous puissions nous dispenser de reconnoître un jour , après avoir inutilement répandu beaucoup de sang & épuisé nos trésors.

» Sous le règne de la Reine Anne , dit un de nos papiers , époque à laquelle l'activité de notre correspondance politique répondoit & contribuoit sans doute à celle de nos succès , la dépense annuelle de nos Ministres , dans les pays étrangers , ne montoit qu'à 45,000 liv. sterling. Pendant l'Administration de M. Pitt , qui sembloit avoir les clefs de tous les Cabinets de l'Europe , elle n'a pas excédé 50,000 liv. ; & actuellement , qu'à en juger par les opérations

du Gouvernement, nous ne savons pas un mot de ce qui se passe chez nos voisins, l'état des fonds pour ce service est porté à la somme exorbitante de 90,000 liv. sterl.

Les vaisseaux de guerre destinés pour la station de l'Amérique Septentrionale viennent de recevoir l'ordre de se disposer à partir au premier avis.

La petite vérole exerce ses ravages dans plusieurs endroits.

Un de nos papiers, du 24, rapporte que depuis plusieurs semaines, il en est mort à Deptford, depuis 10 jusqu'à 20 personnes. On n'ignore pas que la Faculté, à son grand honneur, a offert d'inoculer, *gratis*, les pauvres, pour prévenir dans les Paroisses le cruel ravage de ce fléau. Le desir & le zèle de la Faculté pour sauver la vie des hommes, se sont trouvés frustrés par un préjugé si nuisible qu'entretiennent quelques personnes qui ne cessent de déclamer contre l'inoculation. Les habitans de Deptford desireront de rassembler tout ce qu'a observé M. de la Condamine, relativement à la petite vérole naturelle & à l'inoculation. On peut comparer la petite vérole naturelle à une rivière qu'il faut passer, & l'inoculation au bateau qui offre un moyen pour la passer avec sûreté. Il y a cependant bien des personnes qui se noient en négligeant ce moyen de passage. A cette heureuse comparaison, établie par feu M. de la Condamine, on peut ajouter, dans son Traité en faveur de l'Inoculation, le sublime parallèle tiré de la Ste. Ecriture. » Je vais vous » demander une chose; les Loix prescrivent-elles » de préférer de sauver la vie à la détruire? « Ce seroit un grand service à rendre à l'Angleterre, que ce Gouvernement, par des encouragemens pour une institution aussi salubre que l'inoculation, la rendissent plus générale pour parvenir aux moyens d'épargner la vie des hommes.

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 9 Octobre.

Le Roi a nommé à la charge de Mestre-de-Camp-Lieutenant-Inspecteur des Carabiniers , vacante par la mort du Marquis de Poyanne , le Comte de Chabillant , Maréchal-de-Camp & Capitaine des Gardes-du-Corps de Monsieur. Il a eu l'honneur d'être présenté , en cette qualité , à LL. MM. par Monsieur.

Le 30 du mois dernier LL. MM. & la Famille Royale , signèrent le contrat de mariage du Chevalier de Croismare , Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi , avec Mademoiselle de Courmon , & celui du Président de Leudeville avec Mademoiselle de Jourdain.

Le même jour le Baron de Choiseul , Ambassadeur du Roi près le Roi de Sardaigne , qui est de retour en cette Cour par congé , eut l'honneur d'être présenté à S. M. par le Ministre des Affaires étrangères.

De PARIS, le 9 Octobre,

IL est arrivé à Rochefort un cutter expédié par M. de Grasse. On dit que ce Général donne avis qu'il est sorti du Cap avec toutes ses forces , consistant en 28 vaisseaux de ligne , & qu'ayant choisi la route du canal de Bahama , il a débouqué heureuse-

ment , puisqu'il étoit le 22 Août par le travers de St-Augustin. C'est de cette hauteur qu'il a expédié son cutter ; ainsi l'on juge que sa flotte aura pu être avant le 1 Octobre devant Rhode-Island , s'il y dirige directement son cours , & s'il ne s'arrête pas sur les côtes des Provinces du Sud , qu'il a cependant l'intention de reconnoître. Il trouvera vraisemblablement en arrivant à Shandy-Hook l'Amiral Hood , & peut-être Drake , réunis à l'Amiral Graves. Quant à l'Amiral Digby , comme il n'est parti qu'en Juillet , & qu'on doit lui supposer 55 à 60 jours de traversée , il pourroit bien être intercepté par notre flotte.

C'est M. Negrier , Lieutenant de vaisseau , commandant le cutter arrivé à Rochefort , qui a été expédié par M. de Grasse , dont les dépêches sont du 22 Août ; on dit qu'il n'a perdu l'Armée de vue que 2 jours après avoir reçu ses dépêches ; elle étoit alors à 25 lieues à l'Est du Cap St-Augustin. M. de Grasse n'a point de bâtimens de transport ; sa petite Armée est à bord des vaisseaux , & consiste en 3464 hommes , sans compter la garnison ordinaire des vaisseaux. On assure que les Officiers sont persuadés que leur destination est pour la Baie de la Chesapeake. C'est aussi ce que l'on croit ici ; & dans peu nous saurons comment le Général Cornwallis se sera tiré de la situation critique où il sera réduit. Il ne peut attendre aucun secours de New-Yorck , notre

flotte étant maîtresse de la mer ; car on ne peut raisonnablement penser que l'Amiral Hood , qui n'aura tout au plus que 20 vaisseaux , cherche à se mesurer avec notre Armée , qui doit être composée de 39 , après la jonction de M. de Barras ; ceux qui ne lui en donnent que 37 , ne comptent point l'*Experiment* & le *Romulus*.

Les lettres de St-Domingue donnent les détails suivans de l'incendie de l'*Intrépide*.

» Du Cap François le 27 Juillet. Un accident funeste a tenu Lundi dernier toute la ville en alarmes , & nous nous sommes vus menacés d'une destruction totale. Le feu prit à l'*Intrépide* de 74 canons. Les secours les plus prompts & les mieux ordonnés ne purent arrêter l'activité de cet horrible incendie , & l'on fut forcé de faire échouer le vaisseau près du petit carénage. Par bonheur le tems étoit calme ; si la brise avoit été telle que le jour précédent , telle que la surveillance , c'étoit fait de tout ce qui étoit en rade. Le feu enveloppoit tous les vaisseaux , & le port & la ville étoient détruits de fond en comble. On parvint à retirer toute la poudre qui étoit à bord de l'*Intrépide* , excepté trois ou quatre barriques qu'il ne fut pas possible d'enlever. Il n'y avoit plus d'espoir de sauver ce vaisseau ; l'équipage par ordre du Capitaine l'avoit abandonné , & M. Duplessis Pascaut restoit constamment à bord avec ses Officiers ; leurs prières , & les supplications de son fils , jeune homme de 14 ou 15 ans , ne purent l'engager à descendre avec eux dans la chaloupe. Il étoit déterminé à périr avec son vaisseau. Il embrassa tendrement son fils & lui ordonna de s'éloigner ainsi qu'à ses Officiers. Ce jeune homme obéit à son pere ; mais ce fut pour le sauver. Il se fit conduire sur le champ

à bord de la *Ville de Paris*, & se précipitant aux pieds du Général, ses sanglots lui expliquèrent la résolution désespérée de son pere, & le desir qu'il avoit de l'arracher à une mort inévitable ou de périr avec lui. Aussi-tôt un canot partit avec ordre au Capitaine de l'*Intrépide* de venir à bord du Général; ce brave Officier fut forcé d'obéir; & le canot qui le reçut étoit à peine à 50 pas de l'*Intrépide* que ce vaisseau sauta en l'air «.

Le Journal que nous recevons du port de Brest, ne va que jusqu'au 28 du mois dernier:

« Le 18, la *Victoire*, corsaire de Dunkerque, & l'*Aigle*, de Calais, sont entrés en rade; le premier amenoit une prise chargée de tabac, de voilures, &c. qui sortoit de Londres. Depuis le 18 jusqu'au 24 inclusivement, les vaisseaux la *Bretagne*, le *Terrible*, le *Protecteur*, le *Guerrier*, le *Dauphin-Royal* & le *Robuste*, sont entrés dans le port, pour y recevoir quelques réparations. — Le 22, est entré en rade l'*Agatha*, chargée de diverses marchandises, prise du corsaire l'*Aigle*. — Le 24, la frégate la *Renommée* & le lougre le *Tartare*, ont appareillé de la rade avec un convoi. — Le 25, la frégate l'*Attalante* a appareillé pour croiser. — Le 27, le *Fanfaron* & la *Victoire* ont mis à la voile pour le même objet. — Le 28, l'*Etourdi* & l'*Espiegle* viennent d'appareiller de la rade. Le courier de Cadix nous a appris l'arrivée de 13 navires Provençaux; ils avoient été débarqués par la frégate la *Concorde*, qui alloit annoncer à la Nouvelle-Angleterre l'approche du Comte de Grasse «.

Des lettres particulières de Brest & postérieures au Journal du Port, ajoutent les détails suivans.

» On dit qu'on a suspendu le désarmement du *Protecteur* & du *Guerrier*, qui devoient être mis en flûtes. L'*Alexandre* & le *Hardi* le sont déjà. Le chargement de ces deux nouvelles flûtes & de toutes les autres qui se trouvent ici, sera fait la semaine prochaine. M. de Macnemara amenera de Bordeaux les autres navires nécessaires pour le transport des troupes. Cet habile Croiseur vient encore de s'emparer d'un corsaire de 18 canons. — Chaque jour il nous arrive des trains d'artillerie. — M. de Vaudreuil a, dit-on, reçu les ordres du Roi pour l'escadre qui doit sortir de ce port, & qu'on porte aujourd'hui à dix vaisseaux de ligne, & dont il a le commandement : on ajoute qu'on lui laisse la liberté de choisir ses Capitaines. — On ne parle plus d'envoyer nos vaisseaux à Cadix, sur-tout ceux à trois ponts. La *Bretagne* & le *Terrible* ne pouvant entrer dans les bassins que dans les grandes marées, ne seront pas prêts aussi-tôt qu'on le désireroit ; mais caréner des vaisseaux de cette force à flot, ce seroit les fatiguer beaucoup. — On a signalé d'Ouessant 52 voiles, parmi lesquelles plusieurs vaisseaux de guerre. Ce pourroit bien être l'armée de Darby, ou plutôt quelque convoi des Indes Occidentales qu'attendent les Anglois «.

Le Lord Sandwich est très-malade, & si son état n'est pas désespéré, il alarme du moins la partie de la Nation, qui applaudit à son administration ; voilà ce que les dernières nouvelles de Londres nous apprennent de plus important ; nous savons déjà que l'Amiral Rodney a été reçu avec froideur dans la Capitale, & le Cabinet de St-James n'a vu qu'avec peine l'adhésion du Roi de Prusse à la neutralité armée. Il n'a

point encore fait de réponse à la notification qui lui en a été faite ; & si les Ministres Anglois continuent de ne pas approuver cette démarche , sous prétexte que l'Impératrice de Russie ne peut pas faire jouir un tiers des avantages qui lui ont été accordés , les Anglois pourroient s'attirer un nouvel ennemi sur les bras avant la fin de l'hiver.

» On a reçu ici des nouvelles de l'Inde , écrites d'un de nos ports ; elles sont toutes antérieures à celles qui nous sont venues de Londres ; s'il faut en croire les rapports , il paroît vrai que M. d'Orves est retourné à l'Isle de France. Il étoit arrivé à Pondichery le 20 Janvier , après cent jours de traversée. Ayant consommé la plus grande partie de ses vivres pendant ce long trajet , il n'en a pu tirer de la côte , & s'est vu forcé de s'éloigner sans avoir pu causer aucun dommage à l'ennemi. — Nous recevons encore des nouvelles de cette partie du monde par un endroit d'où ordinairement on ne les attend point. Un bâtiment parti de la côte de Coromandel est entré à la Martinique. Il faut qu'il ait quitté l'Inde dans le mois de Février , puisqu'il fait mention de la station de M. d'Orves devant Madras , & qu'il n'annonce pas son retour à l'Isle de France. Une anecdote horrible qu'il nous apprend , & que toute l'Europe ignoreoit , c'est que les Anglois ayant mis à prix la tête d'Hider Aly , ce Prince a fait couper sur le champ le bras droit à tous les prisonniers Anglois , tant Officiers que soldats , qui étoient en son pouvoir ».

On n'a point de nouvelles ultérieures de Mahon ; le Fort St-Philippe est maintenant bloqué ; mais on n'en peut commencer l'at-

taque en règle que lorsque les renforts & la grosse artillerie qu'on attend y seront arrivés.

» On avoit compté , écrit-on de Toulon en date du 23 du mois dernier, sur les bâtimens Espagnols , pour passer nos troupes à Mahon , mais ils sont nécessaires pour prendre des canons & des renforts à Carthagène. On a pris en conséquence d'autres arrangemens , & on frette à Marseille , pour le compte du Roi , une quarantaine de bâtimens qui arriveront ici à la fin de ce mois. — La corvette la *Badine* , commandée par M. de Vence , se prépara dès le 20 pour mettre à la voile pour conduire à Mahon le Comte de Crillon , Colonel du régiment de Bretagne. Ce régiment arriva le 19 , partie à la Valette , partie à Souliers ; les vents contraires ont jusqu'à présent empêché ce bâtiment de mettre à la voile , mais on croit qu'il appareillera ce soir. — Le Marquis de Bouzolles , Brigadier & Colonel du régiment de Lyonnais , a été nommé Commandant en second de l'armée qui passe à Minorque sous les ordres du Baron de Falkenhayn. Le Comte de Crillon Brigadier , commandera la brigade Française , & le Comte de Spare , Colonel de Royal Suédois , commandera la brigade Allemande. Le Major du régiment de Bretagne a été fait Major-Général de l'armée. — La frégate l'*Aurore* , commandée par M. de Cypierre , est partie pour Marseille , où elle doit prendre sous son convoi quelques bâtimens destinés pour Cadix. On écrit de ce port que M. de Malmet , Commissaire du Roi pour la vente du terrain de l'Arsenal de Marseille , est attendu incessamment pour terminer cette affaire & pour régler le traitement de ceux qui étoient établis dans cet Arsenal «.

On apprend que le Duc de Crillon a annoncé dans l'île, par une proclamation, que toutes les propriétés particulières seront respectées, y compris même celles des corsaires qui rentreront avec des prises qu'ils auront faites avant la date de la descente des Espagnols à Minorque ; les armateurs ont été avertis en-même-tems de rappeler ceux de leurs Capitaines qui se seront retirés dans les ports d'Italie, & on leur a notifié qu'ils répondroient des faits ultérieurs de ceux-ci. On donnera des lettres de marque pour l'Espagne aux corsaires qui voudront continuer la course.

» Le sieur François Morisse, Chirurgien de Tournecoupe, fut appelé le premier Septembre de la présente année 1781, dans la paroisse de Mongaillard, au Diocèse de Lectoure ; je l'y accompagnai : je vis dans la maison de Pierre Truilhé un Enfant mâle, né le 21 Mai 1781, parfaitement conformé, à cela près que sa tête étoit, lorsqu'il naquit, d'un tiers plus volumineuse que dans l'état naturel ; il avoit les deux dents canines à la mâchoire inférieure, sa tête a augmenté prodigieusement depuis sa naissance jusqu'au premier Septembre de la même année, elle a trente pouces de circonférence, & vingt-quatre du trou occipital jusqu'à la partie inférieure du coronal ; il y a un écartement de suture de tous les os qui forment la boîte osseuse du crâne de cinq à six pouces des uns aux autres : j'estime qu'elle pèse environ vingt-cinq livres. Il dort presque toujours ; il ne s'éveille que lorsqu'il a faim ; il appelle très-distinctement ses père & mère ; il tette peu, mais en revanche il mange une livre & demie de pain tous les deux jours.

Le 12 du mois dernier le tonnerre tomba au hameau de Mezieres, Paroisse de Maudetour, dans le Vexin François, sur une ferme qui appartient à M. le Marquis de Rancher, Officier aux Gardes Françaises; les prompts secours qu'apportèrent les habitans des villages voisins, les soins & l'activité des Officiers de Justice de la ville de Magny & de la Maréchaussée préservèrent les bestiaux; mais on ne put sauver la récolte du Fermier, un des meilleurs Laboureurs du canton, chargé de six enfans. On évalue sa perte à plus de 20,000 livres; & sa situation est d'autant plus fâcheuse, qu'il ne lui reste pas de grains pour ensemençer ses terres cette année. Les personnes charitables qui voudront l'aider de quelques secours, sont priées de les adresser à Magny à M. Santerre, Notaire Royal, ou à Paris à M. Dulion, Notaire, rue Christine.

Les ouvrages de M. Franklin, écrit-on de Brest, le recueil utile de M. l'Abbé Rosier, & plusieurs autres ouvrages, ont fourni des preuves sans réplique de l'utilité des *para-tonnerre conducteurs*, ou *préservateurs électriques*, mais ces ouvrages sont peu lus par certaines personnes qui, jugeant sur parole ou d'après leurs préventions, croient encore ces inventions, ou inutiles, ou dangereuses. Votre Journal, beaucoup plus répandu, a déjà fourni des preuves de faits du contraire; les faits sont la métaphisique du plus grand nombre; en voici un nouveau dans ce genre que je vous prie de placer dans votre prochain n°. — Le 15 Septembre, vers 10 heures du matin, commença ici un orage qui dura

jusqu'à plus de midi, & fut très-violent vers 11 heures & 11 heures & demie, les éclairs & les coups de tonnerre se succédant alors avec la plus grande rapidité. Le tonnerre éclata plusieurs fois, soit dans la rade, soit sur quelques maisons, sans causer aucun mal réel, que beaucoup de frayeur à quelques personnes peu accoutumées à un pareil fracas, assez rare dans ce pays-ci. — Dans le plus fort de l'orage, le tonnerre éclata sur une maison située vis-à-vis la Citadelle (nommée ici le Château), & occupée par le sieur Grison, & s'attaqua à des crochets de fer qu'on a coutume de fixer aux chevrons des combles des maisons couvertes d'ardoises, pour la commodité des Couvreurs. En suivant ces crochets sous les ardoises, il en enleva quelques-unes, pénétra dans le grenier, puis dans une mansarde au-dessous, en sortit par la fenêtre sur le jardin, pour s'attacher à un canal de fer blanc qui passe sous la fenêtre de cette mansarde, & sous le bord du toit pour en recevoir l'eau, & la conduire dans une grande futaille enterrée, au moyen d'un tuyau, aussi de fer blanc, qui descend du canal presque verticalement dans la futaille. Il suivit le canal & le tuyau qu'il cribla en plusieurs endroits, & se perdit dans l'eau dont la futaille étoit pleine. Il paroît très-évident que dans cette occasion le canal, le tuyau & l'eau de la futaille, ont fait l'office d'un *Préservateur* ; il paroît même hors de doute qu'un semblable appareil seroit toujours très-utile ; il seroit seulement à désirer que le métal en fût plus épais. Peut-être pourroit-on faire descendre le fil de fer d'un *Préservateur* ordinaire dans le tuyau, d'où le tonnerre iroit se perdre dans l'eau de la futaille. Pendant cet orage, il est tombé beaucoup de très-grosse grêle dans la campagne, point dans la Ville.

— Pendant ce même orage, on sonnoit à Recon-vance (une des parties de la Ville de Brest) & à

Brest , ce qu'on auroit dû empêcher , puisqu'il est certain que cela est dangereux. — A la rigueur , pour que l'appareil qui paroît avoir sauvé la maison du sieur Grison , fût toujours aussi efficace , je sens qu'il devroit être isolé comme un *Préservateur* ; mais peut-être suffiroit-il que les crochets qui le fixent ordinairement aux murs fussent enduits d'un vernis commun à l'huile.

L'Académie des Sciences , Belles-Lettres & Arts de Marseille , avoit cette année trois Prix à distribuer , un d'Eloquence , & deux de Poésie. Le Prix d'Eloquence , destiné à l'*Eloge de Louis de Vendôme , Gouverneur de Provence , Généralissime des Armées de France & d'Espagne* , a été réservé pour l'année prochaine , & le Sujet sera le même. Une Epître , *Colomb dans les fers , à Ferdinand & Isabelle , après la découverte de l'Amérique*. Epigr. *Mais je mourrai du moins sans avoir pardonné. Warwick* , par M. le Chevalier de Langeac , a remporté le premier Prix de Poésie ; de très-beaux Vers , un Plan intéressant , de grandes idées , une expression qui y répond & toujours soutenue , ont entraîné le suffrage de l'Académie. Le second Prix de Poésie a été adjugé à un Poème *sur la Liberté des Mers* , par Cœuilh , résident à Paris. Un second Poème sur le même Sujet , Epigraphe. *Non illi imperium Pelagi* a eu l'*accessit*. — Le 25 Août de l'année prochaine , l'Académie , outre le Prix destiné à l'Eloge de Louis de Vendôme , aura un second Prix d'Eloquence à distribuer , dont le Sujet sera l'Eloge de Cook , Voyageur célèbre. Ces Prix seront chacun une Médaille d'or de la valeur de 300 livres ; les Ouvrages seront adressés , francs de port , à M. Mourraille , Secrétaire perpétuel de l'Académie , rue du Tapis-Vert , & ils ne seront reçus que jusqu'au 15 de Mai.

Pierre Rochefort d'Ailly de St-Vidal ,
Abbé Commendataire de Bouvet , Dio-

cèse d'Auxerre , est décédé à Lyon le 26 Septembre dernier , âgé de 63 ans.

Marie-Anne-Thérèse de Chamborant-la-Claviere , Comtesse de Mory , ci-devant Dame d'Honneur de la Princesse de Conty , est morte en cette ville , Hôtel de Conty , le 29 du mois dernier âgée de 47 ans.

Déclaration du Roi , du 3 Septembre , enregistrée au Parlement le 7. — Par nos Lettres , en forme d'Edit , du mois d'Août 1777 , Nous avons autorisé les Prévôt des Marchands & Echevins de notre bonne Ville de Paris , à emprunter 600,000 livres de Rentes perpétuelles ou viagères , dont le produit seroit versé en notre Trésor Royal. L'extinction successive d'une portion des rentes viagères constituées en vertu de notredit Edit , jointes aux économies qui ont été faites sur les dépenses de notredite Ville , laissant libre une partie des fonds qui étoient destinés au paiement des arrérages de cet Emprunt : les Prévôt des Marchands & Echevins nous ont offert d'ouvrir un nouvel Emprunt au premier Octobre prochain , & de le porter jusqu'à 750,000 livres de Rentes perpétuelles , s'il nous plaisoit leur assurer un fonds proportionné au montant des intérêts , & prendre des engagements pour contribuer au remboursement des capitaux. Et comme la durée de la guerre nous oblige à des dépenses extraordinaires , Nous nous sommes déterminé à accepter une proposition qui ne sera pas moins avantageuse à nos Finances , qu'à ceux de nos Sujets qui auront des fonds à placer.

1°. Les Prévôt des Marchands & Echevins de notre bonne Ville de Paris , seront & demeureront autorisés par notre présente Déclaration , à constituer jusqu'à concurrence de 750,000 livres par an , en Rentes perpétuelles à Cinq pour cent ; desquelles

Rentes lefdits Prévôt des Marchands & Echevins pourront ftipuler dans les Contrats la jouiffance à compter du premier jour du Quartier dans lequel les capitaux en auront été fournis, avec exemption des deux Vingtièmes & quatre fous pour livre du premier, & généralement de toutes impositions préfentes & à venir. 2°. Autorifons pareillement lefdits Prévôt des Marchands & Echevins, à affecter & hypothéquer, jufqu'à dûe concurrence, au paiement defdites rentes, la partie libre des revenus du Domaine de la Ville & les différens Octrois à elle concédés ; comme auffi fpécialement, & par privilège & préférence, le fonds annuel ci-après fixé, que nous ferons verfer à la Caffe de notredite Ville, pour fournir auxdits payemens. 3°. Tous les Etrangers non naturalifés, même ceux Sujets des Puiffances avec lefquelles nous pourrions être en guerre, foit qu'ils demeurent ou non dans les pays de notre obéiffance, pourront acquérir lefdites Rentes & en jouir, ainfi que nos propres Sujets, pour en difpofer par donation entre-vifs ou par testament, en principaux & arrérages ; &, en cas qu'ils n'en euflent pas difpofé de leur vivant, voulons que leurs Héritiers, Donataires, Légataires, ou autres Représentans, leur fuccèdent dans la propriété defdites Rentes, pour en jouir de même que ceux au profit defquels elles auront été constituées : En conféquence, voulons également que lefdites Rentes foient exemptes de toutes Lettres de marque & de repréfailles, Droits d'aubaine, bâtarde, confiscation, ou autres qui pourroient nous appartenir, & auxquels nous avons renoncé & renonçons. 4°. Permettons également aux Communautés féculières & régulières, Hopitaux, Fabriques, & autres Gens de Main-morte, d'acquérir lefdites Rentes, fans être tenus de payer, pour raifon d'icelles, aucun Droit d'amortiffement, ni autres. 5°. L'Emprunt

sera ouvert à compter du premier Octobre prochain ; & les capitaux , dont les moindres parties ne pourront être au-dessous de mille livres de principal , seront fournis en deniers comptants , entre les mains du sieur Buffault , Receveur général des Domaines , Deniers patrimoniaux & communs de notredite Ville , qui en expédiera les Récépissés en la forme usitée , pour sur iceux être les Contrats de constitution passés par les Prévôts des Marchands & Echevins , soit sur la tête des Acquéreurs , soit sur celle des personnes qu'ils auront fait désigner dans lesdits Récépissés , & pardevant tels Notaires au Châtelet de Paris que lesdits Acquéreurs choisiront , auxquels les grosses desdits Contrats seront délivrées *gratis* , nous chargeant de pourvoir aux frais d'iceux. 6°. Les arrérages desdites Rentes seront payés en deux termes égaux , de six en six mois , par ledit Receveur général de notredite Ville , dans le même ordre & en la même forme & manière que ceux des autres Rentes dûes par notredite Ville. 7°. Permettons aux Propriétaires desdites Rentes , d'en transmettre la propriété par la voie de la reconstitution ; en conséquence , autorisons lesdits Prévôt des Marchands & Echevins , ainsi que ledit Receveur général de notredite Ville , à recevoir de ceux qui se présenteront pour être subrogés aux premiers & subséquens Acquéreurs desdites rentes , les deniers comptants qui leur seront offerts , pour en être constitué de nouvelles & pareilles en remplacement de celles qui seront remboursées avec les deniers fournis par les nouveaux Acquéreurs ; lesquels Contrats de reconstitution seront numérotés des mêmes numéros que ceux des Contrats remboursés. 8°. Ledit sieur Buffault remettra entre les mains du sieur Micault d'Harvelay , Garde de notre Trésor Royal , qui lui en expédiera , à sa décharge , quittance libellée &

contrôlée, la somme qui sera produite par ledit Emprunt, pour en être par ledit sieur Micault d'Harvelay, respectivement fait recette envers nous en la forme ordinaire. 9°. Et pour mettre les Prévôt des Marchands & Echevins en état de subvenir au paiement des arrérages desdites Rentes, sans prendre sur les revenus ordinaires de ladite Ville, nous leur avons, par ces Présentes, attribué & attribuons un fonds annuel de 750,000 livres, à compter du premier Octobre prochain; auquel fonds nous avons affecté & hypothéqué par privilège & préférence, même à la partie de notre Trésor Royal, les produits libres de notre Ferme générale des Aides, Entrées de Paris & Droits y joints; sur laquelle, en tant que de besoin, nous avons auxdits Prévôt des Marchands & Echevins, fait & faisons par ces Présentes toutes délégations nécessaires. 10°. Le fonds déterminé & délégué par l'article précédent, sera versé annuellement par l'Adjudicataire de nos Fermes générales, à la Caisse de notredite Ville, sur les Quittances ou Récépissés de son Receveur général. 11°. Autorisons lesdits Prévôt des Marchands & Echevins, à rembourser des deniers appartenans à notredite Ville les capitaux desdites Rentes, au moyen de quoi elles appartiendront à notredite Ville; & au défaut de fonds libres de leur part, voulons qu'à commencer en la seconde année, qui suivra la publication de la paix, il soit versé de notre Trésor Royal dans la Caisse de ladite Ville, une somme annuelle de 300,000 livres, pour, avec les sommes qui proviendront de l'extinction successive des Rentes viagères créées par notre Edit de 1777, être employée auxdits remboursemens, lesquels, en ce cas, auront lieu à notre profit.

Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 28 Août 1781, enregistrée en Parlement le 5 Septembre

Suivent, concernant les Appels comme d'abus, & les demandes en Régale.

De BRUXELLES, le 9 Octobre.

DEPUIS le 7 du mois dernier, il n'est plus permis de s'embarquer à Douvres sur le paquebot qui part de ce port pour Ostende, ni sur tout autre bâtiment, à moins que les passagers ne soient munis d'un passeport du Gouvernement.

Le rôle brillant qu'a joué le Marquis de Pombal, sous le règne précédent, & les suites de sa disgrâce éclatante sous celui-ci, répandent de l'intérêt sur tout ce qui regarde cet homme célèbre. Tandis que les uns le représentent comme un des premiers Administrateurs de ce siècle, comme le Ministre qui a rendu le plus de services au Portugal, d'autres le peignent comme le plus arbitraire des Despotes, le politique le plus dangereux, &c. Le décret que la Reine vient de rendre répandra-t-il quelque jour au milieu de ces contradictions ? Le voici :

« Après avoir jugé par des raisons légales qu'il ne convenoit pas à mon service que le Marquis de Pombal remplît davantage les fonctions de Secrétaire d'Etat au département des affaires intérieures ; je lui ai ordonné de quitter ma Capitale, & d'aller fixer son séjour dans la ville de Pombal. Je ne me serois pas attendu, après cet acte de clémence, que dans une occasion où il avoit à répliquer

dans un procès civil intenté contre lui, il eût osé produire au grand jour une défense de sa conduite durant le cours de son ministère ; ce que j'ai désapprouvé par un décret Royal du 3 Septembre 1779. L'ayant fait interroger & entendre sur différens chefs d'accusations formées contre lui, non-seulement ils ne s'est pas purgé, mais par ses réponses & par les diverses perquisitions que j'ai fait faire, les accusations intentées contre lui ont été aggravées ; & le total ayant été examiné par une assemblée de Juges auxquels j'avois recommandé cette cause, ils décidèrent que le Marquis de Pomбал étoit criminel & méritoit une punition exemplaire. J'ai eu égard à son âge fort avancé ; je n'ai pas fait exécuter cet Arrêt, préférant la clémence à la justice, outre que le Marquis, en détestant son extravagance téméraire, me demanda pardon. En conséquence, mon bon plaisir est de l'exempter de la punition corporelle qui devoit lui être infligée, & de lui ordonner de se tenir éloigné de la Cour à la distance de vingt milles, jusqu'à ce que je lui ordonne le contraire ; laissant néanmoins dans leur entier & libres toutes les prétentions légales que ma Couronne & mes Finances, ainsi que quelques-uns de mes Sujets, peuvent avoir, pour, au moyen de Juges compétens, être indemnisés des pertes, dommages & intérêts que le Marquis auroit pu leur causer ; ma volonté royale ne tend uniquement qu'à l'exempter de la punition corporelle requise pour la satisfaction de la Justice, & nullement de ce qui est dû aux parties & à mon héritage royal ; pouvant les Parties & mes Procureurs Royaux, faire usage des moyens légaux & compétens dudit Marquis, soit durant sa vie soit après son décès. Le Conseil de la Cour

doit comprendre de cette manière , & mettre à exécution ce décret , dont j'envois copie à tous les Tribunaux & autres Cours de Judicature , pour lesquels étoit destiné celui du 3 Septembre 1779 «.

Ce décret est du 16 Août dernier , au Palais de Quélus ; on voit par son contenu que le Marquis conserve sa tête , mais que lui & ses héritiers sont exposés à une foule de procès aussi désagréables que défavorables.

Selon les lettres de Hollande , le vaisseau *le Prince Guillaume* de 74 canons , échoué sur le Haax , est totalement perdu. On en a sauvé les canons , les voiles , &c. Le 20 il perdit son grand mât , & le 24 il fut entièrement fracassé ; ses débris ont été jetés sur la côte. On travaille avec ardeur dans les chantiers à réparer les pertes que la Marine a essuyées. La construction des vaisseaux neufs le *Ziericzee* & le *Goës* de 64 canons , est déjà fort avancée à Flessingue , où l'on vient de commencer celle d'un troisième vaisseau de 60 & d'une frégate de 40. L'Amiral Van Braam continue de mouiller avec son escadre au Texel ; & on ignore à présent si elle en appareillera avant l'hiver. Le Conseil d'Etat se propose , ajoutent ces lettres , de remettre incessamment à l'assemblée des Etats-Généraux une nouvelle pétition extraordinaire de 10 millions de florins pour subvenir aux dépen-

ses qu'exige l'exécution du plan connu relatif à la construction de 52 vaisseaux de guerre ; dès que cette pétition aura passé, on entamera une négociation pour trouver ces 10 millions.

» L'affaire entre le Duc de Brunswick & la ville d'Amsterdam, écrit-on de la Haye, se complique de plus en plus ; le trait suivant peut donner une idée du point d'animosité où les choses sont portées. Un Aubergiste de cette Ville, dont la maison a pour enseigne *au Duc de Brunswick*, trouva un matin sous la porte une lettre anonyme dans laquelle on lui enjoignoit, sous les plus terribles menaces, de retirer son enseigne, & de lui en substituer une autre à son gré. L'Aubergiste a dénoncé le fait au Magistrat, qui lui a ordonné de conserver son enseigne, & lui a promis de veiller à ce qu'on ne lui fit aucune insulte. On assure que malgré la précaution qu'on a eue de faire veiller une patrouille autour de la maison, l'Aubergiste a reçu un second avis de retirer son enseigne. — Les villes d'Alkmaar & de Hoorn se joindront, dit-on, aux huit autres de la province de Hollande contre le Duc. Cette province, ajoute-t-on, est fortement résolue de soutenir ses droits & sa souveraineté indépendante, contre les prétentions de la généralité. Ce grand procès ne peut donc être instruit que dans la province de Hollande ; & on conclut qu'il ne sera jamais jugé, ou qu'il le sera en faveur de MM. d'Amsterdam «.

» M. le Comte d'Aranda, écrit-on de Paris, a reçu par un Courier extraordinaire un avis de la rentrée de l'armée Espagnole à Cadix, où elle a mouillé le 23 Septembre en bon état ; il ne manquoit aucun

bâtiment , le *Brillant* s'étant réuni à la flotte 7 ou 8 jours après qu'il eut su la route qu'elle avoit prise. — Le 21 il étoit entré dans le même port de Cadix une goëlette de la Caroline Septentrionale , d'où elle étoit partie le 17 Août ; le Capitaine a déposé que le 10 du même mois , il y avoit eu une action entre le Général Gréen & le Lord Rawdon , dans laquelle ce dernier avoit été battu complètement ayant laissé 500 hommes tués ou blessés sur le champ de bataille ; sa retraite vers Charles-Town étoit coupée & on étoit à sa poursuite. — En Virginie tout se dispoisoit aussi favorablement. Le Lord Cornwallis forcé de rétrograder , avoit abandonné Williamsbourg qu'occupoit M. de la Fayette. Comme il n'y a rien que de très-croyable dans ce rapport , on ne doute pas ici de sa véracité. — Nos lettres de Cadix du 18 Septembre , portent ce qui suit. — La frégate de guerre de S. M. la *Sainte-Lucie*, qui mouilla sous Rotta Jeudi dernier , est entrée dans la baie. Il n'est permis à personne d'approcher de cette frégate , & il n'en est encore descendu que l'Officier chargé des paquets de la Cour que nous vîmes partir en poste le jour de l'arrivée de la frégate sous Rotta. Tout ce qui s'est débité jusqu'à présent sur sa mission & sur les avis qu'elle apporte ne peut être que de vagues conjectures. On ne doutoit pas d'abord qu'elle n'aménât les Commandans de la Havane ; aujourd'hui l'on prétend savoir qu'ils viennent sur un autre bâtiment , avec le riche convoi que nous attendons de Cuba. Au retour de l'Officier qui a porté les dépêches de la Cour , il nous sera permis d'aborder la frégate , & nous saurons la raison qui oblige le Capitaine d'en défendre l'approche avec tant de sévérité «.

Nos Lecteurs auront trouvé dans le

Numéro 38 de ce Journal, à la page 162, la note suivante.

„ Quelques villes de la Suisse ayant conservé, sous le Gouvernement Républicain, le système des Communautés ou corporations, système assez convenable lorsque ce pays étoit gouverné par les Empereurs d'Allemagne; Berne, Lucerne, Fribourg & Soleure étoient aristocratiques, c'est-à-dire entre les mains de quelques familles opulentes; d'autres, telles que Bâle, Zurich & Schaffhausen, étoient démocratiques, chaque Bourgeois prenant part à l'administration. Les villes ont étendu leur pouvoir dérivé de l'ancien système des corporations, sur les territoires de leurs cantons respectifs; & les habitans des villes s'arrogeant toute l'autorité, gouvernent leurs cultivateurs comme leurs sujets. En vain les Suisses, en secouant le joug de la Maison d'Autriche, bannirent-ils la noblesse; les villes & même dans certains cas les Plébeyens de ces villes qui ont usurpé un pouvoir exorbitant, secondés par l'esprit de ces anciennes associations, ont trouvé le moyen de s'emparer de l'autorité suprême. — Nous nous empressons de désavouer l'assertion qui concerne la noblesse. Il est faux que les Suisses (à l'exception du Gouvernement de Bâle) aient jamais banni la noblesse; & si une partie de celle qui existoit dans le pays avant la formation des Républiques, a voulu dans la suite suivre le sort des Ducs d'Autriche, auxquels elle s'étoit attachée; l'histoire prouve qu'une partie plus nombreuse a pris le parti contraire, & a sollicité ou accepté les droits de citoyen dans les nouveaux Gouvernemens; & même depuis que les ennoblissemens sont en usage, il y a dans la Suisse un nombre considérable de familles ennoblies par des Princes étrangers.



JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 11 Septembre.

L'INOCULATION des jeunes Grands-Ducs Alexandre & Constantin a été faite heureusement; on a lieu de se promettre leur prompt rétablissement; ils sont aussi bien que peut le permettre leur état. On se flate que sous peu de jours, ils seront parfaitement hors d'affaire; & d'après cette espérance, on dit que le départ du Grand-Duc & de la Grande-Duchesse pour le voyage qu'ils doivent faire en Allemagne & en Italie est fixé au 27 ou au 28 de ce mois. La suite de LL. AA. II. sera, dit-on, de 80 personnes. Le Ministre de l'Empereur a expédié un exprès à Vienne pour donner avis de l'époque de leur départ & du tems où elles pourront arriver.

20 Octobre 1781.

c

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 17 Septembre.

MADAME la Princesse Sophie-Frédérique, épouse du Prince héréditaire, est accouchée, le 19 de ce mois, d'une Princesse morte. Ce triste accident ne donne, heureusement, point d'inquiétude sur la santé de S. A. R. qui se trouve assez bien.

L'escadre Suédoise composée de 8 vaisseaux de guerre aux ordres du contre-Amiral Grubbe, & stationnée depuis quelque tems au Sund, a passé avant-hier devant cette rade; elle a repris la route de Carlscron.

Le 18 de ce mois un cutter Anglois entra dans le Sund d'où il remit à la voile peu d'heures après son arrivée. Quelques personnes prétendent qu'il y avoit été envoyé par le Commodore Keith-Stewart, pour donner, à la frégate de guerre de sa nation qui s'y trouvoit, l'ordre d'en partir; elle ne prendra sous son convoi que les vaisseaux destinés pour l'Ecosse.

Le Roi a nommé Lieutenans-Colonels d'Infanterie les Princes Frédéric-Charles-Emile & Chrétien-Auguste de Holstein-Augustbourg. Par un ordre émané du Cabinet, S. M. a prononcé la peine de cassation contre tous les Officiers qui seront trouvés présens à quelque émeute populaire dans cette résidence.

S U È D E.

De STOCKHOLM, le 21 Septembre.

Ce n'est que depuis peu que nous avons été instruits ici de la perte du vaisseau de guerre la *Sophie-Albertine* qui a péri corps & biens sur les côtes de Hollande ; on en a été fort touché ; ce vaisseau étoit celui-là même à bord duquel le feu avoit pris à Carlsron, lorsque le Roi s'y rendit avant le départ de l'escadre. Son Capitaine, M. Ziergovel, s'étoit conduit, dans cette occasion, avec tant de prudence, de sang-froid & d'intrépidité, que S. M. l'avoit créé sur le champ Chevalier de l'ordre de l'Epée.

La récolte des fourrages a été très-mauvaise cette année dans le Royaume, l'Académie des Sciences de cette Ville, chargée de rechercher les moyens d'y suppléer pour la nourriture des bestiaux, a publié une liste des végétaux qu'on peut leur donner dans les différentes Provinces du Royaume.

P O L O G N E.

De VARSOVIE, le 22 Septembre.

LES dernières lettres de Pétersbourg nous ont appris le départ prochain du Grand-Duc & de la Grande-Duchesse. Ils prendront leur route par la Wolhynie, ils s'arrêteront à Wisniowice, bourg appartenant au Comte de

Mniszeck , Maréchal de Cour de Lithuanie , qui s'y est déjà rendu pour les recevoir. LL. AA. II. s'y arrêteront 7 à 8 jours ; on présume que le Roi pourra s'y trouver également *incognito* , afin d'avoir une entrevue avec elles. Aussi-tôt qu'elles mettront le pied sur les terres de la République , il leur sera donné une garde d'honneur de troupes Polonoises , qui les accompagnera jusqu'aux frontières.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 24 Septembre.

LES manœuvres du camp de Moravie ont fini le 18 de ce mois , & S. M. après avoir fait distribuer aux soldats une paye extraordinaire de 4 jours , est parti pour aller voir celui de Bohême.

On prépare tout pour la réception du Grand-Duc & de la Grande-Duchesse de Russie ; le Comte de Rosenberg , Grand Chambellan , a remis aux Fourriers de la Cour , la liste de la suite de LL. AA. II. , en leur enjoignant de faire préparer des quartiers pour les recevoir ; l'Ambassadeur de Russie ira au-devant d'elles jusqu'à Olmutz ; toutes les villes par lesquelles elles passeront , seront garnies de troupes pour leur faire honneur , & on leur donnera à Olmutz & à Brinn des fêtes brillantes.

Les Mines de Hongrie s'exploitent avec le plus grand succès ; le 10 de ce mois, on a transporté dans les magasins de Presbourg, du côté du Danube, 60 voitures chargées de tonnes d'or & d'argent en espèces.

Le système de l'Empereur relativement aux affaires Ecclésiastiques, se développe journellement avec énergie. L'Ordonnance suivante en date du 10 de ce mois, est une suite de ce système.

» Le bien général, non moins que le bien particulier de chacun de nos vassaux & sujets, exigeant que pour obtenir dispense en matière de mariage sur l'un ou l'autre des empêchemens, connus sous le nom d'*Impedimenta Canonica*, ils n'ayent plus besoin de prendre leurs recours à Rome, ou ailleurs, ils n'auront qu'à requérir duement à cet effet leurs Archevêques ou Evêques respectifs qui la leur accorderont, moyennant des droits très-modiques, payables à la Chancellerie. Comme par une suite de nos soins paternels à l'égard de tous nos sujets, nous avons fait passer sur cet objet, qui ne regarde que la discipline extérieure de l'Eglise, (laquelle peut subir les changemens que les circonstances pourroient exiger) nos ordres très-gracieux à tous les Archevêques & Evêques, *quâ ordinarios*, pour qu'en cette qualité ils aient à exercer sur ce point le pouvoir qu'ils tiennent immédiatement de Dieu, & qu'à l'exemple de leurs prédécesseurs, ils dispensent de leur propre droit, toutes les fois que les motifs allégués l'exigeront, sur tous les empêchemens canoniques en matière de mariage, à moins que ces empêchemens ne soient fondés sur le droit divin ou naturel. C'est à ces causes que nous défen-

dons sérieusement , sous de grièves peines , & sous celle de nullité de la dispense obtenue , à un chacun de quelque état qu'il puisse être , de s'adresser à Rome ou aux Nonciatures , par conséquent , à qui que ce soit , à l'exception de l'Ordinaire , pour obtenir dispense sur les *impedimenta canonica matrimonii* ; ayant envoyé notre défense très-expresse à tous les Curés de marier aucun couple qui seroit dans le cas d'avoir besoin de dispense , s'il lui en présentoit une autre que celle de son Evêque ordinaire : c'est à ces ordres que tous nos vassaux & sujets de ces pays seront tenus d'obtempérer & de se conformer exactement , car tel est notre bon plaisir &c. ».

S'il faut en croire une Gazette qui s'imprime à Florence , il y a eu ordre dans toutes les Secrétaireries de la Cour de Rome , de suspendre l'expédition de toute espèce d'écrits , bulles & brefs relatifs à la direction spirituelle des habitans de l'Autriche & de la Lombardie Autrichienne.

De HAMBOURG, le 26 Septembre.

LA neutralité armée formée d'abord par les Puissances Maritimes qui avoient le plus grand intérêt à la liberté du commerce & de la navigation , paroît acquérir de jour en jour plus de consistance ; les Puissances qui sont très-redoutables sur terre , & que la position de leurs États n'a pas mis dans le cas de le devenir sur mer , ou qui n'y ont pas songé , ont senti l'importance d'assurer aussi à leur commerce la sûreté & la protection dont il avoit besoin , & s'em-

pressent d'entrer dans la grande confédération du Nord pour cet objet. Nous avons annoncé l'accession du Roi de Prusse ; on ne tardera pas à parler de celle de l'Empereur ; elle est déjà en négociation , & ce sera bientôt sans doute une affaire terminée. Ces démarches annoncent l'opinion générale des Souverains sur la liberté des mers , & sur l'injustice du despotisme affecté par les Anglois sur cet élément. Il n'est pas vraisemblable qu'ils puissent se flatter de le conserver , & d'empêcher la promulgation d'un Code maritime qui remettra toutes les nations à leur place. Ils doivent voir du moins que toute l'Europe est contre leurs prétentions.

En attendant que le tems annonce ce grand évènement qui fera époque dans ce siècle , on prétend qu'il s'en prépare d'autres sur terre ; il n'est question de rien moins que de l'élection d'un Roi des Romains , & de la recreation d'un neuvième Electorat , depuis que la Bavière & la Palestine sont réunis dans la même main. On ajoute que Wurtemberg-Stuttgard & Hesse-Cassel sont sur les rangs.

» Les biens des Jésuites de la Bavière , lit-on dans quelques uns de nos papiers , dont la rente annuelle monte à 150,000 florins , seront , dit-on , alloués du consentement de Rome , si le Duc des Deux-Ponts y souscrit , à l'ordre de Malte , qui en fondera un nouveau Prieuré & 12 Commanderies. Un fils naturel de l'Electeur aura le Prieuré ; tous les Chevaliers séculiers auront la liberté de se marier ; mais

il y aura aussi des Prébendes pour les Chevaliers célibataires. L'instruction publique de la jeunesse, dont les Jésuites étoient chargés, passera aux Bénédictins & aux Bernardins «.

Le Roi de Prusse vient de permettre le libre exercice de leur religion aux Catholiques du Comté de Marck, qui ont déjà célébré la Messe à Hottingen, où l'on va leur bâtir une Eglise.

« Le Comte de Nostitz, écrit-on de Berlin, passe de l'Ambassade de Suède à celle d'Espagne. Il est, dit-on, chargé de travailler à l'établissement d'une Compagnie Royale Prussienne de commerce, sous la protection de S. M. C., pour l'importation des toiles de Silésie, non par des navires Hambourgeois ou Hollandois, comme ci-devant, mais par des navires Prussiens, dans toute l'étendue de l'Espagne ainsi que pour l'exportation des laines de ce Royaume dont les manufactures de draps étrangers en Silésie, ou dont les autres parties des Etats du Roi de Prusse pourront avoir besoin. Cet établissement, s'il a lieu, nous procurera les laines d'Espagne à meilleur marché que nous ne les avons eues par le passé, parce que nous les aurons de la première main, & il empêchera d'enrichir l'étranger de l'argent du frêt, quelquefois assez haut, que nous coûtoit l'exportation de nos toiles. — On va établir, par ordre du Roi, à Fridériksthal, village près d'Orenenburg, une fabrique dépendante de celle de l'horlogerie de notre ville, qui n'est que pour l'assemblage; elle sera à l'imitation de la célèbre fabrique des environs de Neuchâtel en Suisse, pour la construction de toutes les parties d'une montre. Les ouvriers en seront tirés de Genève. Ils auront chacun une maison avec verger, jardin potager & prairie pour la nourriture de quelques bestiaux; on leur avancera, en y entrant, une certaine somme d'argent. Le Roi donne

60,000 rixdalers , pour la construction de cette colonie d'Horlogers agricoles. — Il y a une femme, veuve d'un chasseur, habitante de Sichen, près de Potsdam, qui a 120 ans; elle ne se sert point de lunettes; elle dirige elle-même ses petites affaires; & on l'a vue danser trois menuets à la dernière fête de son village, sinon avec la légèreté, du moins avec la gaité de la jeunesse.

I T A L I E.

De LIVOURNE, le 11 Septembre.

LES lettres de Rome portent que les réformes introduites dans les Etats de la maison d'Autriche, y font beaucoup de sensation. Il s'est tenu plusieurs Conseils sur les mesures que doit prendre le St-Siège sur ce sujet; mais il ne transpire rien de leur résultat. On dit seulement que pour dissiper ce nuage qui semble s'élever, on se propose de travailler à une réforme des Ordres Religieux; mais les Généraux qui résident dans cette capitale font des représentations qui ne laissent pas d'embarrasser.

» Sidi Mustapha Goggia, écrit-on de Tunis, étant allé en pèlerinage à la Mecque, a été remplacé dans la charge de Premier Ministre du Bey, par Sidi Ismaël Kiaya, son gendre; celui-ci est le même qui se réfugia de Tunis à Livourne, il y a quelques années, avec une suite nombreuse & de grandes richesses; mais il se réconcilia bientôt avec le Bey par le moyen de son épouse. Il est d'un caractère qui le porte à la paix, & on ne doute pas que les Etats de l'Europe ne puissent, à l'aide de quelques présens,

se conserver en bonne intelligence avec cette Régence s'ils le veulent «.

Nos lettres de Constantinople font mention d'une petite émeute arrivée le 18 sur le cimetière des Arméniens, où l'on venoit d'apporter un cadavre. La garde du Bostangi Bachi accourut sur le champ; mais soit qu'elle ne le pût ou qu'elle ne le voulût pas, elle n'arrêta pas tellement le désordre qu'il n'y eût quelques personnes blessées, entr'autres quelques domestiques des Ministres étrangers que la curiosité avoit imprudemment attirés. Au départ des lettres on s'occupoit de la recherche des coupables.

ESPAGNE.

De MADRID, le 20 Septembre.

LA Cour en faisant occuper l'isle de Minorque par ses troupes, ne s'étoit d'abord proposé que de fermer aux Corfaires qui infestent ses côtes, le seul asyle qu'ils eussent dans la Méditerranée, & sur-tout d'enlever à Gibraltar les subsistances & ses rafraîchissemens. Il n'étoit pas nécessaire pour cela d'emporter le Fort St-Philippe, & la première intention n'étoit pas de le réduire par la force. Ce n'est que depuis l'invasion de nos troupes & d'après les conseils de nos Généraux, qu'on s'est décidé à tenter cette entreprise. La lettre suivante écrite par un de nos Officiers à

Mahon en date du 9 de ce mois , fera voir que l'espérance du succès n'est pas sans fondement.

» Les bâtimens de transport sont partis pour Barcelone , où ils vont prendre les renforts de troupes , 60 canons & 30 mortiers. Vous allez croire pour cela que le siège est décidé ; point du tout ; nous attendons les ordres du Roi à ce sujet. Il est vrai que le résultat du Conseil de guerre tenu ici il y a quelques jours , & dans lequel ce grand objet a été examiné sous toutes ses faces , nous fait espérer l'agrément de la Cour. Le Général avoit demandé aux Directeurs du Génie & de l'Artillerie , 1°. si le Fort pouvoit être attaqué. 2°. Au cas qu'on pût l'attaquer avec quelque espoir de succès , si les 5000 hommes de renfort qu'on attendoit , suffiroient avec l'armée pour le réduire. Les Chefs ont tenu pour l'affirmative , & le Général a envoyé leur décision au Roi. Ce qui a occasionné cette unanimité dans les avis , malgré que plusieurs Officiers , & moi le premier , avant d'avoir débarqués ici , fussions d'un sentiment contraire , c'est la connoissance que l'on a obtenue par les papiers & les plans de l'Ingénieur Anglois , de l'état de la place & du petit nombre de soldats qui la défendent , y ayant tout au plus 1500 hommes de bonnes troupes , les 500 autres étant des pay sans & des matelots qu'on a enlevés & renfermés à la hâte dans le Fort. Or , il est impossible , avec si peu de monde , de garnir tous les ouvrages & de faire le service journalier qu'exige leur défense , sans que la garnison ne soit bientôt accablée de fatigue & réduite à se rendre. Pour nous qui n'avons plus de grandes chaleurs à craindre , bien pourvus de vivres & de rafraîchissemens de toute espèce , nous presserons nos travaux gaiement ; & la grande quantité de fascines , de gabions &c. , qu'on a apportés ici , & dont on peut encore se servir , nous

rendra les approches de la place moins difficiles qu'on n'avoit lieu de le penser, puisque ces matériaux mêlés avec le quart de terre ordinaire, établiront une bonne tranchée ; on sait qu'il est impossible ici de l'ouvrir, n'y ayant que des rochers & pas un pouce de terre à trois quarts de lieue aux environs du Fort α.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 9 Octobre.

Nos inquiétudes sur notre position dans l'Amérique Septentrionale occasionnées & fortifiées par la disette des nouvelles de ces contrées, sont encore augmentées depuis l'arrivée du paquebot le *Light Foot*, qui a mouillé à Douvres le 3 de ce mois, venant de Charles-Town, d'où il étoit parti le premier Septembre. Le silence que garde la Cour sur les dépêches qu'il a apportées, fait présumer qu'elles sont mauvaises ; car elle n'auroit pas manqué de les publier pour peu qu'elles eussent été favorables. Les lettres particulières apportées par ce paquebot, confirment cette conjecture ; les provisions de toute espèce, portent-elles, sont d'une cherté excessive dans la Caroline ; pour fournir à la subsistance de nos troupes, on a été forcé de décharger les bâtimens prêts à partir avec du riz pour l'Angleterre ; les orages & les tempêtes avoient fort endommagé les vaisseaux du commerce mouillés dans ces parages, & on étoit fort inquiet du *British-Hero*, qui,

parti des Dunes le 8 Juin avec une cargaison considérable, n'avoit pas encore paru le premier Septembre.

Ces lettres ne présentent pas la situation du Lord Cornwallis sous un point de vue plus favorable ; elles disent qu'on avoit appris avant le départ du paquebot, qu'elle ne pouvoit être plus critique ; les Généraux Gréen , la Fayette & Wayne , avoient réussi à former leur jonction , & à moins d'un renfort considérable qu'il ne pouvoir recevoir , son armée étoit menacée du sort de celle de Burgoyne.

La lettre suivante contient les détails d'une affaire dans la Virginie avec le Marquis de la Fayette , elle est du 17 Juillet.

Après ma dernière lettre , l'armée se porta sur le côté de la rivière qui avoisine James-Town. On fit d'abord passer les voitures , les chevaux & les bagages de l'armée à Cobham. Le lendemain dans l'après-midi , le Marquis de la Fayette , informé que l'armée entière avoit passé la rivière à l'exception de l'arrière-garde , forte de 500 hommes , fut assez hardi pour nous attaquer. La brigade du Lieutenant-Colonel Dundas , & les 80e , 76e & 43e régimens faisoient front au Marquis de la Fayette. Il fit un feu violent sur nos premiers détachemens , dont le plus avancé étoit composé du 76e régiment , commandé par le Lieutenant Balvaïrd du 80e régiment. Ce détachement soutint l'attaque avec fermeté & assez long-tems. — Balvaïrd fut blessé mortellement au commencement de l'action. Mais heureusement le Lieutenant Alston des grenadiers du 80e régiment arriva à l'instant même , & prit le commandement. Les blessures nombreuses qu'il reçut ne l'empêchè-

rent pas de donner ses ordres. Le Lieutenant Wemyss du 76^e régiment, prit aussi-tôt le commandement, & tout se passa dans le meilleur ordre, jusqu'au moment où il reçut un coup de feu au visage. Le détachement ne se retira cependant qu'après en avoir reçu ordre du Général Cornwallis. — Le Capitaine Tytler du 80^e régiment, fit tirer plusieurs fois sur l'ennemi par son détachement, mais ce corps eut également ordre de se retirer & de se joindre à son régiment. Le Marquis de la Fayette fit avancer son corps avec quelques pièces de canons. Nous nous mîmes aussi en marche, & le Marquis se trouva en face du 76^e & du 80^e régimens. Le feu commença des deux côtés à la distance de 50 toises. On nous fit mettre la bayonnette au bout du fusil, & l'ennemi prit la fuite. Nous le pour suivîmes avec un feu bien soutenu pendant l'espace d'un mille & demi. Le 76^e régiment s'empara d'une pièce de 6 liv., & le 80^e en prit une autre. — Le Lieutenant Alston est mort de ses blessures; le Lieutenant Cumming du 80^e régiment est hors de danger, ainsi que le Lieutenant Wemyss. Il y a eu en tout 14 tués & 48 blessés.

Les lettres de New-Yorck ne nous offrent rien de bien flatteur. Elles sont du 14 Août.

» Tout est ici dans le même état; nos troupes, partie campées, partie dans cette ville, sont dans une inaction totale; & il ne paroît pas qu'on ait formé aucun projet pour cette saison. Le Général Washington & le Comte de Rochambeau, dont l'armée est d'environ 10 à 12000 hommes, se sont approchés deux fois jusqu'à 5 ou 6 milles de Kingsbridge, à la vue de nos forces, & ne se sont pas avancés plus loin; ils se sont retirés ensuite à 12 milles d'ici, où ils sont encore. On ne semble pas disposé ici à leur livrer bataille; la raison qui s'y oppose, est un secret connu de notre Général seul. — Nous apprenons que nos troupes sont extrêmement resserrées à Charles-Town, où elles

ont été forcées d'abandonner nombre de postes extérieurs, & de chercher leur sûreté plus près de la ville. — Le Lord Cornwallis a rencontré beaucoup d'opposition dans sa marche par l'intérieur des deux Carolines, ce qui a fort affaibli son armée. On dit pourtant qu'il a rempli l'objet de sa mission, qui, autant que je l'ai pu savoir, étoit simplement de parvenir en Virginie où il a établi un poste à Portsmouth, & où il se propose d'en fixer un autre à York-Town; mais on craint que les Américains renforcés dans cette Province ne lui opposent des obstacles insurmontables. — Il nous est arrivé environ 3000 hommes de troupes Allemandes, qui renforceront un peu notre armée qui, malgré cela ne sera pas en état d'exécuter de grandes choses cette année, & qui paroît devoir se borner à se tenir sur la défensive. — L'escadre de l'Amiral Graves, stationnée sur nos côtes, a tenu la mer pendant un mois; nous ignorons où elle est actuellement. Il circule ici des rapports suivant lesquels M. de Grasse est en route avec 28 vaisseaux de ligne & des troupes; s'il arrive avant notre flotte, nous serons dans une position vraiment critique, & elle ne le sera pas moins, s'il n'arrive qu'après, & que l'Amiral Hood ne nous amène que 11 vaisseaux; que pourront ces forces jointes à celles de Graves, contre celles de M. de Grasse & de M. de Barras, qui ne feront pas moins de 38 vaisseaux? Le commerce ici est absolument arrêté, & l'on ne se flate pas qu'il se ranimera; la ville est remplie de marchandises. Nous avons trop peu de troupes & trop peu de possessions dans ce pays pour les consommer. Notre perspective est si triste, que chaque Commerçant doit se décourager; je me serois rendu en Virginie, mais le sort de cette Province n'est pas plus certain, occupée par un petit nombre de nos troupes, qui ne garnissent que 2 ou 3 postes environnés de toutes parts par l'ennemi; il faut donc attendre qu'il arrive

du changement , & ce changement ne paroît pas éloigné , les forces Américaines étant déjà très-formidables & augmentant tous les jours.

On est un peu étonné après avoir lu cette lettre, du prochain départ du Lord Dunmore pour aller reprendre ses fonctions de Gouverneur de la Virginie ; on observe ici que le Gouvernement auroit pu mieux prendre son tems pour l'y envoyer. Quant au retour du Général Clinton , il ne surprend personne ; ce Général doit être bien las d'une guerre qui s'éternise & dont le succès est au moins incertain ; il sera remplacé par le Lord Cornwallis à qui l'on doit faire passer les Patentes de Commandant-Général de nos forces dans l'Amérique Septentrionale. Elles partiront sans doute avec la flotte destinée pour New-Yorck & la Caroline ; on assure qu'elle est prête. Tous les bâtimens qui doivent la composer se rendent à Portsmouth , & les vaisseaux de guerre destinés à les escorter ont désaffourché , dit-on , le 4. Le Lord Dunmore s'embarquera sur l'*Astrée* ; & le Général Mathews qui va remplacer le Général Vaughan dans les isles , s'embarquera en même-tems sur le *Rotterdam* avec le Colonel Thomson.

Le premier paquebot que le Gouvernement attend de New-Yorck , est le *Duc de Cumberland* , qui devoit partir immédiatement après l'arrivée du Chevalier Samuel Hood.

On attend avec la plus grande impatience

un paquebot de la Virginie chargé de dépêches du Lord Cornwallis, d'autant plus qu'une lettre particulière communiquée à l'Amirauté, porte qu'un vaisseau marchand a rencontré un bâtiment de la Virginie qui lui a dit avoir à bord des dépêches de ce Général. Ce rapport s'accrédite encore plus par une lettre particulière, que l'Amirauté a pareillement reçue, & qui, d'après certaines circonstances, donne tout lieu de croire que ce bâtiment est le paquebot la *Charlotte*, Capitaine Clarke, & qu'il est parti de Charles-Town le 2 Août.

L'Amirauté a été aussi informée par des avis particuliers, qu'on a vu le Chevalier Samuel Hood avec l'escadre sous ses ordres à deux journées de New-York. Selon ce rapport, tous les vaisseaux de cette escadre étoient en bon état.

Le vaisseau Parlementaire le *Héros*, arrivé dernièrement à Corke de Charles-Town, a rapporté que la disette des provisions dans cette ville a forcé nos bâtimens qui y avoient chargé du riz de le remettre à terre.

Il est venu des plaintes au Gouvernement de la part des Marchands de Charles-Town dans la Caroline Méridionale au sujet de la Chambre du Commerce de cette Place, qui exempté tout homme qui a contracté des dettes depuis la réduction de cette Place, d'être poursuivi par ses créanciers, & qui en même-tems permet qu'on

commence des poursuites contre ceux qui avoient des dettes avant la prise de Charles-Town.

On a reçu avis que la flotte de la Jamaïque n'avoit pas mis à la voile pour l'Europe le 10 Août, comme on l'avoit dit.

On doute fort que le Chevalier Rodney reprenne un commandement, à moins que ce n'en soit un de représentation seulement, comme celui de l'escadre de la Manche. Comme il a réalisé environ 30,000 liv. sterl. de rente, & qu'il est d'un âge fort avancé, ses amis le sollicitent fortement de passer le reste de sa vie dans le repos. Comme d'un autre côté Sa Majesté lui a dit qu'elle le dispensoit de ses services au dehors, on pense qu'il ne sortira plus d'Angleterre, où il assistera de tems en tems aux Conseils qui se tiendront sur les affaires de notre Marine.

On parle toujours de paix; l'Impératrice de Russie a, dit-on, fait proposer à notre Cour, d'entrer en négociation avec un Agent du Congrès; on prétend que fidèle à ses principes, elle a fait répondre par le Lord Stormont, que loin de reconnoître l'indépendance de l'Amérique, l'Angleterre ne vouloit traiter avec elle que comme un maître avec ses sujets. On sent que l'orgueil Britannique mettra le plus grand obstacle à la paix; mais peut-être devroit il ne pas attendre la dernière extrémité pour

plier? Qu'a-t-il obtenu jusqu'à présent? Quel est l'effet de nos efforts pour soumettre les Américains? Quel est le langage de tous les Généraux qui sont revenus de cette partie du monde? Il n'a jamais varié, & on assure que le Général Clinton en tient un pareil & qu'il déclare positivement que l'Amérique est à jamais perdue pour l'Angleterre. Cette vérité ne sera sentie par le Gouvernement que lorsqu'il aura épuisé la nation. Chaque année que dure la guerre amène ce moment; le commerce qui en fait la richesse perd imminensément; on peut en juger par le calcul suivant.

Avant la guerre, nous exportions annuellement en Afrique	464,878 liv. sterl.
En Hollande, . . .	3,853,857
En France, . . .	208,765
En Italie, . . .	764,198
En Espagne, . . .	1,318,355
Méditerranée, . . .	120,574
En Turquie, . . .	70,000
Amérique Sept. . . .	2,617,987
La Grenade & Îles conquises.	360,000

Total 9,778,804

En réduisant ce que nous pouvons fournir par les navires neutres montant à . 3,778,804

Reste, perte nette, annuellement, ... 6,000,000

On n'a point de nouvelles de l'Amiral Darby; ceux qui supposent qu'il a ordre

d'approvisionner Gibraltar & Mahon , ne font pas attention qu'il n'a aucun bâtiment de transport avec lui ; & que s'il se rendoit dans ses places , il ne pourroit leur fournir que des munitions qu'il tireroit de ses vaisseaux , & dont il pourroit avoir besoin , si après avoir rempli cette mission , il se trouvoit attaqué à son retour. Son grand objet est de protéger la rentrée de nos flottes. Son escadre est composée de 27 vaisseaux , savoir , 3 de 100 canons , 4 de 98 , deux de 90 , un de 80 , 12 de 74 , 4 de 64 & un de 60.

Le Commodore Keith Stewart avec son escadre , croise dans la mer du Nord , & veille sur tous les mouvemens des Hollandois , qui , s'ils sortent du Texel , le trouveront facilement , s'ils ont envie de se mesurer encore une fois avec nous.

Le 28 du mois dernier , la Compagnie des Indes a tenu l'assemblée générale de ses Actionnaires qui a lieu ordinairement tous les trois mois. Le Président ayant notifié que les comptes des quartiers étoient prêts , ils furent lus. Il parut d'après la comparaison des dettes depuis le 1 Mars jusqu'au 1 Septembre 1781 , que la Compagnie avoit en sa faveur une balance de 700,500 liv. sterl. outre un numéraire à peu près pareil en caisse. Cette somme , suivant le dernier accord fait avec le Gouvernement , doit être regardée comme tombée extraordinairement entre les mains de la Compagnie. — M. Fitz Gerald ayant pris en considération la manière déguisée des comptes du Quartier , prouva que la balance étoit un peu moindre en faveur de la Compagnie , observa la quantité des

lettres de change acceptées, & se plaignit de ce qu'on ne faisoit aucune différence entre les dettes solides, qui étoient payées, & celles qui étoient portées en compte. — Le Président répondit, en renvoyant à quelque *memorandum* jettés en ligne de compte, & fit un tableau général des affaires qui, suivant lui, étoient beaucoup plus avantageuses qu'on ne le croit. Il y avoit toute apparence que la paix étoit faite avec les Marattes, & que Hyder Aly étoit absolument chassé du Carnatic. — Le Général Smith ne peignit pas les affaires de la Compagnie sous un jour aussi avantageux; il fit craindre que dans un an elle ne fût engagée dans une dette qu'elle seroit hors d'état d'acquitter, se plaignant des grosses lettres de change qu'il falloit acquitter, & montrant des craintes que les vaisseaux n'arrivassent pas à tems. Le Président répliqua que quoique la Compagnie se fût engagée à payer une somme de 300,000 liv. sterl., il n'y en avoit cependant que 400,000 à payer dans peu; que la Compagnie attendoit 31 vaisseaux, dont la cargaison resteroit quelques mois dans les magasins, selon l'usage, &c.

L'arrivée de ces vaisseaux fait l'espoir des Actionnaires & de la nation; on disoit qu'il en étoit déjà entré 6 dans le port de Kinsale; le Ministère en avoit reçu en effet l'avis; mais il ne venoit pas du port où l'on les disoit mouillés, & il s'est trouvé que cette nouvelle étoit venue de la mer, & qu'elle étoit fautive; en attendant qu'ils paroissent, on a les noms des 31 qui sont attendus. Il y en a 11 qui viennent du Bengale & de Madras, un de Bombay, un de Bencoolens, 18 de la Chine.

Toutes les nouvelles favorables de l'Inde

paroissent avoir été exagérées , on en avoit besoin avant l'assemblée des Actionnaires ; mais personne n'y a plus aucune confiance.

» Les lettres du Cap du 29 Juillet , dit un de nos papiers , se réunissent pour dire que les affaires de la Compagnie sont dans l'état le plus déplorable ; que le bruit général étoit qu'elle avoit perdu Madras , & que l'armée de Pônake avoit été dispersée dans sa route pour Bombay , & que les propositions offertes par les Anglois avoient été rejetées des Marattes & d'Hyder Aly. Si cette nouvelle se confirme , elle pourroit accélérer l'effet des négociations , qui , dit-on , se feront cette année pour la paix , & nous rendra moins difficiles sur la condition , sans laquelle on ne peut pas l'espérer , l'indépendance de l'Amérique «.

Le parti que vient de prendre la direction de la Banque fixe toujours l'attention générale ; nos papiers offrent journellement des réflexions sur cet objet ; en voici quelques-unes qui méritent d'être rapportées.

» La dernière opération du Ministère , relativement aux fonds publics , a surpris & consterné tous les Intéressés , quoiqu'elle fût une conséquence naturelle de l'état de détresse où nous jette la continuation d'une guerre malheureuse. Les 8 pour cent , retirés de la Banque ont désabusé ceux qui s'imaginoient qu'elle n'avoit rien de commun avec la dette Nationale & que les actions de Banque étoient les plus solides de toutes. Le Gouverneur & les Directeurs de la Banque ont déclaré positivement : que tout l'argent déposé en espèces dans la Banque , par les premiers Actionnaires , a été prêté au Gouvernement. Cette notification imprévue a donné lieu aux questions suivantes. — Dans

quelle vue les premiers Actionnaires ont-ils fourni des fonds pour l'érection de la Banque ? N'étoit-ce pas afin qu'ils y restassent pour représenter le papier qu'on leur donneroit en échange, pour y retourner & le reprendre dans le besoin, mais non pour l'y laisser à jamais, comme ils seront obligés de le faire en le donnant à intérêt au Gouvernement ? — Puisqu'actuellement les Directeurs, suivant leur aveu, ont, soit en espèces, soit en billets de Banque, fourni au Gouvernement plus que le premier fonds déposé, avec quoi seront-ils en état de payer les sommes primitives, quand on voudra faire réaliser le papier qui les représente. Les Actionnaires seront-ils responsables dans ce cas. Il est vrai que les Orfèvres ont passé un contrat avec la Banque, pour lui en fournir en tems de besoin : mais, si les demandes sont exorbitantes, les moyens leur manqueront aussi. En 1746, dans le tems que le Prétendant étoit en Angleterre & que tout le monde courut à la Banque pour avoir son capital, la Banque se vit obligée de recourir à un appel. Les Banquiers & les Orfèvres se rendirent à la Banque. Pour gagner du tems, ils firent les paiemens en grosses espèces d'argent, & comme le Prétendant ne tarda pas à être chassé, l'argent fut bientôt rapporté. Il est étonnant que la Banque fut obligée à un appel & à une ruse, dans un tems où elle ne prêtoit pas encore au Gouvernement. — C'est une chose connue que les Hollandois sont plus intéressés dans la Banque que dans aucun autre fonds : on évalue à un quatrième la part qu'ils y ont. Le meilleur moyen que puisse avoir à présent l'Angleterre, pour se procurer, non du papier, mais des espèces sonnantes, est de faire un rappel dans la Banque. Les Anglois ont si bonne opinion de la confiance des Hollandois ; ils comptent tellement sur leur intelligence, toujours, disent-ils, guidée par l'intérêt du moment, que, pour les

encourager à céder les 80 livres sterl., on leur promet un demi pour cent de plus pour chaque dividende. — Faut-il beaucoup de pénétration pour ne pas sentir que les actions de la Banque, dans un danger de banqueroute Nationale, seroient les plus mauvais fonds d'Angleterre ? Les intérêts que paient les annuités & les autres fonds les empêchent d'essuyer une faillite ; mais il n'en est pas ainsi de la Banque. Elle n'est pas obligée de payer un dividende aux Intéressés ; elle peut, les 6 mois suivans, diminuer son dividende de 5, 4, 3, 2, 1 pour cent, ou même n'en rien payer du tout, sans qu'elle paroisse pour cela faire banqueroute. Il est assez probable que, si les Financiers Britanniques peuvent réussir dans cet essai, ils continueront dans la suite à emprunter sous promesse d'un plus gros dividende pour 6 mois, & lorsqu'ils auront répété cette manœuvre au point de ne plus trouver de Prêteurs, ils cesseront à l'instant de payer le dividende. Le Gouvernement pourroit alors trouver de l'argent sans intérêt, au lieu de faire des emprunts si onéreux «.

Ces observations paroissent généralement justes ; elles mettent peut-être en état d'apprécier le crédit public en Angleterre ; c'est une machine qui n'a pour base qu'une excessive crédulité, & dont les ressorts sont trop forcés pour pouvoir résister long-tems.

„ Il est vraisemblable, dit le célèbre Hume dans ses Essais politiques, que le crédit national s'écroulera tout d'un coup par les suites inévitables des guerres, des défaites, des malheurs & même des victoires & des conquêtes. Il me semble, en voyant les Princes & les peuples se battre avec fureur au milieu de leurs dettes, que je vois
un

un combat à coups de bâton dans une boutique de porcelaine , où tout est sacrifié au gain & au plaisir. Comment attendrions-nous que le Souverain respecteroit une espèce de propriété aussi onéreuse pour lui & pour les peuples , en voyant qu'il se soucie si peu de leur vie & de leurs possessions ? Le tems viendra où tous les nouveaux fonds créés ne suffiront pas pour les besoins présens , qu'il n'y aura pas de souscription suffisante pour tout le capital qu'on vouloit négocier , soit que la caisse nationale soit épuisée & qu'il n'y ait pas assez d'espèce chez les particuliers , soit que le crédit du Royaume ait commencé à chanceler “.

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 16 Octobre.

LE 7 de ce mois , le Roi a nommé à l'Abbaye de Belle-Perche , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Montauban , l'Evêque de Montauban ; à l'Abbaye de Sep-Fontaine , Ordre de Prémontré , Diocèse de Langres , l'Abbé de Beaumont , Vicaire Général de Blois ; à l'Abbaye de Lure , Ordre de Saint-Benoît , Diocèse de Sisteron , l'Abbé Rousseau , Vicaire-Général d'Alby ; à l'Abbaye régulière de Vicoigne , Ordre de Prémontré , Diocèse d'Arras , Dom Grenier , Religieux de cette Abbaye ; à l'Abbaye de la Pitié-Dieu de l'Epeau , Ordre de Cîteaux , Diocèse du

20 Octobre 1781. f

Mans , l'Abbé Gros de Besplas , Vicaire-Général de Besançon , Aumônier de Monsieur , sur la présentation de ce Prince en vertu de son Apanage.

LL. MM. & la Famille Royale signèrent le même jour le contrat de mariage du Marquis de Balivière , Capitaine des Grenadiers avec rang de Colonel , dans le Régiment de S. M. , avec Mademoiselle de Priolo.

De P A R I S , le 16 Octobre.

ON a le journal de M. de Grasse , depuis son départ du Cap François , jusqu'au 23 Août. On y voit qu'il a pris la route du canal de Bahama , de préférence à celle du débouquement ordinaire des Caïques. On fait qu'aucune Armée ne s'y étoit risquée depuis celle de l'Amiral Boscawen , lorsque dans la dernière guerre , il fut attaquer la Havane. Cette navigation , que dans ces tems-là les pilotes Espagnols regardèrent comme extravagante , & qui , selon eux , devoit être si funeste à l'Armée Angloise , se fit cependant sans aucun accident fâcheux. Cet exemple justifioit M. de Grasse , qui s'est aussi bien tiré que l'Amiral Anglois de ce passage , qu'on croyoit dangereux. Il avoit de bonnes raisons de choisir cette route ; il pouvoit intercepter la flotte de la Jamaïque , & protéger en même-tems le retour d'une frégate , dont la perte auroit

entraîne de grands inconvéniens pour le service de son Armée.

» Ce Général appareilla du Cap François le 5 Août, avec 28 vaisseaux de ligne, 4 frégates & 3 cutters, parmi lesquels étoit la *Mouche*, prise Angloise, faite à Tabago, sur laquelle est venu M. de Negrier, qui a apporté ces détails. — Le premier Août, M. de Grasse avoit expédié M. de Glandeves avec 5 vaisseaux & une frégate (l'*Inconstante*), pour rassembler les convois des Cayes, du Mole, &c. Ce fut dans cette occasion que l'*Inconstante* périt par le feu. Le jour du départ de l'armée (le 5), l'*Actionnaire*, commandé par M. de Borderu, rentra au Cap; c'est le seul vaisseau qui y soit resté. Le 9, le ralliement de la division de M. de Glandeves se fit sur la Tortue. Le 13, l'armée prit des pilotes à Baracoa (port de l'Isle de Cuba). Avant d'entrer dans le vieux canal, M. de Grasse eut connoissance d'une frégate, qu'il fit chasser & qu'on ne put joindre. L'armée s'arrêta près d'un jour devant le port de Matanzas, pour y attendre la frégate l'*Aigrette*, qui avoit été chercher 500,000 piastras à la Havanne. — Le 20 le canal étoit débouqué & le 23 étant dans le Sud-Ouest de Saint-Augustin, à vingt lieues environ de distance de ce port, M. de Grasse expédia la *Mouche*. M. de Negrier, qui commandoit ce cutter, ne perdit l'armée de vue que le lendemain. La traversée de cet Officier n'a pas été fort longue, par le soin qu'il eut de chercher les vents variables. Parvenu aux attéragés de France, il se trouva le 22 Septembre au milieu de la flotte de Darby, qui alors faisoit route au Nord-Nord-Est, les vents au Nord-Ouest, étant par la latitude des Glenans, à environ 100 lieues. La *Mouche* n'est pas trop bonne voilière, & M. de Negrier n'échappa aux ennemis que par l'ha-

bileté de ses manœuvres , qui firent croire à différens vaisseaux qu'il avoit été arraisonné par d'autres. Il continua ainsi sa route sans être inquiété. Il fut forcé de relâcher à Rochefort au lieu de Brest , où il devoit aller mouiller , a cause du mauvais état du cutter , qui faisoit beaucoup d'eau , & du service des pompes , dont son équipage commençoit à être fatigué ».

Il paroît certain que M. de Grasse va d'abord dans la Chesapeake ; les troupes de débarquement qu'il a avec lui sont aux ordres de M. de Saint-Simon. Ce corps composé de plus de 3000 hommes , pourra être augmenté par les différens piquets en garnison sur les vaisseaux , formant environ 1800 hommes , & dans un besoin pressant par les troupes de la marine. A chaque moment nous nous attendons à recevoir les premières nouvelles des opérations de cette Armée.

» On lit , écrit-on de Nantes , dans une lettre datée des 12 & 16 Août , du camp de M. de Rochambeau , que les frégates l'*Hermione* & l'*Astree* ont attaqué à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent , cinq frégates Angloises , deux desquelles de 26 canons , & les autres de 20 ; qu'elles en ont pris une de 20 ; qu'une autre de 26 avoit amené , mais que la mer étant trop grosse pour l'amariner , elle s'étoit échappée pendant la nuit. — Il est dit dans la même lettre , à la date du 16 Août , que la frégate la *Concorde* venoit d'arriver au moment même , annonçant la venue de M. de Grasse , avec 28 vaisseaux de ligne & 5000 hommes de troupes de débarquement. — La flotte de M. de Grasse , jointe à l'escadre de M. de Barras , nous donnera dans ces mers 38 vaisseaux de ligne ,

& par conséquent une supériorité avec laquelle nous devons espérer de grands succès de cette campagne «.

C'est par le cutter sur lequel est venu M. Negrier, qu'on a su les deux rencontres dans lesquelles la *Fée* s'est distinguée. Elle se battit d'abord contre un vaisseau à 2 batteries, & le maltraita si fort, qu'il fut obligé de s'éloigner le lendemain. Elle eut affaire contre la *Nymphe*, frégate de sa force, qui nous a appartenu. L'équipage de la *Fée* est persuadé que la *Nymphe* a coulé bas. M. Boubé qui a soutenu ces deux combats, n'est Lieutenant de vaisseau que de la dernière promotion. Il n'avoit le commandement de la *Fée* que par la mort de M. de St-Marfault. Le 2 Août ayant été à la Comédie, au Cap, il y reçut de l'Assemblée les applaudissemens les plus flatteurs.

Les lettres de Cadix du 21 ne nous apprennent rien de nouveau. A cette époque, il n'étoit pas encore permis d'approcher de la frégate la *Sainte-Lucie*; & le Commerce étoit toujours persuadé que le convoi de la Havane étoit en route; on fixoit même le jour de son départ au 23 Juillet; & comme la *Sainte-Lucie* étoit partie le 27 du même mois, & qu'elle étoit instruite du nombre des vaisseaux, de leur escorte, &c. on en concluoit que toute communication étoit défendue avec son équipage, afin de tenir ces notions secrètes. On ne pense pas de même ici; nous sommes persuadés au con-

traire que le convoi de la Havane ne mettræ en mer que dans le mois d'Octobre. 1°. Parce qu'on attend à la Havane le retour de deux vaisseaux qu'on a expédiés pour la Vera-Cruz, & qui doivent apporter des fruits & de l'argent. 2°. Si ce précieux convoi étoit en route depuis le 23 Juillet, la Cour d'Espagne auroit envoyé au-devant de lui la flotte de D. Louis de Cordova. 3°. Enfin, & c'est la meilleure raison que nous puissions donner, mais qu'on ne peut pas savoir encore à Cadix, les lettres de M. de Grasse du 22 Août ne font pas mention que ce convoi ait appareillé; cependant il ne pouvoit manquer d'en être instruit, soit par son séjour à Matanzas, port à 6 lieues de la Havane, soit par le retour de l'*Aigrette*, qui n'a quitté ce dernier port que le 14 Août.

» Le renfort des troupes qu'on rassembloit à Barcelone, écrit-on de Madrid, les munitions qu'on préparoit à Alicante & à Carthagène, ont été embarquées & ont fait voile pour Mahon. On porte à l'armée 60 canons, dont 40 de 24 livres. Il n'y avoit que 9 mortiers à Barcelone; le camp de Saint-Roch fournira tous les autres qui sont nécessaires à M. de Crillon. — La Cour a fait imprimer une relation des premières opérations de ce Général. L'article le plus important est celui où il est question des préparatifs que le Général a ordonnés pour combler le port de Mahon, & le rendre désormais inaccessible à tous bâtimens. Nous savions que c'étoit le seul projet de la Cour, avant qu'elle songeât à faire le siège du Fort Saint-Philippe. Elle est toujours déterminée

née à l'exécuter, parce que quand même cette possession lui resteroit, elle n'a pas besoin du port, puisqu'elle a de plus beaux chantiers à Carthagène & d'autres lieux de refuge sur les côtes. Ainsi on peut regarder Port-Mahon comme totalement perdu pour les deux Nations, & le Fort St-Philippe devient par conséquent désormais inutile, puisqu'il n'a plus rien à protéger. — Une autre circonstance que nous ignorions, & qu'on a appris par tous les Officiers qui viennent de l'armée, c'est que les Anglois avoient détruit le Fort Marlborough, long-tems avant qu'il fût question d'attaquer Minorque. Ils ont pensé que tous ces ouvrages extérieurs emploieroient plus de troupes qu'ils n'avoient envie d'en maintenir à Mahon. — La relation de la Cour contient différentes lettres de M. le Duc de Crillon & du Général Murray, remplies d'égards & de politesses. Elle ne donne pas encore l'inventaire de tout ce qui a été trouvé dans l'Île appartenant au Roi d'Angleterre, mais elle porte, à vue d'œil, la totalité de cette capture à 6 millions de piastras (24 millions tournois) : si cela est, le Général a eu raison de comparer ce butin à celui de Saint-Eustache «.

Selon les dernières lettres & les derniers papiers qu'on a reçus de Londres, les amis de l'Amiral Rodney font courir le bruit qu'il retournera en Amérique, dès que sa santé sera rétablie; en ce cas, il ne tardera pas à partir, puisque l'air natal en débarquant paroît l'avoir guéri de toutes ses incommodités.

Le mécontentement qu'a marqué la Cour Britannique de l'accession du Roi de Prusse à la neutralité armée, se soutient toujours de la manière la plus visible. S'il continue,

le cabinet de St James se prépare peut-être de nouveaux embarras. Et si le bruit qui se répand à présent de l'accession prochaine de l'Empereur à cette même neutralité, se confirme, on est fort curieux de voir comment il prendra ce nouvel évènement.

Aussi-tôt qu'on a été informé en Angleterre du départ de M. de Grasse, l'Amirauté a fait armer 2 vaisseaux & 4 frégates chargés d'aller renforcer l'escadre de New-York; cette flottille n'étant pas encore prête, il a dû se détacher 2 vaisseaux de l'armée de Darby pour le même objet.

On croit que la seule destination de cet Amiral, est de croiser & de protéger l'arrivée des convois. Cependant celui des Isles du Vent n'a pas eu besoin de sa protection; il est arrivé sur les côtes d'Irlande sans avoir été inquiété. Quelques Politiques Anglois voudroient que l'Amiral allât maintenant ravitailler Gibraltar & Mahon, parce que, disent-ils, la flotte une fois débarrassée de ce soin, pourroit être prête à tenir la mer dès le printems & empêcher la réunion des escadres combinées; mais ces spéculateurs ne font pas attention qu'il faut au moins deux mois pour rassembler les vivres, les munitions & les bâtimens de transport nécessaires pour ce ravitaillement.

Actuellement qu'il n'y a plus d'armée combinée en mer, on peut s'occuper de la croisière de nos corsaires. Le plus fort

& le meilleur voilier d'entr'eux , l'*Aigle* , Capitaine d'Albarade , qui avoit été au-devant de la flotte de la Jamaïque , vient d'entrer à Dunkerque. Le mauvais tems l'avoit forcé de faire le tour des trois Royaumes , & s'il n'a pas rencontré ce qu'il cherchoit , du moins il s'est emparé de trois navires. L'un est une belle frégate armée pour la côte d'Afrique ; elle se rendoit à Ostende pour y prendre le pavillon Impérial. Le second est un bâtiment chargé de lin fin , de chanvre , &c. , & le troisième portoit des bois de construction. L'*Aigle* a déposé ses prises à Dunkerque , & est sortie peu de tems après. Il n'y avoit pas 4 heures qu'elle s'étoit éloignée , qu'on entendit une vive canonnade qui dura demi-heure ; mais l'*Aigle* marche supérieurement ; elle se proposoit de traverser la Manche , sans craindre les vaisseaux de ligne qu'on pourroit mettre à sa poursuite. Des lettres postérieures de Dunkerque offrent à ce sujet les détails suivans :

» La canonnade que nous avons entendue le jour que l'*Aigle* avoit remis à la voile , fut un combat que ce corsaire soutint contre deux frégates , dont l'une de 36 canons , l'autre de 22. & deux cutters. L'une des frégates (l'*Ariane*) & un cutter prodigieusement maltraités , revinrent aux Dunes , le 4 de ce mois , & sur leur rapport , un vaisseau de ligne & 4 frégates mirent à la voile. Deux frégates furent devant Ostende ; le vaisseau vint reconnoître Dunkerque , & les deux autres frégates , le port de Calais ; mais l'*Aigle* étoit

déjà bien loin , & cette flottille rentra aux Dunes sans avoir pu trouver ni le corsaire François , ni la frégate de 36 canons , & le cutter , qui ont disparu depuis le jour du combat. Ces détails ont été donnés par un *Smugler* (bâtiment contrebandier) arrivé à Dunkerque , & venant des Dunes , d'où il étoit parti le 5 ^e.

L'hommage public rendu à un citoyen vertueux par une Cour Souveraine , mérite une place dans ce Journal ; c'est à ce titre que nous transcrivons le discours suivant prononcé par M. de la Thebaudiere , Procureur-Général du Roi au Conseil Supérieur du Cap , Isle St-Domingue , à la réception de M. de Lilancourt , en qualité de Commandant en chef par *interim* , des Isles sous le Vent de l'Amérique. M. de Lilancourt avoit gouverné deux fois la Colonie par *interim*. Des ordres de la Cour lui avoient fait remettre le commandement à M. de Renaud ; il lui a été rendu le 15 Juillet dernier , à la satisfaction & aux vœux de tous les Colons. M. de la Thebaudiere n'a été que l'organe de leurs sentimens.

M. Qu'il est flatteur pour notre ministère d'être l'organe de l'amour que vous portent tous les Ordres de la Colonie : leurs vœux parvenus jusqu'aux pieds du Trône , vous font rappeler aujourd'hui à une administration dont ils eussent désiré que vous n'eussiez jamais été éloigné. Qu'il est glorieux pour vous d'y trouver en même-tems la récompense de vos services & le prix de la vertu ! ainsi sous un Roi juste , environné des plus sages Ministres , le mérite , la modération & la patience sont tôt ou

tard récompensés. — La Colonie va retrouver la douceur de vos précédentes administrations , & tel est l'empire de la vertu , que chacun vous considère déjà comme son protecteur & son ami.

Chacun fait déjà qu'il reposera comme à l'abri des loix , que sa liberté comme ses possessions seront inviolablement respectées , & que vous veillerez avec la plus sévère attention à ce que l'on suive votre exemple dans toutes les parties de votre Gouvernement. — Chacun fait que vous n'ajouterez point aux dépenses extraordinaires que nécessiteront les circonstances actuelles par des constructions étrangères à la défense de la Colonie , & qui , par cette raison , doivent être remises à des tems plus heureux. — Chacun fait que vous accueillerez ses représentations avec plaisir ; que vous écouterez ses plaintes avec bonté ; que vous apprendrez à la plupart de ceux qui commandent , que c'est compromettre la dignité du commandement , & non pas l'exercer ; que c'est outrager & non pas punir , que d'ajouter l'ombre même de la violence , à plus forte raison l'injure , à la sévérité des ordres. — Le Colon ose sur-tout se flatter , & vous ne le tromperez sûrement pas dans ses espérances , que vous n'aggraverez point par des corvées & des travaux forcés , ou mal entendus , les maux inséparables de la guerre , & les calamités attachées à l'intempérie des saisons qui désolent malheureusement la Colonie depuis quelques années. — L'Habitant des Villes se flatter également que le produit de ses maisons ne sera point absorbé par des projets ruineux. La ville du Cap attend sur-tout de votre sagesse , Monsieur , que vous daignerez prendre en considération qu'elle n'a pas besoin de secours éloignés pour suppléer à la pénurie de ses eaux ; qu'elle est environnée de tous côtés de sources abondantes , que l'on peut y conduire sans de

très-grands-frais , après en avoir indemnisé les propriétaires. — Tous les Colons savent que vous n'aurez égard qu'au mérite dans la distribution des emplois & des graces , & qu'à la vertu nécessaire dans la distribution des terres à concéder , ayant soin d'écarter loin de vous ces ambitieux qui ne les sollicitent que pour en faire un trafic contraire aux vues du Prince , à l'intérêt de la Colonie , & réprouvé par les loix. La correspondance de la Métropole avec la Colonie , ne sera point interceptée — Nos gazettes & nos papiers publics seront irrévocablement supprimés , ou rendus à leur première & véritable destination , on n'y trouvera point , à la honte d'une sage police , aux risques d'allumer dans les Sociétés une guerre civile , l'éloge sacré d'un Gouvernement sage & juste à côté de la satire la plus ridicule & la plus méprisable. Ce ne sera point sur-tout à des gazettes de cette espèce , imprimées par votre permission , que vous remettrez le soin trompeur d'un éloge équivoque. Vous graverez vous-même le souvenir touchant de vos bienfaits dans tous les cœurs. Nos voix elles-mêmes , nos voix les porteront jusqu'aux pieds du Trône , & nos registres les consacreront à la postérité. — Enfin , M. , les Magistrats savent que loin de chercher à briser le glaive des loix , vous serez le premier à le soutenir dans leurs mains. Ils savent que jaloux de concourir au bonheur public , de vous conserver l'estime générale que votre ancienne administration vous a méritée , vous respecterez le caractère que le Prince leur a imprimé , & le pouvoir que vous partagerez avec eux , de rendre la justice aux Peuples.

Ils savent que vous ne vous ferez point une étude de miner sourdement leur autorité , de gêner leurs suffrages. — Ils savent que si l'intrigue , la passion , comme nous l'avons malheureusement

vu par le passé, s'élèvent contre leurs Arrêts, & ne fera du moins que l'intrigue des parties & leur passion aveugle. — Ils se placent à penser que vous vous empresserez d'être leur défenseur auprès du Prince; que vous vous attacherez sur-tout à détruire les imputations calomnieuses qui auroient pu être imaginées pour rendre leur zèle suspect, & se venger de la droiture de leurs intentions, de la pureté de leur conduite, de leur attachement aux loix; enfin de la fermeté inséparable de leurs devoirs, & sans laquelle ils ne seroient dignes ni de la confiance du Souverain, ni de la vénération des Peuples. C'est l'expérience d'une conduite aussi sage de votre part, qui a déterminé cette auguste Compagnie à faire auprès de vous, M., & à consigner dans ses registres cette démarche flatteuse, qui en signalant les regrets, couronnoit des mains de la Justice même la fin de votre administration : démarche d'autant plus honorable pour vous, que vous êtes le premier qui en ayez fourni l'exemple. Aucun de vos prédécesseurs n'avoit eu l'avantage de recevoir la députation d'une Cour souveraine, venant lui témoigner ses regrets de voir passer le Gouvernement en d'autres mains. — On vous aime, M.; ce mot qui retentit si rarement à l'oreille d'un chef, doit porter l'attendrissement dans votre ame, nous ne craignons pas de le dire; c'est dans la Colonie plus que par-tout ailleurs, que l'attachement que l'on a pour un Chef est une preuve infaillible de la bonté de son Gouvernement, & cette preuve vous est pleinement acquise, Monsieur; mais plus tous les cœurs volent au devant de vous, plus cette nombreuse Assemblée vous témoigne d'allégresse, plus vous devez redoubler d'efforts pour rendre sa situation heureuse, & nous faire oublier le malheur que nous avons tous d'exister à deux mille lieues du Trône. L'émigration continuelle & presque toujours prématurée

des propriétaires , en est une suite funeste pour le bonheur & la prospérité des Colonies , c'est un malheur public que vous préviendrez par la douceur de votre Gouvernement. On fuit avec empressement , on abandonne avec mépris à des esclaves une terre dévorante , où la liberté civile & personnelle sont sans cesse en danger , les propriétés sans appui , les loix du Souverain lui-même sans exécution. — Il fut peut-être un tems où le frein des loix & de la confiance ont été impuissans ; mais que de lustres il s'est déjà écoulé depuis l'enfance de la Colonie , que ses destructeurs ingrats , enrichis presque tous de ses bienfaits , la méconnoissoient & la calomnioient peut-être pour l'opprimer plus sûrement , vous le savez vous-même , M. & vous le savez par expérience ; vous l'avez gouvernée deux fois en chef , avez-vous trouvé l'obéissance en défaut ? Vous ne commandiez , il est vrai , que des choses justes adaptées aux circonstances comme aux facultés d'un chacun ; mais l'obéissance a-t-elle manqué dans les tems même les plus difficiles , & pour les objets les moins nécessaires ? — Daignez , M. , faire parvenir ces intéressantes vérités jusqu'aux pieds du Trône. Présentées par vous , elles ne peuvent qu'acquérir une nouvelle force , c'est une justice , c'est un hommage que vous devez à un Peuple fidèle , à des Colons pleins d'amour , de soumission & de respect pour leur Roi ; cette tâche ne coûtera sûrement pas à votre cœur , puisqu'elle sera l'expression des sentimens que vous avez reconnu chez tous les habitans de cette Colonie ; faites-les vivre sous les loix du Prince auguste que le Ciel leur a donné pour leur bonheur. Que l'Ordonnance du premier Février 1766 , concernant le Gouvernement civil de cette Colonie , que celle du 18 Mars suivant , sur les enregistremens dans nos

Conseils , deviennent enfin la base unique , la règle inviolable de votre administration , & de celle de vos successeurs. Qu'il est doux pour un Administrateur vertueux , & plus jaloux d'étendre ses bienfaits que son autorité , de voir dans les Ordonnances du Souverain le guide précieux de son administration , & le gage infaillible de ses succès. — C'est ainsi que votre Gouvernement dans toutes ses parties servira de modèle à vos Successeurs. Puissent les nôtres , dans des jours de solennité pareille , n'en parler jusques dans ce Temple de la Justice & de la vérité qu'avec l'éloge & l'attendrissement dûs à la bienfaisance la plus constante & la plus éclairée !

M. de Lilancourt répondit ainsi à ce discours.

MM. Ramené parmi vous aujourd'hui par une grace particulière de Sa Majesté , dans une place à laquelle des évènements dont nous avons tous gémi , m'avoient déjà porté deux fois ; je regarderois sans contredit ce jour-ci comme le plus beau de mes jours , si la sensibilité & la reconnaissance ne me rappelloient dans ce moment , MM , celui auquel , par une distinction unique , vos registres offrent la preuve de l'intérêt aussi vif qu'honorable que vous prites , il y a un an , au motif qui le détermina ; en saisissant ce moment même , MM. , pour vous exprimer le souvenir que j'en conserve , j'espère que vous regarderez l'expression de ma juste reconnaissance , comme un garant de mes dispositions à le cultiver , & de mon espoir de retrouver en vous celles qui doivent assurer par notre concours mutuel le bien du service de Sa Majesté , & le bonheur de la Colonie. — Vous ne voyez sans doute , ainsi que moi , MM. , dans ce que vient de vous dire , M. le Procureur - Général , que la preuve d'une amitié prévenue , jointe au tableau fidèle des devoirs que

je devois remplir. Si je ne respectois sa modestie , j'aurois l'honneur de vous dire à mon tour les ressources dont cette amitié m'a été , & les secours que je m'en promets encore. La bonté paternelle de S. M. nous promet, MM. , dès que les besoins de l'état pourront le permettre , un chef qu'il nous a suffi de voir un instant , pour prévoir le bonheur dont ses vertus nous feront jouir. — M. le Marquis de Vaudreuil lui même m'autorise MM. , à fixer l'incertitude à laquelle ce retardement pourroit donner lieu. Puisse ce moment , MM. , n'être pas éloigné ? Et puisse-je , avec le secours de vos lumières , faire supporter sans impatience , les momens qui doivent encore s'écouler.

Les orages ont été très-fréquens cette année ; la Guienne en a sur-tout beaucoup souffert ; nous copierons les détails suivans que nous a fait passer un de nos Abonnés à la Sauvetat de Caumont près Marmande.

Le mois de Juin dernier s'est passé en orages & en pluies continuelles , qui ont donné des grêles , des débordemens , & fait perdre la moitié des foin & des blés , & détérioré la qualité de ce qui est échappé de ces fléaux. Il restoit encore les vignes qui promettoient par leur abondante production un dédommagement de la perte des autres récoltes & faisoient tout l'espoir des Cultivateurs. Mais le 18 Août , tout a été perdu sans ressource ; ce jour , que l'on n'oubliera de long-tems dans ce pays , a consommé la ruine des habitans. — Plusieurs orages s'élevèrent successivement & de tous les côtés , dans l'après-midi ; ils grondèrent tantôt tous à la-fois , & tantôt tour à tour. Vers les 7 heures du soir , ils commencèrent à se croiser ou à se confondre , le bruit affreux des éclats & la vivacité des éclairs qui se succédoient sans inter-

ruption, sembloient annoncer aux habitans effrayés, les malheurs dont ils étoient menacés. A neuf heures , il tomba une grêle si forte , qu'elle détruisit absolument tout ce qui s'y trouva exposé. Les vignes furent dépouillées de leur fruit & de leurs feuilles , les pampres furent mis en pièces , & les seps eux-mêmes furent meurtris , déchirés , & plusieurs arrachés. Les arbres à fruit , les bois taillis & de futaye furent également maltraités. Les chanvres & le bled d'Inde furent hachés. Les maisons furent découvertes , les tuiles mises en pièces , de même que les lattes , feuilles ou planches minces qui soutiennent les tuilles sur les charpentes. Les maisons furent inondées , les meubles & les denrées qu'elles renfermoient furent mouillés comme s'ils avoient été dehors , les habitans ne savoient où se mettre à couvert , & ne trouvèrent , après l'orage , ni linge , ni habits secs pour changer. La grêle , qui fit ce dégât horrible , étoit d'une grosseur énorme , on en vit de plus grosse que la tête d'un enfant , on en pesa le lendemain qui se trouvèrent du poids de cinq livres & demie , on en retrouva huit jours après dans un fossé plein d'eau grosse comme des œufs de poule. On n'a jamais rien vu dans ce pays , ni oui dire de pareil à cette grêle , qui a dévasté plus de 150 Paroisses dans les Elections de Bazes , Agen & Sarlat. M. L'Intendant de Bordeaux a envoyé , sur les lieux , des Commissaires pour vérifier ces dégâts ; il se propose de solliciter , des bontés de Sa Majesté , un soulagement extraordinaire pour les malheureux habitans qui en ont été la victime.

Une lettre de Mandre-sur-Vair , contient les détails suivans de l'incendie qui a détruit ce village.

Le 4 , vers les 11 heures du matin , pendant qu'on étoit à la Messe , le feu prit avec vio-

lence dans ce village. De 107 maisons qui le composoient , près de 100 ont été réduites en cendres ; l'Eglise , le Presbytère & le superbe château de M. Favangoutt, Seigneur du lieu , tout a été la proie des flammes. Les pertes ont été estimées à 266,310 liv. , celle de l'Eglise 25,000 liv. Les autres objets à la charge de la Communauté , font monter la perte à 100 mille écus , sans compter le château & ses dépendances. 18 Laboureurs aisés ont perdu leurs habitations & leurs récoltes. Plus de 70 manœuvres ont été privés de leurs maisons & de leurs mobiliers : enfin , pour comble de malheur , au rapport des experts maçons , les murailles sont calcinées de manière à ne pouvoir servir. La désolation de ces pauvres habitans ne sauroit être plus grande. Les cris d'un peuple au désespoir & les hideux aspects de ces murs noirs & croulans , portent dans l'ame une impression déchirante. Si quelque chose peut adoucir l'effet de ce triste tableau , c'est le récit de l'intérêt , & des secours qu'on s'est empressé de porter à ces malheureux incendiés. Madame la Duchesse de Coiffé qui étoit encore aux Eaux de Contrexéville , lors de ce fatal accident , a donné des preuves touchantes & vraiment sublimes de cette sensibilité active , caractère qu'elle a soutenu toute sa vie. Madame la Duchesse de Mailly , que ses vertus distinguent autant que son rang & toutes les autres personnes de marque qui sont à Contrexéville , se sont réunis à Madame de Coiffé , pour former une contribution dont le produit doit suffire à l'ensemencement des terres du village incendié. M. l'Intendant de Lorraine , au bruit de ce désastre , y est accouru , & a fait distribuer des planches à ces malheureuses victimes , pour se barraquer pendant l'hiver. Les personnes qui auront la charité d'envoyer quelques secours à ces malheureux incendiés , peuvent les adresser à M. François de Neufchâteau, Lieutenant-Général & Subdélégué à Mirecourt , chargé

par M. l'Intendant de Lorraine , des détails relatifs à ce funeste évènement.

Selon des lettres de Joigny en Champagne , les vins qu'on y a recueillis cette année sont en grande abondance ; mais ils ont une qualité dont les plus vieux Habitans n'avoient point d'idée , & qui a été funeste à quelques Particuliers , qui n'ont pas pris les précautions nécessaires pour entrer dans leurs caves. La vapeur en a suffoqué plusieurs , & l'un d'eux y a péri le 1 de ce mois , parce qu'on n'a pu le retirer assez-tôt , & qu'il a fallu pour cela crever la voûte de la cave , tant la vapeur méphitique avoit de force. Son beau-frère qui l'avoit suivi a été de même suffoqué au bas de l'escalier , d'où il a été plus aisé de le retirer. On leur a administré également les secours indiqués ; mais ils n'ont rappelé à la vie que le dernier. Les Médecins de la ville , & M. Chammouin , jeune Médecin des Hopitaux du Roi , ont montré le plus grand zèle dans cette occasion ; & les Officiers de Police ont porté leurs soins à prévenir de pareils malheurs , par les avis qu'ils ont fait répandre.

» Le 9 de ce mois , vers les 4 heures du matin , M. Mechain , Astronome Hydrographe du dépôt général de la Marine , a découvert une nouvelle Comète dans la constellation du Cancer ; elle n'étoit point perceptible à la vue simple ; sa lumière très-foible , étoit encore diminuée par celle de la lune. A 4 heures 56 minutes tems vrai , l'ascension droite de la Comète étoit de 126 de-

grés 60 minutes : sa déclinaison boréale , 18 degrés 59 minutes ; l'ascension droite a augmenté du 9 au 10 , en 24 heures , de 12 minutes & demie ; la déclinaison a aussi augmenté de 22 minutes & demie. — On a vu à Airas , pendant le cours du mois dernier , quatre Aurores boréales , le 4 , le 18 , le 23 & le 25. Les deux premières ont été très-foibles ; la troisième étoit remarquable , mais la quatrième l'eût emporté sur celle-ci par son éclat , s'il avoit été possible de l'observer. Le ciel , pendant la durée de ce phénomène , a presque toujours été couvert ; on ne l'a aperçue qu'un instant vers les 11 heures du soir. L'Etoile polaire , la petite Ourse , & une partie de la grande , étoient enveloppées d'une lumière aussi vive que celle des charbons ardens. Cette Aurore boréale a été précédée d'une pluie abondante mêlée de grêle , qui a duré 2 ou 3 heures ».

Michel Roland , Comte des Escotais de Chantilly , est mort en son Château des Escotais en Touraine , le 31 Août dernier , âgé de 73 ans.

Claude Henri Gaston , Marquis de Scepeaux , Lieutenant-Général des Armées du Roi , Gouverneur du fort de l'Escarpe , est mort le 26 Septembre dernier , en son Château de Moulin-Vieux , Province du Maine , âgé de 69 ans.

Marie-Antoinette de la Rivoire de la Fourrette , veuve de Louis-Hercule Portales , Marquis de la Cheze , Lieutenant-Général des Armées du Roi , est morte à Grenoble le 29 du mois dernier , âgée de 61 ans.

De BRUXELLES, le 16 Octobre.

LES lettres de Lisbonne portent que le Comte d'Oëyras, fils du Marquis de Pom-bal, & Chambellan du Roi, se rendit à la Cour le lendemain du jour où la Reine avoit prononcé le Jugement que nous avons rapporté, & eut l'honneur de baiser la main de S. M. & de la remercier de la clémence qui l'avoit portée à faire grace de la vie à son père qui se trouve attaqué d'une paralysie qui fait désespérer de sa vie.

« Le Capitaine d'un navire Portugais qui vient de rentrer dans un de nos ports, écrit-on de Lisbonne en date du 4 de ce mois, rapporte que 15 jours avant son arrivée, il avoit rencontré les navires de guerre Hollandois commandés par le Contre-Amiral Comte de Bilandt & le Capitaine Charmans, faisant cours pour Madere; que le lendemain il avoit aussi rencontré une escadre Angloise forte de 6 vaisseaux de ligne & 4 frégates, aux ordres de l'Amiral Digby, qui avoit d'abord détaché 2 vaisseaux de 74 canons & 2 frégates, à la poursuite des vaisseaux Hollandois ».

On n'étoit pas sans inquiétude en Hollande sur le sort de ces vaisseaux, lorsqu'on a appris qu'ils étoient entrés dans le Tage le 7 de ce mois. Au reste, selon ce rapport, l'Amiral Digby, parti en Juillet pour l'Amérique, où son arrivée est pressante, n'est pas encore à sa destination, puisque le 17 ou le 18 Août il n'étoit pas encore fort éloigné des parages d'Europe.

» Deux lettres de Curaçao , en date du premier & du dernier Mai , écrit-on d'Amsterdam , nous donnent sur l'état de cette Isle les nouvelles les plus agréables. Le commerce à la vérité n'y a pas la même activité qu'en tems de paix ; mais tous les habitans sont résolus de se défendre jusqu'à la dernière extrémité ; ils sont distribués en milices ; les batteries ont été portées dans les endroits les plus exposés. — L'état des dépenses pour l'équipement des 52 vaisseaux , pour l'achèvement de 24 & la construction des 8 qui ont été perdus ou pris , & qui doivent être prêts en 1782 , a été envoyé le 21 du mois dernier aux Amirautes respectives. Il monte à 9,271,498 florins , dont la répartition se fera de la manière suivante : L'Amirauté de la Meuse , 2,055,235 ; celle d'Amsterdam , 2,334,707 ; celle de Zélande , 1,470,754 ; celle du quartier du Nord , 1,789,250 ; & celle de Frise , 1,621,552 «.

Selon d'autres lettres , il est sorti du Vlie & du Texel , une flotte de 66 navires marchands , qui sont tous neutres ; cette flotte est destinée pour Königsberg , Copenhague , Lubeck , Stettin , Stralsund , Pétersbourg , Riga , Stockholm , la mer Baltique & autres ports du Nord.

» Le 27 Septembre , sur les 10 heures du soir , écrit-on de Fleßingue , après avoir entendu un cri perçant & lugubre , on découvrit du vaisseau de guerre le *Schiedam* , un débris de navire flottant , sur lequel étoit assis un homme qui fut sauvé dans la chaloupe du vaisseau ; c'étoit un Russe ; & autant qu'on a pu comprendre de son récit , il s'étoit trouvé à bord d'une frégate marchande de sa Nation , échouée la veille à 3 milles de Fleßingue. Cette frégate commandée par le Patron Andries Roomburg , venue d'Amsterdam &

destinée pour Barcelone, étoit chargée de grains, de poissons, de suif & de goudron. Le même homme rapporte encore que l'équipage de la frégate étoit composé de 24 hommes, dont 8 s'étoient jettés à l'eau sur les débris du navire, mais qu'il ignoroit si quelqu'un d'eux s'étoit sauvé. On apprend que le Patron & trois matelots, accrochés à quelques solives du navire naufragé, ont abordé le 3 de ce mois à la côte, près de Zoutelanden.

Les effets de la division se font encore sentir en Hollande; les Ecrivains qui ont épousé l'un ou l'autre parti, suivant leurs liaisons, leurs intérêts ou leurs principes, font paroître journellement des écrits. Quelques uns ont attiré l'attention du Gouvernement & donné lieu aux loix qui ont été publiées dans diverses Provinces contre les libelles. Celle d'Utrecht, qui a donné le premier exemple de cette sévérité, vient de sévir contre un écrit intitulé: *Aan het Volk van Nederland, au peuple des Pays-Bas*. Il faut qu'il soit bien vif & bien répréhensible, puisqu'en le prohibant, on promet 1400 florins de récompense à celui qui en fera connoître l'Auteur. Le placard le proscriit comme contenant un grand nombre d'imputations calomnieuses & méchantes contre le Stadhouder, ses pères & mères, & les Princes d'Orange Guillaume, Maurice, Frédéric-Henri, Guillaume II & Guillaume III, ses illustres prédécesseurs; tendant à renverser la forme actuelle de la Régence, & à introduire une Démocratie ou Régence du Peuple, &c. &c.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGLOISES, du 10 Octobre.

On ignore toujours où est l'Amiral Darby ; un Officier a bord du *Sceptre* écrit ainsi :

« Il y a quinze jours que nous croisons pour chercher la grande escadre , & conformément à nos instructions , nous avons parcouru le golfe de Gascogne ; delà , nous avons été presque jusqu'à Madère , & ensuite nous sommes revenus par le Cap Clear sur la côte d'Irlande , d'où nous avons gagné Plymouth où nous sommes actuellement. Nos ordres portoient de joindre l'Amiral Darby , mais nous n'avons jamais pu le trouver , & nous n'avons pas même rencontré un bâtiment qui en fût des nouvelles. Nous présumons qu'il est allé au secours de Minorque ». — Beaucoup de gens persistent à croire qu'aussi-tôt qu'on a eu avis de l'arrivée des flottes que nous attendions des îles & de la Jamaïque , il a été envoyé des ordres à l'Amiral Darby d'aller tout de suite avec la grande escadre au secours de Minorque , & d'escorter en même-temps dans le golfe de Gascogne les croiseurs qui sont sortis dernièrement pour porter des secours à Gibraltar. — On parle beaucoup de secourir Minorque , & le Public s'épuise en conjectures à ce sujet. Les uns assurent que l'Amiral Darby s'est séparé de la grande escadre pour cette expédition. Selon d'autres , il est plus probable qu'elle a été confiée au Chevalier John-Ross , & c'est pour cette raison que l'Amiral Kempenfelt a été envoyé pour avoir un commandement dans la grande escadre.

On ne sauroit se former une idée de l'impatience avec laquelle nos Ministres attendent des nouvelles : peut-être en viendra-t-il qui acheveront de lever le voile épais qui les a jusqu'ici empêché de voir leur folle & chimérique entreprise ».

JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 25 Août.

MESSIEURS de Stachieff & de Bulgakow n'ont pu obtenir avant les fêtes du Ramazan, l'un son audience de congé, l'autre sa première audience du Grand-Seigneur. Ils n'y seront admis qu'après le Beiram, & le premier sera en conséquence forcé de suspendre son départ pour retourner en Russie jusqu'au commencement d'Octobre prochain.

L'intolérance des Grecs Schismatiques envers leurs compatriotes qui ont embrassé le Rit latin, a donné lieu ces jours derniers à une scène très-grave par les suites qu'elle auroit pu avoir. Un Barattaire ou Protégé Arménien du Comte de Saint-Priest, étant mort, sa famille demanda au Patriarche Grec la permission de l'enterrer avec les

27 Octobre 1781.

formalités d'usage. Malheureusement le Barrataire avoit été l'un des principaux Chefs Arméniens qui se sont réunis à l'Eglise Latine, & le Patriarche ne voulut pas consentir à son inhumation; il fallut s'adresser à la Porte; le Reis Effendi auprès duquel l'Ambassadeur de France appuya les instances de la famille du défunt, ne donna qu'un ordre verbal; & lorsque l'ordre n'est pas par écrit on ne le respecte pas toujours ici. Quelques Bostangis arrêterent le convoi quoiqu'il fût sous l'escorte de 3 Janissaires & de 4 Tchoadars ou Porte-chaises de l'Ambassadeur. On voulut s'opposer à cette violence, il s'ensuivit une rixe dans laquelle plusieurs domestiques furent maltraités. Sur les plaintes de M. de Saint-Priest, on a arrêté 7 Bostangis qui ont déposé qu'ils avoient reçu 2000 piastres des Arméniens Schismatiques pour troubler le convoi; la Porte a déclaré qu'elle étoit prête à les punir de mort & à donner toute la satisfaction que l'on exigeroit. L'Ambassadeur a répondu qu'il ne desiroit point la mort des 7 Bostangis mais qu'il verroit avec plaisir punir leurs instigateurs d'une manière exemplaire parce qu'il n'y avoit ni sûreté ni tranquillité à espérer tant qu'on ne remonteroit pas à la source des désordres actuels.

» Le Chevalier Agostini, récemment arrivé dans cette ville, éc. i. on d'Alexandrie, a arboré sur la maison le pavillon Impérial, en qualité de Consul des Cours de Vienne & de Florence, d'après une

convention passée entre lui & le grand Douanier du Caire, pour établir un commerce réglé entre l'Egypte & les ports de Sicone & de Trieste. On croit que les Négocians feront un nouvel effort pour remettre en activité la Compagnie de Commerce établie il y a quelques années au Caire, sous la direction du Comte de Sternberg. Le moment actuel paroît du moins très favorable à de pareilles entreprises.

CHRONIQUE DE LA RUSSIE.

RUSSIE.

De PÉTERSBOURG, le 14 Septembre.

Le Comte de Panin est arrivé avant-hier dans cette Capitale; hier, il a été à Czarsko-Zelo faire sa cour à S. M. I. Il ne paroît pas qu'il reprenne immédiatement les fonctions de son ministère, puisque Mercredi dernier, le Vice-Chancelier en annonçant son retour aux Ministres étrangers, leur déclara que les conférences continueroient d'avoir lieu chez lui tous les Mardis.

On parle beaucoup d'un traité de commerce entre cette Cour & celle de Lisbonne. Le Vice-Chancelier, le Comte de Woronzow, Président du Collège de commerce, le Conseiller d'Etat Bakunin, & le Général Major Besbarodkin, qui ont été nommés Plénipotentiaires pour cet effet, ont de fréquentes conférences avec le Ministre de Portugal.

DANEMARK.

De COPENHAGUE, le 25 Septembre.

La Compagnie Asiatique fait équiper

cinq vaisseaux destinés pour la Chine, & trois pour les Indes Orientales. On travaille avec beaucoup d'activité au vaisseau le *Mars*, que le Roi a donné à la Compagnie ; il sera commandé par le Capitaine With, & doit aller en Chine.

Vingt-six bâtimens Anglois sont partis il y a quatre jours pour la mer du Nord, sans convoi.

On compte actuellement dans le Sund quatre-vingts bâtimens marchands, au nombre desquels il y en a quarante-sept Anglois & une frégate de convoi, destinés pour la même mer.

P O L O G N E.

De DANTZICK, le 25 Septembre.

ON assure que le Roi de Pologne se rendra à Wyszourci, en Lithuanie, pour y voir à leur passage le Grand-Duc & la Grande-Duchesse de Russie ; on dit même qu'une partie des équipages de S. M. a déjà pris les devans.

La quantité prodigieuse de navires que l'on construit ici, a excité quelque défiance parmi les Officiers de la Douane Prussienne, qui soupçonnent que quelques-uns peuvent être pour le compte des étrangers. Les habitans de cette ville sont en consé-

quence obligés dans le cas où un bâtiment ne reviendrait pas pour le compte de Dantzick , de donner caution pour acquitter les mêmes droits de Douane que pour tous les autres effets fabriqués.

Le grand bâtiment de 650 lasts construit depuis peu ici de bois de sapin , chargé de bois de construction & destiné selon les uns pour Amsterdam , & selon d'autres pour l'Irlande , doit passer incessamment la Douane ; on est fort curieux de savoir sur quel pied ce navire sera taxé. Le commerce languit & dépérit ici à l'exception de celui de bois de construction qui est des plus florissans , & dont on continue à faire de grands envois en Angleterre.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 2 Octobre.

Tous les préparatifs sont faits dans les appartemens destinés à L. A. I. le Grand Duc & la Grande-Duchesse de Russie ; ils porteront pendant leur voyage le nom de Comte & de Comtesse du Nord.

Le jeune Prince Ferdinand de Wurtemberg , frère de la Grande-Duchesse de Russie , entre au service de l'Empereur avec rang de Lieutenant-Colonel. S. M. I. a bien voulu en sa faveur déroger à l'usage de n'admettre aucun Officier dans ses troupes.

quel que soit son rang , qu'en qualité de Lieutenant.

« Le mauvais tems , écrit - on de Prague , a décidé l'Empereur à terminer les manœuvres de nos troupes quatre jours plutôt qu'il ne se le proposoit. C'est le 25 que le camp a été levé. La veille , S. M. I. étoit venue voir la ville & le théâtre. Le lendemain , elle revint pour visiter le nouveau théâtre du Comte Nostitz , & le grand hospital de la nouvelle ville. Elle coucha au Palais-Royal. Le 26 , elle prit connoissance des arrangemens faits dans les divers départemens , & s'occupa l'après-midi de l'administration des hopitaux , dont elle visita les chambres les unes après les autres , elle passa ensuite aux casernes , & de-là à l'Opéra Italien. Le 27 , elle a quitté cette ville pour se rendre à Thérésianople ».

On annonce pour le 15 du mois prochain à Témefwar & dans cette capitale , la vente de 35 terres des domaines du Bannat de Témefwar. On évalue la somme qu'elles doivent produire à près de 5 millions de florins d'Empire.

Les chaleurs ont été si grandes en Hongrie , qu'on a été obligé de renvoyer à la nuit les travaux qu'exigeoit la culture de la terre , & que les neiges des monts Krapak , accumulées sur leur sommet depuis des siècles , se sont fondues.

De HAMBOURG , le 3 Octobre.

DANS ce moment où l'on ne reçoit aucunes nouvelles des opérations militaires

qui doivent avoir lieu dans les quatre parties du monde , on recommence à parler de paix & du Congrès qui doit s'assembler pour travailler à ce grand ouvrage , qui paroît encore très-difficile dans l'instant actuel , mais qui pourra l'être moins selon les nouvelles qu'on s'attend à recevoir de l'Amérique Septentrionale. Vienne est toujours le lieu désigné pour la tenue de ce Congrès ; mais on n'entend point dire encore que les Ministres qui doivent s'y rendre soient nommés.

Selon des lettres de Vienne , il a été envoyé à l'Abbé de Ste-Dorothée en Autriche , une dépêche qui lui annonce que l'Empereur sécularise son Abbaye en lui assignant 4000 florins de pension par an , & donnant une pension alimentaire à chacun des Religieux qui la composoient. On dit que trois autres Abbayes auront dans peu le même sort.

» Le plan de tolérance qui caractérise le Gouvernement de S. M. I. , lit-on dans une de ces lettres , se poursuit avec beaucoup d'activité. Plusieurs de ses domaines étant remplis de sujets de communions Protestantes , ou entourés d'Etats où ces communions dominent , on sent combien la tolérance peut y faire fleurir la population , le commerce & tous les arts , qui contribuent à augmenter l'éclat & la puissance d'un Empire. Ce sont les effets qu'on attend de la résolution finale qui vient , assure-t-on , d'être prise d'accorder aux Protestans le droit d'acheter des biens fonds , & de construire des maisons où ils

pourront pratiquer les exercices de leur culte. Ces maisons seront à-peu-près comme les Eglises des Catholiques en Hollande, c'est-à-dire, sans tour, sans cloches, & sans porte qui donne sur la rue «.

ITALIE.

De LIVOURNE, le 25 Septembre.

ON a reçu par le Levant la confirmation de la vengeance terrible qu'Hyder-Aly a prise des Anglois qui avoient mis sa tête à prix, en faisant couper le bras droit à tous les prisonniers qu'il avoit de cette nation. Si le Prince Indien s'est vengé en barbare, comme le disent les Anglois, ils en avoient donné l'exemple en se conduisant auparavant en barbares.

On mande de Naples que le Roi a envoyé aux Curés de la terre d'Otrante, ordre de publier *gratis* les banns de mariage, ainsi qu'en agissent les Curés du Diocèse de Naples, d'administrer également *gratis* tous les Sacremens, & de ne prendre généralement qu'un Carlin par chaque acte d'attestation.

» Le 17 de ce mois, écrit-on de Gênes, la pinque armée de la compagnie du Secours, est entrée dans ce port. Elle avoit à sa suite une tartane Gênoise chargée de bled, qu'elle a repris sur une galiote Tunisienne qui s'en étoit emparée, & qu'elle a combattue avec tant d'ardeur, qu'elle l'a coulée à fond, en sauvant cependant l'équipage. Cet équipage consiste en 29 Barbaresques qui ont été faits prisonniers, & que la pinque a amenés ici les fers aux pieds & aux mains «.

Ceux des corsaires Mahonois qui étoient en course quand le Duc de Crillon a fait sa descente dans l'Isle de Minorque, y rentrent successivement, afin de n'être point déclarés rebelles au Roi d'Espagne, & même pour prendre des lettres de marque de S. M. C. On assure que le Général Murray n'a pas un seul Minorcain avec lui dans le fort St-Philippe, parce que les habitants de l'Isle n'ont jamais voulu se former en milices, quoique depuis deux ans sur-tout ce Général les y ait sollicités. Le Roi d'Espagne pour se mieux concilier les esprits, les a exemptés pour dix ans, d'un gros droit qu'ils payoient au Gouvernement Britannique.

» Le 18 de ce mois, écrit-on de Rome, vers les 4 heures du matin, le tonnerre tomba sur une des salles du Palais. Tout fut en alarmes, mais il n'y eut aucun dommage. Le tonnerre passa ensuite dans un appartement du Cardinal Jean-Baptiste Rezzonico, Secrétaire des Mémoires. Le plancher en fut un peu endommagé. Le Pape ne fut point réveillé par le fracas; & pour qu'on ne crût pas que cet accident avoit pris sur sa santé, il se montra le lendemain au peuple, en se rendant à l'Eglise de Saint-Eustache ».

ESPAGNE.

De CADIX, le 30 Septembre.

Le 23 de ce mois notre Armée est rentrée dans cette baie en assez bon état, quoiqu'elle ait tenu une croisière de 63 jours. Le 25, 6 vaisseaux de ligne, une frégate

& une bélandre ont appareillé. La sortie de ces vaisseaux a causé beaucoup de joie au commerce , qui s'imagine qu'ils vont au-devant du convoi de la Havane, dont on croit toujours le départ certain. On ne peut cependant tirer à cet égard aucune lumière de la frégate la *Sainte-Lucie*, dont l'approche est encore défendue avec la même inquiétude. M. O'Reilly , notre Gouverneur , ayant cru devoir envoyer à son bord un de ses Adjudans, pour savoir si elle n'auroit pas quelque besoin ; le Capitaine en se servant du porte-voix , a ordonné à la chaloupe qui portoit l'Adjudant de se retirer. On présume que ce mystère n'a pour objet que de cacher la nouvelle du départ de la flotte de la Havane ; on eut craint si elle s'étoit répandue trop tôt , qu'elle n'eût passé trop promptement en Portugal , d'où elle auroit été bien-tôt sue à Londres , où l'on auroit pu prendre le parti d'envoyer quelques vaisseaux pour l'intercepter.

On écrit d'Algésiras qu'on ne donne pas un moment de relâche à la garnison de Gibraltar. Les lignes de St-Roch deviennent de jour en jour plus redoutables. On a poussé les travaux bien au-delà de la batterie de St-Charles ; & on a construit d'autres ouvrages , où l'on doit placer deux nouvelles batteries de canons & de mortiers. Les ennemis qui redoutent ces approches ont fait un feu d'enfer pendant quelques jours ; mais les travaux n'ont pas été interrompus , &

l'ouvrage a été achevé sans grande perte , quelques soldats ayant été légèrement blessés , & n'y ayant eu de tué qu'un sergent des Gardes Wallones.

» Nous sommes informés , écrit-on de Barcelone , que le premier convoi parti d'ici pour Minorque , a été retenu par les vents contraires , & qu'il est encore sur les côtes de Catalogne. Les mêmes vents ont empêché le second de mettre à la voile. Le Marquis de Crillon , arrivé aujourd'hui (le 27) , se propose de passer à Mahon avec le second convoi. — Les Mahonois qui ont été faits prisonniers , & qui ont déclaré avoir connoissance des parties du Fort Saint-Philippe qui sont minées , ont été renvoyés par ordre du Roi au Duc de Crillon : & s'ils réussissent à faire évanter les mines , il leur sera donné une récompense proportionnée à la grandeur du service. Le Général a ajouté à la demande de 100 mille sacs à terre , une seconde demande de pareil nombre , & il paroît bien décidé que le siège commencera immédiatement après l'arrivée des secours qui lui sont envoyés de toutes parts «.

A N G L E T E R R E.

De LONDRES, le 13 Octobre.

Nous ne sommes pas plus instruits aujourd'hui que nous l'étions au commencement de ce mois de ce qui se passe dans l'Amérique Septentrionale ; les paquebots arrivés successivement de Charles-Town & de New-Yorck n'ont donné lieu à aucune Gazette extraordinaire ; & la Gazette ordinaire de la Cour est muette sur tous

les évènements que nous sommes si intéressés à savoir. Ceux qui ont des liaisons sur le continent de l'Amérique, se plaignent de la stérilité des lettres qui leur viennent de cette partie du monde. Ils en concluent naturellement que les affaires y sont dans une position très-critique ; & que sur-tout dans les Provinces du Sud , la campagne a été fort infructueuse. On n'a plus de confiance aux Gazettes de New-Yorck qui peignoient notre situation sous le jour le plus avantageux ; on s'étonne de l'audace avec laquelle elles ont assuré que les Américains avoient établi une banque qui n'avoit pu se remplir faute d'argent ; on ne peut se dissimuler cependant qu'ils n'en manquent pas ; & on demande où resteroient donc les sommes qu'envoient journellement la France & l'Angleterre , & la valeur des prises nombreuses qu'ils ne cessent de faire.

On dit qu'on a des dépêches du Chevalier Clinton qui vont jusqu'au 20 Août ; elles doivent contenir un récit détaillé des opérations du Général Washington & du Comte de Rochambeau ; & il faut qu'elles ne nous soient pas favorables puisque l'on n'a pas jugé à propos de nous en instruire. On se contente de dire que ces deux Généraux , après avoir paru devant la place avec une armée nombreuse, se sont retirés à New-Castle, à 6 milles plus au nord du côté des plaines Blanches ; on leur suppose

toujours le dessein d'attaquer New-York; mais il paroît qu'ils ne font que menacer cette ville, & que leur grand projet est de favoriser les opérations dans le sud, où le Lord Cornwallis aura une rude attaque à soutenir, & qui sera secondée peut-être par les forces navales des François.

On n'est pas mieux instruit de ce qu'a fait ce Général dans la Virginie; on prétend que les dépêches qu'on en a reçues vont jusqu'au 12 Août; mais on n'en fait pas davantage; le Gouvernement n'a pas même publié le compte que le Lord Cornwallis avoit rendu de l'affaire du 6 Juillet entre son armée & les troupes de Pensylvanie sous le Général Wayne. On peut opposer à la relation qui en a été publiée à New-York, la suivante tirée d'une lettre du Marquis de la Fayette au Major Général Green, datée d'Ambler's-Plantation le 8 Juillet.

» Le 4 de ce mois, les ennemis évacuèrent Williamsburg, où quelques magasins tombèrent entre nos mains; ils se retirèrent le long de la rivière James, sous le canon de leurs vaisseaux. Le lendemain nous nous avançâmes à 9 milles du camp Anglois. Le 6 je détachai un corps avancé aux ordres du Général Wayne, pour reconnoître la situation de l'ennemi. Il attaqua vigoureusement quelques-uns de leurs piquets, & plusieurs de nos chasseurs donnèrent, en cette occasion, des preuves de leur adresse. — Après m'être assuré que le Lord Cornwallis avoit renvoyé ses bagages & pris poste

dans un camp ouvert protégé par ses vaisseaux, je joignis le détachement que je trouvai vivement engagé avec l'ennemi. Le Major Galvan, dont la conduite mérite toutes sortes d'éloges, avoit fait placer en front une pièce de canon. L'armée Angloise s'avança aussi-tôt sur un petit bois qu'occupoit le Général Wayne; son corps composé de Pensylvanienas, n'excédoit pas le nombre de 800 hommes, avec 3 pièces de canon, & malgré cette grande disproportion, ils se précipitèrent sur l'ennemi, dont les flancs s'étendoient beaucoup au-delà de ceux du détachement; il s'ensuivit une vive escarmouche, mais notre grande infériorité en nombre d'hommes, me fit donner ordre au Général Wayne de se retirer à un demi-mille du champ de bataille, dans un endroit où j'avois fait marcher en hâte l'infanterie légère, & où les deux troupes réunies devoient se mettre en bataille. Nous restâmes dans cette position jusqu'à minuit, mais l'ennemi passant le lendemain la rivière, abandonna son camp, qui fut aussi-tôt occupé par le Général Muhlenberg.

— D'après les rapports qui nous parviennent, les ennemis ont perdu considérablement dans cette action : le détachement du Général Wayne a beaucoup souffert, sans cependant perdre un Officier. On nous a tué beaucoup de chevaux, ce qui nous mettoit dans l'impossibilité de mouvoir notre artillerie; mais il est assez glorieux pour le Général Wayne & les troupes de son détachement, d'avoir attaqué avec une avant-garde toute l'armée Britannique au milieu de son camp, & de l'avoir obligée, par un feu bien soutenu, de précipiter sa retraite au-delà de la rivière. — Blessés. 5 Capitaines, 5 Lieutenans, 7 Sergens & 82 Soldats. Tués. 4 Sergens, 24 Soldats. Egarés. 12 hommes.

S'il faut en croire quelques-uns de nos papiers, divers avis de l'Amérique Septen-

trionale annoncent qu'on a vu la flotte de l'Amiral Hood à deux journées de New-York, & celle de France à 4, & on en conclut qu'elles arriveront à peu de distance l'une de l'autre. Mais il n'est pas encore bien décidé que M. de Grasse se dirige de ce côté. On croit toujours qu'il va vers le sud; & il ne seroit pas étonnant que l'armée Française de M. de Rochambeau, qui, après s'être éloignée de 20 milles de New-York, s'est encore retirée à 60 milles, ne prit aussi la route de la Virginie. Ce motif de son mouvement est au moins plus vraisemblable que celui que lui prête la Gazette de New-York; elle dit qu'elle n'a pris ce parti que pour empêcher les désertions, & tout le monde sait qu'elles sont infiniment moins fréquentes chez nos ennemis que chez les Anglois. Une lettre de Philadelphie en date du 15 Août, confirme nos conjectures sur la destination de l'armée & de l'escadre Française.

» L'escadre du Comte de Grasse a paru à la hauteur de la Caroline; elle n'a point de bâtimens de transport, mais les troupes dont elle est chargée, au nombre de 4000 hommes, sans compter celles de la marine, sont à bord des vaisseaux de l'escadre. — D'après les dernières nouvelles du Sud, les Anglois ont évacué Ninety-Six, après en avoir détruit les ouvrages, & se sont retirés à Monks-Corner, à 26 milles de Charles-Town. On a lieu de croire qu'ils seront bientôt obligés de se retirer dans cette capitale, pour chercher un abri contre les forces Américaines qui les entourent.

Quelques-uns de nos détachemens sont postés entre Mouks-Corner & Charles-Town ; mais ils ne sont pas assez nombreux pour empêcher la retraite de l'ennemi. Nos affaires prennent de ce côté l'aspect le plus satisfaisant. Un corps de nos troupes n'est qu'à 3 milles de Charles-Town, & presque tout le pays s'est soumis aux armes victorieuses du Général Gréen. On ajoute qu'une grande partie du renfort récemment arrivé à Charles-Town, est morte de fatigues, & de l'influence du climat sur des hommes qui n'y étoient pas accoutumés. — Le Colonel Lee a fait 800 prisonniers & un butin immense à Augusta dont il s'est emparé ; George-Town a été évacué. — L'intrepide Paul-Jones, cet Armateur si redoutable sur les côtes d'Angleterre, vient d'être remercié solennellement par le Congrès, de la prudence & du courage avec lesquels il a soutenu l'honneur du pavillon Américain, dans ses différentes entreprises pour la liberté des Etats-Unis ; cette résolution est du 14 Avril «.

Les mêmes lettres ajoutent que le territoire de la Georgie & de la Caroline est si bien nettoyé de troupes Angloises, que les Gouverneurs de ces deux Etats qui étoient auprès du Congrès, sont retournés prendre possession de leurs Gouvernemens respectifs. Tous ces détails ne manquent pas de ramener l'attention sur le prochain départ du Lord Dunmore, & sur la bonne foi de ceux qui croient qu'une Province est soumise parce qu'on y a détruit quelques maisons ; on donne pour devise au Lord Dunmore : *Vacua se jactet in aula.*

On n'a pas plus de nouvelles des isles que de l'Amérique Septentrionale. On dit

toujours que l'Amiral Rodney en reprendra la route en Décembre prochain. Cependant la Nation en doute. Ce n'est pas , s'il faut en croire quelques avis particuliers , que cet Amiral n'ait besoin d'y retourner pour ses intérêts. Lorsqu'il a fait la fameuse vente des effets qu'il a pris à St-Eustache , il a admis aux achats toutes les Nations ; plusieurs maisons françoises de la Guadeloupe ont acquis quantité d'articles dans cette occasion ; il est vrai que leurs noms n'ont point paru , mais Rodney ne les ignoroit pas. Il a pris le parti seulement de déclarer de contrebande tout ce qui étoit provisions de bouche & munitions de guerre ; & les Adjudicataires ne pouvant les faire transporter chez eux , sont obligés de les vendre dans St-Eustache même. On raconte cette particularité de cette grande vente. L'Amiral exigeoit du comptant ; il falloit payer le prix des effets adjugés avant les 24 heures ; si ce terme s'écouloit , le prix étoit augmenté de 20 pour 100 ; s'il se prolongeoit jusqu'aux 36 heures , il l'étoit de 40. On prétend que l'Amiral a enterré à Ste-Lucie plusieurs caisses d'argent qu'il n'a pu emporter avec lui , ou qu'il n'a pas voulu risquer ; & dans ce cas il n'est pas étonnant qu'il désire son retour dans des parages où il a laissé une grande partie de sa fortune.

Le *Cerberus* & le *Québec* , de 32 canons , le *Gréen* , vaisseau munitionnaire armé , & d'autres transports , qui depuis six semaines

attendoient que les escadres combinées rentrassent dans leurs ports ; ont appareillé le 28 Septembre pour Québec ; comme la saison est avancée , ils se proposent de passer l'hiver à Halifax.

» Nous sommes arrivés ici , lit-on dans une lettre à bord du *Dedalus* , de Saint-Jean dans l'Isle de Terre-Neuve , le 23 Juillet , après une traversée ennuyeuse. Un grand nombre de bâtimens destinés pour cette place & pour Québec , ont perdu leur convoi ; beaucoup de ceux pour Terre-Neuve ont été pris ; nous sommes sûrs de dix. Nous avons pris en route un joli vaisseau Américain de 18 canons , appelé le *Royal-Louis* , & deux corsaires , dont l'un de 16 , & l'autre de 26. Toute cette côte fourmille de cette vermine. On dit qu'il y en a plus de 20 qui attendent la flotte de Québec pour l'intercepter. Notre petite escadre est composée du *Dedalus* , de 31 ; de l'*Oiseau* & de la *Vénus* , de 18 ; de la *Brunet* , de 21 ; du *Fairy* , de 16 ; du *Cygne* & de la *Duchesse de Cumberland* , de 14 «.

On ignore toujours où est l'Amiral Darby ; on ne croit guère à l'opinion de ceux qui l'envoient à Gibraltar ou à Mahon ; on pense généralement qu'il croise pour favoriser la rentrée de nos flottes.

» Il semble , dit à cette occasion un de nos papiers , que la fortune se plaise à protéger les fautes & les négligences même du Chef de l'Armature. La flotte des Isles devoit partir en Juillet , Rodney trop faible pour lui former un convoi , la retint jusqu'au premier Août , & c'est ce retard qui l'a sauvée de l'armée combinée. Aussi le parti de l'Opposition assure-t-il que les Ministres , pour marquer à la Providence toute leur reconnaissance , ont fixé un jour d'actions de grâces qui doi-

vent commencer par ces mots remplis également d'humilité & de vérité : *Non nobis , Domine , non nobis ; ce n'est point nous , ce n'est point nous , Seigneur , qui avons protégé les biens de nos Compatriotes ; c'est aux vents & au hasard qu'ils doivent tout* «.

Le Commodore Keith Stewart croise , dit-on , toujours devant le Texel ; il attend les Hollandois à leur sortie ; mais il paroît que ceux-ci instruits de sa croisière resteront dans leur port. Le Commodore espère du moins enlever la grande flotte que les Négocians de la République attendent des îles ; mais il est douteux aussi qu'elle ne soit pas prévenue & qu'elle ne change pas de route.

On raconte l'anecdote suivante sur l'Amiral Parker , & on dit qu'elle a donné lieu à la promotion du Commodore Stewart à son commandement. Avant le combat de Doggers-Bank , l'Amiral avoit demandé un brûlot , & sa demande peut-être mal entendue ne fut point exécutée. Lorsque le Roi vint à son bord après le combat , pour lui marquer sa reconnoissance , l'Amiral ne manqua pas de lui dire qu'avec un seul brûlot , il auroit fait sauter 4 vaisseaux Hollandois. S. M. ne put déguiser sa surprise. L'Amiral demanda des forces supérieures ; & quelques jours après , il apprit que le renfort étoit accordé , mais que le Commodore Keith Stewart étoit nommé à sa place.

On lit dans un de nos papiers cette autre

anecdote sur la croisière pénible de cet Amiral.

» L'Amiral Parker étant sorti des Dunes avec son escadre pour aller croiser dans la mer d'Ecosse, une jeune femme, dont le Prétendu étoit à bord d'un des vaisseaux de l'escadre, étant déguisée en matelot, monta à bord du vaisseau de son amant. Elle ne fut découverte qu'à la rade de Leith; le Capitaine lui offrit avec beaucoup d'honnêteté de la descendre à terre, disant qu'il seroit trop inhumain de l'exposer à la merci des vents dans un endroit aussi éloigné de son pays. Cette Héroïne, ainsi que neuf autres femmes qui étoient sur l'escadre, refusèrent cette proposition, & assistèrent au combat naval avec l'escadre Hollandoise. Elles furent d'une grande utilité par les services qu'elles rendirent aux blessés dans l'entrepont du Chirurgien ».

On attend avec impatience la rentrée du Parlement. Les uns la disent fixée au 18 Novembre, les autres au 28; ce terme paroît encore bien éloigné; il surprend ceux qui croient que le besoin que le Lord North a d'argent doit le rapprocher; mais en rassemblant le Parlement pour lui en demander, il faut avoir quelques bonnes nouvelles à lui annoncer. Il est de fait que nous n'en avons aucune; il est même à craindre que celles que l'on attend ne soient pas de nature à consoler la nation; mais en ce cas on se flatte qu'elles pourront servir à accélérer la paix, & que le Parlement la demandera avec cette énergie si connue autrefois de la nation Angloise. On dit que le Ministère commence à s'ennuyer de la guerre, & qu'il travaille secrètement à la faire

finir. Les Puissances du Nord seront, à ce que l'on assure, médiatrices de la paix avec la Hollande, & l'on ajoute que le Roi pour faciliter celle avec la Maison de Bourbon, s'est enfin décidé à reconnoître l'indépendance de l'Amérique septentrionale, pourvu que l'Espagne reconnoisse aussi celle des colonies méridionales. Il n'est pas vraisemblable qu'on propose une pareille condition. L'Amérique méridionale est soumise, elle ne se plaint point de son Gouvernement actuel, elle n'a point secoué le joug, elle ne s'est point déclarée indépendante; & elle est en conséquence dans un cas bien différent.

Un des Membres les plus distingués du Corps Législatif, se prépare, dit-on, à proposer dans le prochain Parlement la cassation de plusieurs loix pénales contre les Catholiques Romains. Elles sont telles, dit un de nos papiers, qu'un homme de cette religion ayant un cheval de 50 à 100 guinées seroit contraint de le donner pour cinq au premier Turc, Juif ou Athée qui le lui demanderoit. La conduite loyale & zélée qu'ils ont fait éclater dans les circonstances présentes, exige l'abolition de ces loix barbares & absurdes. Les Irlandois dont la plus grande partie sont de cette religion se sont signalés par leur courage patriotique.

A l'arrivée de M. John Irvine à Corke, pour y prendre le commandement des troupes à la dernière rumeur, il y trouva le crédit tellement baissé,

qu'il avoit beau s'adresser aux premiers Banquiers pour avoir la somme de 600 liv. sterl., personne ne pouvoit la lui avancer. La caisse, qui étoit entre les mains des Collecteurs, étoit entièrement épuisée. Dans ces circonstances, n'ayant d'autres ressources que de s'adresser au Trésor à Dublin, M. Gold, Négociant Catholique Romain, fut informé de l'embarras & de la position désagréable où se trouvoit ce Commandant, n'ignorant pas les fâcheuses suites que pourroit entraîner le manque d'argent, il lui offrit sur-le-champ non-seulement la somme demandée, mais il lui apporta encore le lendemain une somme de 5000 liv. sterling, en informant ce Général, qu'en lui donnant avis quelques jours avant, il lui procurera 100,000 liv. sterl. Le Général informa aussi-ôt le Gouvernement du procédé généreux & vraiment patriotique de M. Gold. On envoya sur-le-champ un Exprès à ce digne Citoyen, pour lui faire, de la part du Ministère, des remerciements, d'avoir dans un moment d'alarme & de danger prouvé que la différence de Religion ne lui a pas fait oublier qu'il étoit Irlandois.

„ On lit dans une lettre de Dublin du 26 Septembre dernier, un fait assez plaisant qui montre quelles inquiétudes les corsaires François répandent sur les côtes, & combien on y est sujet à des frayeurs paniques.

Un Ingénieur-Géographe, étant chargé par les Commissaires des Barrières d'aller mesurer & lever le plan d'un terrain, situé près de Droghéda, il fut remarqué au moment qu'il faisoit ses observations sur la montagne de Dublin, d'où l'on domine sur toute la Ville. Le bruit couroit alors que quelques corsaires vouloient tenter une descente, ce Géographe ayant un air étranger, les habitans le prirent pour un Ingénieur François occupé à tracer une batterie. L'alarme se répandit à Droghéda, les Volontaires crièrent aux armes, & le pauvre Géographe, au

bout de quelques minutes , se trouva environné d'une petite armée. Il eut beau , pour prouver son innocence , leur faire les plus grandes protestations , on l'amena à Droghéda , comme prisonnier , & on l'y retint pendant plusieurs jours , jusqu'à ce qu'on eût eu le tems de recevoir des réponses de Dublin qui attestoient son innocence «.

L'avis suivant inséré dans la plupart de nos papiers , peut donner aux étrangers une idée de la manière dont la police se fait dans cette capitale , & combien nous aurions besoin de la mettre sur le pied où elle est à Paris.

« Attendu que la nuit passée (celle du 26 au 27 Septembre) une vingtaine de jeunes gens ont , avec barbarie , jetté par terre , & insulté avec indécence toutes les femmes qu'ils ont rencontré dans le King-Street , Covent-Garden , Catherin-Street , & Holliwel Street , où ils ont mis fin à leurs plaisirs inhumains , à la vue de cinq Messieurs courageux qui les ont mis en fuite , sans avoir pu se saisir d'aucun d'eux ; on prie ceux qui , dans cette troupe , n'étoient que spectateurs , de ne plus se trouver en cette infâme Compagnie , s'ils ne veulent s'exposer aux punitions sévères que méritent les ennemis du beau sexe. On présume que les scélérats en question sont de jeunes Chirurgiens qui revenoient d'une leçon.

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 23 Octobre.

LE 11 de ce mois le Baron de Breteuil , Ambassadeur extraordinaire à la Cour de Vienne , qui étoit de retour par congé , eut l'honneur d'être présenté à S. M. par le Ministre des Affaires étrangères , & de prendre congé pour retourner à sa destination ,

Le 14 S. M. a nommé à l'Evêché de Saintes, l'Abbé de la Rochefoucault, ancien Agent général du Clergé de France.

Le même jour LL. MM. & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Baron de Corbérón, Mestre-de-Camp de Dragons, Ministre Plénipotentiaire du Roi près le Duc des Deux-Ponts, avec Mademoiselle de Behmer.

Hier la Reine qui avoit commencé à ressentir quelques douleurs vers les 9 heures du matin, est accouchée très-heureusement, à une heure 23 minutes, & a rempli les vœux & l'attente de la Nation en lui donnant un Dauphin qui a été baptisé le même jour à 3 heures. La santé de la Reine est aussi bonne que son état le permet.

De Paris, le 23 Octobre.

Nous avons des lettres du Camp de Mili-lipsbourg, dans l'Amérique Septentrionale, en date du 16 Août. Elles nous offrent le journal des opérations de l'Armée Française depuis le 1 Juin jusqu'à cette époque. On ne sera pas fâché de le trouver ici, si il répète quelquefois ce que l'on a vu dans la lettre que nous avons insérée dans le Journal du 16 de ce mois, il donne plus de détails, qui méritent d'être connus.

L'infanterie de Lauzun qui étoit restée à Newport est partie le 4 Juin pour Providence; la brigade de Bourbonnois s'y rendit le 10, & celle de Soissonnois le 11. Elle y séjourna jusqu'au 18. L'infanterie de Lauzun en étoit partie le 14 pour Join-dre

des les Hussards du même Corps à Libanon , où ils avoient passé l'hiver. L'armée marcha sur quatre divisions. Le régiment de Bourbonnois , avec un quart de l'artillerie , partit le 18 de Providence , & alla camper le même jour à *Waters-mans-Tavern* , le 19 à Plainfield , le 20 à Windham , qui est un charmant endroit ; le 21 à Bolton , & le 22 à Hartford , où on séjourna le 23 & le 24. Cette Ville est bâtie parallèlement à la rivière qui porte son nom ; l'armée étoit campée à East-Hartfort ; Saintonge y arriva le 25 , & on en partit ce jour-là pour Farmington ; le 26 , on fut à Baron's Tavern , le 27 à Bicack Neck , le 28 à Newtown , où nous devions séjourner les 29 , 30 & 31 Juin & premier Juillet , pour y réunir toute l'armée. Le projet d'une expédition nous ôta ce séjour , & l'armée marcha sur deux divisions. Les régimens de Bourbonnois & de Royal Deux-Ponts , & moitié de l'artillerie formèrent la première ; ceux de Soissonnois , de Saintonge & le reste de l'artillerie , formèrent la seconde — La première division campa le premier Juillet à Redgeburg , le 2 à Bedford , où la légion de Lauzun , qui avoit couvert notre gauche , arriva en même-tems que nous. Au moment où l'on croyoit qu'elle alloit camper , elle se remit en marche , & continua toute la nuit & la journée du lendemain. Jamais on ne vit plus d'ardeur dans les troupes. L'infanterie marcha aussi vite que la cavalerie , & fit 66 milles sans s'arrêter & presque sans manger ; les soldats s'étant débarrassé de leur pain pour aller plus vite , il n'y eut pas un traîneur ; malheureusement l'expédition n'eut pas de suite , les ennemis n'ayant pu être surpris. — Le 3 Juillet , nous campâmes à North-Castle. Cette journée ne fut que de 5 milles , & la seconde division nous y joignit. Aussi-tôt qu'elle fut arrivée , l'ordre fut donné d'être prêt à marcher. Le régiment de Saintonge & l'artillerie at-

27 Octobre 1781.

h

rachée à la seconde division, n'eurent point de séjour depuis Hartford, & firent une marche forcée le 2 & le 3. — L'exécution de cet ordre tenoit au succès de l'expédition que les Américains avoient projetée sur les Lacées aux environs de Kingsbridge, à Chester & New-Rochelle; nous attendions avec impatience une lettre de M. de Lauzun. Elle arriva le 4 au soir, mais elle nous apprit qu'une patrouille ennemie en ayant rencontré une des Américains, avoit échangé avec elle quelques coups de fusil; & que ce bruit ayant prévenu les Anglois de leur arrivée, ils étoient sortis de Kingsbridge avec des forces supérieures. Le Général Lincoln, qui commandoit les Américains, enleva un poste avancé, composé d'un Lieutenant & de trois hommes; & dans un engagement assez chaud, il perdit dix ou douze hommes: les Anglois en perdirent beaucoup plus, & entre autres un Capitaine Hessois, qui mourut le lendemain de ses blessures. M. de Lauzun ne put arriver qu'à la fin de l'engagement, & dans le moment où Lincoln se retirait; il fit de très belles manœuvres pour empêcher qu'on ne le coupât, réussit parfaitement, & vint camper à White-plains. — Le 5, le Général Washington vint voir l'armée Française à North-Castle, dîna chez le Chevalier de Charleux, & partit pour rejoindre son camp, après avoir fait le tour du nôtre. — Le 6, notre armée partit de North-Castle, pour venir camper ici. La gauche de notre camp est appuyée à Brunk-River, & notre droite du côté des Américains. La légion de Lauzun est campée à White-plains à 4 milles de nous. — Le pays que nous avons couru est très-montueux; nous croyions que nous allions trouver ici une surface unie & telle que le nom l'annonce; mais tout est montagnes & vallées. Ce pays, qui étoit en 1766 le théâtre de la guerre, & qui se trouve encore aujourd'hui livré aux m-

cursions des deux partis , est tout-à-fait ruiné , la dévastation y est générale ; on ne rencontre plus que trois ou quatre maisons , à White-plains , & une douzaine à Philisbourg , elles sont à une demi-lieue les unes des autres , & dans le plus mauvais état possible ; ce sont les logemens de nos Généraux. L'intérieur nous offre le spectacle de la plus grande misère , suite malheureuse des guerres civiles. — Le 15 Juillet , 2 frégates Angloises , 2 floops , une galère & deux chaloupes armées , remontèrent la rivière du Nord , dans l'intention de détruire un établissement de fours que nous avions fait à Tarry-Town , dont nous sommes éloignés de sept milles. A dix heures & demie , ils firent feu sur des bateaux qui étoient dans l'anse , les uns étoient chargés de farine pour nous , les autres de quelques pièces de canons pour les Américains. Un sergent & douze hommes de Souffronnois qui étoient de garde aux fours , entrèrent dans l'eau à mi-corps , & par un feu soutenu , défendirent les bateaux contre les chaloupes armées , éteignirent le feu qu'elles y avoient mis ; une légion Américaine qui étoit campée près de là , s'y transporta pour empêcher la descente ; nous y envoyâmes deux pièces de 12 & 6 obusiers ; le lit de la rivière est assez large pour que de petites frégates puissent passer hors de la portée du canon. La galère remonta la rivière un peu plus haut que Tarry-Town , & prit un bateau chargé de 10,000 rations de pain & des habits de la légion Américaine , commandée par le Colonel Shelton ; on fit descendre le lendemain nos pièces de canon , & les Américains y ajoutèrent une pièce de 18 & deux de 12 ; alors les frégates ennemies se firent touer par leurs chaloupes , pour se mettre hors de la portée de notre canon. Le 17 , les frégates redescendirent à New-York , un obusier mit le feu à l'une d'elles ; il ne tarda pas à être éteint , mais la

peur fit jeter 20 à 25 hommes à la mer ; deux
 abordèrent à Dobbs-Ferry , & les autres au rivage
 opposé. Les deux prisonniers dirent que la frégate
 avoit eu un homme tué & quelques blessés. —
 Le 21 Juillet , à la retraite , la brigade de Bour-
 bonnois , le bataillon de Grenadiers & de Chas-
 seurs de cette brigade , un bataillon de celle de
 Soissonnois & les Volontaires étrangers de Lauzun
 avec six pièces de quatre , deux de 12 & deux obu-
 siers , se mirent en marche pour protéger la recon-
 noissance que le Général Washington & M. de
 Rochambeau vouloient faire des forts Tryon ,
 Clinton , Washington , &c. une grande partie de
 l'armée Américaine a marché aussi ; la reconnois-
 sance s'est faite de la manière la plus satisfaisante ,
 & avec tout le succès possible ; elle s'est étendue
 jusqu'au bord du Sound ; on a fait quelques prison-
 niers. Le Comte de Vauban & le Comte de Damas ,
 Aides-de-Camp de M. de Rochambeau , ont fait
 chacun le leur. Celui du Comte de Damas a failli
 à lui coûter cher , son cheval ayant eu la jambe
 cassée , il l'a désellé , débridé devant la batterie
 ennemie , a chargé lui-même la selle sur un cheval
 de Hussard , est monté en croupe derrière lui , &
 est venu rejoindre les Généraux. M. Bertier a tué
 son prisonnier , qui après s'être rendu à lui , lui a
 lâché un coup de pistolet. — Trois frégates ,
 le *Romulus* , la *Gentille* & l'*Ariel* ayant à bord
 des troupes de terre & de mer , commandées par
 le Baron d'Angeli , tentèrent le 10 une expédition
 dans le Sound ; ils débarquèrent les troupes dans
 la baie de Huntingdon , & se mirent en marche pour
 brûler des magasins ; mais elles rencontrèrent un
 fort environné de trois palissades & d'un large fossé.
 Les ennemis tirèrent à mitrailles , & M. d'Angeli
 croyant que sans canons , il seroit imprudent de
 rester plus long-tems , fit embarquer les troupes ,
 & se retira. Un Américain & un de nos soldats

moururent de leurs blessures. — L'*Astrée* & deux de nos frégates étant le 21 Juillet S. E. & N. O. du Cap nord de l'Isle Royale, eurent connoissance de vingt voiles qui doubloient l'Isle de Scatari; trois s'en détachèrent pour venir les reconnoître. M. de la Peyrouë, commandant l'*Astrée*, après les avoir approché, se mit en devoir de les chasser. Deux autres bâtimens se détachèrent du convoi, tinrent le vent pour rallier les trois autres, & formèrent ainsi leur ligne. L'*Allégeance*, de 21 canons de 9; le *Vernon*, de 24; le *Charles-Town*, de 26 de 9 & de 6; le *Vautour*, de 20, & le *Yacht*, de 14 de 9 & de 6 de 4. — Le combat s'engagea à six heures & demie. L'*Astrée* s'attacha au *Charles-Town*; l'*Hermione* l'engagea à son tour; elle tomba sur le travers de l'*Astrée*, qui lui ayant cassé son grand mât de hune, la força d'amener; le *Yacht*, qui se trouvoit par le travers de l'*Hermione*, amena aussi; les trois autres tinrent le vent; un sixième de 18 canons n'a pas voulu prendre part au combat. L'*Astrée* a eu trois hommes tués & blessés; l'*Hermione* en a perdu autant, & a eu douze blessés. Du nombre de ces derniers, est M. Goury, Officier Auxiliaire, blessé grièvement à la cuisse. — Le pilote qui commandoit le *Yacht*, a déposé en arrivant à Boston, que nos frégates s'étoient emparé de trois autres bâtimens marchands l'un venant de la Barbade, le second de New-Yorck, & l'autre de Québec. — Le 21 Juillet, nos deux frégates rencontrèrent la *Biche*, frégate Angloise, ainsi qu'un corsaire Américain, que celui-ci avoit pris depuis trois jours; elles reprirent ce dernier, & l'*Hermione* tira une volée sur la *Biche*, qui n'a dû son salut qu'à l'approche des terres où elle étoit; elle a donné dans une baie à l'entrée de la nuit, & comme il faisoit un tems épouvantable, nos frégates ne purent la poursuivre. Le Corsaire Américain est arrivé à Boston. — Le 11 Juillet,

la frégate la *Concorde* est arrivée à Newport; elle a annoncé l'arrivée très-prochaine de M. de Grasse, qu'elle a quitté le 28 Juin à Saint-Domingue. Depuis ce temps, il y a grande courtoisie & confiance avec M. de Barras, grande conférence avec Washington. Ce que je puis assurer, c'est qu'il règne la plus grande union entre nos troupes de terre & de mer, & l'armée Américaine. Ce sont tous les jours des fêtes nouvelles. Les Anglois ont évacué le fort de Ninety Six dans la Caroline. Les Américains ont pris Augusta; la garnison assez considérable, est sortie avec tous les honneurs de la guerre. Les 12 ou 1300 hommes pris par les Espagnols à Pensacola, & qui se sont engagés à ne plus porter les armes contre l'Amérique, ont été envoyés à New-York, d'où on assure qu'ils sont partis pour le Canada.

Il y a plusieurs jours qu'un Courier extraordinaire venu de Madrid, nous a fait appris qu'il étoit entré à la Corogne une frégate Française, dont le Commandant avoit pris la poste pour se rendre ici. Cet Officier arriva le 1^{er} de ce mois, c'est M. de Capellis, Commandant la *Frégate*, que Paul Jones avoit conduit en Amérique, & qui ne pouvant servir au Congrès, a été cédée à M. de Barras. M. de Capellis vient de Rhode-Island, d'où il appareilla le 25 Août avec l'escadre de M. de Barras, composée de 8 vaisseaux de ligne & de 5 flûtes, portant une quantité immense de provisions & de munitions de guerre, avec du gros canon & 800 hommes. On n'a laissé à Rhode-Island que les milices nécessaires à la défense de l'île, & le port est défendu

par un nouveau fort , par le *Fantafque* , de 74 canons , & une flûte qu'on a armée. M. de Barras va dans la Baie de Chésapeak se réunir à M. de Grasse. Comme il veut éviter les flottes Angloises , il ne prolongera pas la côte , en sorte que la traversée sera longue & qu'il ne compte entrer dans la Chésapeak que le 20 ou le 25 Septembre. M. de Capellis présume qu'il aura eu un fort beau tems , le vent ayant été constamment nord , pendant le tems qu'il a navigué avec lui , & ne paroissant pas devoir changer.

Le plan de nos Généraux paroît être de détruire l'armée du Lord Cornwallis & de chasser entièrement les Anglois des Provinces du Sud avant l'hiver. En conséquence cette expédition doit être appuyée de toutes les forces de M. de Rochambeau ; & son armée qui le 16 Août étoit aux Plaines-blanches , a dû se mettre en mouvement le 24 pour entrer en Virginie , où elle arrivera à peu près dans le même tems que l'escadre , ayant au moins pour un mois de marche. Le Lord Cornwallis instruit sans doute de ce projet s'étoit rapproché de Portsmouth où il se fortifioit. Son camp ouvert du côté de la mer , présentoit déjà du côté de la terre un front assez redoutable. 5000 hommes le défendent ; mais comme il sera vivement attaqué , & que le Général n'a nul secours à attendre de la mer , il y a apparence qu'il y sera forcé.

Les Américains préparent des chaloupes

& autres bâtimens armés qui serviront à la flotte de M. de Grasse pour approcher de la côte, & de transport aux troupes de M. de la Fayette qui doivent descendre la rivière James. Ce Général a 4000 hommes d'excellentes troupes continentales, & fait compter les milices, qu'on y joigne 4 ou 5000 qu'amène M. de Grasse, & 4000 de l'armée de M. de Rochambeau, & qu'on juge si la situation du Lord Cornwallis est critique. Pendant ce temps-là le Général Washington tiendra tête au Général Clinton. Celui-ci ne peut envoyer par terre aucun renfort dans le Sud, & comme nous sommes maîtres de la mer, il ne les risquera pas sur cet élément. Ainsi tout nous promet les avantages les plus décisifs pour la fin de cette campagne.

Un bâtiment Américain, arrivé à Cadix le 24 du mois dernier, lit on dans une lettre de ce port, y a apporté des lettres de Philadelphie en date du 6 Août. Elles disent que le Lord Cornwallis ne pouvant se soutenir en Virginie, alloit s'embarquer pour conduire son infanterie à New-York, tandis que sa cavalerie, sous les ordres de Parleton avoit ordre d'aller couvrir Charles-Town. M. de la Fayette n'avoit tellement harcelé pendant toutes les marches forcées qu'il avoit été obligé de faire, que sa petite armée étoit fort diminuée en arrivant à Portsmouth. Cette incursion a coûté plus de 3000 hommes au Général Anglois, & de ce nombre près de 2000 ont été faits prisonniers par les Américains. On se souhaitoit à Philadelphie, que l'on fît vaisseaux dans la Chesapeake pour achever de détruire les ennemis de ce côté. M. de la Fayette, tranquille

pour la Virginie, avoit détaché les Généraux Wayne & Morgan, qui devoient se joindre à Green, & resserrer les ennemis dans Charles-Town. — Nos nouvelles de la Virginie, apportées par M. de Capellis, sont d'une date bien postérieure à celles qu'on a reçues à Madrid, puisqu'elles sont du 26 Août. Il paroît qu'alors le Lord Cornwallis avoit changé de dessein, que loin de songer à se embarquer, il fortifioit le poste qu'il avoit choisi près de Portsmouth, du côté de la terre; comme nous l'a appris M. de Capellis, son camp étoit assez bien fortifié. Il cherchoit de même à le rendre respectable du côté de la mer. Pour cela, il avoit fait embosser 2 vaisseaux de 44 canons, tirant très-peu de feu, & par conséquent à l'abri de l'artillerie des vaisseaux de ligne. Il n'y aura que l'*Expériment*, & le *Romulus* qui pourront être employés à l'attaque de ce poste; s'il est vrai cependant que l'armée Française a deux mortiers qu'elle doit placer sur des galiotes, les deux vaisseaux de 44 ne pourront pas résister à leur feu. Actuellement le Lord de Cornwallis paroît décidé, & à tout moment nous pourrions recevoir des nouvelles de cette expédition, qui, si elle réussit parfaitement, peut terminer la guerre.

On écrit de Londres que l'Amiral Hood est entré dans la Chesapeake le 3 Septembre, avec 15 ou 17 vaisseaux. On desireroit ici que cela fût vrai, nous serions alors sans inquiétude pour M. de Barras, car si dans sa route, il ne trouvoit que l'escadre de l'Amiral Graves, il peut lui tenir tête. M. de Grasse a pu arriver dans la baie de Chesapeake le 4 ou le 6 Septembre; il pourra se mesurer avec l'Amiral Hood, & la partie sera égale quand

même à cette époque ce dernier se seroit réuni à l'Amiral Graves.

On ne doute plus ici que le convoi de la Havane ne soit en route. Sa traversée sera longue, puisqu'il y a apparence qu'il vient par les Canaries. L'escadre qui est sortie de Cadix va l'attendre au cap Cantin. Elle est partie le surlendemain de la rentrée de l'armée de D. Louis de Cordova; cette circonstance prouve la nécessité où étoient les Espagnols de se séparer de bonne heure de la flotte Française, pour être à portée d'envoyer au devant d'un convoi aussi précieux; & ils ne sont pas arrivés trop-tôt à Cadix.

» Le secret que la Cour d'Espagne, écrit-on d'un de nos ports, a fait du départ du convoi de la Havane, avoit pour objet d'empêcher que les Anglois en fussent instruits; notre Cour paroît avoir gardé le même silence. On dit qu'il existe une lettre de M. de Grasse, écrite après son débouquement; & il y rend compte de quelques dépêches qu'il avoit reçues de M. le Comte de Rochambeau; & du besoin pressant qu'avoit ce Général de 1,200,000 liv. M. de Grasse chercha à se procurer cette somme parmi les habitans du Cap; mais il fut impossible de la trouver; il envoya la frégate l'*Aigrette* à la Havane. Le Commandant de ce port, fit connoître, aux principaux habitans, le besoin de l'armée Française; sur le champ, tout le monde se cotifia; les Dames sur-tout portèrent leur argent, & même leurs bijoux, & dans la journée, on forma 500,000 piastres (2,500,000 liv.) que l'*Aigrette* porta à

M. de Grasse , qui écrit de Matanzas aux Dames de la Havane , pour les remercier du service essentiel qu'elles rendoient en cette occasion à l'armée Francoise , & il les loua de ce devouement patriotique , digne de la générosité Espagnole , & qui seul nous récompense de ce que nous avons fait à Pensacola pour les Espagnols. On ajoute , d'après la même lettre , que sur la demande de M. de Grasse , M. de Solano a envoyé une escadre à Saint-Domingue , où elle a dû arriver le 20. Août.

Rien de si hasardé , de si contradictoire & de si absurde que tout ce que les papiers Anglois débitent depuis 15 jours au sujet de l'Amiral Darby & de ses projets. Les avis venus de Londres en même-tems , s'ils ne sont pas aussi ridicules que les rêveries des Gazetiers , ne sont pas du moins plus instructifs. On ne savoit rien de Darby à Londres , depuis le 25 Septembre ; nous avons été plus heureux ; une lettre de Brest en date du 15 de ce mois nous donne les avis suivans.

L'*Emeraude* , frégate du Roi , commandée par M. de Susannet , est entrée en rade le 12 au soir ; elle rapporte que le 4 , étant en croisière à l'ouvert de la Manche , elle se trouva près de la flotte Angloise , qu'elle reconnut être composée de 32 voiles , dont 25 ou 26 étoient des vaisseaux de ligne. Deux frégates & un vaisseau de 74 se détachèrent pour chasser l'*Emeraude* ; mais la mer étoit si grosse , le tems si brumeux , & M. de Susannet manœuvra si bien , qu'il échappa au danger éminent qui le menaçoit d'être enveloppé. Il a continué sa croisière encore quelques jours , avant de revenir à Brest , & il n'a plus revu l'armée

Angloise. Ainsi , Darby ne cherche qu'à protéger la rentrée de ses convois , & non à courir vers les Açores pour intercepter les nôtres , encore moins ceux des Espagnols. — Le corsaire la *Princesse Noire* , pris par la frégate Angloise la *Médée* , & repris par 60 François laissés à bord , qui se sont révoltés contre les 40 ennemis qui l'avoient amariné , est arrivé à Morlaix. Les Anglois de la *Médée* disent qu'il y a eu un combat dans la baie de Chésapeak , entre les 29 vaisseaux de M. de Grasse , & les 19 de l'Amiral Hood. Le silence des Anglois & notre supériorité , paroîtroient déterminer à des conjectures favorables. — Le *Pégase* , de 74 canons , a été lancé aujourd'hui à la mer avec le plus grand succès.

On écrit de Toulon , en date du 106 que les troupes auroient été embarquées si les vents contraires avoient permis aux bâtimens de transport de quitter Marseille. Les mêmes vents n'ont permis à aucun navire de venir de Mahon , & depuis 8 jours on n'avoit point de nouvelles de cette île. Les derniers avis que nous en avons reçus sont venus par Barcelone , ils font mention de quelques coups de fusils échangés entre les gardes avancées , & des inquiétudes qu'avoient données au Général Murray les Mahonois enfermés dans le Fort qui l'ont forcé à les renvoyer.

M. Dagoret de Robinson , Habitant de Paris , vient de doter au village de Chavignolles , sous Sancerre , deux Rosières , après avoir été élues à la pluralité des voix par les sept plus anciens Habitans du lieu , leur mariage a été célébré le 10 de ce mois , par M. Poupard , Archiprêtre Curé de Sancerre , qui a prononcé un Discours

analogue à la circonstance. Les deux Rosières ont été conduites à la Chapelle de Chavignolles, & ramenées au bruit de la mousqueterie de deux troupes de jeunes villageois qui bordoient la haie; l'une par M. Dagoret des Robinieres & M. B... Conseiller au Parlement; l'autre, par M. Dagoret des Gravieres, Procureur du Roi au Siège de la Monnoie, & M. G..., Subdélégué de l'Intendance de Berry. La cérémonie a été précédée & suivie de distribution d'argent, de Fruits & de dragées, & la fête a été accompagnée de danses, de festins & de chansons analogues. Pour perpétuer cet établissement propre à exciter l'émulation de la vertu, M. Dagoret des Robinieres, animé d'un zèle vraiment patriotique, vient de donner à perpétuité un fonds de 4000 liv., produisant 200 liv. de rente, destiné à doter tous les deux ans une fille du village de Chavignolles, qui sera élue par les plus anciens Habitans du lieu, pourvu toutefois qu'ils n'aient ni fille, ni petite-fille dans le cas d'être nommées Rosières; & pour qu'une fille puisse être élue, il faudra qu'elle ait au moins vingt ans, & moins de trente-un. Une des conditions de la fondation, est aussi que le Garçon choisi par la Rosière, soit né à Chavignolles, ou qu'il y soit demeurant depuis cinq ou six ans.

On lit dans une lettre de Rouen, en date du 21 du mois dernier, les détails suivans; les uns peuvent intéresser nos Lecteurs par leur objet qui est important, les autres peuvent égayer; & nous ne garantirons pas les derniers.

« Nous croyez peut-être que les Arrêts de notre Parlement sur les Cimetières sont tombés à l'eau, point du tout: le Cimetière de St-Martin du Pont & de St-Séver, est placé vis-à-vis St Yon, il contient 2 acres, (l'acre contient 160 verges) & le mur en est

déjà fait. C'est le Parlement qui choisit & achette les terrains propres ; il vient de choisir une pièce de terre près le Cimetière de St-Gervais , pour servir aux Paroisses de St-Herbland , St-Lô , St-Jean & autres , en tout 17 Paroisses pour de Cimetière-ci , qui contient près de quatre acres ; le mur doit être achevé pour la fin de Novembre prochain. Le Parlement taxe chaque Paroisse , tant pour frais d'acquisition , que frais de clôture , suivant de nombre des morts qui sortent de chaque Paroisse , année commune , le tout aux frais des Fabriques ; ainsi nous n'aurons plus de Cimetière en ville , mais cinq au-dehors , &c. — Je n'ai pu trouver le Mémoire du Maître des œuvres , l'Imprimeur m'a dit que le sieur Ferrer les a tous distribués lui-même à ses connaissances ; il n'avoit point de Partie adverse , c'est lui-même qui a présenté son Mémoire au Procureur-Général , pour avoir la liberté de se trouver dorénavant , lui & ses gens , dans tous les lieux publics , comme spectacles & promenades , ce qui lui a été accordé , sous peine de cent livres d'amende contre ceux qui les insulteront , ou qui les appelleront Bourreaux. Je suis bien fâché de ne pas avoir pu avoir son Mémoire qui est très-curieux.

Germain Chateignier de la Chaigueraye , ancien Comte de Lyon , ancien Aumônier du Roi , Evêque de Saintes , Abbé Commandataire de l'Abbaye Royale de Saint-Pierre de Bourgueil , Ordre de St-Benoît , Congrégation de St-Maur , Diocèse d'Angers , est mort en son Palais Episcopal le 29 du mois dernier dans la 67^e année de son âge.

Les Numéros sortis au tirage la Loterie Royale de France le 16 de ce mois , sont : 1 , 83 , 90 , 24 , 120.

Edict du Roi, portant création de quarante-huit offices de Receveurs-Généraux des Finances, donné à Versailles au mois d'Octobre, & enregistré à la Chambre des Comptes, le 16 du même mois.

» Par notre Edict du mois d'Avril 1781, nous avons supprimé quarante-huit offices de Receveurs-Généraux des Finances, qui avoient été anciennement établis dans les pays d'Élection & dans les pays conquis; & nous avons ordonné que la recette & la dépense des impositions de ces vingt-quatre généralités seroient faites à l'avenir collectivement par une compagnie composée de douze des anciens Officiers supprimés; à la charge, par chacun d'eux, de déposer en notre Trésor Royal, une somme d'un million de livres par forme de cautionnement. Nous en avons ensuite nommé huit autres en qualité d'Adjoints & survivanciers. Nous avions espéré que cette portion importante de nos revenus seroit administrée sous cette nouvelle forme avec plus d'économie, d'exactitude & de célérité. Mais nous sommes informés que, malgré le zèle & l'intelligence de cette compagnie, malgré les mesures qu'elle a prises pour la distribution du travail, une correspondance aussi active & aussi multipliée, ne pouvoit pas être suivie par une compagnie, & qu'il lui seroit difficile de maintenir l'ordre dans la comptabilité, & l'économie dans les dépenses, surtout lorsque le renouvellement successif des exercices augmentera les détails. — Nous avons donc jugé qu'il étoit indispensable de revenir à l'ordre ancien, comme dans les premières années du règne du feu Roi notre très-honoré Seigneur & aïeul.

» Ce rétablissement sera d'autant plus utile au bien de notre service, qu'en créant de nouveaux offices sous de nouvelles conditions, Nous avons pris les précautions convenables pour prévenir les abus inséparables des anciens établissemens, pour faire rentrer dans nos mains l'entière disposition

de ces offices, & qu'en réduisant à un taux uniforme & plus modéré, les attributions qui étoient attachées aux anciens, en chargeant ces nouveaux Officiers de tous frais & de toute garantie, nous remplirons les vues d'ordre & d'économie que nous nous étions proposées, sans courir le risque de la confusion entre ces différents exercices.

1°. Nous avons éteint & supprimé, éteignons & supprimons, à compter du premier Janvier 1782, la compagnie des douze Receveurs Généraux des Finances, créée & instituée par l'article IV de notre Edit du mois d'Avril 1780, pour remplir collectivement toutes les fonctions des quarante-huit Receveurs Généraux supprimés par ledit Edit.

2°. Et de la même autorité, nous avons créé & érigé, créons & érigeons en titre d'offices formés & héréditaires, deux offices de nos Conseillers-Receveurs Généraux de nos Finances, dans chacune des vingt-quatre Provinces & Généralités, dont l'état arrêté en notre Conseil, sera mis sous le contre-scel de notre présent Edit.

3°. Ceux que nous jugerons à propos de pourvoir desdits offices, seront alternativement, d'année en année, à compter du premier Janvier prochain, détenteurs de toutes les sommes qui seront levées par nos ordres, sur les Provinces & Généralités dont ils seront Receveurs Généraux; & ils verseront toutes lesdites sommes en notre Trésor-Royal.

4°. Nous voulons en conséquence, que les Receveurs particuliers des impositions des élections desdites Généralités, soient tenus de remettre, sans délai & sans divertissement, au Receveur Général de la Province qui sera en exercice, toutes les sommes de deniers qu'ils auront été chargés de lever sur lesdites élections, par les mandemens & commissions qui leur auront été adressés par nos ordres.

5°. Les Receveurs Généraux créés par notre présent Edit, jouiront de tous les droits, honneurs,

prérogatives & privilèges dont jouissoient ceux que nous avons supprimés par notre Edit du mois d'Avril 1780. 6°. La finance des nouveaux offices, sera & demeurera fixée à la somme pour laquelle chacun d'eux est employé dans le rôle que nous avons arrêté en notre Conseil, & qui sera mis sous le contre-scel de notre présent Edit : Voulons que ceux des anciens Receveurs Généraux auxquels nous jugerons à propos de conférer l'un des nouveaux offices, soient admis à donner en paiement de ladite finance, celle à laquelle leur ancien office a été fixé par le rôle arrêté en notre Conseil au mois d'Avril 1772, en conséquence de notre Edit de Février 1771, & qu'il en soit usé de même à l'égard des cautionnements qui ont été fournis par les douze Receveurs Généraux établis par l'Edit du mois d'Avril 1781. 7°. Dans le cas où l'un desdits offices deviendrait vacant par mort, démission ou autrement, il ne sera pas permis de le vendre au delà du prix de la finance fixée par ledit rôle; déclarons nulles & de nul effet toutes conventions contraires. Voulons qu'en cas de contravention, le vendeur soit condamné à la restitution de l'excédent, au profit de l'Hopital des Enfants-Trouvés, & que l'acquéreur soit incapable de posséder à l'avenir aucunes charges ou emplois de finance. 8°. Ceux qui prêteront leurs deniers pour l'acquisition desdits offices, auront hypothèque & privilège spécial sur iceux, par privilège à tous autres créanciers; Nous exceptés; duquel privilège il sera fait mention dans les quittances de finance qui seront expédiées par les Gardes de notre Trésor Royal. Entendons que les créanciers desdits offices, affectés par privilège sur le montant des anciennes finances, conservent leur droit d'antériorité sur les nouveaux prêts; permettons à cet effet aux Receveurs Généraux de faire insérer à cet égard, dans les quittances de nos Gardes

du Trésor-Royal, les déclarations nécessaires, pour opérer toute sûreté en faveur des anciens créanciers privilégiés. 9°. Avons accordé & accordons à chacun desdits Receveurs Généraux, pour leur tenir lieu de gages, l'intérêt de la finance de leur office à raison de cinq pour cent par an; voulons que sur lesdits gages, il leur soit fait, chaque année, la retenue du dixième & de la capitation. Au moyen desdites retenues, nous exemptons lesdits Receveurs Généraux & leurs successeurs, du centième denier, & du paiement du dixième d'amortissement; & les déchargeons à toujours desdites impositions & de toutes autres redevances ou équivalentes à icelles. 10°. Les taxations dont jouissoient les anciens Receveurs Généraux des Finances, demeureront réduites à trois deniers pour livre seulement, sur le montant de chacune des différentes natures d'impositions dont ils feront le recouvrement. Autorisons lesdits Receveurs-Généraux à retenir par leurs mains le montant desdites taxations. 11°. La caisse commune des Recettes-Générales, établie par Déclaration du 10 Juin 1716, continuera d'être administrée par ceux des Receveurs créés par le présent Edit, que nous nous réservons de choisir. Nous nous réservons pareillement de nommer le Caissier de ladite caisse. 12°. Nodits Receveurs-Généraux seront tenus de compter de toutes leurs recettes & dépenses, en notre Conseil, par état au vrai, & ensuite en nos Chambres des Comptes, dans les délais prescrits par les Déclarations des 3 Février & 8 Mai 1772; & en ce qui concerne les épices des comptes desdites recettes générales, voulons qu'elles demeurent fixées aux mêmes sommes portées par les lettres patentes enregistrées en nos Chambres des Comptes, notamment pour notre Chambre des Comptes de Paris, par les lettres du premier Mai 1773. 13°. Ceux des anciens Receveurs-Généraux

dont les offices ont été supprimés par notre dit Edit du mois d'Avril 1780, auxquels nous jugeons à propos d'accorder l'agrément de l'un des offices créés par le présent Edit pour la même généralité, seront dispensés de prendre de nouvelles provisions & de prêter un nouveau serment : voulons qu'ils exercent lesdits nouveaux offices en vertu de leurs anciennes provisions & réceptions. 14°. Les veuves enfans & héritiers des anciens Receveurs-Généraux décédés avant ou depuis la suppression ordonnée par ledit Edit du mois d'Avril 1780, ensemble ceux desdits anciens Receveurs-Généraux qui n'auront point été pourvus d'aucun des nouveaux offices créés par notre présent Edit, seront tenus de se conformer aux dispositions des articles II & III de celui dudit mois d'Avril 1780, que nous voulons être exécutés à leur égard suivant leur forme & teneur «.

BRUXELLES, le 23 Octobre.

On apprend de Hollande que l'affaire de la ville d'Amsterdam & du Duc de Brunswick fait toujours beaucoup de bruit ; les Etats de Hollande & de Westfrie ont ouvert le 10 de ce mois la séance dans laquelle on s'attend qu'ils prendront une résolution définitive sur cet objet.

Le Duc de la Vauguyon a présenté le 3 de ce mois aux Etats-Généraux un mémoire pour appuyer les réclamations du sieur Fall, Capitaine du Corsaire de Dunkerque le *Sans-Peur*. Ce Corsaire après s'être emparé du bâtiment Anglois la *Liberté*, se trouvant à la hauteur de Flessingue, fut forcé par les vents contraires de gagner cette rade &

d'y conduire sa prise. Le Commandant après avoir examiné ses papiers lui permit de se placer comme il jugeroit à propos, mais on ne lui offrit ni ne lui donna point de pilote; on ne le prévint pas même que pour rendre l'entrée plus difficile à l'ennemi, on avoit ôté une balise qui indiquoit le banc de sable appelé le Callo; il échoua sur ce banc avec sa prise; il fit les signaux de détresse pour avoir du secours, & ce ne fut qu'une heure après qu'il lui vint une chaloupe avec quelques matelots. Ceux-ci voyant le danger où étoient les 2 bâtimens, retournèrent chercher d'autres bateaux qui n'arrivèrent que 2 heures après; le *Sans-Peur* fut remis à flot; la prise resta engravée. On l'alléga autant qu'on put. Le lendemain on voulut aller sauver les effets de la prise; le Capitaine Brouwer s'y opposa, & prétendit que le *Sans-Peur* n'y avoit plus aucun droit. Le défaut de pilote a seul causé cette perte; l'Amirauté a déjà décidé que la prise échouée & les effets qu'elle renfermoit appartenoient au *Sans-Peur*; mais le Capitaine réclame des dédommagemens de la part de Brouwer; & les Etats-Généraux ont envoyé son mémoire à l'Amirauté de la Meuse pour qu'elle leur donne des informations sur la prise en question.

La Société Zélandoise des Sciences a remis à l'année 1783, le Prix qu'elle devoit donner cette année au meilleur *Mémoire Chronologique de tous les Auteurs & Ecrits soit de ce Pays, soit d'ail-*

leurs, qui servent à éclairer l'Histoire & les Antiquités des Pays-Bas, depuis le commencement du Gouvernement des Comtes, jusqu'à présent. Elle propose une autre Médaille d'or pour le compte de la Société des Arts & des Sciences établie à Batavia, à la solution de cette double question : 1^o. De quelle grandeur doit être l'arc de l'avant-
vaisseau ou de la proue, pour être propre à fendre aisément la mer, afin d'avancer promptement, & à suffire en même-temps pour prévenir trop grand enfoncement du vaisseau & de sa charge par l'impression des voiles qui sont de service ? 2^o. De quelle grandeur doit être l'arc de tout le vaisseau sur la ligne du vaisseau chargé, pour faciliter à virer promptement de bord, soit vent d'avant ou vent d'arrière ?

Cette question amène naturellement l'observation que l'Art de la construction n'a pas encore été porté à toute la perfection. Il ne l'est nulle part ; on peut s'en convaincre par ce passage qui termine la description de l'Art de la Mâture, qui fait partie de la belle & magnifique Description des Arts, approuvée par l'Académie Royale des Sciences de Paris, publiée par ses soins. Cette citation ne peut qu'intéresser nos Lecteurs, dans les circonstances présentes. — « Si la Description de l'état actuel de l'Art de la Mâture, dit l'Auteur, en finissant, fait connoître comment on forme les mâts, & avec quelle solidité on les établit sur les vaisseaux, elle annonce aussi l'incertitude qui règne encore, & sur le vrai lieu que chaque mât doit occuper sur un vaisseau, & la hauteur de celle à laquelle chacun doit s'élever. En multipliant les mâts d'un vaisseau, on s'est soustrait en partie aux dangers des erreurs qui pouvoient résulter de l'ignorance de leurs places ; & en divisant la voilure en plusieurs voiles séparées, on s'est ménagé les moyens de varier, & d'accommoder aux circonstances la hauteur du point velique. Mais si ces défauts trop essentiels sont ainsi palliés,

ils n'existent pas moins , & il reste toujours à faire la recherche importante soit du lieu réel des mers , soit des bornes précises de leur hauteur. Cette incertitude en produit nécessairement sur l'état réel de la construction des vaisseaux ; elle s'oppose , au jugement qu'on voudroit porter sur la perfection à laquelle on a pu atteindre l'Architecture navale. En effet , le vaisseau le mieux conformé rempliroit mal la juste attente de son auteur & des connoisseurs , si une mâture convenable ne secondoit pas les contours heureux qu'on auroit donnés à la carène , & réciproquement la mâture d'un vaisseau seroit inutilement la meilleure possible , relativement à ce vaisseau ; si d'ailleurs la forme de celui-ci n'étoit pas douée de qualités brillantes. . . . Cette double recherche dépend particulièrement de la connoissance des vraies loix de la résistance de l'eau ; & c'est l'ignorance de ces loix qui retarde en partie les progrès soit de la science de la mâture , soit de l'architecture navale. Ces loix découvertes , serviront sans doute à prescrire des règles de mâture plus précises. Mais l'Art du Mâtureur n'est pas susceptible d'éprouver , à une telle époque , une grande révolution. La description de cet Art , telle que je la donne aujourd'hui , ne peut donc alors essuyer d'autres changemens que dans l'exposé des fondemens nouveaux qui serviront de base aux nouvelles règles (*).

(*) La description des Arts se trouve à Paris chez le sieur Montard , Imprimeur Libraire de la Reine & de l'Académie Royale des Sciences , rue des Mathurins , Hôtel de Jarcy. Cette collection précieuse est portée aujourd'hui à 86 cahiers , sur lesquels M. Montard a obtenu de la part de ses prédécesseurs des facilités qui le mettent en état de diminuer de deux cinquièmes les prix des Arts anciens , vendus séparément ; ils étoient en tout 1281 liv. 16 s. , & ils ne reviennent plus aux acheteurs qu'à 791 liv. 14 s. Ceux même qui , n'ayant aucun cahier , voudront avoir la Collection entière auront une remise de moitié , & ne la payeront que 640 liv. , ils seront maîtres de l'ac-

On lit dans une lettre de Cadix en date du 2 de ce mois les détails suivans :

« Nous venons de recevoir de Buenos-Ayres les nouvelles les plus satisfaisantes par un bâtiment courrier qui fit voile de Monte-Video le 7 Juillet. Le Vice-Roi avoit été instruit par différens avis de l'armement de l'escadre de Jonhstone, & de ses projets sur Buenos-Ayres. Il écrit qu'il l'attend de pied ferme, & que tout est disposé pour le recevoir de manière à le faire repentir de sa témérité, s'il se présente sur la Plata. — Les dépêches qu'il a reçues de l'intérieur lui apprennent que la révolte du Pérou est éteinte & que le chef a été pris. Il se nommoit Tupac-Aymaru; pour séduire un peuple foible & crédule, il se disoit de la race des Incas; il portoit l'habillement & les autres marques de Souveraineté de ces anciens enfans du Soleil. Il étoit parvenu à rassembler une armée plus considérable par le nombre que redoutable par sa valeur, avec laquelle il avoit dévasté quelques Provinces & commis des horreurs qui démentoient sa céleste origine. On avoit été obligé de mettre sa tête à prix, & de faire avancer de Lima, de Cusco & des autres places les troupes & les milices sous les ordres de D. B. Vallé. Le 9 Mars cet Officier à la tête de 17,000 hommes, marcha contre les révoltés, campés sur une montagne auprès d'un village que Tupac appelloit sa capitale. Ils abandonnèrent leur poste à l'approche des Espa-

gués en 3 paiemens égaux; savoir, 240 liv. en retirant les 24 premiers cahiers, autant en retirant les 25 suivans, & 260 liv. en retirant les 26 autres. Depuis que M. Mourard est propriétaire de ceste importante Collection il la continue; il a publié 3 nouveaux cahiers qui portent la Collection à 89, & il en a 5 autres sous presse, dont l'Art de la Voilure, l'Art du Layetier & l'Art du Maçon sont nouveaux; l'Art de la Teinture en soie, l'Art du Tuillier & Briquetier sont des réimpressions.

N. B. L'Art de la Voilure paroîtra à la St-Martin 1781.

gnols & vinrent se ranger en bataille dans la plaine , où ils furent battus & dispersés. Plusieurs périrent dans une rivière en se sauvant à la nage. Tupac la traversa à cheval , & fut arrêté en arrivant à l'autre bord par un Caeique de sa faction qui le livra aux Espagnols. On trouva dans son camp 6 pieces de canon d'un calibre supérieur à ceux des Espagnols. Comment cette artillerie a-t-elle été transportée à 400 lieues dans les terres , sans que le Gouvernement en ait été instruit ; c'est ce que l'on ignore. La femme , les enfans & l'oncle de Tupac sont au pouvoir des vainqueurs , ainsi que 8 caisses d'argenterie & 2 malles de papiers contenant sa correspondance , & qui donneront toutes les notions qu'on pourra désirer sur les promoteurs & les agens de cette rébellion. D. B. Vallé fit pendre 18 rebelles en entrant dans la capitale de Tupac ; ce chef , sa famille & ses principaux Officiers ont été envoyés à Cusco. La bataille ou plutôt la déroute des Indiens , où les Espagnols ne perdirent que 3 hommes , eut lieu le 6 Avril. — Voilà ce que nous avons pu transcrire à la hâte des lettres de Buenos Ayres ; la Cour donnera sans doute des détails plus circonstanciés.

Selon des lettres du Havre , un vaisseau Portugais venant de Lisbonne a déposé que le 15 de ce mois , il a été arraisonné par l'armée de Darby , avec laquelle il passa la journée. La flotte Angloise étoit alors forte de 19 vaisseaux de ligne. Le lendemain il s'éloigna ; Darby prenoit la route de Plimouth , dont il n'étoit éloigné que de 15 lieues. On ne doute pas qu'il ne soit rentré vers le 20 , en laissant quelques-uns de ses vaisseaux en croisière.

JUN 4 - 1937

